هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13765 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 29 AVRIL 1989

La fêlure de l'OTAN

Sommes-nous revenus au psychodrame du début des années 80, quand, au plus fort de la querelle des euromissiles, les faiblesses présumées de l'Allemagne faisaient trembler ses partenaires occidentaux ? Le chancelier Kohl, au plus bas de sa popularité, vient d'opérer quelques revirements spectaculaires qui ne sont pas sans rapport avec la période électorale cruciale qui va s'ouvrir en RFA : malgré ses professions de foi européenne, il a suspendu les mesures adoptées en janvier sur la taxation de l'épargne, ce qui compliquera gravement la construction de l'Europe fiscale ; dans le domaine de la défense, il a renoncé à l'allongement de la durée du service militaire.

Faut-il pour autant attribuer à des mobiles électoralistes la position qu'il a défendue, jeudi 27 avril, devant le Bundestag, à propos des armes nucléaires à courte portée de l'OTAN ? Ces armes sont perçues en République fédérale comme « anti-allemandes », qu'elles soient de l'Est ou de l'Ouest. Elles visent en effet essentiellement des Allemands : leur portée est de moins de 500 kilomètres, et elles sont concentrées dans la zone de contact entre les deux alliances (du côté occidental, presque exclusivement en RFA).

On sait depuis longtemps déjà que l'opinion et la classe politique ouest-allemandes, unanimes dans la détestation de ces armes, ne comprennent pas que celles-ci doivent définitivement échapper au processus de désarmement en cours. Il faut l'admettre, sans les taxer pour autant de faiblesse à l'égard de l'URSS.

Beaucoup de gouvernements occidentaux sont d'ailleurs de cet avis, et, si le sujet est quelque peu dramatisé ces jours-ci, c'est en vertu d'un partage des rôles dans l'alliance qui relève aussi de la pure tactique : l'affrontement se jouera entre Mme Thatcher et M. Kohl, tandis que d'autres, dont la France, proposeront leurs bons offices et que les Etats-Unis, garants de la cohésion de l'alliance, resteront fermes, mais un peu en retrait.

Le consensus se refera, au sommet de l'OTAN, fin mai, sur un texte dont on peut déjà imaginer les grandes lignes : réaffirmation de la dissuasion nucléaire comme élément fondamental de la sécurité occidentale (c'est l'essentiel, cela élimine la troisième option zéro, et M. Kohl ne s'y oppose pas) ; affirmation de la nécessité de maintenir les armes nucléaires en état, mais renvoi à plus tard de la décision de déployer les systèmes de remplacement ; rappel, vraisemblablement, de la déclaration de 1987 de Reykjavik, qui n'exclut pas les armes nucléaires à courte portée du champ des futures négociations, sans préciser de calendrier. A quoi l'OTAN pourrait ajouter, si elle voulait faire preuve d'initiative, un appel à l'URSS pour qu'elle réduise l'énorme supériorité dont elle dispose dans ce domaine préalablement à toute négociation.

L'actuelle polémique n'aura été qu'un épisode de plus des relations filiales tourmentées existant entre les Etats-Unis et une République fédérale qui fait actuellement sa crise d'émancipation. La question de fond, c'est-à-dire la révision générale de la doctrine de la riposte flexible de l'OTAN, sera de nouveau renvoyée à plus tard. Un diplomate français citait à ce sujet le vase de Sully Prudhomme : « N'y touchez pas : il est brisé... »

(Lire nos informations page 5.)

M 0147 - 04290 - 4,50 F
3790147004500 04290

La décision de la Ligue arabe

Des observateurs surveilleront le cessez-le-feu au Liban

Le cessez-le-feu « définitif » décidé, jeudi 27 avril, par la Ligue arabe devait intervenir au Liban vendredi à midi, heure locale. Les premiers éléments d'un corps d'environ trois cents observateurs arabes, chargés de surveiller l'arrêt des combats, devaient arriver sur place le même jour. Le général Aoun, chef du gouvernement libanais chrétien, a salué ce « pas timide dans la bonne direction ».

Après six semaines de furieux combats, le Liban devrait donc, sauf accroc de dernière minute, vivre une accalmie. Pour combien de temps ? Là est toute la question. Les Libanais, qui, en quatorze ans de guerre, ont connu des centaines de trêves sans suite, ont tout lieu de se montrer sceptiques. Ils trouveront deux raisons d'espérer dans l'envoi sur le terrain de trois cent douze officiers arabes, chargés de veiller au cessez-le-feu — mais, hélas ! dépourvus des moyens de le faire respecter — et dans le soutien international très large dont bénéficie l'appel de la Ligue arabe.

A Beyrouth-Est, le général Aoun a accepté le cessez-le-feu, qui soulagera la pression sur la population du « réduit » chrétien. Mais il est loin d'obtenir satisfaction, la Ligue arabe ayant pudiquement passé sous silence l'occupation militaire syrienne, dont il demande la fin.

(Lire nos informations page 4.)

Un échec pour M. Deng Xiaoping

Lire page 3 l'article de FRANCIS DERON

Amélioration confirmée du commerce extérieur

Les exportations ont dépassé 100 milliards de francs en mars

Le commerce extérieur de la France a été presque équilibré en mars : les exportations ont atteint 104,4 milliards de francs en données brutes — un niveau record — contre 106,9 milliards d'importations. La facture pétrolière a été alourdie, mais les échanges de produits manufacturés se sont nettement améliorés (de 1,4 milliard). « Une bonne nouvelle pour le franc », a déclaré M. Bérégovoy.

MM. Rocard et Bérégovoy vont être rassurés : le quasi-équilibre du commerce extérieur de la France en mars confirme celui de février et annonce peut-être un redressement durable de nos échanges avec l'étranger. Le mois dernier, la France a exporté pour 96,4 milliards de francs (1). Ses importations ont été à peu près équivalentes (96,6 milliards de francs), laissant un déficit insignifiant de 263 millions de francs. Ainsi, depuis le début de l'année et compte tenu d'un déséquilibre de 2,6 milliards en janvier, le déficit moyen mensuel n'est plus que de 1,3 milliard, contre 2,8 milliards l'année dernière. L'amélioration est donc réelle. Elle s'explique — et c'est un autre motif de satisfaction — par un niveau très élevé des exportations.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

(1) Les données de cet article sont établies après correction des variations saisonnières. En chiffres bruts, les exportations ont atteint en mars 104,4 milliards de francs, et les importations 106,9 milliards (déficit : 2,5 milliards).

Société générale
La commission du Sénat dénonce des « pressions » du pouvoir et le rôle de la Caisse des dépôts et consignations.
PAGE 27

Nouveau voyage du pape
Océan Indien et Afrique orientale
PAGE 3

Les DOM et l'Europe 1993
PAGE 12

Le commissaire Jobic relaxé
Il était poursuivi pour proxénétisme aggravé et corruption passive
PAGE 34

Alliance dans le tourisme
Le Club Méditerranée et Nouvelles Frontières unissent leurs forces
PAGE 27

Le sommaire complet se trouve en page 34

Le premier cap de la nouvelle administration américaine

Les cent jours du « doux » M. Bush

Le charisme a cédé le pas à la discrétion, et la croisade reaganienne au consensus, façon George Bush : le successeur de Ronald Reagan souffre un peu de la comparaison avec « le grand communicateur ». Ses succès sont en demi-teinte, et sa présidence ressemble « à un « statu quo », avec seulement quelque chose en plus ». Il a, au moins, confirmé son intention de rendre l'Amérique « plus douce ».

WASHINGTON
de notre correspondant

Un George Bush déférent, face à un Ronald Reagan bienveillant, tout en compliments à l'égard de son successeur. Les deux hommes ne s'étaient pas vus depuis la cérémonie de transmission des pouvoirs, il y a plus de trois mois, et cette rencontre d'une heure, mercredi 26 avril, dans le bureau occupé par l'ancien président dans une tour de Los Angeles, avait déjà le charme un peu poignant des vieux albums de photos.

Depuis que M. Reagan a quitté Washington, il est resté d'une parfaite discrétion, et s'est bien gardé de la moindre critique à propos d'une politique et d'un style de gouvernement pourtant déjà sensiblement différents du sien. De son côté, M. Bush n'a rien laissé paraître d'autre que du respect et de la reconnaissance à ce vieux monsieur de soixante-dix-huit ans : il s'est même excusé récemment auprès de lui pour les commentaires désobligeants de certains collaborateurs de la Maison Blanche qui avaient critiqué la « paresse » de l'ancien président pour mieux flatter le nouveau.

La brève réapparition de M. Ronald Reagan aux côtés de l'actuel président, au moment où ce dernier s'apprête à franchir le premier cap de son mandat, celui des cent jours, c'est forcément le temps des comparaisons, des premiers bilans, de la confirmation d'une évidence.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

Le financement de l'enseignement supérieur

Vers l'autonomie des universités

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a annoncé une série de mesures destinées à faciliter la gestion des universités et à renforcer leur autonomie, à l'occasion du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur, organisé par *le Monde* et *la Revue française de finances publiques*, les 26 et 27 avril, à l'université Paris-Dauphine.

Ces dispositions doivent permettre notamment aux établissements de disposer de leurs moyens dans de meilleurs délais, de gérer directement leurs travaux de construction et de maintenance, de disposer plus librement de leurs crédits et d'assurer une meilleure formation de leurs cadres administratifs.

Autant de mesures qui allaient au devant des souhaits exprimés par les nombreux participants de cette réunion. Ceux-ci ont en effet très vivement insisté sur la nécessité de donner aux universités la possibilité d'avoir une véritable politique pour leur permettre de traiter d'égal à égal avec leurs nouveaux partenaires, notamment les collectivités locales et les entreprises.

(Voir page 15 les propositions de M. Jospin et l'article de FRÉDÉRIC GAUSSEN.)

MAREK HALTER
Les fils d'Abraham

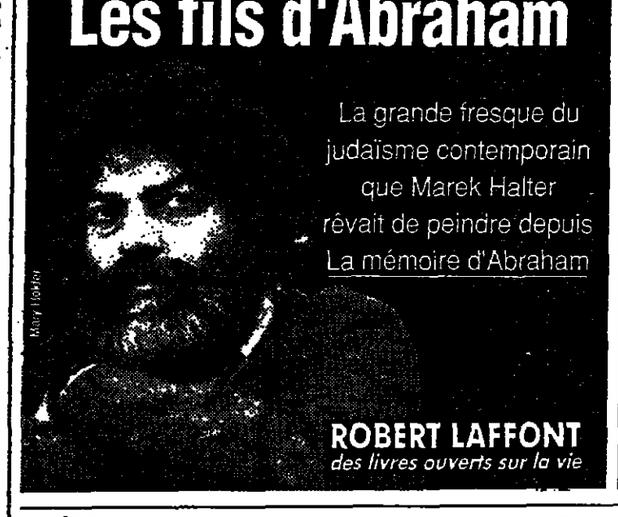

La grande fresque du judaïsme contemporain que Marek Halter rêvait de peindre depuis La mémoire d'Abraham

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Les crimes en série de l'hôpital de Lainz (Autriche)

Le pavillon des fantômes

Depuis le 7 avril, l'Autriche se passionne et s'effraie : quatre aides-soignantes de l'hôpital de Lainz, dans les environs de Vienne, sont soupçonnées d'avoir tué plusieurs dizaines de vieillards. Il reste à la justice à faire la part entre une réalité déjà extraordinaire dans l'horreur et ce que les imaginations ne manquent pas d'y ajouter.

VIENNE
de notre envoyé spécial

A la prudence, à l'incrédulité, Vienne a préféré la démesure. La fuite en avant dans le délire. Fassbinder, Pasolini, ne sont pas loin, ces jours-ci, et la ville voit naître, impuissante ou étourdie, de curieux jeux de réminiscence. Comme s'il était urgent de fuir de vieux fantômes.

Ne suffisait-il pas au malheur de l'Autriche que Waltraud Wagner, trente ans, une aide-soignante de l'hôpital de Lainz, un établissement des environs de la capitale, soit soupçonnée d'avoir pu tuer peut-être plusieurs dizaines de vieillards, grabataires ou agonisants, arrachés, à la nuit tombée, aux salles encombrées et désespérées du Pavillon 5 ? Pourquoi ce spectaculaire scabreux, ces phantasmes sado-maso à propos de ce que la presse à sensation nomme *« la double vie de la diabolique »* ?

Infirmière sans titre le jour, exécutrice de jugements derniers ses nuits de veille, la *« sorcière Wagner »* — c'est désormais son nom — se serait aussi adonnée à toutes les débauches, sexe, alcool et orgies, en compagnie de médecins sur le territoire de la section D, la section terminale de son lent et très scientifique office de mort à la seringue. Mieux : elle se serait livrée à la prostitution ses soirs de répit, dans un night-club du centre-ville. Là-bas, on l'appelait le *« petit cochon »* parce qu'elle favorisait toutes les demandes, et ses clients appréciaient surtout de la voir s'offrir revêtue de sa blouse d'infirmière.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

Singapour : palace pour mémoire
■ Escales
■ Semaine gourmande ■ Jeux
Pages 17 à 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Débats

POLOGNE

Solidarnosc mère et fille

par ALAIN TOURAINE

SOLIDARNOSC est à nouveau légale et Walesa a rencontré Jaruzelski. Mais s'agit-il du retour à la lumière du mouvement qui souleva la Pologne en 1980-1981 ou de la naissance d'une nouvelle Solidarnosc, fille de la première ? La seconde réponse s'impose, car presque tout a changé, des accords de Gdansk d'août 1980 à celui de la table ronde du 4 avril 1989. Et d'abord les conditions dans lesquelles ils ont été signés.

L'accord de 1980, conquis de haute lutte, fut signé dans l'enthousiasme. Les murailles de la société communiste se fissuraient puis, par pans entiers, s'écroulaient au son des trompettes de Gdansk et de Jastrzebie. Les résultats acquis à la table ronde, beaucoup plus considérables et que nul n'aurait osé imaginer il y a quelques mois encore, ont été accueillis sans joie apparente. Les dirigeants de Solidarnosc savaient, en 1980, que leur mouvement allait s'étendre et réfléchissaient à la manière de le limiter en même temps que de le renforcer. Aujourd'hui, ces mêmes dirigeants s'inquiètent vivement des réactions qui se produiront à l'automne au lendemain de hausses des prix agricoles jugées inévitables.

Solidarnosc était une force d'unification de toutes les demandes et de toutes les contestations, celles des ouvriers écrasés par la Nomenklatura, celles de la *nation soumise à une domination* étrangère, celles des citoyens dépouillés de leurs droits par un parti d'inspiration totalitaire ; sa fille, la nouvelle Solidarnosc, est une force démocratique mais qui se sent menacée, à la fois par son entrée dans l'univers de la décision politique qui risque de l'éloigner des travailleurs et des consommateurs, et par les effets d'une crise économique qui ronge les espoirs, remplace la volonté de changement social par la lutte pour la survie et favorise les formes les plus défensives – ou même les plus autoritaires – de populisme.

Les obstacles sont immenses. Le plus dangereux n'est probablement pas le radicalisme militant de Solidarité combattante, des jeunes grévistes de Gdansk et des étudiants de Varsovie. Car chacun sait que les revendications ne peuvent être satisfaites tant que ne sera pas instauré un régime démocratique. Surtout parce que la démocratisation signifie aussi la destruction de la seule force qui reste au Parti communiste, celle de la Nomenklatura, qui continue à imposer des critères politiques et policiers à la gestion des entreprises. Plus difficile à surmonter sera la méfiance d'une majorité silencieuse qui se méfie de tous les programmes et de toutes les formes de politique. Des démagogues sont déjà présents car dans la grande débandade des défenseurs du régime, les syndicats officiels OPZZ se présentent comme le parti des ventres creux et jettent par la même fenêtre Jaruzelski et Walesa.

Pourtant, l'avenir de la seconde Solidarnosc doit être regardé avec confiance. Pour deux grandes raisons. La plus importante est qu'elle est la fille de sa mère, qu'elle porte le plus beau nom du monde et que grâce à l'espoir qu'ils ont vécu en 1980-1981, les Polonais, aujourd'hui encore – les enquêtes en témoignent, – font confiance à ceux qui leur parlent de dignité, de liberté et d'efficacité et se laissent rarement entraîner par la violence, bien que celle-ci soit constamment attisée par la pénurie. La confiance en Solidarnosc, tombée à 20 % au printemps 1988, à peine montée à 25 % à l'automne de la même année, atteignait 33 % au début de la table ronde et a éclaté à 70 % quand celle-ci s'est achevée, au début d'avril.

La seconde tient aux transformations de l'Union soviétique. Longtemps, les Polonais ont dit que l'autobus polonais ne peut pas redémarrer tant que l'autobus soviétique ne sera pas arrivé à la même station. Voilà qui est presque fait depuis les élections au Soviet suprême et l'autobus polonais peut reprendre la route.

Une fois de plus, mais sans chaleur brûlante, la vieille Pologne se hausse au sommet de l'histoire, là où se jouent ensemble sa survie comme nation et la défense de ses libertés. Aucune force de domination n'aura été aussi durablement présente depuis trois quarts de siècle que le pouvoir léniniste né de la jonction d'une révolution anticapitaliste et de luttes de libération anti-impérialistes ; c'est pourquoi la double défense par les Polonais de leur nation et de leurs libertés est à la tête du plus grand mouvement de libération que connaisse aujourd'hui le monde.

Fonctions différentes

Les grévistes de Gdansk, comme les étudiants chinois, et, avant eux, Jan Palach à Prague et d'autres, ont été les colombes annonciatrices, aux ailes tachées de sang, de ce grand mouvement de renversement du pouvoir communiste. Cette importance qu'il faut reconnaître à Solidarnosc, fille de Solidarnosc, ne contredit pas les appréhensions de ceux qui représentent la société polonaise face à l'Etat. Car si le mouvement populaire a perdu beaucoup de sa force, comment ne pas voir que son adversaire est plus épuisé encore ?

Le parti au pouvoir est vieux : 6 % seulement de ses membres ont moins de trente-cinq ans et, à Varsovie, leur âge moyen est de cinquante-six ans. La Pologne épuisée, désenchantée, méfiante, sait que le régime n'a pas d'autre issue que d'ouvrir les portes à ceux sans lesquels la chute économique et politique mènerait au chaos. C'est pourquoi la prudence et la circonspection des dirigeants de Solidarnosc sont parfaitement adaptées à la situation. Les chances du mouvement démocratique ne reposent pas sur la possibilité, très aléatoire, d'imposer par un Sénat librement élu sa volonté à une Diète qui ne parviendrait pas à réunir la majorité de 67 % nécessaire à l'exercice de son veto ; elles reposent, comme l'a dit avec lucidité Walesa, sur la conviction que le parti lui-même abandonne le navire échoué et qu'il y a un minimum d'intérêts communs entre tous les naufragés : survivre.

Déjà, aujourd'hui, c'est Solidarnosc qui parle, analyse, propose car elle seule possède une certaine légitimité. Son avenir ne dépend plus, comme en 1980, de sa capacité d'unir toutes les aspirations, mais, à l'inverse, d'assurer la différenciation de fonctions qu'elle assume toutes au départ. Elle ne pourra pas longtemps être à la fois partie engagée en fait dans une coresponsabilité gouvernementale, même si elle reste l'opposition, et un syndicat. Il est inévitable que de ses rangs sortent tôt ou tard plusieurs forces politiques et tout aussi nécessaire que le syndicat se sépare partiellement de l'action politique s'il veut mobiliser toutes ses forces contre la Nomenklatura dans les entreprises.

Contrôler cette différenciation sans être entraînée par les forces centrifuges qui conduisent l'action politique, le mouvement social et les revendications économiques immédiates dans des directions de plus en plus divergentes, telle est la tâche à laquelle Solidarnosc doit se préparer. C'est en la menant à bien, prudemment et efficacement, que la fille réalisera, dans les années 90, ce que la mère a passionnément espéré au début des années 80.

POLITIQUE

Les quadragénaires ont-ils raison ?

par CHRISTINE BRANCHU (*)

UN an après la réélection de François Mitterrand à la présidence de la République, l'opposition cherche ses marques dans le brouhaha.

L'impatience bruyante des plus jeunes et l'aveuglement tenace de quelques aînés se conjuguent pour transformer en crises de succession le renouvellement naturel des générations. Les dernières élections municipales en ont apporté de nombreux exemples. Il est sain que le débat soit porté devant l'opinion publique, et quoi de plus normal qu'il le soit par de jeunes élus qui ont souvent dû vaincre les pesanteurs et le conservatisme des structures de leur propre parti politique avant de gagner la confiance de leurs concitoyens ?

Il est cependant maladroit d'avoir mêlé ces difficultés à la préparation des élections européennes qui, tout au contraire, doivent donner le bon exemple. Le tandem Valéry Giscard d'Estaing-Alain Juppé montre que des générations différentes peuvent dans une même équipe se passer le relais avec adresse.

⁂

Le renouvellement des responsables politiques selon le seul critère de l'âge serait bien insuffisant à revitaliser l'opposition s'il ne s'accompagnait pas d'un vaste effort pour réaffirmer nos valeurs là où les permanences de la société française nous le permettent (famille, identité nationale...) et pour en découvrir de nouvelles traductions là où d'importantes mutations nous l'imposent (éducation, médecine...)

Mais le moment venu, les Français ne se rassembleront autour de l'opposition que si elle est elle-même unie derrière un homme d'Etat. Et s'il faut, comme le disait André Malraux, quarante ans pour faire un homme, l'histoire nous enseigne qu'il en faut plus encore pour faire un homme d'Etat, à quelques exemples près. C'est à l'épreuve du temps, dans les abandons qui suivent les échecs et dans les face-à-face avec les brutalités de l'histoire, que se mesure le caractère.

Les hommes d'Etat sont rares, l'opposition en compte un ou deux, peut-être trois. Certainement pas plus.

⁂

Il serait absurde et suicidaire de les transformer en boucs émissaires de nos échecs passés alors qu'ils sont les seules chances d'une opposition revitalisée. Ceux qui s'égareraient ainsi mériteraient le dur jugement de François Mauriac sur les quadragénaires dans son *« Bloc-notes »* du 18 janvier 1958 : *« Un mélange d'inexpérience et de ruse ; mais la ruse ne joue qu'au Palais-Bourbon et l'inexpérience a le reste du monde pour se déployer. »*

(*) Conseillère municipale (RPR) de Bourges, âgée de trente et un ans.

FRANCE-OLP

Le juste prix

par GÉRARD ISRAEL (*)

LE devoir de la France, plus encore que celui de la diplomatie française, est d'intervenir au Proche-Orient. Il ne s'agit là nullement d'un activisme de mauvais aloi ou d'une quelconque volonté de puissance, mais bien d'assistance à peuples en danger : peuple chrétien du Liban, peuple juif d'Israël, peuple palestinien en majorité musulman.

Au Liban, l'imbroglio est tel que seule la voie humanitaire ou celle de l'intervention directe étaient envisageables. On sait le choix à la fois judicieux et symbolique qui a été fait par la France. Dans le conflit israélo-palestinien, en revanche, l'action diplomatique est encore possible :

Pourquoi laisser l'initiative à la diplomatie américaine, sans tenter de jouer les atouts que la France détient par sa position dans cette région du monde et peut-être surtout par l'intérêt fondamental que M. Mitterrand porte depuis toujours à Israël et à l'histoire prophétique du peuple hébreu ? Des questions simples peuvent être mises en évidence :

Est-il exact que M. Arafat dispose de très peu de temps pour imposer ses vues prétendument pacifiques pour une solution de coexistence avec Israël ?

Est-il exact que les plus durs de l'OLP lui ont donné en tout et pour tout trois ans pour aboutir ?

Est-il exact que si l'on rejette aujourd'hui M. Arafat, on se condamne à n'avoir jamais plus aucun interlocuteur palestinien valable ?

Après M. Arafat le mouvement palestinien ne serait-il pas voué aux islamistes intégristes preneurs d'otages, à M. Abou Nidal ou aux organisations terroristes d'inspiration syrienne ou iranienne ?

Il semble bien que la diplomatie française donne à ces questions des réponses qui l'ont conduite à convier, à Paris, M. Arafat.

M. Mitterrand peut faire payer à Yasser Arafat le juste prix d'une invitation à Paris en cette année du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : l'acceptation d'élections libres en Cisjordanie et à Gaza en vue de la désignation de plénipotentiaires chargés de négocier avec Israël l'avenir des territoires. Outre la légitimité des élus (qui pourraient bien entendu se réclamer de l'OLP), cette consultation serait une manière de reconnaissance d'Israël par les Palestiniens de l'intérieur (à tout le moins).

Demain M. Kohl et Mme Thatcher pourraient, en échange d'une invitation, conduire l'OLP à de nouvelles concessions. Il reste que la visite de Yasser Arafat à Paris entre dans la ligne des initiatives que le président de la République, dans les limites de ses responsabilités, a dû prendre sans joie ni tranquillité d'esprit. Ainsi en a-t-il été de l'accueil réservé par l'Elysée à M. Jaruzelski (M. Fabius alors premier ministre s'en était déclaré « troublé »), de la rencontre en Crète avec M. Kadhafi (l'armée française dut affronter peu après les troupes libyennes) et même de l'audience accordée par M. Mitterrand à M. Sekou Touré (M. J.-P. Cot, alors ministre de la coopération, préféra démissionner).

Ainsi en sera-t-il de la venue dans notre capitale du chef de l'OLP, organisation qui a déclaré renoncer au terrorisme... ce qui signifie bien qu'elle considérait naguère les attentats aveugles, les prises d'otages, le massacre d'enfants et de civils comme un mode d'action privilégié. Ainsi vont les choses.

(*) Ancien député européen.

Au courrier du Monde

RELIGIONS

Islam et droits de l'homme

M. Henri Tincq avance une contre-vérité lorsqu'il écrit dans Le Monde daté 19-20 mars : *« La loi coranique est-elle ou non susceptible de réformes à la lumière de la Déclaration universelle des droits de l'homme, que les pays musulmans n'ont pas signée ? »*

En premier lieu, la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a pas à être signée par les Etats. Elle a fait simplement l'objet d'une résolution adoptée par l'Assemblée nationale de l'ONU le 10 décembre 1948.

En second lieu, à l'époque, les Nations unies ne comptaient comme membres parmi les pays musulmans que dix Etats, les autres étant encore colonisés par les pays occidentaux. Lors du vote de la résolution, sur les dix Etats musulmans, huit ont voté en faveur de la résolution : l'Egypte, l'Iran, l'Irak, le Liban, le Pakistan, la Syrie, la Turquie et l'Afghanistan – un Etat, l'Arabie Séoudite, s'est abstenu, et un autre, le Yémen, était absent.

Par ailleurs, la Déclaration universelle des droits de l'homme, tout en ayant une portée morale et politique considérable, n'en avait aucune au plan juridique. C'est pour cette raison que, continuant son œuvre de codification du droit international, l'ONU a, en 1966, mis en œuvre la déclaration par le « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels » et par le « Pacte international relatif aux droits civils et politiques ». C'est ce dernier qui nous intéresse ici. Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une convention qui crée des obligations juridiques précises pour les Etats qui y adhèrent ou qui la ratifient. Or, un grand nombre de pays arabo-musulmans ont ratifié le Pacte : Egypte, Irak, Libye, Liban, Maroc, Syrie, Jordanie, Tunisie et Yémen démocratique. D'autres pays musulmans d'Afrique et d'Asie en ont fait autant : Afghanistan, Iran, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Niger et Sénégal. J'ajoute que d'autres pays ayant de fortes minorités musulmanes ont aussi ratifié le Pacte.

Les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas, jusqu'à ce jour, ratifié les deux Pactes des droits de l'homme, alors que leur délégation a joué un rôle important dans leur élaboration.

NEGIB BOUZIRI
ancien ambassadeur de Tunisie

ATTENTION

LUNDI 1er MAI FERIE

Si votre détaillant habituel est fermé, n'oubliez pas de faire valider vos bulletins mardi.

(aux heures habituelles)

NATIONAL LOTO

Le Monde — 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 — Tél. : (1) 42-47-97-27 — Télex MONDPAR 650572 F — Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE — Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE SA — 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS — Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 — Télex MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 — 75422 PARIS CEDEX 09 — Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	728 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 380 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
PORTAGE : pour tous renseignements tél. >05-04-03-21 (numéro vert)
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ — 6 mois ☐ — 9 mois ☐ — 1 an ☐

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____
Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

91 MONDI

Le pape dans l'océan Indien et en Afrique orientale

Jean-Paul II devait arriver, vendredi soir 28 avril, à Madagascar, première étape de son quarante et unième voyage hors d'Italie. Il est ensuite attendu lundi 1er mai à la Réunion, où il devrait être accueilli par M. Michel Rocard, premier ministre, et le cardinal Albert Decourtray, président de la conférence des évêques français. Le lendemain, le pape devrait quitter le département français pour se rendre en Afrique de l'Est, successivement en Zambie et au Malawi. Son retour à Rome est prévu le 6 mai.

Le pape vient soutenir des Eglises encore jeunes, pauvres, s'adaptant lentement aux cultures locales (le tambour et les danses dans les liturgies). Le clergé est généralement très peu nombreux. Les prêtres autochtones et les catéchistes laïcs prennent peu à peu le relais des missionnaires étrangers, notamment jésuites et Pères blancs.

Concurrencées par la montée des sectes et de l'islam, confrontées aux multiples difficultés économiques de la région, ces Eglises attendent également un coup de fouet de la préparation du synode spécial des évêques africains (un « mini-concile noir », annoncé le 6 janvier dernier par le pape *(le Monde* daté 8-9 janvier), dont il révélera peut-être, au cours de ce nouveau voyage africain, la date, le lieu et les grands thèmes.

H. T.

La Réunion : un catholicisme populaire

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

Dans l'île aux saints – la plupart des localités de la Réunion portent un nom de sainte, – l'histoire du catholicisme se confond avec celle du peuplement de ce petit bout de terre émergé en plein océan Indien. Si, pendant deux siècles, l'Eglise éprouva quelques difficultés à s'imposer à un peuple aux croyances multiples, elle a réussi à devenir populaire en soutenant, dès la première moitié du dix-neuvième siècle, des idées libérales, notamment l'abolition de l'esclavage, obtenue seulement en 1848.

Pour Mgr Gilbert Aubry, évêque natif de la Réunion, il est incontestable que l'action de l'Eglise et les idéaux de la République ont contribué à unifier la population réunionnaise, dont les racines étaient en Europe, en Inde et en Afrique. Aujourd'hui, plus de 90 % de la population locale est baptisée. Au fil des années, l'Eglise a attiré à elle l'ensemble des composantes ethniques de l'île, à l'exception d'une petite communauté indo-musalmane – vingt mille à trente mille sunnites – venue du Gudjerat.

Il n'est pas rare de voir des Réunionnais à la fois suivre les préceptes de l'Eglise catholique et participer à des cérémonies religieuses hindoues ou bouddhistes. De même, si les églises continuent d'être bien fréquentées, une religion populaire s'est développée parallèlement, qui s'exprime surtout par un culte rendu aux saints et aux défunts, à travers de nombreux oratoires qui constellent les routes locales.

Plutôt que d'affronter ces pratiques magico-religieuses (réaurgence d'un passé sociologiquement mouvementé), l'évêque de la Réunion préfère contourner la difficulté en s'attachant à aider des fidèles à découvrir leur vraie dimension spirituelle à travers la foi catholique. C'est une tâche de longue haleine.

Après la « réunionnisation » de son clergé entre 1917 et 1976, année qui a vu ordonner le premier évêque local, Mgr Aubry, et une crise des vocations de 1965 à 1980, l'Eglise réunionnaise s'est complètement renouvelée. La moyenne d'âge du clergé reste encore élevée – cinquante-sept ans – dans une île très jeune – 50 % de la population a moins de vingt ans, – mais les vocations reprennent et la place accordée aux laïcs dans les diverses missions de la communauté catholique s'est considérablement renforcée. Près de quatre mille catéchistes laïcs interviennent aujourd'hui dans les différentes paroisses de l'île, aidés par quatre cents religieuses et une centaine de prêtres.

Sous l'impulsion de son évêque – poète et compositeur, chanteur à l'occasion, – l'Eglise de la Réunion est devenue une force incontrôlable pour les différentes formations politiques. Aussi bien à droite qu'à gauche, on est parfois irrité par ses prises de position en faveur de l'*« homme réunionnais »*. Les passes d'armes entre l'évêque et le Parti communiste réunionnais ne sont pas rares, tandis qu'à droite on juge son discours *« révolutionnaire »*. *« On me fait des procès d'intention parce que j'amène le débat politique local sur la réalité réunionnaise profonde »*, soupire Mgr Aubry.

Il n'est d'ailleurs pas fâché d'être le point de convergence des attaques venues de droite comme de gauche. *« Je veux surtout éviter le piège*, dit-il, *de réduire l'enseignement de la foi à un ferment d'évolution politique. On s'enfermerait alors dans une logique politicienne qui se retournerait à terme contre l'Eglise. »*

A. D.

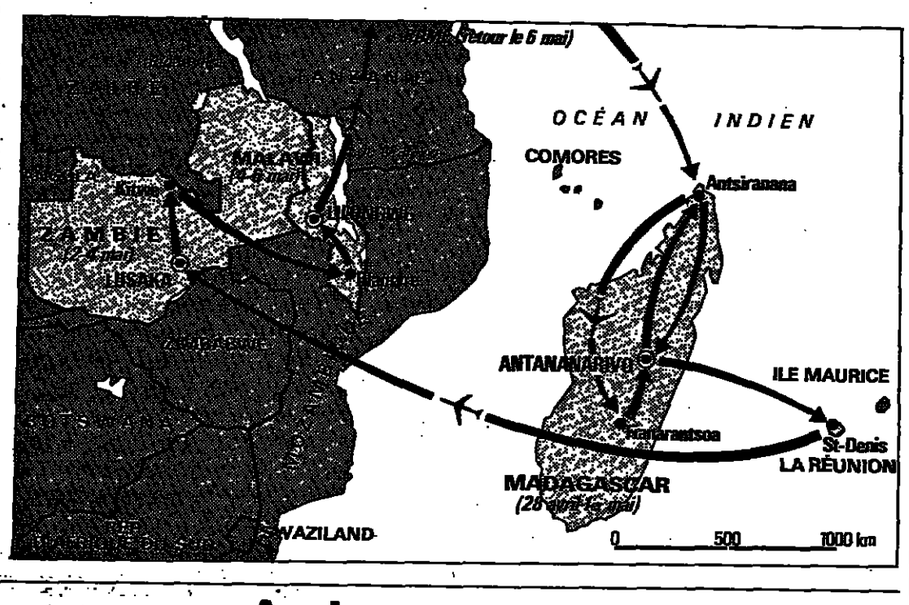

Asie

CHINE

La manifestation monstre de Pékin constitue un échec personnel pour M. Deng Xiaoping

PÉKIN
de notre correspondant

Le ton du régime face aux contestataires s'est singulièrement radouci, vendredi 28 avril, au lendemain de la plus grande manifestation anti-gouvernementale à s'être jamais tenue au centre de Pékin depuis l'avènement du Parti communiste, il y a quarante ans. Au point que le porte-parole du gouvernement a reconnu aux manifestants *« sincérité »* et *« patriotisme »*, et proposé aux étudiants d'ouvrir *« à tout moment »* le dialogue – sur des bases et dans des conditions qui n'en sont toutefois pas encore à représenter une concession majeure.

Première condition : qu'ils cessent de manifester. Deuxième condition : que le dialogue passe par les voies officielles usuelles, celles-là mêmes que les étudiants récusent. Visiblement, le pouvoir – qui ne voulait pas se mêler de trop près du problème jusqu'à jeudi, et laissait la municipalité de Pékin tenter de se tirer d'embarras – cherche à gagner du temps. Il mise sur la division qui s'était fait jour au sein du mouvement étudiant après le faux pas commis par le régime au milieu de la semaine par un rappel à l'ordre à contretemps.

Ce faux pas explique que le pouvoir ait perdu la face jeudi. Dès le début de la manifestation, interdite et déclarée *« anticommuniste »*, les exhortations de la police aux étudiants à *« ne pas écouter ceux qui veulent profiter de l'hommage à* [feu l'ancien secrétaire général du parti] *Hu Yaobang pour semer des troubles »* donnaient une image pathétique d'incompréhension face à ce qui se préparait. Les étudiants ne se référaient plus à Hu Yaobang, mais à *« la liberté »*.

On se souviendra longtemps de la démonstration de force d'un demi-million de manifestants actifs ou passifs qui a suivi, en réponse à un pouvoir qui, pour la première fois, a pu mesurer l'étendue de son impopularité. Car c'était bien l'ensemble du régime qui était visé par ces dizaines de milliers d'étudiants qui ont fait à travers la capitale chinoise leur propre « Longue Marche » pour la démocratie, sous les applaudissements de centaines de milliers de « braves gens » sympathisants. Ils ont marché ainsi, dans un gigantesque pied de nez au régime, sur une quarantaine de kilomètres pendant plus de douze heures.

« Il faut que ça change »

La nervosité initiale des forces de l'ordre s'estompa au fur et à mesure que le cortège déferlait du nord de Pékin pour atteindre la grande avenue Changan, qui traverse le centre de la capitale d'ouest en est. L'un après l'autre, les barrages massifs de policiers sans armes cédaient devant la tête du cortège, formée par un vaste « carré sanitaire » délimité par le service d'ordre et au milieu duquel flottaient les drapeaux rouges de deux des principales universités représentées. Service d'ordre si rigoureux qu'il n'a à aucun moment, si l'on excepte quelques échanges de coups sans gravité avec la police, paru débordé par l'ampleur pourtant inattendue de la foule. Une telle organisation laisse croire que les renforts de la Ligue de la jeunesse, le mouvement qu'a longtemps dirigé Hu Yaobang, n'étaient peut-être pas étrangers à ce déferlement spectaculaire de contestation.

La manifestation montre qu'on en est arrivé, dans le processus de réforme engagé à l'initiative de M. Deng Xiaoping, puis remis en cause avec sa propre bénédiction, à un antagonisme touchant au pouvoir lui-même. Le grand cri de joie qui s'est élevé quand le dernier barrage de police s'est ouvert, pour permettre aux manifestants qui menaçaient d'envahir la place Tiananmen de poursuivre leur marche vers l'est, provenait autant de leurs rangs que de la foule agglutinée, perchée aux arbres, pendant en grappes des lampadaires. *« Vous êtes d'accord pour toute cette agitation, vous ? »*, fut-il demandé à un professeur qui contemplait la scène, presque les larmes presqu'aux yeux. *« Évidemment, tout le monde est d'accord avec eux aujourd'hui. Il faut que ça change »*, fut sa réponse, grand sourire au visage.

Passant devant les publicités pour la presse officielle, le cortège scanda sa rituelle *« Le Quotidien de Pékin raconte des balivernes ! »* Devant les soldats, amenés en renfort par camions, le même clin d'œil tactique : *« Vive l'armée du peuple ! »* Et puis des couplets de l'*Internationale* chantés à pleins poumons devant les ministères, et même, nous dit-on, une *Marseillaise* en français, irruption inattendue de francophonie sous la bannière *« Vive la liberté »* hissée par les étudiants de français de l'Institut des langues.

Que va faire maintenant M. Deng ? Le pouvoir a laissé filtrer, peut-être imprudemment, une information dévastatrice pour l'image de son patriarche : c'est lui-même qui aurait ordonné au premier ministre, M. Li Peng, mardi dernier, de se montrer plus énergique face aux contestataires. L'éditorial au ton de « père-fouettard » publié le lendemain matin par le *Quotidien du peuple* aura fait plus, pourtant, pour resserrer les rangs de la contestation et lui adjoindre une partie de la population que le travail des meneurs ne pouvait l'espérer. Car si personne n'a formulé ouvertement dans le cortège cette revendication qui était dans tous les esprits, nous l'avons entendue sous une forme interrogative près de nous, de la part de Chinois suffisamment bien placés pour comprendre l'enjeu réel qui se fait jour : *« Deng Xiaoping va-t-il, cette fois, prendre sa retraite ? »*

Terrible question pour cet homme qui a tant fait pour sortir la Chine de l'ornière maoïste mais qui, d'un seul coup, par ses hésitations des derniers mois faisant suite à l'élimination forcée de son bras droit Hu Yaobang, donne l'impression d'avoir raté sa sortie historique, et donc une part de sa mission. M. Deng n'est pas homme à céder à la pression de la rue. En outre, le calendrier diplomatique lui interdit des bouleversements dans l'immédiat : le rendez-vous avec M. Gorbatchev, dont M. Deng rêve depuis si longtemps, est pour dans trois semaines.

Bien d'autres facteurs risquent de jouer dans les jours qui viennent. L'homme à qui profite cette agitation est le secrétaire général du parti, M. Zhao Ziyang, qui était ces jours-ci à Pyongyang en visite officielle. M. Zhao a été indirectement attaqué par la suspension de la diffusion d'une revue shanghaïenne proche de lui, dont la dernière livraison a été jugée trop élogieuse envers Hu Yaobang et par conséquent frondeuse. Lui qui, depuis des mois, ne parvient pas à imposer ses vues sur la nécessité d'accélérer la réforme politique (c'est-à-dire une libéralisation du système) reçoit de la rue un soutien éclatant.

M. Zhao devait être promu président de la commission militaire du parti en remplacement de M. Deng, à une échéance qu'on s'accordait à situer à l'automne. Après la mort de Hu Yaobang, il ne reste plus personne d'autre que lui, au sommet du régime, pour faire illusion dans le processus embourbé de succession à M. Deng.

L'agence Chine nouvelle a eu beau venir, lundi soir, au secours de M. Li Peng en démentant catégoriquement qu'il se soit à un quelconque moment engagé à recevoir des étudiants, comme la rumeur en aurait couru, Il n'en demeure pas moins que l'image du premier ministre, apostrophé pendant une semaine par les contestataires en plein centre de Pékin, est en chute libre, comme celle du vieux vice-premier ministre Yao Yilin, qui lui sert de mentor dans sa politique économique.

Peut-être ce nouveau soubresaut forcera-t-il le régime à sortir de l'impasse causée en grande partie par le maintien de M. Deng, qui avait promis il y a dix ans qu'il prendrait sa retraite à l'âge de quatre-vingts ans. Il en a presque quatre-vingt-cinq aujourd'hui, deux de plus que Mao à sa mort. C'est ce que le monde intellectuel, déçu, lui reproche avant tout.

FRANCIS DERON.

KENYA : la visite de M. Rocard

Paris est disposé à effacer un tiers de la dette de Nairobi

NAIROBI
de notre envoyé spécial.

Arrivé jeudi 27 Avril à Nairobi, pour la première visite d'un chef de gouvernement français depuis l'indépendance du Kenya (*le Monde* du 27 avril), M. Michel Rocard a été reçu en tête à tête au palais présidentiel de State House par le chef de l'Etat kényan, M. Daniel Arap Moi. Cette rencontre a été suivie par la signature – attendue – d'un protocole financier entre M. Rocard et M. Georges Saitoti, ministre des finances, portant sur 201,5 millions de francs, pour le financement de deux projets dans le secteur de l'aéronautique.

Lors d'une conférence de presse réunie jeudi après-midi, le premier ministre français a, notamment, expliqué sa visite en affirmant : *« Nos relations politiques n'avaient pas la densité que notre communauté d'orientations internationales (...) peut permettre. »* M. Rocard a précisé que les diplomaties française et kényane suivent des *« lignes parallèles »*, en particulier dans l'appréciation des problèmes de l'Afrique et que les relations bilatérales franco-kényanes étaient jusqu'à maintenant *« excellentes en qualité, tout à fait insuffisantes en quantité »*.

M. Rocard a précisé que les problèmes de l'Afrique du Sud, du Tchad, de la Libye, ont été évoqués dans sa conversation avec M. Moi, et que les deux pays se retrouvent pour souhaiter des solutions négociées plutôt que le retour à la force. De source française, on indiquait, en outre, que le président kényan s'est montré *« très laudatif »* sur l'action de la marine française au Liban.

Interrogé sur la situation des droits de l'homme au Kenya, le premier ministre français s'est borné à répondre que ce sujet *a été « abordé rapidement mais* [que] *cela ne fait pas partie des conversations que nous rendons publiques »*. M. Rocard a confirmé que Paris est disposé à effacer un tiers de la dette publique du Kenya à l'égard de la France, dette qui se monte à 800 millions de francs. Mais le premier ministre a rappelé que cette annulation ayant des incidences budgétaires pour la France, le Parlement devrait se prononcer lors de l'examen du projet de budget, à la session parlementaire d'automne. M. Rocard a également délivré un certificat de bonne gestion au Kenya et a félicité ce pays pour ne pas avoir demandé le rééchelonnement de sa dette.

M. Rocard a terminé sa visite officielle au Kenya par une réception de la communauté française. Avant de s'envoler samedi pour la Réunion, où il accueillera le pape Jean-Paul II, le premier ministre devait visiter vendredi, hors de la présence des journalistes, la réserve de faune de Masai-Mara, l'une des plus riches du Kenya.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

AFRIQUE DU SUD : la recherche de la paix en Namibie

Le président Botha a reçu le chef de la délégation soviétique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Pieter Botha a dû éprouver un sentiment de satisfaction, jeudi 27 avril, quand quatre hommes ont pénétré dans son bureau du Cap. Une visite de courtoisie, certes, mais effectuée par des personnages qu'on n'avait guère coutume de voir en ces lieux : les quatre chefs des délégations américaine, soviétique, cubaine et angolaise actuellement au Cap, pour participer aux travaux, qui ont débuté jeudi, de la commission conjointe prévue par le protocole de Brazzaville.

Ces réunions ont lieu chaque mois et se sont déjà tenues à Luanda et à La Havane. Celle du Cap, prévue pour deux jours, est néanmoins exceptionnelle. C'est en effet la première fois qu'une délégation officielle soviétique composée de six membres, conduite par l'ambassadeur extraordinaire, M. Vyacheslav Ustinov, se rend en Afrique du Sud depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1956. C'est également la première fois que des personnalités angolaises et cubaines, et, plus précisément, M. Antonio Dos Santos Franca « Ndalu », vice-ministre angolais de la défense et chef d'état-major des armées, et M. Carlos Aldana Escalante, membre du comité central cubain, sont accueillis officiellement par le régime de Pretoria.

Il ne s'agit pas uniquement d'une visite d'agrément. Comme l'a souligné M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, au début de la réunion, *« il ne faut pas sous-estimer les difficultés »* à résoudre par la commission. Celle-ci va essentiellement se pencher sur le retrait en Angola des maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Un délai de grâce de soixante heures leur a été accordé à compter de mercredi 26 avril pour franchir sans encombre la frontière.

Le gouvernement sud-africain a clairement fait savoir que le processus d'indépendance ne pourrait pas reprendre tant que les maquisards seraient sur le territoire. La police namibienne a estimé leur nombre à cinq cents environ sur les quelque mille six cents qui se sont infiltrés à partir du 1er avril en Namibie. Jeudi, vingt-huit prisonniers ont été rapatriés en Angola en signe de bonne volonté de la part des autorités de Pretoria. M. Marrack Goulding, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des affaires politiques, a déclaré, à Windhoek, que quatre mille combattants de la PLAN (Armée populaire de libération de la Namibie) sur les huit mille estimés se trouvaient déjà au nord du 16e parallèle où ils sont consignés dans des bases sous le contrôle de l'ONU.

MICHEL BOLE-RICHARD.

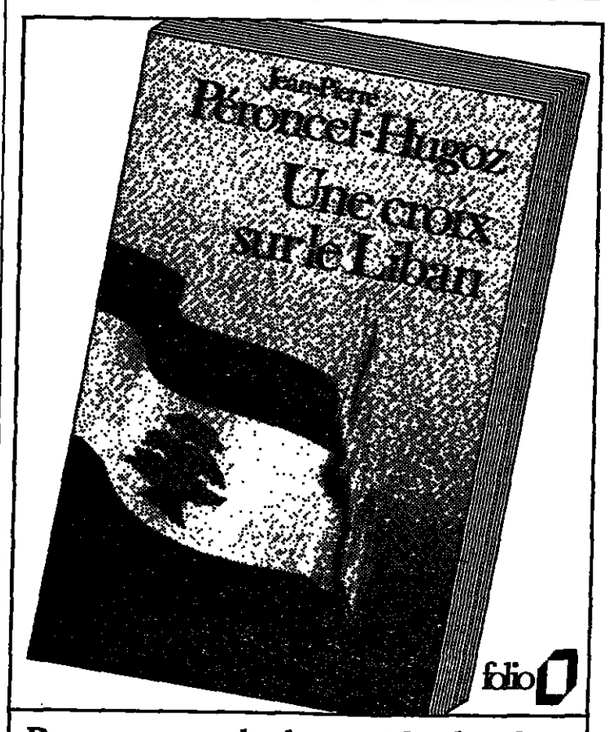

Pour comprendre la tragédie du Liban

Proche-Orient

La Ligue arabe proclame un cessez-le-feu « définitif » au Liban

Une victoire pour la Syrie

TUNIS
de notre correspondant

La Ligue arabe a proclamé un cessez-le-feu « définitif » au Liban à partir du vendredi midi 28 avril, mais elle ne s'est dotée que partiellement des moyens de le faire respecter. Le conseil des ministres de la Ligue, réuni mercredi et jeudi à Tunis, a décidé de constituer un corps d'observateurs qui n'est cependant pas doté de pouvoirs dissuasifs. Au plus, ces « casques blancs » arabes *« désigneront-ils la partie responsable de toute infraction »* au secrétaire général de la Ligue, M. Chedli Klibi, avec lequel ils seront *« en liaison directe »*.

Leur mission consistera non seulement à *« surveiller »* la trêve, mais aussi à *« lever les blocus »* en tous genres que se sont imposés les belligérants et rouvrir les voies de passage entre les parties chrétienne et musulmane de la capitale libanaise. La Ligue compte beaucoup, dans un premier temps, sur le bon vouloir des belligérants, auprès desquels elle n'a, en définitive, qu'un pouvoir moral. Elle s'est donné un délai de trois mois pour *« trouver une solution stable et définitive en coopération avec les parties en conflit »*, au délicat problème des blocus qui sont à l'origine de la dernière flambée de violences au Liban.

Le nombre des observateurs n'a pas été officiellement précisé, mais, selon des informations concordantes, ils seront trois cent douze, dont douze officiers de commandement. Ils opéreront sous les couleurs de la Ligue et devront arriver *« sans délai »* au Liban. Ils seront de différentes nationalités arabes, mais on ignore si la participation à ce corps d'observateurs pour les vingt et un membres de la Ligue sera facultative ou obligatoire. On sait, en revanche, que l'Irak, la Syrie et l'OLP, tous trois impliqués dans le conflit du Liban, ont été écartés d'office. Le financement des observateurs émanera de tous les pays arabes, au prorata de leur contribution au budget de la Ligue. Une somme initiale de 3 millions de dollars pour trois mois devra être versée avant le 10 mai.

A l'origine, la Ligue avait proposé de trouver une solution politique au conflit libanais. C'est, en effet, après la vacance de la présidence de la République, le 23 septembre 1988, que la Ligue avait constitué un comité de bons offices chargé de trouver un terrain d'entente entre les parties libanaises. Mais, le 14 mars, le Liban basculait à nouveau dans une violence qui, en quarante-quatre jours, fit quelque trois cents morts et mille deux cent quatre-vingts blessés. Il fallait donc parer au plus pressé et mettre fin à l'effusion de sang.

Il reste que, prenant la décision d'un cessez-le-feu, la Ligue n'a pas désigné les parties que l'arrêt des combats concerne. Ce silence est une victoire pour la Syrie, qui n'entendait pas être désignée comme l'un des belligérants. Ce fut d'ailleurs le seul et unique point de débat du conseil des ministres de la Ligue, le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El-Chareh, refusant obstinément la mention dans le texte original d'un *« cessez-le-feu entre les parties en conflit au Liban »*.

La Syrie a marqué un autre point : le texte ne fait nulle part allusion au départ de ses trente-cinq mille soldats. En revanche, la Ligue a invité le Conseil de sécurité des Nations unies à faire respecter la résolution 425 prévoyant le retrait du Liban sud des forces israéliennes. Damas a toujours exigé que le retrait israélien précède celui de ses propres troupes.

(Intérim.)

JORDANIE

La désignation d'un militaire à la tête du nouveau gouvernement a déçu

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Un gouvernement *« transitoire pour préparer la nouvelle étape qu'exige le besoin d'adaptation aux circonstances actuelles »*. Telle est la voie qu'a choisie le roi Hussein de Jordanie. En nommant jeudi 27 avril nouveau premier ministre un de ses proches, ancien commandant en chef de l'armée et jusqu'alors chef du cabinet royal, le maréchal Zeid Ben Chaker, le souverain hachémite lui a assigné un programme de travail en dix-neuf points, dont les orientations de principe répondent peu ou prou aux revendications exprimées avec violence la semaine dernière dans le sud du pays et reprises dans les nombreuses pétitions envoyées au palais par des notables ou des organisations professionnelles.

Telle que définie par le roi, la principale tâche de ce gouvernement de vingt-quatre ministres, dont neuf appartenaient à la dernière équipe de M. Zeid Rifai, sera d'organiser les élections législatives, les premières depuis 1967. Le gouvernement devra en outre, selon le roi, *« déraciner la corruption où qu'elle se trouve, prendre des mesures contre les crimes économiques tout en réexaminant le régime fiscal, pour mieux assurer la justice sociale, procéder à une réorganisation administrative et renforcer la décentralisation dans les gouvernorats, approfondir les liens entre les responsables et les citoyens, consolider enfin l'unité nationale et agir fermement contre tout ce qui pourrait lui porter atteinte »*.

En réalité, c'est d'une réorganisation politique et économique du royaume que le roi charge le nouveau cabinet pour qu'après cette très chaude alerte il soit en mesure de répondre aux défis qu'il affronte dans une situation particulièrement difficile.

En choisissant son cousin, le maréchal Zeid Ben Chaker, homme d'ordre et d'organisation, le roi a voulu aussi donner satisfaction aux tribus, celles par qui le scandale est arrivé.

Descendant d'une famille venant du Hejaz, le père du nouveau premier ministre était le responsable des tribus auprès du roi Abdallah et ne pouvait donc qu'avoir l'aval des bédouins, qui constituent d'autre part l'essentiel de l'armée que le maréchal Ben Chaker commandait jusqu'en décembre.

Réorganiser l'Etat

Pour accomplir sa tâche, le nouveau premier ministre s'est entouré de trois vice-premiers ministres à l'intérieur, aux affaires étrangères et aux affaires économiques, dont les deux derniers, MM. Marwan El Kassem et Taher El Masri, sont connus pour leurs larges compétences dans les relations interarabes et internationales. Les ministères des finances et du commerce et de l'industrie, postes-clés dans la mauvaise conjoncture économique que traverse la Jordanie, ont été confiés à deux hommes d'affaires privés, nouveaux venus en politique, MM. Bassel Jardaneh, président d'une société financière, et Ziad Annab, ancien directeur de la Banque du développement industriel. Le maréchal Ben Chaker s'est enfin adjoint un ministre d'Etat, M. Ibrahim Ezzedinne, ancien directeur général de la fonction publique, dont les compétences d'organisateur et la connaissance de la machine administrative devraient lui être particulièrement utiles dans son action de réorganisation étatique et de décentralisation.

Mais la constitution de cette nouvelle équipe a incontestablement déçu à Amman, où l'on fait remarquer qu'en nommant un membre de sa famille le roi a choisi de garder un contrôle strict sur le gouvernement au moment où les Jordaniens réclamaient une plus large part dans la responsabilité et la participation au pouvoir. *« Confier la préparation et l'organisation des élections à un militaire augure mal*, nous disait jeudi un Jordanien amer, *de la liberté que nous réclamions pour élire un nouveau Parlement, véritablement représentatif de toutes les couches de la société. »*

Reste donc à savoir dans quel climat de liberté se dérouleront ces élections qui avaient été repoussées en raison d'impératifs de sécurité.

Si la crise est tellement prise au sérieux et que le roi n'a pas hésité pour cela à créer le précédent dangereux de céder à la rue, c'est que le terreau jordanien est aussi propice, aujourd'hui, à toutes sortes de bouleversements internes. L'aggravation de la situation économique a créé en quelque sorte des citoyens de seconde zone dont la révolte est toujours possible tant la répartition des richesses est inégalitaire.

Sur le plan régional, le processus de règlement de la question palestinienne ne peut laisser indifférente la Jordanie, qui abrite sur son sol une population dont environ la moitié est d'origine palestinienne. Quel rôle peut jouer la Jordanie dans le règlement de la question ? Remise au goût du jour par l'OLP, une future confédération jordano-palestinienne ne fait pas forcément l'affaire des Jordaniens et, au moins, ils entendent être consultés sur ce point.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans les territoires occupés

Trois Palestiniens tués soixante-cinq blessés

Jérusalem *(AFP)*. — Trois Palestiniens ont été tués et soixante-cinq blessés par les tirs de soldats israéliens depuis mercredi soir 26 avril dans les territoires occupés, paralysés par une grève générale. Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a, pour sa part, critiqué vivement, jeudi, l'appel à la communauté internationale lancé la veille par les chefs des communautés chrétiennes en Terre sainte *« pour mettre fin à la violence dans les territoires occupés »*. Selon M. Kollek, *« il paraît évident que le terrorisme islamiste et les menaces des Arabes qui dirigent l'Intifada ont forcé les responsables des Eglises chrétiennes à adresser ces critiques au gouvernement israélien »*.

Enfin, un observateur des Nations unies, le major suédois Gunnar Aulson, a été abattu mercredi à Gaza par les parachutistes israéliens, alors qu'il se trouvait dans le camp de réfugiés palestiniens de Chatti.

Le général Aoun salue « un pas timide dans la bonne direction »

BEYROUTH
de notre correspondant

« C'est un pas timide dans la bonne direction. » La réaction du général Aoun, chef du gouvernement chrétien, aux résolutions de la Ligue arabe, contient une réponse positive à deux dispositions essentielles : le cessez-le-feu et la constitution du corps des observateurs. Mais le général est, pour le reste, réservé. L'accueil de M. Sélim Hoss, chef du gouvernement rival établi en secteur musulman, est plus franchement positif et exprime le souhait que les résolutions de la Ligue arabe ouvrent la voie à une solution radicale de la crise libanaise.

A l'issue d'un conseil des ministres spécial réuni d'urgence, le général Aoun a annoncé l'acceptation du cessez-le-feu et de la constitution du corps des observateurs arabes pour en superviser l'application, mais en précisant que c'est *« entre les deux armées libanaise et syrienne »* qu'il devra entrer en action. Il a également annoncé la réouverture de l'aéroport de Beyrouth; *« qui n'est même pas dans son territoire »*, souligne-t-on en secteur musulman, bien qu'il soit à portée de ses canons, mais pas celle des ports, dont le blocus est maintenu.

Le gouvernement du général Aoun laisse percer sa déception en souhaitant *« que le conseil de la Ligue poursuive ses efforts pour régler le problème de base, qui est celui de la présence syrienne au Liban, sous forme d'occupation »*. *« Les réformes internes et l'entente nationale seront*, affirme-t-il, *la conséquence inéluctable de la fin des deux occupations, syrienne et israélienne. Elles ne pourront en aucun cas intervenir auparavant. »*

Les médias du camp chrétien regrettent que les résolutions arabes ne fassent aucune références, ni directe ni même allusive, à la Syrie, précisant au contraire que les émissaires arabes devront coopérer avec *« les parties libanaises concernées »*.

Finalement, sauf sur le point — certes important — de l'envoi des observateurs, les thèses de Damas ont prévalu sur toute la ligne aux assises de Tunis, malgré l'opposition irakienne à la politique syrienne. En attendant l'heure du cessez-le-feu, quelques bombardements se sont produits la nuit précédente, puis durant la matinée de vendredi, dont les médias du camp musulman ont tout de suite attribué la responsabilité au général Aoun. Ils ont fait un mort à Beyrouth-Ouest et cinq blessés répartis entre les deux secteurs.

LUCIEN GEORGE.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : une nouvelle menace

Alerte aux petits pots « piégés »

LONDRES
de notre correspondant

Après la fameuse affaire des œufs infectés par la salmonellose de l'automne dernier, la Grande-Bretagne connaît une nouvelle *« grande peur »*. Le ministère de l'intérieur a confirmé mercredi 26 avril que plusieurs dizaines de petits pots contenant des aliments pour bébé, produits par les sociétés Heinz et Nutricia, ont bien été *« piégés »* à l'aide de lames de rasoir, d'éclats de verre, d'épingles et de soude caustique. Une *« rançon »*, dont le montant serait de 1 million de livres (11 millions de FF) selon la presse britannique, a été réclamée aux deux groupes. Le ou les auteurs de cette action menacent de *« piéger »* d'autres petits pots si l'argent n'est pas versé. Il s'agit d'un chantage parfaitement crapuleux qui ne se dissimule derrière aucune revendication politique ou idéologique. Quatre bébés ont été brièvement hospitalisés jeudi dans plusieurs villes d'Angleterre.

M. John Patten, un des adjoints du ministre de l'intérieur, a affirmé mercredi aux Communes que le gouvernement était décidé à lutter contre ce *« terrorisme à la consommation »*, décrit comme *« infâme, lâche et détestable »*. Plusieurs dizaines d'inspecteurs de Scotland Yard sont chargés de l'enquête. Celle-ci, menée dans la plus grande discrétion, n'a apparemment rien donné jusqu'ici. Les deux firmes ont refusé de payer, mais elles proposent ensemble une prime de 100 000 livres sterling à toute personne susceptible de faire arrêter le ou les maîtres chanteurs.

Tous les cas ne sont pas identiques, et il n'est pas exclu qu'un maître chanteur initial ait fait école, la presse populaire ayant rapidement rendu compte de la découverte d'objets dangereux ou suspects dans les produits alimentaires destinés aux nourrissons. M. John Patten croit savoir que ces particules de verre ou de métal ont été *« généralement placés après la phase de fabrication »*. Il refuse de préciser si l'enquête s'oriente vers un racket organisé, à l'échelle du pays tout entier, ou s'il s'agit plutôt d'un chantage artisanal, accompli au besoin par une seule personne.

Scotland Yard invite les parents à contrôler soigneusement le contenu de tous les petits pots avant de le donner aux enfants. Les deux firmes insistent pour que les consommateurs se montrent vigilants et vérifient que la bague d'emballage n'a pas été décollée ou sectionnée. Elles se refusent en tout cas à retirer des rayons les produits déjà mis en vente.

Le premier incident connu a eu lieu le 16 mars lorsque du verre pilé a été trouvé dans trois petits

« Il s'exerce à la nourriture pour bébé. »
(*The Independent* du 28 avril.)

pots de ragoût d'agneau « Nutricia » à Londres, Bedford et Leicester. L'examen de laboratoire a montré que le verre ne pouvait pas provenir des bocaux eux-mêmes, et qu'il avait été placé après-coup. On a découvert des éclats de verre dans un pot d'ananas à Portsmouth, dans du mouton aux carottes à Shoreham et dans une mousse au chocolat à l'île de Wight....Aucun enfant n'a été grièvement blessé jusqu'à présent, mais des parents ont dû avec terreur retirer une lame de rasoir fichée dans la bouche de leur progéniture.

Le contrôle, dans les magasins, est presque impossible. La filiale britannique du groupe alimentaire américain Heinz vend 80 millions de pots pour enfants par an au Royaume-Uni. Nutricia vient en second avec 60 millions.

D. Dh.

URSS

L'un des membres du Comité Karabakh a été libéré de prison

Alexandre Agopian, l'un des onze membres du Comité Karabakh, qui avait mené l'année dernière le mouvement nationaliste arménien, a été libéré de prison, mardi à Moscou, et ramené à Erevan, où il se trouve assigné à résidence en attendant la tenue de son procès, a-t-on indiqué jeudi 27 avril à Moscou de source arménienne. Arrêté le 10 décembre, il avait été transféré en janvier à Moscou comme tous les membres du comité et trois autres militants nationalistes.

Selon l'épouse d'un autre membre du Comité Karabakh, Mme Araktsian, aucune date n'a encore été fixée pour le procès. Celle-ci n'a aucune nouvelle de son mari. Depuis leur arrestation, les détenus sont au secret. M. Agopian a indiqué n'avoir pu entrer en contact avec les autres membres du comité détenus dans la même prison. Le groupe d'avocats français chargés d'assister la défense s'est vu jusqu'à présent refuser les visas pour se rendre à Moscou, malgré des démarches répétées auprès de l'ambassade soviétique à Paris.

● **POLOGNE : M. Jaruzelski à Moscou.** — M. Wojciech Jaruzelski, chef de l'Etat polonais et premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), est arrivé jeudi 27 avril à Moscou pour une *« visite de travail »* au cours de laquelle il s'entretiendra samedi avec le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Accompagné de deux membres du bureau politique, MM. Josef Czyrek et Wladyslaw Baka, il a été accueilli à l'aéroport par M. Egor Iakovlev, membre du bureau politique soviétique, chargé des questions internationales. La presse soviétique a rendu compte des récents changements intervenus en Pologne, la télévision présentant même des images de Lech Walesa, le dirigeant de Solidarité. — *(AFP.)*

ARAFAT à L'ELYSEE

GRAND RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION DANS LA DIGNITE,
A LA MEMOIRE DE TOUTES LES VICTIMES DU TERRORISME AVEUGLE

SOUS L'EGIDE DU CONSEIL REPRESENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE (C.R.I.F.)

MARDI 2 MAI 1989 A 18H30

DEVANT LA SYNAGOGUE - 24, RUE COPERNIC - 75016 - PARIS
(METRO VICTOR-HUGO)

C.R.I.F. - 32, rue de Rivoli - 75004 - PARIS

Diplomatie

Le différend opposant Washington et Londres à Bonn sur les armes nucléaires à courte portée

La croisade-éclair de Mme Thatcher en RFA

LONDRES
de notre correspondant

La visite que doit effectuer Mme Thatcher dimanche 30 avril en RFA sera brève mais elle ne risque pas d'être ennuyeuse. Le premier ministre britannique n'a plus d'illusions quant à la possibilité de faire changer d'avis le chancelier Kohl sur l'utilité pour l'OTAN d'engager rapidement des négociations avec les Soviétiques sur les missiles nucléaires à courte portée en Europe. Mais Mme Thatcher est décidée à prendre à témoin l'opinion occidentale en général et le peuple allemand en particulier, au cours d'une conférence de presse qui clôturera son déplacement de quelques heures en Rhénanie-Palatinat. Les dirigeants ouest-allemands ont été dûment avertis de l'orage qui se prépare.

Mme Thatcher doit avoir avec le chancelier un entretien d'environ une heure, suivi d'un déjeuner qu'on ne s'efforce même plus ici de présenter comme amical, puis d'une conférence de presse conjointe, véritable raison de cette visite-éclair, qui ressemble singulièrement à un raid.

Les propos tenus ces derniers jours au 10 Downing Street devant les correspondants étrangers par un des conseillers du premier ministre sont les plus sévères entendus depuis longtemps concernant un allié. La position britannique est la suivante : il faut que l'OTAN présente un *« front uni »* face aux propositions de M. Gorbatchev. Le pire, pour l'Alliance, serait d'avancer en ordre dispersé. Londres soutient totalement Washington dans son refus d'entamer, dans la phase actuelle, des pourparlers avec les Soviétiques sur les armes nucléaires à courte portée (moins de 500 km) en Europe. Il n'y a aucune urgence, estime-t-on ici, et le gouvernement de Bonn aurait été bien venu, avant d'en décider autrement, d'écouter avec un peu plus d'attention les arguments anglo-américains.

« Nous craignons que l'attitude de la RFA n'ouvre la porte à une élimination totale des armes nucléaires à courte portée en Europe, même si nous comprenons les impératifs électoraux du chancelier », explique ce conseiller. *La Grande-Bretagne et les Etats-Unis marchent la main dans la main pour tenter de persuader les Allemands de l'Ouest de ne pas pousser à ces négociations »*, affirme-t-il. Que se passera-t-il donc si M. Kohl persiste dans la voie nouvelle qu'il a choisie, avec le risque d'un affrontement majeur le 30 mai lors du sommet de l'OTAN, qui aurait dû être celui des célébrations du quarantième anniversaire de cette organisation ? *« Il est vrai qu'il reste peu de temps jusqu'au sommet. Nous continuerons à essayer d'être le plus convaincants possible, mais nous ne changerons pas de doctrine »*, conclut-il.

Le chancelier en accusation

Le *Daily Telegraph* affirmait le 26 avril que le Foreign Office avait suggéré à Mme Thatcher d'annuler sa visite, puisqu'il n'y avait en réalité plus rien à espérer du chancelier avant le 30 mai. Le quotidien conservateur n'a pas été démenti, et Mme Thatcher en a décidé autrement. Elle veut marquer solennellement sa désapprobation, en Allemagne même, et devant les caméras. Le premier ministre aurait conclu qu'il valait mieux exposer publiquement le différend qui l'oppose au chancelier. Il n'était donc pas nécessaire de s'entretenir préalablement avec lui pendant de longues heures. Cela aurait été du temps perdu, une chose dont Mme Thatcher a horreur.

Les Britanniques estiment, comme les Américains, qu'il faut conserver des armes nucléaires à courte portée en Europe pour faire face à la supériorité des Soviétiques en armes classiques. Tant que les négociations en cours pour la réduction de ces dernières n'auront pas donné de résultats probants, il serait selon eux dangereux pour la sécurité du Vieux Continent de toucher à ce dossier. Londres est donc hostile à l'« option triple zéro », c'est-à-dire à la disparition de toutes les armes nucléaires de l'OTAN basées à terre en Europe. Sir Geoffrey a rappelé jeudi soir, à la BBC, cette doctrine commune anglo-américaine.

Le décor est donc dressé pour un psychodrame, dimanche en Rhénanie. On est conscient dans l'entourage du premier ministre que la tension a brusquement monté, et l'on s'efforce maintenant de calmer un peu les esprits. Un des responsables de l'organisation de cette visite nous a ainsi expliqué jeudi soir que le terme de conférence de presse était un peu excessif pour désigner l'exercice auquel se livrera dimanche Mme Thatcher à Deidesheim. Il ne s'agirait en réalité que d'un briefing informel du premier ministre et du chancelier à l'issue de leurs entretiens.

Mme Thatcher a eu une longue conversation téléphonique avec le président Bush en prévision de cette visite. Elle entend rappeler la doctrine de l'OTAN, hostile à l'« option triple zéro », sans se préoccuper outre mesure des susceptibilités allemandes. Elle ne fera d'ailleurs que redire aux Allemands de l'Ouest ce qu'elle n'a cessé de répéter à M. Gorbatchev lorsqu'elle l'a reçu du 5 au 7 avril à Londres : elle ne croit pas qu'il y ait de solution de rechange à la dissuasion nucléaire pour préserver la paix en Europe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Mitterrand invite le prince Sihanouk à venir à Paris

Le prince Sihanouk a accepté une invitation du président Mitterrand à se rendre à Paris pour *« y discuter des perspectives de règlement politique au Cambodge »*, a annoncé, le jeudi 27 avril à Pékin, Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères. Les dates de cette rencontre restent à fixer. D'autre part, le chef de la résistance khmère a qualifié, vendredi, la récente proposition de M. Hun Sen, chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, de procéder à des élections peu après le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge d'*« illégale et absolument inacceptable »*. Les deux hommes doivent se rencontrer la semaine prochaine à Djakarta. — *(AFP, Reuter.)*

(Publicité)

SPECTACLE

"Musiques au cœur"

Eve RUGGIERI reçoit dimanche soir Barbara HENDRICKS dans "MUSIQUES AU CŒUR" sur Antenne 2.
Son bonheur est de réunir ici un public attentif et généreux qui choisit de l'entendre.

Pour Eve RUGGIERI, la musique n'est pas seulement l'affaire d'une élite: il n'y a pas d'expression plus naturelle que la voix et les sons.
La conteuse préférée des français a rencontré à Munich, la plus cosmopolite des cantatrices américaines, l'un des grands noms du récital que ses contrats appellent sur les scènes du monde entier, de Dresde à Osaka, de New York à Léningrad, où fut enregistré ce "MUSIQUES AU CŒUR" romantique qui emprunte à Schumann, Brahms, Rachmaninov, Fauré et Gershwin.

COMMANDEUR DES ARTS ET DES LETTRES
Depuis ses débuts à l'opéra de San Francisco en 1976, Barbara HENDRICKS a séduit tous les publics y compris le nôtre. Enfant chérie des chorégies d'Orange et du Festival d'Aix-en-Provence, elle a fait ses débuts à l'Opéra de Paris en 1982 dans "Roméo et Juliette" avant d'interpréter Micaela dans "Carmen" et de tourner "La Bohème". Le gouvernement français l'en a remerciée en la nommant en 1986 Commandeur des Arts et des Lettres.
Eve RUGGIERI la reçoit comme elle en a l'habitude: en amie. C'est sa façon à elle de partager ses passions. Baignée de musique entre ses parents musiciens et son premier prix de piano du Conservatoire de Nice, Eve RUGGIERI n'a jamais failli à sa vocation première.

Eve RUGGIERI propose et présente deux dimanches par mois vers 22 h 15 "MUSIQUES AU CŒUR"

PRINCE OU CORDONNIER
Amoureuse de l'histoire et des destins singuliers aujourd'hui directrice des programmes de FRANCE-INTER, Eve RUGGIERI, au faîte d'un parcours sans faute, continue de respirer la musique en notre compagnie parce que l'émotion qu'elle procure est unique et la même pour tous, qu'on soit prince ou cordonnier.
Avec "MUSIQUES AU CŒUR", le dimanche vers 22 h 15 deux fois par mois, elle alterne les rencontres de nouveaux talents, les émissions spéciales consacrées aux grands interprètes et les escales: Monaco, Marrakech ou La Napoule, mais aussi la Vienne de Gustave Mahler, Pavarotti, Karajan le maître des maestros, un spécial Cannes cinéma-opéra, Lambert Wilson et La Callas à l'Opéra.
"La musique est vivante, la preuve c'est qu'elle respire", dit Eve qui écoute battre son cœur au rythme de ses découvertes.
"MUSIQUES AU CŒUR", deux dimanches par mois vers 22 H 15 sur ANTENNE 2.

Ogilvy & Mather

MUSIQUES AU CŒUR. DIMANCHE 22 H 15 SUR ANTENNE 2.

UNE AMERICAINE PASSE A L'EST.

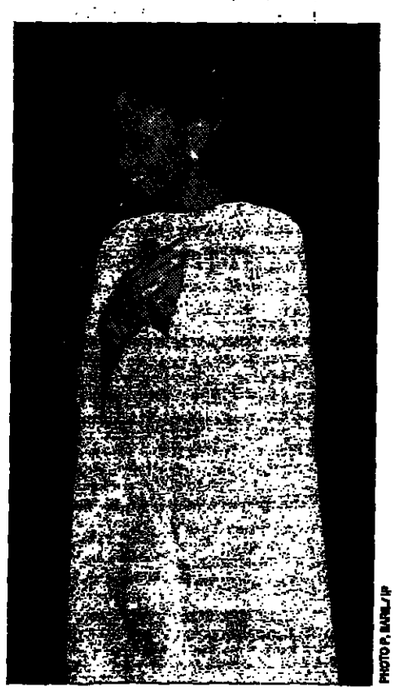

PHOTO P. MARLAUD

Barbara Hendricks en concert à Leningrad, précédé d'une interview exclusive de la diva accordée à Eve Ruggieri.
MUSIQUES AU CŒUR. Dimanche 22 h 15.
Ça c'est de la télé!

PASSIONNEMENT

SEE ANTENNE 2

Amériques

PARAGUAY : l'élection présidentielle du 1er mai

Fièvre démocratique pour une nouvelle idole

ASUNCION
de notre envoyée spéciale

Fièvre démocratique au Paraguay : une grande partie des deux millions d'électeurs paraguayens s'apprêtent à voter le 1er mai, dans l'euphorie, pour leur nouveau héros, le général Andres Rodriguez, par un des rares scrutins libres de l'histoire du pays – depuis 1928 il n'y avait plus eu que des gouvernements *de facto* ou des présidents élus frauduleusement.

« *En une nuit* – celle du 2 au 3 février, date du coup d'Etat contre Stroessner, – *Rodriguez est devenu l'idole des Paraguayens* », explique Jose Aranda, directeur de Radio Caritas, station catholique, un des seuls médias à avoir pu résister jusqu'au bout à la dictature. Une opinion confirmée par les sondages, qui donnent le candidat du Parti *Colorado, M. Rodriguez, gagnant* à 70 % contre 20 % pour son principal opposant du PLRA (Parti libéral radical authentique), Domingo Laino.

Il semble que les Paraguayens aient décidé d'oublier que le général Rodriguez a été pendant ces trente-cinq ans le fidèle serviteur du despote, oublier également les rumeurs *sur ses accointances avec le trafic de* drogue, oublier que le coup d'Etat a eu lieu juste après que Stroessner eut décidé de le mettre à la retraite et de fermer les maisons de change (M. Rodriguez est propriétaire du plus grand établissement d'Asuncion), oublier aussi que sa fille est mariée avec le fils du dictateur.

C'est que, comme le dit l'ambassadeur des *Etats-Unis au* Paraguay, M. Timothy Towell, le général Rodriguez, depuis son arrivée au pouvoir, n'a fait que parler de démocratie « *comme si ses discours avaient été écrits par vous ou moi, ou par une entreprise de relations publiques de Paris ou New-York. Il n'est question que de liberté de presse, de normes internationales des droits de l'homme, de justice, de nourriture pour les pauvres, de terres pour tous et même de lutte contre le trafic de drogue* ».

Des paroles pourtant suivies d'effets. Depuis trois mois, la vie au Paraguay a radicalement changé. Les journaux, même les plus liés à la dictature, ne parlent que de tortures, de fosses communes et de fonctionnaires corrompus. La Cour suprême vient de réclamer l'extradition de l'ancien ministre de l'intérieur, Sabino Montenaro, réfugié au Honduras et accusé de délits économiques. Une enquête est en cours en ce qui concerne le général Stroessner, réfugié au Brésil, et l'un de ses fils, Gustavo.

Promesses

Dans la rue, les langues se sont déliées. Chacun a son mot à dire pour enfin critiquer à son aise l'ancien dictateur et chanter les louanges du nouveau futur président. La population a déjà mis en pratique sa liberté retrouvée. Un des nombreux journalistes étrangers qui ont envahi la capitale pour couvrir l'événement l'a constaté à ses dépens : habitué à ce que les chauffeurs de taxi l'attendent, compteur fermé, le temps de ses interviews, avant de le raccompagner à son hôtel, il prenait son temps. Mais cette fois il a dû payer le prix fort. Devant ses protestations, le chauffeur lui a lancé, conquérant : « *Senor, nous sommes en démocratie à présent !* » Imparable.

Outre sa fièvre démocratique, le général Rodriguez possède un atout qui faisait cruellement défaut à son prédécesseur, c'est le charisme. *Un* charisme qui fait dire à un Argentin vivant ici : « *Le Paraguay a trouvé son Peron.* » Fils de paysan, M. Rodriguez a gardé cette bonhomie, cette chaleur qui séduit les foules.

Jeudi matin, dans le cadre de la campagne, un meeting de soutien était organisé par le Parti Colorado au marché central. Principal orateur, le général Rodriguez. Agé de soixante-six ans, ce petit homme replet, le cheveu noir gominé, sans cravate, est arrivé sans manières escorté de son épouse endimanchée, très femme au foyer. Dans le plus pur style des romans de Garcia Marquez, après la fanfare d'usage, il a pris un enfant dans ses bras, puis d'une voix sonore s'est lancé dans une harangue, moitié en guarani (la langue vernaculaire), moitié en espagnol, promettant en vrac une garderie, une coopérative, de lutter contre la contrebande en diminuant les impôts, de soutenir les justes revendications des travailleurs du marché, dénonçant l'usure pour terminer par un « *Rodriguez a promis, Rodriguez tiendra sa promesse* ». Sous les applaudissements de la foule, séduite.

Tiendra-t-il vraiment ses promesses ? Là est tout le problème. D'ici à 1993, date de la prochaine échéance électorale, l'opposition aura eu le temps de se préparer. Cette fois, elle va aux élections en sachant qu'elle va les perdre. Après trente-cinq ans d'une interdiction quasi générale, les sept partis qui la composent n'ont pas eu en trois mois le temps de se restructurer. Le Parti libéral radical authentique, une des multiples tendances du Parti libéral, avec son leader Domingo Laino, est la principale opposition avec environ 20 % des intentions de vote. Le Parti démocrate chrétien, avec Segundino Nunez à sa tête, et le Parti révolutionnaire fébriériste (socialiste), avec Fernando Vera, n'en recueillent que 5 à 6 %. Les autres, le Parti libéral radical unifié, le Parti libéral, le *Parti libéral radical* et le Parti humaniste ne réunissent qu'un pour cent à eux quatre.

C'est la branche traditionaliste du Parti Colorado au pouvoir depuis quarante-trois ans, soutenue par l'Eglise, qui a fomenté le coup d'Etat pour lutter contre la décadence accélérée du parti. L'idée initiale était que M. Rodriguez remettrait le pouvoir à un civil colorado, Luis Maria Argana, ancien président de la Cour suprême et actuel ministre des affaires étrangères, *considéré comme* un des moins corrompus du régime.

Mais, après réflexion, les colorados ont craint qu'un président civil ne puisse contrôler une possible réaction de la population et qu'il ne lui faille faire appel à l'armée, tuant ainsi dans l'œuf toute chance de futur démocratique. Prudemment, ils ont donc désigné M. Rodriguez pour assurer la transition jusqu'en 1993 et utiliser ces quatre ans pour « *réorganiser la maison* ».

Après de longues hésitations, la majorité de l'opposition a accepté le pari « *pour ne pas entraver la transition* ». Non sans réticences.

Est-ce que des élections vraiment libres vont venir couronner ce printemps paraguayen le 1er mai ? Comme le déclarait au *Monde* Alexis Frutos Vaesken, ministre de la justice et du travail : « *Même si les listes sont celles de Stroessner, cette fois une même personne ne pourra voter plusieurs fois. Après avoir déposé son bulletin dans l'urne, chaque citoyen devra en effet tremper son pouce dans une encre indélébile spécialement offerte par les Etats-Unis.* » Une méthode certes archaïque, « *mais qui a fait ses preuves* », affirme l'ambassadeur Towell, qui ajoute de plus qu'une centaine d'observateurs étrangers garantiront le déroulement du vote.

La victoire de lundi n'ira cependant pas sans un léger pincement au cœur pour le général Rodriguez. En effet, sa fille, celle qui est mariée avec « Alfredito », l'un des fils de Stroessner, vient de partir avec son mari en exil à Miami. On dit qu'elle n'a pas apprécié la « trahison » de son père à sa belle famille.

CATHERINE DERIVERY.

CHILI : à la suite d'un compromis

Le chef du gouvernement est maintenu en fonction

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

M. Carlos Caceres, chef d'un gouvernement démissionnaire le 26 avril, a été confirmé dans ses fonctions dès le lendemain matin par le général Pinochet. Seuls les portefeuilles de l'éducation nationale et des mines changent de titulaire. Ainsi ce remaniement n'a-t-il plus, apparemment, de signification politique particulière. Les propos tenus par le ministre, peu après l'annonce de sa démission, laissent toutefois entendre que *les deux hommes* divergent sur l'étendue de la réforme constitutionnelle, dont le projet agite la classe politique depuis deux mois.

Le général Pinochet et les ultras du régime n'acceptent, en effet, que quelques modifications, jugées secondaires ou « *cosmétiques* » par l'opposition. M. Caceres, soutenu par une droite favorable à une réelle ouverture, est lui enclin à accepter tout ou une bonne partie de l'accord souscrit récemment par la principale formation conservatrice, Rénovation nationale, et les dix-sept partis de la Concertation pour la démocratie, qui regroupe toute l'opposition moins les communistes. Ces propositions de réforme prévoient une démocratisation appréciable des institutions.

Le maintien de M. Caceres à la tête du gouvernement est sans doute le fruit d'un compromis dont la teneur sera connue dans les prochains jours. En effet, déjà en retard d'une bonne semaine sur la date fixée, les autorités ne peuvent guère différer davantage le moment où elles communiqueront au pays quels sont les amendements à la Constitution qu'elles ont l'intention de soumettre à référendum.

Les milieux politiques sont, pour l'heure, soulagés : le pire, c'est-à-dire la nomination d'un « dur » au ministère de l'intérieur, a été évité, bien que sceptiques sur les chances de M. Caceres, les opposants reprennent un peu d'espoir. Mais l'opposition craint surtout que les élections générales de décembre ne soient guère démocratiques ; la loi électorale ne le favorise pas et le découpage des circonscriptions est particulièrement inique. S'ils obtiennent seulement le tiers des suffrages, les partisans du régime pourraient ainsi s'assurer de la moitié des sièges au Parlement. Pour M. Patricio Aylwin, président de la Démocratie chrétienne, comme pour M. Clodomiro Almeyda, dirigeant socialiste, un tel Parlement ne saurait être représentatif et pourrait être rapidement dissous par le prochain président de la *République*.

De plus, un projet de loi, visant à remplacer la campagne électorale officielle à la télévision par des spots payants, est actuellement examiné, par la junte. La coupe est pleine, estime la Concertation pour la démocratie, qui menace de ne pas participer aux élections, si la loi est finalement approuvée par les dirigeants *militaires*.

GILLES BAUDIN.

PÉROU

Assassinat d'un député

Le député Edilberto Arroyo, ingénieur agronome de quarante-deux ans, membre de la coalition de la Gauche unie (IU), a été tué d'une balle dans la tête, jeudi 27 avril, par un commando de trois hommes, en présence de sa femme et de ses deux enfants. L'attentat n'a pas été revendiqué. Le chef de la police antiterroriste estime que toutes les caractéristiques de ce crime correspondent aux attentats sélectifs que le Parti communiste-Sentier lumineux (PCP-SL) commet actuellement. Le PCP-SL s'apprête à célébrer la neuvième année de lutte armée déclenchée le 17 mai 1980. – (Corresp.)

ETATS-UNIS : le premier cap de la nouvelle administration

Les cent jours du « doux » M. Bush

(Suite de la première page.)

M. Bush n'est pas M. Reagan, ni pour le meilleur... ni pour le pire. A ce stade de sa présidence, M. Ronald Reagan, après un départ en fanfare, marqué par une série de décisions spectaculaires, destinées avant tout à faire reculer l'emprise de l'Etat, avait déjà été victime d'un attentat (le 31 mars *1981*) – et *la manière dont il* avait subi cette rude épreuve lui avait gagné pour longtemps le cœur des Américains.

M. Bush n'a évidemment rien connu de pareil, et il a démarré beaucoup plus « doucement ». Mais sa « cote d'amour » n'en est pas moins élevée : 53 % des Américains, selon un sondage du *Wall Street Journal*, approuvent sa politique ; 18 % seulement sont d'un avis opposé. D'autres enquêtes d'opinion donnent des chiffres encore plus favorables à ce président bien gentil, qui prêche et pratique la conciliation, après avoir remis au placard l'uniforme « macho », « loi et ordre », qu'il avait revêtu pendant la campagne électorale et qui lui allait si mal.

Accommodant, M. Bush n'a pourtant pas systématiquement évité la confrontation, mais la seule bataille qu'il ait livrée jusqu'au bout – celle de la confirmation de John Tower au poste de secrétaire à la défense, – il l'a perdue. D'emblée, le public a pu constater que ce président-là n'était pas vraiment maître chez lui, que le Congrès lui avait très vite fait toucher les limites de son pouvoir. Au moins a-t-il su limiter au maximum les dégâts, balayer cet échec du revers de la main et, comme si de rien n'était, nommer immédiatement au Pentagone un homme qui a fait l'unanimité : M. Richard Cheney.

Pour le reste, ce que le personnel de la Maison Blanche et M. Bush lui-même présentent comme leurs premiers succès ne représente en fait que des compromis, plus ou moins habilement « emballés ». L'accord avec le Congrès sur le renouvellement d'une aide purement « *humanitaire* » (et conditionnelle) à la Contra du Nicaragua est d'abord un constat d'impuissance à obtenir quoi que ce soit d'autre de celui-ci. A la Maison Blanche comme au Capitole, on fait semblant de croire que les sandinistes n'ont pas définitivement gagné la partie, que Washington n'a pas renoncé à obtenir la démocratisation du Nicaragua. Mais les perspectives sont au mieux incertaines, et ce qui est présenté aujourd'hui comme un « *succès* » peut tout aussi bien apparaître, demain, comme le camouflage d'un échec.

Autre compromis obligé : le budget, doté cette fois d'un habillage plus favorable à l'exécutif. M. Bush est parvenu à tenir sa promesse : « *Pas d'impôts nouveaux* », *tout en respectant, sur le* papier, l'objectif de limitation du déficit. Les démocrates bougonnent contre un échafaudage budgétaire auquel personne ne croit vraiment, et ils se réservent le droit d'en combattre certaines dispositions essentielles. Mais, craignant d'avoir à payer le prix politique d'une augmentation des impôts, ils ont accepté de remettre à l'an prochain les décisions les plus douloureuses. De son côté, l'administration devra s'accommoder de ressources plus maigres pour la défense. Là encore, et en attendant une révision d'ensemble des priorités du Pentagone, on va se contenter de répartir les sacrifices, de gratter sur certains postes – et notamment sur celui de l'initiative de défense stratégique (IDS, dite « guerre des étoiles ») – sans y renoncer tout à fait.

Une décision, au moins, a été prise, concernant un problème qui se posait depuis des années : l'avenir des missiles stratégiques. Mais la réponse apportée – un mélange de missiles à têtes multiples (MX), montés sur rail, et de Midgetman, montés sur camions, et qui seront déployés dans un deuxième temps – a toutes les apparences du compromis boîteux (le Midgetman est le cheval de bataille des leaders des commissions des forces armées au Congrès), coûteux, et pas forcément définitif.

Demi-succès, demi-décisions ? Peut-être, mais la nouvelle administration est en droit de s'estimer satisfaite de la manière dont elle pratique l'art du possible, et évite les heurts inutiles. Après tout, la campagne électorale avait été féroce, et les démocrates, du haut de leur forteresse du Capitole, avaient annoncé leur intention de mener la vie dure au vainqueur. Au lieu de quoi, ils semblent étrangement passifs, ou bien occupés à régler leurs problèmes internes, et avant tout celui que leur posent les pratiques financières douteuses du speaker de la chambre (président), M. Jim Wright. A force de déclarations lénifiantes, d'amabilités et de proclamations de bonnes intentions, M. Bush a anesthésié des adversaires, qu'il traite en « partenaires ». De leur côté, les conservateurs les plus résolus, qui auraient pourtant quelques bonnes *raisons de se plaindre, semblent* eux aussi assoupis, silencieux.

Discrètement – pas question de remettre en cause à grand renfort de trompettes l'héritage reaganien, – M. Bush a pourtant entrepris une série de corrections de trajectoire. Confier un nombre accru de postes de responsabilité à des membres des minorités raciales, s'attaquer à des problèmes aussi difficiles que la situation dans les ghettos noirs (le bouillant conservateur Jack Kemp, promu secrétaire au logement, s'y consacre avec beaucoup d'énergie), proclamer à chaque instant la volonté de mener la guerre à la drogue, exprimer une sensibilité nouvelle à l'environnement : tout cela, bien entendu, commence à peine à se traduire en actes, et d'éventuels résultats seront longs à venir.

Mais, à petits pas, M. Bush trace son propre chemin, et il a même fait ce qu'on ne le supposait pas capable de faire. Défiant le lobby des marchands d'armes, qui croyait pouvoir lui accorder une totale confiance, il a accepté de suspendre l'importation des « fusils d'assaut », qui sont en train d'envahir le marché américain et de devenir l'instrument privilégié des trafiquants de drogue ou des cinglés en mal de massacre.

Rien ne dit qu'il ira beaucoup plus loin, mais au moins a-t-il montré que son désir de rendre l'Amérique « *plus douce* » était autre chose qu'un slogan électoral.

Amérique « plus douce »

C'est peu, sans doute, même si on ajoute à ce bilan très provisoire une nouvelle approche du problème de la dette du tiers-monde, et l'esquisse d'une politique proche-orientale partagée entre beaucoup de prudence, pas mal de scepticisme, et le désir de faire malgré tout avancer les choses.

Mais c'est assez pour susciter l'approbation flattense d'un journal libéral comme le *New York Times* : « *M. Bush est en train d'accomplir beaucoup plus que personne n'en attendait* (...) *pendant ses cent premiers jours, il a agi adroitement pour effacer ce qu'il y avait de pire dans l'héritage des deux mille neuf cent quatre-vingt-douze jours de Ronald Reagan.* »

Ce que M. Bush n'a certainement pas « *effacé* », c'est le style Reagan. Mais il y a substitué le sien. Les limousines du convoi présidentiel traversent désormais Washington sans actionner leurs sirènes, et ce président issu de l'Establishment se veut aussi familier que possible, invitant à tour de bras dans ses appartements privés, jouant les monsieur « Tout le Monde », au risque de galvauder un peu le prestige présidentiel dont il pourrait avoir besoin en des jours plus difficiles.

Les activités du président ne sont plus systématiquement « mises en scène », comme sous Reagan, et l'acteur principal a pris la mesure de ses talents artistiques limités. Les progrès oratoires réalisés pendant la campagne électorale n'ont pas été poursuivis, les discours ne portent plus la griffe de Peggy Noonan, venue un temps prêter son concours à George Bush, après avoir mis en forme les meilleurs textes de Ronald Reagan.

Résultat, le spectacle de la Maison Blanche n'est guère exaltant ; les correspondants spécialisés rongent leur frein (mais apprécient de pouvoir accéder beaucoup plus facilement au président), et les « networks » n'accordent qu'une attention limitée aux apparitions publiques du président.

En même temps, cet homme qui, surtout au début de la campagne électorale, semblait si mal dans sa peau, est à l'aise dans son nouveau rôle – en tout cas il le dit, – et il affiche une confiance rassurante, d'autant qu'il s'est entouré d'une équipe exceptionnellement compétente. Bien sûr, son image reste floue, comme d'ailleurs ses intentions, et une majorité d'Américains, à en croire les sondages, ne perçoivent guère dans quelle direction il veut conduire le pays. Mais cette présidence une peu pâle, un peu en retrait, semble convenir à une opinion qui ne voit poindre aucune crise majeure à l'horizon, éprouve apparemment le besoin de souffler et apprécie l'aquarelle après huit années de Technicolor.

Personne ne reproche à M. George Bush d'être lui-même, de ne pas forcer sa nature, et nombre de commentateurs semblent prêts à inscrire la mention « assez bien » sur son bulletin de premier trimestre. En même *temps, on reste sur sa faim, on* attend la suite, comme on attend, avec une légère impatience, les résultats concrets du réexamen des relations avec l'URSS. La prudence affichée par le président et ses proches a été appréciée, mais point trop n'en faut. A temporiser à l'excès, on risque de manquer le coche, et certains se demandent s'il n'est pas déjà trop tard pour retenir une Allemagne fédérale entraînée par le chant des sirènes moscovites.

La politique du « *statu quo* avec quelque chose en plus », comme on le dit dans l'entourage de M. Bush, se justifie pleinement de la part d'un président qui reprend à son compte l'héritage de son prédécesseur. Mais, dans son discours d'inauguration, Bush annonçait aussi une « *brise nouvelle* » : elle souffle, incontestablement, dans le monde, mais à Washington bien moins qu'ailleurs. Si la nouvelle administration n'est pas immobile, son sillage n'en est pas moins discret, et le nouveau capitaine ne cherche pas à forcer la toile.

Sagesse, ou manque d'audace ? M. Bush veille au grain, gère le présent et gouverne au centre. Que demander de plus à un président qui n'a jamais promis la Lune, et ne se prend pas pour une étoile ?

JAN KRAUZE.

Rip Van Bush — The Man Who Slept for 100 Days ...

« *Rip Van Bush-l'homme qui a dormi pendant cent jours...* » (allusion au personnage du conte de Washington Irving, Rip Van Winckle qui, ayant dormi vingt ans, ne reconnaissait plus le monde autour de lui...).

(International Herald Tribune).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Déclaration d'absence

Cabinet de Me ROBAGLIA, avocat, 45, bd Gambetta, 46000 CAHORS.

M. André DOUMERG a déposé auprès du tribunal de grande instance de CAHORS une *requête afin de faire* déclarer l'absence de son frère René Léon DOUMERG, né le 18 février 1912 à CATUS, disparu de l'HOPITAL DE VAUGIRARD à PARIS depuis le 5 mars 1978.

L'échéance européenne et les dissensions dans l'opposition

Arrière-pensées

Les rénovateurs ont apparemment marqué un point. Leur motion de censure contre la politique européenne du gouvernement a maintenant toutes chances d'aboutir la semaine prochaine, à un vote groupé de l'opposition. Etait-ce le meilleur terrain pour mener pareille entreprise ? Rien n'est moins sûr. Sans doute le gouvernement aura-t-il beau jeu, le moment venu, de se gausser de cette opposition si prompte à tenter de régler ses problèmes sur son propre dos, et sur celui de l'Europe. Car les considérations sur la politique européenne du gouvernement, que ni M. Giscard d'Estaing ni encore moins Mme Veil, n'ont beaucoup décriée jusqu'alors, semblent peser bien peu au regard des petits calculs internes de l'opposition. L'opinion n'en sera certainement pas dupe. Au reste, comment se fait-il que, du jour au lendemain, les appareils politiques qui jugeaient cette idée de motion de censure saugrenue — *« irréfléchie »* disait M. Méhaignerie — aient finalement choisi de s'y rallier ?

Pour ces « rénovateurs » une interprétation optimiste peut prévaloir : ayant mis les groupes parlementaires au pied du mur, ils ont imposé leur motion. Mais on peut aussi faire valoir que, désormais, leur moindre initiative sera récupérée.

Ainsi la manière dont M. Chirac, grand spécialiste de ce genre d'OPA, a le premier donné son assentiment à cette démarche rénovatrice est-elle riche d'enseignements pour imaginer le comportement du RPR dans les semaines à venir et après le 18 juin. Le positionnement de l'UDF est pour l'heure plus flou, mais il est difficile de concevoir que, malgré les réticences de M. Giscard d'Estaing, celle-ci n'épouse pas le mouvement. M. Léotard s'est précipité, jeudi, pour signer cette motion, avant, finalement, de se raviser en fin de journée. M. Méhaignerie lui aussi, a fini par lâcher un « oui » entortillé jeudi soir au journal d'Antenne 2.

Cette décision va encore l'obliger à quelques contorsions, car les centristes n'ont pas grand-chose à reprocher aux socialistes sur l'Europe. Certains dirigeants pensent encore que si un jour, l'entente devait se faire avec M. Mitterrand, ce serait sur ce terrain-là. Ils envisageaient une motion de censure sur l'éducation. Mais pouvaient-ils donner l'impression de lâcher les « rénovateurs » au milieu du gué, au moment où MM. Bayrou et Bosson se montrent plus conciliants ? M. Méhaignerie a, lui aussi, choisi au détriment de l'Europe. Arrière-pensées, petits calculs : peut-être les partis de l'opposition ont-ils choisi simplement d'administrer à ces « rénovateurs » un calmant pour les apaiser jusqu'au 18 juin.

D. C.

M. Bayrou dirigera la campagne de Mme Veil

La « liste du centre » a été officiellement portée jeudi 27 avril sur les fonts baptismaux de l'Europe par Mme Simone Veil et M. Pierre Méhaignerie. Ancienne présidente du Parlement européen, tête de liste UDF aux élections européennes de 1979 puis RPR-UDF, en 1984, Mme Veil mène donc cette liste. Le président du CDS lui, la poussera, ayant choisi de figurer symboliquement à la dernière place, la quatre-vingt-unième.

Cette décision est sans surprise depuis que les « rénovateurs » de la maison, MM. Bosson, Baudis et Bayrou ont pris le parti de ne pas s'engager en première ligne dans ce combat. Malgré les pressions d'une partie de ses militants, au congrès CDS de Lille du week-end dernier, M. Méhaignerie en est donc resté au principe qu'il ne pouvait pas lâcher son groupe UDC à Paris pour aller siéger à Strasbourg, ayant dit depuis longtemps qu'il fallait en finir, pour l'honneur de l'Europe, avec les démissions à répétition à Strasbourg.

Autre argument qui a compté : le CDS ne voulait pas présenter une liste du CDS mais une « liste du centre », distinction en effet importante. *« Nous voulons dépasser tous les clivages politiques,* a confirmé Mme Veil, *pour former une équipe homogène complètement engagée pour l'Europe. »* Les premiers CDS ne se trouvent donc qu'en troisième et quatrième position (la totalité des candidats de cette liste sera présentée le 9 mai).

A la troisième place : M. Adrien Zeller, ancien secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale dans le gouvernement Chirac et député du Bas-Rhin. Cet homme, selon M. Méhaignerie, pourra parler à bon escient de l'Europe sociale mais — cela n'a pas été dit — il pourra aussi tenter de limiter, en Alsace, l'impact du nouveau maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann, deuxième de la liste Fabius.

Appelé dans les prochains jours à reprendre en main la grosse fédération CDS de ce département, M. Zeller est aussi l'homme sur lequel comptent les dirigeants du CDS pour régénérer le centrisme alsacien secoué par les dernières élections municipales. En quatrième position, Mme Nicole Fontaine, député européen sortant, connue depuis longtemps pour son engagement dans le combat pour l'école privée.

La surprise est venue du choix du deuxième de liste : M. Jean-Louis Borloo, peu connu jusqu'à présent, mais qui ne devrait pas tarder à l'être. Avocat, trente-sept ans, sans étiquette, il a déjà provoqué la révolution à Valenciennes boutant hors de la mairie un RPR incrusté dans cette cité du Nord depuis longtemps, en se faisant élire au second tour des municipales avec 72 % des voix.

Il est pour M. Méhaignerie, *« le symbole même de la rénovation »*. M. Borloo fut sollicité de partout et ne manquant apparemment pas d'ambition, il se serait même vu candidat en chef de cette liste centriste. Les dirigeants CDS n'ont pas voulu pousser la rénovation aussi loin. Veil-Borloo face à Giscard-Juppé et Fabius-Trautmann voilà donc faites, en termes de couples les présentations de cette campagne.

Le retour de la rancune

A la tête de cette liste, Me Veil entend *« faire preuve d'audace et de pragmatisme »*. Les sondages pour l'heure ne sont pas très brillants, mais à une campagne trop personnalisée, les centristes préfèrent l'image de l'esprit d'équipe. Cela devrait se confirmer avec l'acceptation de M. François Bayrou de faire finalement un pas en prenant la direction de l'état-major de campagne. *« Nous n'avons pas choisi la voie de la facilité »* observait M. Méhaignerie.

L'intimidation giscardienne commence à se faire pesante, mais le président du CDS prétend que ses amis et lui *« n'engageront pas la polémique »*. *« Notre liste,* ajoute-t-il, *s'honorera à parler Europe, ce qui sera une autre façon de faire de la politique. J'aimerais que tout le monde en fasse autant »*. M. Méhaignerie au congrès de Lille avait relancé l'idée initialement venue de M. Léotard, d'un pacte d'union — sorte de contrat de confiance — avec les autres composantes de l'opposition. M. Chirac n'y voit pas d'obstacles. M. Giscard d'Estaing continue, lui, de faire le sourd. La rancune semble-t-il est ressortie de la rivière !

DANIEL CARTON.

M. Jacques Chirac se rallie à la motion de censure des « rénovateurs »

Les trois groupes de l'opposition devraient en définitive voter la motion de censure que déposeront les « rénovateurs », et les groupes arrêter formellement leur position mardi 2 mai. Seule l'UDF, dont les relations avec le centre deviennent de plus en plus tendues semblait encore traîner les pieds, sous la pression de M. Valéry Giscard d'Estaing alors que MM. Jacques Chirac et Pierre Méhaignerie avaient annoncé, le jeudi 27 avril, qu'ils voteraient une telle motion de censure sur la politique européenne du gouvernement.

Le texte de cette motion a été rédigé de façon habile par MM. Bernard Bosson (UDC) et Etienne Pinte (RPR) afin que chacun des trois groupes y trouve des raisons de l'approuver. Cette motion, en effet, ne condamne pas catégoriquement la politique européenne du gouvernement — ce que Mme Veil et M. Méhaignerie se refusent à faire —, mais lui reproche *« de n'avoir pas pris les initiatives permettant de progresser de manière concrète »* pour mettre la France en état d'aborder le grand marché unique. Dès lors les centristes pourront retenir l'accent mis sur *« l'enseignement et la formation »*, les membres du RPR celui concernant *« la compétitivité de notre économie et le rapprochement des fiscalités »* et ceux de l'UDF le *« renforcement des institutions européennes »* chères à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Cette motion de censure est donc suffisamment œcuménique pour ne rebuter personne.

M. Jacques Chirac qui se rend aux Etats-Unis du 30 avril au 9 mai, avait fait connaître sa décision dès jeudi matin au cours d'un entretien avec des journalistes étrangers. Il devait confirmer sa décision peu après au cours d'un déjeuner, en tête à tête, avec l'un des « rénovateurs » RPR, M. Philippe Séguin. C'est la première fois depuis les élections municipales que l'ancien ministre des affaires sociales renoue le dialogue avec son ancien premier ministre.

Les deux hommes se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville dans un climat décrit des deux côtés comme *« serein, confiant et détendu »*. Le maire d'Epinal a expliqué au maire de Paris que le mouvement de rénovation lancé avec ses amis de l'UDF n'est pas dirigé contre sa personne, comme il l'a affirmé récemment dans un entretien à *Paris-Match*. M. Séguin a plaidé pour une reconnaissance des différences au sein du mouvement chiraquien. Pour la première fois depuis longtemps, il a eu le sentiment d'être écouté et peut-être entendu.

De son côté, M. Chirac a admis l'existence de sensibilités diverses au sein du RPR et a affirmé qu'il n'est pas question de partir en guerre contre elles. Il a constaté que certains rénovateurs ont peut-être une susceptibilité exacerbée, mais que celle-ci est sans doute due au fait qu'ils conduisent actuellement leur première opération politique...

M. Chirac a fait remarquer au député des Vosges que le travail au quotidien dans les villes, que les contacts directs avec les électeurs ne sont pas le monopole des nouveaux élus, et que lui-même, a une solide expérience en la matière, ce dont son interlocuteur est d'ailleurs convenu. M. Séguin l'a toutefois mis en garde contre le risque d'enfermement dans l'hôtel de ville de Paris.

M. Chirac a jugé tout à fait légitime le principe même de la rénovation, et son désir d'accompagner un tel mouvement, assurant qu'il développe depuis plusieurs mois une telle action au sein du RPR.

« Des orphelins de Barre »

En privé toutefois, le maire de Paris continue de voir chez certains « rénovateurs » une sorte de dérive barriste, c'est l'impression qu'il a confiée à certains de ses proches en constatant que quelques rénovateurs se comportent comme *« des orphelins de Barre »*, en tenant des propos qui opposent la province à Paris, le peuple aux partis.

Les « rénovateurs » RPR, qui se sont joints par téléphone après ce déjeuner, ont été frappés par les nouvelles dispositions d'esprit du président de leur parti. Certains gardaient en mémoire les propos cinglants et la colère de M. Jacques Chirac lors du comité d'orientation politique du 19 avril et, mardi dernier, encore, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale.

Le maire de Paris avait notamment demandé quelles étaient véritablement *« les idées nouvelles des rénovateurs »*, ajoutant même : *« Ce n'est pas en parlant uniquement des cages d'ascenseur et des boîtes aux lettres que l'on définit Une politique pour la France. »*

Certains jeunes « rénovateurs » s'étaient alors sentis agressés. D'autres membres du RPR faisaient alors valoir à M. Chirac que non seulement les « rénovateurs » de son mouvement ne souhaitaient pas rompre avec lui ; ils attendaient plutôt de sa part une plus grande compréhension. Plusieurs « rénovateurs » souhaitaient d'ailleurs, chacun pour sa part, avoir un entretien en tête à tête, avec le maire de Paris.

« Sans nous, il ne sera plus maire... »

Et, cependant, au cours de la journée de mercredi, la tension n'avait pas baissé, bien au contraire. En effet, au cours d'un déjeuner réunissant M. Bernard Pons, président du groupe RPR et deux « rénovateurs » — M. Jean-Paul Charié (Loiret) et Xavier Dugoin (Essonne) président du conseil général, — M. Pons avait mis en garde les « rénovateurs », les menaçant même de faire le tour de leurs fédérations RPR pour les « casser ». La menace valait notamment pour M. Alain Carignon : *« Sans nous, il ne sera plus maire de Grenoble, ni président du conseil général »* a lancé M. Pons. Prévenu par ses amis, M. Carignon a fait ce commentaire : *« Qu'il vienne à Grenoble et je serais encore mieux élu que cette fois-ci. »*

Toujours au cours de ce déjeuner et apprenant entre le fromage et les fraises, que les rénovateurs avaient l'intention de déposer leur motion de censure (les cinquante-huit signatures étaient réunies), M. Pons, furieux, décidait de convoquer immédiatement le bureau de son groupe. Au cours de cette réunion, il reprochera aux rénovateurs présents (MM. Delalande, Barnier et Fillon) de ne pas l'avoir prévenu de leur intention, la veille, au cours de la réunion habituelle de ce bureau.

Les rénovateurs devaient faire valoir que leur décision n'avait été prise définitivement que mardi soir. Le bureau décidait alors d'examiner la question de la motion de censure mardi, ce qui laissait suffisamment de temps à M. Chirac pour prendre position et indiquer ainsi la ligne à suivre. D'ailleurs, dès le lendemain M. Pons devait adopter un comportement plus conciliant.

Les « rénovateurs » se félicitent du succès remporté finalement par leur première initiative politique, entraînant les autres groupes à se rallier à elle. Pour sa part, M. Chirac a fait preuve d'assez d'habileté pour ne plus se heurter de front à ses jeunes collègues. Il cherche, en accompagnant leur mouvement, à en prendre la tête. Par sa rapide intervention, le maire de Paris a déclenché un processus qui a transformé la motion de censure des seuls « rénovateurs » en une motion de l'ensemble de l'opposition. M. Méhaignerie, hostile à l'origine — *« une initiative irréfléchie »*, avait-il dit, — a senti le vent tourner et s'est finalement rallié jeudi soir *« au fond de cette motion et au combat des rénovateurs »*.

M. Jacques Chirac s'en tient pour sa part à une double attitude : maintenir à tout prix la cohésion de son mouvement, quitte à se montrer compréhensif à l'égard de ses « Jeunes Turcs » ; et à ne rien faire qui puisse compromettre davantage l'union de l'opposition, au sein de laquelle l'UDF apparaît come la formation la plus menacée. C'est pourquoi, à la différence des giscardiens, M. Chirac se refuse à jeter l'anathème sur les centristes.

ANDRÉ PASSERON et PIERRE SERVENT.

Les anciens collaborateurs du général de Gaulle ont du mal à se reconnaître dans le RPR

Il y a vingt ans, jour pour jour, les Français disaient *« non »* au général de Gaulle. Ceux pour qui ce « dimanche noir » a marqué la fin de l'aventure de leur vie n'ont pas oublié. Ils ont voulu témoigner, eux que leur gaullisme a plus souvent propulsés vers le sommet de la fonction publique, ou les ambassades que vers les bancs des assemblées politiques.

Ils sont là nombreux, en ce jour anniversaire le jeudi 27 avril, les anciens collaborateurs du général, comme MM. Bernard Tricot, Etienne Burin des Rosiers, Paul Delouvrier, l'amiral Flohic, entourés de quelques « politiques » qui ont toujours eu du mal à reconnaître le gaullisme dans le « chiraquisme » comme MM. Jean Charbonnel, ou Yves Guéna. L'organisateur de cette réunion d'anciens combattants est, il est vrai, M. Yves Lancien ancien député en rupture avec le RPR, au point d'avoir soutenu la candidature de M. Raymond Barre à l'élection présidentielle.

Leur association Témoignage gaulliste voulait au cours de ce colloque, examiner *« vingt ans après, les acquis, les dérives et les perspectives du message gaulliste »*. A leur apparente surprise, ils ont dû constater que les « dérives » n'avaient pas été ce qu'ils avaient redouté, même s'ils ont constaté, comme l'a dit l'amiral Flohic *« un début de dérive en matière de défense à partir de 1976, et un redressement dans le discours à partir de 1981 »*. Ils ont pu ainsi se féliciter que les *« institutions »* aient été acceptées, et donc maintenues, par celui (François Mitterrand) qui en avait été un si sévère opposant. *« L'essentiel de l'ambition gaullienne pour la France a été sauvegardé, car elle est encore menée par le grand dessein du général de Gaulle »*, souligne M. Charbonnel.

L'avenir, pourtant les inquiète, l'Europe les divise. M. Jacques Chaban-Delmas a insisté sur la nécessité de *« retrouver le message du général »*, mais aussi a témoigné de son espérance en *« une Europe confédérale »*, alors que M. Guéna est inquiet pour l'indépendance de la France. Ce sentiment est partagé par M. Maurice Schumann qui a regretté que *« les gaullistes ne soient pas allés aux élections européennes sous leur drapeau et avec leur doctrine »*. Car pour lui il ne faut *« jamais confondre ce qu'en langage politique on appelle l'union, et qu'en langage gaulliste on appelle le rassemblement. L'union c'est la frilosité, le rassemblement c'est l'espoir »*. Décidément, les anciens gaullistes ont quelques difficultés à se reconnaître en ceux qui se présentent comme les héritiers politiques du général.

Th. B.

(Publicité)

ELECTIONS EUROPEENNES

NOUS AVONS SUFFISAMMENT CONTEMPLÉ LES ÉTOILES. DÉCROCHONS-LES.

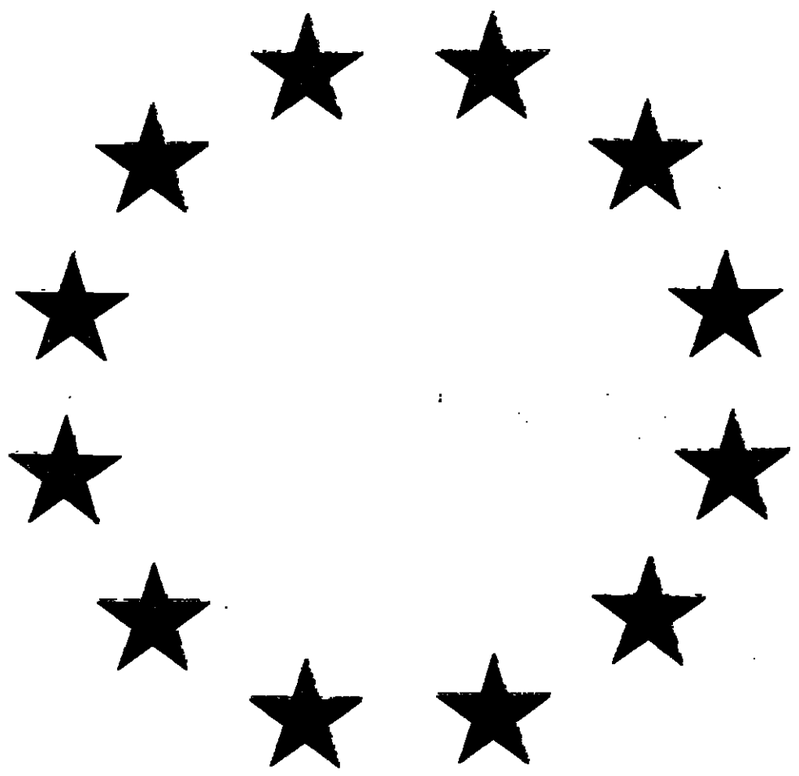

Depuis la signature de l'Acte Unique, l'Europe a eu son lot d'incantations, de grands principes et de faux débats. Mais l'Europe, qu'on le veuille ou non, s'appelle «marché unique». Le grand marché créera une dynamique: ne la gâchons pas en rêvant avant d'entreprendre. Cette dynamique accélérera la modernisation de nos structures économiques, sociales, administratives et politiques: ne nous dérobons pas et profitons du débat qui s'ouvre à l'occasion des élections européennes pour aborder les vrais problèmes.

CNPF
CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT FRANÇAIS
GAGNER 92

BSMG WORLDWIDE

Politique

Journée européenne au Sénat

Le Sénat a vécu sa journée du 27 avril à l'heure européenne. La commission des finances d'abord, et en innovant : pour la première fois, des députés européens étaient entendus par une commission permanente du Parlement français. Cette initiative de M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission sénatoriale des finances, avait deux objectifs : améliorer l'information de ses collègues sur la destination du prélèvement de 65 milliards de francs opéré sur le budget français pour alimenter les finances communautaires ; renforcer la collaboration entre les commissions spécialisées du Parlement européen et les parlements nationaux.

Deux membres de la commission du budget du Parlement européen ont fait part de l'éventualité de la création d'une cinquième ressource ou d'un impôt européen. Sur ce point, M. Jean-Claude Pasty (RPR), parlementaire européen a suggéré que l'impôt sur l'épargne actuellement en voie d'harmonisation soit un impôt communautaire. Les deux représentants de la commission de contrôle budgétaire de l'Assemblée de Strasbourg ont insisté sur la nécessité de trouver des coopérations parlementaires pour lutter contre les fraudes en matière de dépenses communautaires. De son côté, M. Georges Satra (PS) a souligné que la commission institutionnelle de Strasbourg dont il est membre est favorable à la mention dans les feuilles d'impôt des contribuables de la part des prélèvements communautaires.

L'après-midi ensuite, avec une séance de questions orales consacrée à la construction européenne. Le premier à ouvrir le feu a été M. Jean-François Poncet (RDE, Lot-et-Garonne), président de la commission sénatoriale des affaires économiques. Pour l'ancien ministre, *« un ordre nouveau est en train de naître en Europe (...). Le choc des idéologies, des systèmes et des alliances s'estompe. (...) L'après-guerre s'achève, un paysage totalement inédit émerge, à bien des égards prometteur, mais non sans risques (...) »*. Il faut, selon lui, aller au-delà de l'Acte unique, non seulement vers l'Europe sociale et monétaire mais aussi vers l'Europe de la défense et de la diplomatie en un mot vers *« l'Europe politique »*.

Les interrogations des sénateurs ont touché de multiples domaines, du plus modeste comme l'appellation d'origine des fromages avec M. Paul Malassagne (RPR, Cantal), à celui un peu plus vaste des conditions d'entrée des étrangers dans la Communauté ainsi qu'à celui du droit d'asile avec M. Paul Masson (RPR, Loiret) qui a insisté pour que *« l'Europe ouverte ne soit pas pour autant une Europe offerte »*. L'essentiel a porté sur les questions économiques et financières que soulève 1993.

M. Pierre Bérégovoy, avant de participer à la cérémonie de signature du premier emprunt français libellé en ECU, a rappelé la position de la France. Le ministre d'Etat a notamment réagi à la décision du chancelier Kohl de suspendre l'application de la législation allemande sur la taxe de 10 % sur les revenus du capital instaurée en janvier dernier.

Pas de modèle social unique

Répondant plus précisément à M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, a refusé toute ambiguïté : il est hors de question, a-t-elle affirmé, *« aussi bien de plaquer un vernis social sur un espace que régirait les seules lois du marché que d'imposer à l'Europe un modèle social unique »*. Pour elle, le marché unique n'est pas une fin en soi mais un moyen de progresser vers plus de prospérité et de bien-être. C'est au même motif qu'elle a écarté toute idée d'Europe *« à géométrie variable »*, qui risquerait de conduire à *« un moins-disant européen »*, bien peu satisfaisant.

A la demande concrète d'un supplément d'information formulée par M. Claude Estier (PS, Paris), le ministre des affaires européennes a indiqué qu'il a fait diffuser un guide pratique de l'Europe à 300 000 exemplaires et qu'un service minitel (3614 EUROGUIDE) sera bientôt en état de fonctionner.

Enfin, en séance de nuit, les sénateurs ont approuvé une proposition de loi accroissant les prérogatives des délégations parlementaires pour les Communautés européennes. La commission des lois a finalement renoncé à son souhait de limiter à vingt-quatre (au lieu de trente-six comme le prévoit le texte adopté par les députés), le nombre des membres de ces délégations (qui en comptent actuellement dix-huit) et ce devant l'hostilité d'une majorité de sénateurs dont M. Jacques Genton (Un. centr., Loir-et-Cher), président de la délégation. Ce dernier avait déposé, lors de la session d'automne, une proposition de loi ayant le même objet que celle de M. Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord, et que l'Assemblée nationale vient d'adopter (*le Monde* du 13 avril).

Sur proposition du rapporteur, M. Paul Girod (RDE, Aisne), le Sénat a notamment rétabli l'incompatibilité pour un député ou un sénateur, entre le mandat de parlementaire européen et celui de membre de la délégation de son assemblée. Il a supprimé la notion de coordination des activités du Parlement et de celles des institutions communautaires introduite par les députés dans la définition de l'objet des délégations.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Club 92 s'intéresse à l'« identité nationale »

Créé il y a un mois à l'initiative de M. Dominique Jamet, le Club 92 organisait à l'Assemblée nationale, le mercredi 26 avril, dans la série « Faut-il avoir peur de l'Europe ? », son premier débat sur le thème « L'identité nationale en question ».

La réunion organisée autour de trois tables rondes confrontait successivement M. Patrick Devedjian (RPR) à M. Jean-Christophe Cambadelis (PS), M. Jean-Claude Martinez (FN) à M. Maurice Benassayag, délégué ministériel aux rapatriés, M. Jean-Marie Bockel (PS) à M. Hariem Désir, président de SOS-Racisme. Si le premier et le deuxième débat ont donné lieu à des échanges relativement consensuels, et conventionnels, la surprise est venue de M. Jean-Claude Martinez, qui s'est livré à une « opération de charme » sur fond d'anti-américanisme. Sachant l'assistance très réfractaire à son parti, il a préféré l'humour à l'agression, au grand désespoir de certains participants qui ont quitté la salle dès les premiers applaudissements en faveur du représentant du Front national. Se présentant comme l'*« attardé »* à l'égard de la construction de l'Europe, il s'est dit de ceux qui pensent que l'Europe est *« un grand danger et représente un risque de dilution de l'identité nationale »*.

M. Harlem Désir, qui visiblement ne trouvait pas en M. Jean-Marie Bockel le contradicteur attendu, a poursuivi le débat avec M. Jean-Claude Martinez, le *« traître à la démocratie »*, rappelant que l'humour de ce dernier ne pouvait dissimuler un discours d'exclusion. Le président de SOS-Racisme a plaidé en faveur d'une *« Europe de l'intégration » « ouverte, dans un esprit laïque, à tous les débats, capable de concilier dynamisme économique et protection sociale »*.

Au Palais Bourbon

La protection du patrimoine archéologique sous-marin

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 27 avril, à l'unanimité deux textes présentés par le ministre de la culture, M. Jack Lang, concernant la protection du patrimoine culturel enfoui sous terre et sous mer.

Utilisation des détecteurs de métaux. – Ce texte est destiné à mieux contrôler l'utilisation, à des fins archéologiques, des appareils servant à la détection d'objets métalliques : cette utilisation aboutit souvent, ont rappelé les orateurs, à un pillage pur et simple de sites archéologiques grâce à des « poêles à frire ». Le rapporteur, M. Yves Pillet (PS, Isère) estime à soixante mille appareils le nombre de ces détecteurs. Il ne s'agit pas, par ce texte, d'interdire complètement l'usage de ces détecteurs, mais, comme l'a précisé M. Pillet, *« d'en soumettre l'utilisation à des fins de recherche archéologique à une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche »*.

Biens culturels maritimes. – Ce texte tend à assurer une meilleure protection du patrimoine archéologique sous-marin. Au concept *« d'épaves présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique »*, il substitue la notion de *« biens culturels maritimes »* constitués par *« les gisements, épaves, vestiges ou généralement tout bien présentant un intérêt préhistorique archéologique ou historique »*. La protection du patrimoine sera assurée non seulement dans le domaine public maritime, mais également dans *« la zone contiguë comprise entre douze et vingt-quatre mille marins à partir des lignes de base de la mer territoriale »*. Le rapporteur, M. Roland Beix (PS, Charente-Maritime), a précisé que le dispositif pénal du texte est *« applicable à tous ceux qui essaieraient de se soustraire à l'obligation de déclarer ou de préserver en l'état leur découverte ou (qui) n'hésiteraient pas à prélever pour leur bénéfices des objets préservés par la loi »*.

Conventions internationales. – Les députés ont également adopté deux conventions internationales sur la protection du milieu marin en Afrique orientale et sur le commerce international de la faune et de la flore sauvages. Le premier texte apporte un cadre juridique cohérent au *« plan d'action pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région d'Afrique orientale »* adopté lors de la conférence de Nairobi en juin 1985. Le second (amendement à la convention de Washington) tend à substituer aux versements volontaires pour les frais administratifs des versements obligatoires, dont il fixe les règles. La France acquitte déjà ces versements, et il s'agit en fait simplement de clarifier un état de fait.

D'autre part, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi tendant à permettre la tenue à Nice (du 23 au 29 juin) de la conférence des plénipotentiaires de l'UIT (Union internationale des télécommunications) : il fixe les règles d'accueil des participants étrangers.

M. Estier souhaite une réforme du mode d'élection des sénateurs

L'hebdomadaire socialiste *Vendredi*, daté du 28 avril, publie un point de vue de M. Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat. Pour M. Estier, le *« vrai scandale »* du Sénat est *« d'ordre politique »* et il réside *« dans le fait que par son mode d'élection, la Haute Assemblée n'est absolument pas représentative des rapports de forces politiques dans le pays »*. Il ajoute : *« La composition du collège des grands électeurs qui, tous les trois ans, sont appelés à élire le tiers des sénateurs, privilégie de façon outrancière les maires des petites communes et de la France rurale, par définition conservatrice, au détriment des élus des grandes villes. C'est ce qui explique la faiblesse de la représentation de la gauche au Sénat. »* Le sénateur de Paris observe que la gauche représente moins de 30 % au Sénat alors que dans le pays le rapport droite-gauche est de l'ordre de 52 %-48 %. Il conclut : *« C'est à cet inadmissible déséquilibre qu'il convient de porter remède par une réforme du mode d'élection du Sénat. L'existence de celui-ci est utile car l'expérience prouve que la navette entre les deux assemblées contribue à l'amélioration des textes législatifs mais à condition que celle du Luxembourg ne demeure pas pour l'éternité le refuge de la droite la plus réactionnaire. »*

M. Estier s'est entretenu de ce souhait notamment avec M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. M. Estier estime que dans la mesure où plusieurs réformes électorales sont envisagées (regroupement des dates de scrutins, modification du régime électoral des conseillers généraux...), il convient qu'en bout de course les sénatoriales ne soient pas oubliées. Il a précisé que parmi les améliorations possibles pour remédier à l'injustice du mode de scrutin sénatorial, il pouvait être envisagé d'étendre aux départements ayant quatre voire trois sénateurs, le mode de scrutin proportionnel actuellement appliqué dans les départements disposant d'au moins cinq sièges de sénateurs. De même, pour compenser la surreprésentation des petites communes rurales, il conviendrait d'augmenter la représentation des grandes villes.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Paix

LA vie politique internationale, c'est de remplacer un mandat d'arrêt par un bristol pour le prochain cocktail et Interpol par les services du protocole. C'est, par conséquent, de discamer avant les autres le moment où le criminel unanimement condamné fera un commensal acceptable et même recherché.

Cela peut aussi être vrai dans la vie interne des Etats. Tout le monde se réjouit des amabilités qu'échangent Lech Walesa et le général Jaruzelski ; le temps n'est tout de même pas si loin où le second aurait volontiers jeté le premier aux oubliettes et l'homme de Gdansk prié pour la chute du maître de Varsovie. Et l'on fera silence sur les effusions de la vie politique française après mai 1988, en attendant les suivantes.

Ainsi en est-il de M. Yasser Arafat, jadis abhorré, aujourd'hui membre écouté, considéré, fêté de la société gouvernementale universelle. Sens qu'il y ait lieu d'établir une hiérarchie entre eux, sur le terrain du crime ou au chapitre de la réussite, la même remarque peut être faite pour M. Hissène Habré, qu'on a vu être le plus bel ornement d'une tribune de 14 juillet et qui ne devrait pas avoir la conscience tout à fait tranquille, ni laisser en paix celle de ses hôtes ; si la conscience n'était pas un mot à signification molle pour de certaines fonctions conquises par de certaines méthodes.

∴

REMONTONS dans le temps. Pour l'Europe dynastique, Napoléon Bonaparte est d'abord un aventurier que les cours rejettent avec mépris ou dégoût, puis le tsar de toutes les Russies en fait son camarade de jeux et l'empereur d'Autriche lui donne sa fille en mariage avec mission d'être porteuse de la lignée.

Louis-Philippe, réalisant enfin le rêve des Orléans et de toutes les branches cadettes, n'est pas pour rien (outre la sottise de l'intéressé) dans la déconfiture de son maître et cousin Charles X. Cela ne détournera pas la jeune Victoria de venir déployer ses charmes devant un monarque qu'une partie de l'opinion tient pour un usurpateur, variété régicide par son père.

Combien de chefs d'Etat, arrivés au pouvoir par la sédition, l'émeute, la violence et le sang, sont, passé un délai de convenance à géométrie variable suivant les intérêts mutuels, l'objet d'invitations officielles de la part de gouvernements qui avaient parfois flétri le coup de force, mais s'inclinaient devant lui dès lors qu'il mettait en place un pouvoir durable. Le temps effaçait la faute. Il y a aussi prescription et amnistie pour ces choses-là.

Encore sont-ce là des péchés avérés et reconnus – bien obligé ! – par leurs auteurs. Mais que dire de cet homme politique italien dont la réputation de mafieux n'est pas sans fondement et qui participe cependant de manière quasiment inamovible au gouvernement de la péninsule ? Il n'est pas moins, pour les autres nations, une excellence et traité comme telle.

Est-ce qu'on ne sait pas que ce n'est que pour gouverner qu'il est facultatif d'être de bonne vie et mœurs et de présenter un casier judiciaire vierge ?

Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'émouvoir, ou en tout cas de s'étonner plus que de raison, que M. Arafat honore la France de sa présence ; d'autant que si l'on en croit les gazettes, on se bouscule, et pas seulement « à gauche », pour être jugé digne de le rencontrer. Il y a de la vie mondaine dans la vie internationale. La paix passe aussi par les petits fours, les tapes et les zakouskis.

∴

DEUX femmes ont sagement commenté l'événement en se gardant des convulsions constatées chez quelques-uns. L'une est Mme Simone Veil, qui a rappelé une évidence à ne pas oublier, et à laquelle s'est finalement rangé M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France : *« On ne doit refuser aucune chance »* d'aboutir à la paix. Mme Veil n'est pas classée parmi les ennemis de l'Etat d'Israël.

L'autre est Mme Marie-Claire Mendès France, qui a, aussi justement, rappelé une autre évidence : quand il s'agit de la guerre, *« on négocie avec un ennemi »*. Fatalement. Mme Mendès France n'est pas non plus une ennemie de l'Etat d'Israël.

La différence, ici, c'est que cette négociation (il serait plus juste de parler de médiation) n'est pas précédée de la défaite d'un des belligérants, défaite qui aurait pour effet d'*« absoudre »* la négociation qui en est la suite logique ; de la vider du scandale qu'elle provoque dans le cas contraire.

Allons, disons-le, négocier avant la défaite, pour les adversaires de rencontres de ce type, c'est pactiser. C'est à tout le moins donner du lustre à l'ennemi. Il y a de cela. La paix séparée (en ce qu'elle est avant tout une rupture d'alliance, une forme de trahison d'Etat), les pourparlers secrets (comme tels plus ou moins avouables) ont toujours sonné mauvais genre.

En fait de rencontre, s'il doit y avoir scandale, on ne peut le constater que celle-là achevée, selon ce qu'elle a permis ou empêché.

C'est le retour de Munich, en septembre 1938, qui en fait un Waterloo des démocraties européennes devant le chancelier Hitler, ainsi qu'on l'appelait alors ; en rien le trajet aller. Encore qu'ils étaient quelques-uns, à commencer par Daladier et Chamberlain, pour savoir ce qu'il en serait.

Jusqu'à l'entrevue de Montoire, le 24 octobre 1940, entre le même M. Hitler et le maréchal Pétain, qui n'est honteuse que parce qu'elle était un supplément de capitulation. Mais si le chef de l'« Etat français », ainsi que se nommait alors la République, avait arraché des allégements à l'occupation du pays, ou (hypothèse très invraisemblable compte tenu de ce que fera ou laissera faire par la suite Pétain à ce sujet) des garanties que la guerre antisémite ne s'étendrait pas à la France, qui n'aurait dû convenir, fût-ce plus tard, que Montoire n'était pas Canossa ? Cela n'étant pas dit pour apporter de l'eau au moulin de ceux qui affirment que Philippe Pétain a sauvé la France, au nom du Sacré-Cœur.

Bref, tant l'Histoire que la vie contemporaine nous incitent à croire que la paix justifie les moyens. En même temps, il faut convenir que pour une ligne de conduite, c'est un peu court, et d'une pédagogie périlleuse à l'intention des foules, régulièrement rappelées à la circonspection dans le choix de leurs fréquentations. Mais il n'est pas précisément nouveau que la morale des Etats présente quelque différence avec la morale des particuliers. Même si les dirigeants d'Etats démocratiques font passer cela moins facilement qu'autrefois les rois, dont la nature divine permettait tout.

∴

SPECIAL-COPAINS. La bibliothèque municipale de Sceaux (Hauts-de-Seine), que dirige Mme Thérèse Pila, organise, avec le concours de la librairie Le roi lire, une exposition intitulée « José Corti et Julien Gracq, 1938, une rencontre ». A des horaires variables, mais tous les jours, sauf le lundi, jusqu'au 20 mai, 7, rue Honoré-de-Balzac, 92330 Sceaux, tél. : 46-61-29-50.

Le dessinateur Jean-François Batellier, qui s'est fait une spécialité de vendre ses œuvres, publiées dans un grand nombre de journaux, sur la voie publique, avait été embarqué pour la énième fois par la police, boulevard du Montparnasse, à Paris ; dans des conditions qui l'avaient amené à porter plainte le 13 mai 1988 pour violences et injures. Une ordonnance de non-lieu (interdit de rire) vient d'être rendue par Mme Andrée Gervais de Lafond. Dans l'argumentation, cette perle : *« Si le brigadier-chef a déjà été mis en cause pour des faits comparables, il convient d'indiquer que ces affaires ont fait l'objet d'un classement sans suite. »* On pense à Jo Attia surnommé « le roi du non-lieu ».

Reçu de M. Pierre-Yves Gautier, professeur à la faculté de droit de Caen, un tiré-à-part de la *Revue internationale du droit d'auteur* (n° 139) ayant trait à « l'œuvre écrite par autrui », autrement dit aux « nègres ». L'expéditeur, à qui est due cette étude, précise que cet envoi n'est pas une vacherie. Des photocopies seront adressées, sous pli discret, à ceux que cela concerne.

Dans *Libération* du mardi 25 avril, un remarquable entretien avec M. Jean-Michel Belorgey, d'autant moins suspect d'antiparlementarisme qu'il préside la commission des affaires sociales de l'Assemblée. Entre autres gentillesses : *« On ne légifère plus, on torche. »* Ce vrai champion du parler-vrai n'y va pas, quant au reste, avec le dos de la cuillère. Mais il y aurait du profit à l'entendre.

Message qui, pour être codé, n'est pas destiné aux pays de l'Est, encore moins à la CIA, nullement au prince de Monaco et pas davantage aux gaullistes d'« Ici Londres » : Flora a beaucoup travaillé cette semaine.

En Corse

Les tables rondes devraient débuter le 2 mai

BASTIA
de notre correspondant

M. Michel Prada, l'inspecteur général des finances chargé par Matignon d'organiser les quatre tables rondes de concertation sur la situation en Corse, a indiqué jeudi 27 avril, après une visite surprise à Ajaccio, que leurs travaux devraient commencer dès le mardi 2 mai. La concertation se poursuivrait pendant deux mois avec l'objectif d'aboutir dans le courant du mois de juillet à la rédaction d'un rapport de synthèse.

Pour l'heure, les syndicats de fonctionnaires sont mobilisés par l'organisation d'assemblées générales dans les « noyaux durs » administratifs, où la grève est encore de rigueur. C'est le cas à Ajaccio, dans les PTT, dans les services sociaux, au palais de justice, à la trésorerie, à la préfecture et à la direction départementale de l'équipement. En Haute-Corse, la négociation entre la direction départementale des postes et les syndicats CGT et FO se poursuit *« trop lentement »* au gré des représentants des fonctionnaires, qui ont d'ailleurs occupé le local de l'administration en signe de protestation. Des assemblées générales doivent encore se tenir à la caisse d'allocations familiales. Un protocole d'accord y est en discussion ; sa signature semble imminente.

Mardi, les derniers « noyaux durs » pourraient être réduits, alors que ce même jour le commencement des tables rondes devrait marquer le début du *« traitement au fond des difficultés structurelles de la Corse »*.

Une victoire pour le gouvernement ? *« Certainement pas ! »* estime M. Max Siméoni, secrétaire général de l'UPC (autonomiste), qui en appelle au président de la République, à qui il demande, dans une lettre publiée le 25 avril, *« d'arbitrer, d'arrêter le gâchis et de parler pour rassurer la communauté corse »*. L'ex-FLNC, lui aussi, en appelle à la *« responsabilité de l'Etat »*. L'organisation dissoute a dénoncé l'attentat contre la préfecture de Haute-Corse, qui *« s'inscrit dans un contexte de réactivation de réseaux barbouzards »*. L'ex-FLNC s'interroge *« également sur l'attentat contre le Club Méditerranée de Cargèse »*, commis le 25 avril et qui a provoqué des dégâts légers à un bâtiment annexe du village de vacances. L'organisation dissoute estime que, *« curieusement, ces provocations interviennent à un moment où la lutte de libération nationale gagne du terrain et où l'Etat mène une politique méprisante à l'égard de notre peuple et de ses travailleurs en lutte (...) »*.

M. C.

M. Lionel Stoléru invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* », le dimanche 30 avril, de 18 h 15 à 19 h 30. M. Stoléru, qui fut ministre de M. Giscard d'Estaing et qui est entré dans le gouvernement Rocard au titre de l'ouverture, répondra aux questions de Patrick Jarreau et de Françoise Lazare, du *Monde*, et de Paul Joly et de Jeanine Perrisoud, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

Politique

La préparation des élections européennes

La liste socialiste est définitivement constituée...

Le bureau exécutif du Parti socialiste a adopté définitivement, jeudi 27 avril, la liste complète des quatre-vingt-un candidats aux élections européennes que conduira M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Aux termes des ultimes négociations avec le Mouvement des radicaux de gauche, la représentation sur la liste de cette formation sera assurée comme suit : M. Jean-François Hory figurera en dixième position ; un deuxième représentant du MRG, M. Dominique Saint-Pierre, sera présent en vingt-huitième position et un troisième, Mme Hélène De Félice, *« vers la soixantième place »*, a indiqué M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, en rendant compte de la réunion du bureau exécutif.

Le MRG, qui a tenté jusqu'au dernier moment d'obtenir que son deuxième représentant soit placé *« en position éligible dans les vingt-cinq premiers de la liste »*, n'a donc pas obtenu satisfaction. Les socialistes refusaient que M. Jean-Yves Dalleau, responsable socialiste de la Réunion et représentant des DOM-TOM sur la liste, soit rétrogradé de sa vingt-septième place.

La décision du bureau exécutif a été adoptée par seize voix, a précisé M. Queyranne, les cinq membres du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement s'abstenant, alors que trois rocardiens votaient contre pour protester contre la rétrogradation d'un des leurs, M. Jacques Lévy (tête de liste du PS aux dernières élections municipales à Toulouse), qui figurait précédemment en vingt-huitième position.

M. Fabius rendra public le comité de soutien à sa liste le 10 mai, après une réunion de tous les secrétaires fédéraux du PS. Le 3 mai, le président de l'Assemblée nationale présentera son équipe de campagne. Dirigée par M. Marcel Debarge, cette équipe comprendra aussi M. Jean Auroux, ancien ministre du travail, qui sera directeur adjoint de la campagne chargé des relations avec les élus. M. Auroux sera assisté de MM. Gilles Carasso et Thierry Mandon.

M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, troisième sur la liste du PS, sera chargé des dossiers européens avec M. François Hollande, député PS de la Corrèze. L'argumentaire du PS relatif à l'Europe sera pris en charge par MM. Gérard Fuchs et Michel Debout ; l'organisation et les réunions par MM. Daniel Vaillant et Claude Bartolone ; les relations internationales par MM. Jean-Pierre Cot et Pierre Guidoni et les relations avec les autres partis et les syndicats par M. Gérard Collomb.

La communication de la campagne sera assurée par Mme Anne-Catherine Franck et M. Jo Daniel ; l'information des militants par Mme Françoise Seligmann ; les relations avec la presse par MM. Fillioud et Queyranne ; les analyses électorales et les sondages par M. Gérard Le Gall. MM. Dominique Strauss-Kahn et Max Gallo auront en charge le comité de soutien.

La fédération des Bouches-du-Rhône

Par ailleurs, le PS veut *« donner un nouveau départ, relancer et consolider »* la fédération des Bouches-du-Rhône *« en associant toutes les sensibilités »*, a fait savoir le porte-parole du PS.

Cette fédération, jusqu'alors contrôlée par M. Michel Pezet, candidat malheureux du PS aux élections municipales à Marseille, est en *mauvais état* après la bataille municipale. Elle est, en outre, l'objet de *controverses nationales* de la part de tous ceux qui, parmi les dirigeants socialistes, cherchent à s'assurer le contrôle de l'appareil de leur parti. M. Queyranne a annoncé que M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, représentera la direction du parti à une convention fédérale du PS des Bouches-du-Rhône qui aura lieu samedi 30 avril à Aix-en-Provence.

Le secrétariat fédéral du PS des Bouches-du-Rhône devrait être *« recomposé »* à cette occasion, a précisé M. Queyranne, qui a indiqué qu'un accord est intervenu en bureau exécutif pour rééquilibrer la direction de la fédération. Ses vingt-six membres devraient désormais se répartir ainsi : 16 pour le courant A-B (Mitterrand-Mauroy, qui en comptait 23 ; 5 pour le courant C (rocardien), qui en comptait 2, et 5 pour le courant E (les amis de M. Jean-Pierre Chevènement), qui n'avaient jusqu'alors qu'un unique représentant.

Le courant A-B devrait conserver le poste de premier secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône, actuellement détenu par M. Yves Vidal – un proche de M. Michel Pezet, – et le secrétariat aux sections. Il est en outre prévu que toutes les sensibilités pourront *« authentifier »* la procédure de reprise des cartes du PS, qui a souvent donné lieu dans le passé à des accusations mutuelles d'achat de fausses cartes.

Ultime précision donnée par M. Queyranne : ces décisions du *bureau exécutif* relatives à la fédération des Bouches-du-Rhône ont été *adoptées* à l'*unanimité*, à l'exception du courant Socialisme et République de M. Chevènement, qui s'est abstenu, souhaitant la poursuite des discussions sur la répartition des postes à la direction de la fédération.

...ainsi que celle du PCF

Quelques modifications, dont les plus spectaculaires avaient déjà été annoncées, ont été faites dans la liste initiale des candidats présentés par le PCF (*le Monde* du 1er avril). Nous republions cette liste d'où ont disparu MM. Louis Baillot (9e), Jean-Claude Lefort (26e), Mme Jocelyne Vatan (45e), Annick Boet (71e) ; Colette Privat (76e) et M. Gérald Maisse (79e), en donnant les caractéristiques des nouveaux venus (MM. Georges Séguy, Rachid Bahri, Jacques Roux, Jean-Claude Sandrier et Joseph Adami) et des représentants des DOM.

M. Philippe Herzog ; Mme Sylviane Ainardi ; M. René Piquet ; Mme Sylvie Mayer ; MM. Francis Wurtz ; Maxime Gremetz ; Mme Mireille Elmalan ; M. Rémi Auchedé ; *M. Jean Querbes* passe de la 12e à la 9e place en remplacement de M. Baillot ; M. Jack Ralite ; *M. Georges Séguy*, soixante-deux ans, ancien secrétaire général de la CGT et président de l'Appel des Cent (organisation pacifiste) entre en 11e position ; Mme Danielle de March ; MM. Robert Chambeiron ; Pierre Pranchère ; Claude Jaquelin ; Mme Gisèle Moreau ; *M. Harry Galou Lafont*, quarante-trois ans, informaticien, adjoint au maire de Stains (Seine-Saint-Denis), originaire de la Guadeloupe, occupe la 17e place réservée à un représentant des DOM ; *M. Rachid Bahri*, quarante ans, musicien-chanteur entre en 18e position ; *M. Jacques Roux*, soixante-six ans, professeur, membre de l'Académie de médecine, ancien directeur de l'Organisation mondiale de la santé (*OMS*), membre du comité central, entre à la 19e place ; Mme Dalila Ouaddah Bensadonne ; *M. Bernard* Moncla ; Mme Sylvie Vassalo ; *M. Ange Rovère* passe de la 37e à la 23e place ; Mme Marie-France Beaufils ; MM. Robert Bret ; Alain Bocquet ; Daniel Colliard ; *M. Lucien Charlotton*, trente-neuf ans, agent SNCF, conseiller municipal de Chambly, (*Oise*) originaire de la Martinique, occupe la seconde place réservée aux DOM (28e) ; Mme Francine Demichel ; *M. Philippe Gonthier*, trente-neuf ans, cadre administratif hospitalier, conseiller municipal de Villejuif (Val-de-Marne), originaire de la Réunion, entre en 30e position ; Mme Geneviève Rodriguez ; MM. Jean-Jacques Barthes ; Jean-Louis Mons ; Robert Hue ; Jean-Pierre Kahane ; Jacky Fayolle ; Robert Escarpit ; Mme Claude Fischer ; Jeanine Jambu ; M. Charles Caressa ; Mme Viviane Parade ; M. Roland Plaissance ; Mme Nicole Picandet ; *M. Jean-Claude Sandrier*, quarante-trois ans, employé, premier adjoint au maire de Bourges (Cher), occupe la 45e place en remplacement de Mme Vatan ; MM. Joseph Trehel ; Jean Reyssier ; Félix Leyzour ; Mme Jeanine Porte ; MM. Jean-Pierre Rambaud ; Max Nublat ; Mme Micheline Guillaumon ; MM. René Bombrun ; Joseph Sanguedolce ; Mme Annick Mattighello ; MM. Sylvano Marian ; Eric Berroche ; Serge Fleurence ; Mme Michèle Girard ; MM. Gilles Masure ; Jean-Marie Langoureau ; Mme Pierrette Fontenas ; MM. Marc Bellet ; Alix Suchecki ; Guillaume Laybros ; Raymond Erraçaret ; Mme Muguette Jacquaint ; MM. Jean Combasteil ; Jean Vila ; André Gérin ; Mme Joëlle Greder ; M. Jules Jean ; *M. Joseph Adami*, cinquante ans, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Belfort, entre à la 73e place ; MM. Michel Simon ; Edmond Dechery ; Mme Danielle Bleitrach ; MM. Paul Mercieca ; Claude Constant ; René Visse ; Paul Fromonteil et Emmanuel Maffre-Baugé.

M. Duverger candidat sur la liste du PCI

M. Maurice Duverger sera candidat aux élections européennes, le 18 juin, sur la liste du Parti communiste italien, en deuxième position, immédiatement après le secrétaire général du PCI, M. Achille Ochetto. L'Italie est le seul pays de la Communauté où des ressortissants des Douze n'ayant pas la nationalité italienne peuvent se présenter au Parlement de Strasbourg. S'il est élu, comme il est probable étant donnée sa position, M. Duverger, qui s'inscrira comme député indépendant, se propose de faire avancer la réflexion sur les institutions européennes.

Altiero Spinelli, mort en 1986, qui a laissé son nom au plan d'unification de l'Europe, avait également été élu sur la liste du PCI.

La nom de M. Duverger avait été avancé pour figurer sur la liste du Parti socialiste français mais n'avait finalement pas été retenu.

[Né le 5 juin 1917, M. Duverger, après une longue carrière d'universitaire et d'éditorialiste au *Monde*, au *Corriere della Sera* et à *El Pais*, est professeur émérite à la Sorbonne et président du directoire du Centre d'analyse comparative des systèmes politiques.]

M. Marchais fait la leçon à M. Occhetto

Qui va piano...

Les membres du comité central du PCF ont, jeudi 27 avril, adopté à l'unanimité le programme du parti pour les élections du 18 juin, qui prône *« une Europe pour les hommes, pas pour les puissances d'argent, une Europe de la coopération d'égal à égal, une Europe de la paix et à l'écoute des peuples du tiers-monde, une Europe de pays souverains »*. En clôture de la discussion, indique *l'Humanité* de vendredi, *« Georges Marchais a, enfin, révélé qu'il avait récemment écrit au secrétaire général du Parti communiste italien, Achille Occhetto (...) en lui précisant que [son] emploi du temps ne lui permettrait pas de [se] rendre à Rome avant le 18 juin* [date des élections européennes], *mais que [il] serait heureux de le rencontrer à Paris s'il lui est possible de se déplacer »*.

Visiblement, le secrétaire général du PCF n'a pas apprécié que M. Occhetto ne le rencontre pas au cours de sa récente visite à Paris, lui préférant M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS. Le secrétaire général du PCI lui ayant fait savoir qu' *« il avait coutume de ne voir qu'une seule personne par déplacement »*, M. Marchais semble avoir été fâché de lire *« une interview de lui dans le Monde* [14 avril] *dans laquelle il annonçait que j'irais à Rome pour le rencontrer avant les élections européennes »*.

« J'aurais préféré que nous discutions ensemble directement d'un tel projet », a-t-il déclaré devant le comité central, en soulignant que les rapports du PCF *« étaient d'une qualité exceptionnelle avec le PCI du temps d'Enrico Berlinguer »* – ancien secrétaire général du PC italien décédé en 1984, – et en s'estimant persuadé *« sans nier les grandes différences de nos appréciations respectives, notamment sur l'intégration européenne, qu'il est possible de dégager sérieusement des positions qui nous rapprochent et nous permettent d'agir ensemble »*.

Moyennant quoi, M. Marchais n'aura pas le temps d'aller à Rome avant le 18 juin pour le vérifier, mais il sera *« heureux »* de saluer M. Occhetto, à Paris, dès que son emploi du temps lui en laissera la possibilité.

O. B.

EN BREF

● **Le PCG appelle à l'abstention.** – Le Parti communiste guadeloupéen a décidé d'appeler à l'abstention aux élections européennes du 18 juin, *« pour manifester son opposition à l'intégration forcée »* de la Guadeloupe *« au grand marché européen »*. Il mènera campagne pour une *proposition de statut spécifique* qui préconise la création d'une nouvelle *collectivité territoriale* se substituant au statut départemental. Cette prise de position du PCG (10,41 % des suffrages aux élections municipales) est différente de celle du Parti communiste martiniquais (PCM), qui appelle à voter pour la liste du PCF conduite par M. Philippe Herzog.

● **La justice en Nouvelle-Calédonie.** – Le Sénat a adopté, *dans la nuit du jeudi 27 au vendredi* 28 avril, et après l'avoir modifié, le projet de loi relatif à la réorganisation de la justice en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 15 décembre et du 6 avril). Le principal objectif de ce texte qui s'inscrit dans le cadre des accords Matignon est de remédier à la situation de « désert judiciaire », l'une des causes du désintérêt de la population pour cette institution. Répondant au souci du rapporteur, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, a indiqué que 8,8 millions de francs seront consacrés cette année aux constructions nécessaires. Le garde des sceaux a également assuré que, bien que non prévus au budget, *les emplois de greffier seront pourvus*.

● **La commission des lois du Sénat et le code pénal.** – La commission des lois du Sénat a adopté, jeudi 27 avril, le rapport de M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin) sur le projet de loi de réforme du code pénal. Certains sénateurs n'appartenant pas à cette commission se demandent si la discussion qui doit commencer dans l'hémicycle le 9 mai ne pourrait être l'occasion d'un énième débat sur la peine de mort, dont le rétablissement a déjà fait l'objet de propositions de loi, notamment de la part de M. Pasqua. Toutefois, en commission, cette question n'a pas été abordée ni non plus l'hypothèse du dépôt d'une question préalable (dont l'adoption en séance équivaudrait à un rejet du texte) dont certains brandissent la menace. Dans une ultime audition, jeudi 27 avril, demandée par les socialistes, M. Pierre Arpaillange a convaincu la majorité de la commission d'admettre le principe de la responsabilité pénale des personnes morales, à condition que celle-ci soit prévue dans la définition de chaque délit. Mais ni les collectivités publiques (Etat et collectivités locales), ni les partis politiques, les syndicats et les associations à but *non lucratif ne* seront concernés par cette disposition.

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sebastopol Paris 3e
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sebastopol Paris 3e
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

AUTORISATION PREFECTORALE (loi du 30.12.1906)

30 AVRIL 1989
FERMETURE DEFINITIVE
DES
FOURRURES GEORGE V
40, Av. George V. Paris

OUVERTURE exceptionnelle DIMANCHE 30 avril

ESCOMPTE de 50 % à 85 % SUR TOUS LES PRIX

3 derniers jours
vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 avril

MANTEAUX

VISON dark Saga	28750F	-55%	12900F	CASTOR col Renard CANADA	55000F -70% 16500F
VISON Lunaraine pastel	28750F	-70%	8500F	PUTOIS	38750F -60% 15500F
VISON Ko-hi-noor	55000F	-75%	13750F	RAGONDIN longs poils	9850F -75% 2450F
VISON fantaisie	65000F	-80%	13000F	CHAT Nankin	7850F -75% 1950F
VISON black glama	45000F	-65%	15750F	ZORINOS	4850F -75% 1200F

VESTES

VISON blanc	55000F	-75%	13750F	CHAT Nankin	9250F -85% 1350F
COYOTE et Renard	14850F	-85%	2200F		

Haute Fourrure

LYNX canadien	110000F	-80%	22000F
PEKAN	95000F	-65%	33250F
RENARD argenté	95000F	-60%	38000F
Pelisse col vison.int.lapin	2850F	-50%	1425F

Manteaux longs du soir

VISON blanc rasé	95000F	-85%	14250F
RENARD Magellan	45000F	-80%	9000F
Capes Breitschwantz et vison	85000F	-85%	12750F

HOUSSE DE PROTECTION POUR TOUT ACHAT
Articles annoncés disponibles jusqu'à épuisement des stocks
UNIVERSAL PUBLICITÉ

à 2 pas des Champs-Elysées...
40, Av. George V.

هكذا من الأصل

AVENIR

AVENIR

7022A

DDB NEEDHAM

Voici enfin expliquée l'incroyable avance de l'Audi 80.

Si vous êtes dans un embouteillage ou si vous pressez le pas pour vous rendre à un quelconque rendez-vous, voici un excellent moyen pour être en avance : lisez ce texte jusqu'au bout. Croyez nous, vous ne perdrez pas votre temps. Bien sûr vous pouvez vous asseoir. Qui pourrait vous le reprocher? Les occasions de s'enrichir sont devenues si rares de nos jours.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, vous êtes en présence d'une publicité pour l'Audi 80. D'ordinaire, pour vendre une voiture, on se contente de vous montrer un vituel flatteur; en général accompagné d'un vague slogan. Mais cela n'est pas la philosophie Audi. Quand nous montrons nos voitures, et cela nous arrive parfois, nous les montrons telles quelles, en général sur un fond blanc. Car après tout nous n'avons rien d'autre à vendre que nos voitures et nos voitures se suffisent bien à elles-mêmes pour se vendre sans artifices.

Mais pour être simple, notre argument n'en est pas moins riche, et si nous devions dire en deux lignes pourquoi l'Audi 80 est en avance sur toutes les autres – puisque c'est tout de même là notre propos – nous n'y arriverions pas.

Tout d'abord il faut savoir que l'avance technologique à laquelle nous faisons référence est au coeur de la philosophie Audi. Elle fut un jour résumée par un de nos plus brillants ingénieurs en ces termes : *"Vorsprung durch Technik."* En un mot faire de la recherche une priorité pour que toutes les Audi bénéficient aujourd'hui d'avantages technologiques que posséderont les autres marques demain. L'Audi 80 n'échappe pas à cette règle.

Et ce qui fait que l'Audi 80 est en avance, c'est que chaque aspect de la conduite, du confort, de la sécurité ou de la motorisation n'a pas été laissé au hasard mais bénéficie au contraire dans ses moindres détails de toute l'avance technologique Audi.

Cela nous ne nous contentons pas de vous l'affirmer, nous vous le démontrons.

S'installer au volant de l'Audi 80, c'est déjà prendre contact avec cette avance technologique. Résultat de recherches ergonomiques très poussées, son poste de pilotage respire l'efficacité autant que l'harmonie. Chaque élément du tableau de bord y est naturellement intégré et a fait l'objet d'une étude minutieuse. Prenez par exemple les cadrans – c'est très important de bien voir les cadrans – non seulement ils sont entièrement protégés des reflets, mais la nuit ils sont éclairés en rouge pour ne pas gêner le conducteur.

C'est le genre de raffinement, associé à la qualité des matériaux et de la fabrication, qui fait que, déjà, on se sent dans une voiture d'un autre type.

Le tableau de bord, par son ajustage, sa forme et sa capacité à absorber les vibrations, contribue également à l'excellente isolation acoustique de l'Audi 80 au même titre que sa ligne aérodynamique dont nous parlerons plus loin. Ni vibrations, ni sifflements : on voyage dans l'Audi 80 dans un silence que peu de voitures offrent aujourd'hui. On pourrait y chuchoter *"Vorsprung durch Technik"* – particulièrement à l'oeuvre ici – avec la certitude d'être entendu.

Mais l'intérieur d'une voiture ne se limite pas à la place du conducteur – loin s'en faut dans l'Audi 80! Elle possède ce qui fait souvent défaut à la plupart des voitures de sa catégorie : l'espace. Sachez par exemple qu'entre les pédales d'une Audi 80 et le dossier de sa banquette arrière, la distance est de 1,90 mètres. Si vous avez sur vous un mètre déroulant, n'hésitez pas à comparer avec les voitures stationnées alentours, vous risquez d'être surpris!

Tout comme vous serez surpris par la qualité de son aménagement intérieur. Là encore des raffinements nés de la science nous émerveillent. Ce sont les vitres athermiques teintées vertes pour préserver l'habitacle – et ses passagers – du cuisant soleil d'Août. Ce sont également les sièges anatomiques souples au milieu pour ne pas vous fatiguer lors des longs trajets, mais fermes sur les côtés pour bien vous maintenir dans les virages. Jusqu'aux ceintures – mais oui! – dont la douceur est si remarquable qu'on les garderait même lorsque le moteur est à l'arrêt. C'est aussi tout cela *"Vorsprung durch Technik"*.

Dans l'Audi 80, le souci du détail et du raffinement ne se rencontre pas seulement dans le domaine de l'agréable, mais aussi dans celui de l'utile. Ainsi pour que vous profitiez pendant de longues années du confort exceptionnel de l'Audi 80, il vous faut la plus efficace des garanties : la carrosserie entièrement galvanisée. Mise au point par Audi, elle constitue la seule barrière réellement efficace à ce redoutable ennemi de l'automobile qu'est la rouille.

Pour que chaque partie de la carrosserie, même la plus inaccessible, soit traitée, nous procédons par un système d'immersion dans un bain d'apprêt électrolytique. Cette technique du bain, utilisée plusieurs fois, est ensuite renforcée par un traitement spécifique de chacune des parties de la carrosserie. Les zones externes subissent ainsi une galvanisation électrolitique double face. Les zones sensibles comme les joints, les bords des tôles et toutes les parties invisibles sont galvanisées à chaud. Là encore le souci de la qualité se retrouve dans les moindres détails : jusqu'au châssis des portes qui sont réalisés en aluminium et dont les bords sont obturés au PVC!

Comme on le voit, *"Vorsprung durch Technik"* est une discipline de fer qui n'épargne rien.

Parlons à présent d'une des innovations les plus connues que vous offre l'Audi 80 dans sa version quattro. Mieux qu'un progrès, les quatre roues motrices – puisque c'est d'elles qu'il s'agit – constituent une étape décisive de l'évolution automobile. Associées à l'anti-blocage des roues ABS (en série), elles permettent de mieux exploiter les 112 ch de l'Audi 80 en offrant un *maximum* de sécurité.

Après avoir introduit ce procédé sur le marché – aujourd'hui largement adopté par l'ensemble des constructeurs – Audi a poussé toujours plus loin ses multiples perfectionnements. L'un d'eux est le fameux différentiel central Torsen. En répartissant la motricité d'avant en arrière, au lieu de gauche à droite comme les deux autres différentiels, le différentiel Torsen adapte automatiquement le mode de transmission aux conditions d'adhérence. De plus, il rend la transmission quattro compatible sans restrictions avec l'anti-blocage des roues ABS.

Ici le *"Vorsprung durch Technik"* touche au génie pur : avec le quattro, votre Audi 80 ne se contente pas d'être la plus agréable des voitures à conduire mais également la plus sûre. Puisque nous parlons de sécurité, évoquons quelques innovations techniques dont peut bénéficier l'Audi 80 et auxquelles, nous en sommes sûrs, vous serez très sensible. Dans le domaine de la sécurité active, par la traction avant que par le système quattro, vous garantit une grande fidélité de trajectoire et une moindre sensibilité au vent latéral. Elle bénéficie également d'une innovation Audi : la direction antiretabilisante. Ce système – qui a depuis été repris par un grand nombre de constructeurs – empêche la voiture d'être déstabilisée lorsque le revêtement n'a pas la même adhérence de chaque côté.

Enfin, l'Audi 80 possède un freinage adapté à ses hautes performances : double circuit hydraulique pour parer à une éventuelle défaillance et taille de disques de freins augmentée (donc efficacité accrue) grâce à de grandes roues de 14 pouces.

Dans le domaine de la sécurité passive, le génie Audi s'est illustré par une option aussi simple qu'efficace : le système Procon-ten (de l'Anglais *"programmed contraction and tension"*).

En cas de choc, deux éléments sont causes de traumatismes : les ceintures quand elles se bloquent trop tardivement et le volant que votre tête peut heurter conséquemment.

Avec le système Procon-ten Audi, ce double inconvénient disparaît. En cas de choc, il bloque les ceintures avant et retire le volant de la zone dangereuse. Son fonctionnement est simple : sous l'effet d'une collison frontale, le moteur coulisse vers l'arrière. Il tend ainsi un câble d'acier qui provoque le blocage des ceintures et le retrait du volant. Ce système, aucune autre marque ne le possède à ce jour. Encore un effet du *"Vorsprung durch Technik"* : on peut gagner beaucoup à être en avance...

Enfin, et pour répondre à tous ceux qui, au vu de tant d'arguments et d'explications technologiques, pourraient imaginer l'Audi 80 uniquement comme un choix de raison, abordons ce qui constitue la marque la plus visible – et la plus spectaculaire – de sa personnalité. Nous voulons bien entendu parler de sa fameuse ligne.

Tout dans le design de l'Audi 80 incarne la fluidité. Sa ligne est si limpide que c'est dans les airs et non *sur* route qu'on pourrait imaginer lui trouver un équivalent. Nous disons bien imaginer, car il n'est pas sûr de retrouver sur un fuselage un tel souci d'exclure le superflu : vitres et poignées de portes affleurantes, rétroviseurs profilés. Une science du détail et de l'ensemble qui permet à l'Audi 80 d'atteindre un Cx de 0,29 bien rare dans cette catégorie.

Tant de beauté pourrait nous faire oublier le *"Vorsprung durch Technik."* Ce serait un tort, car pour en arriver là, l'Audi 80 a dû subir plus d'essais en soufflerie que n'en subiraît même un avion. Pas étonnant dès lors qu'elle glisse dans l'air dans un parfait silence et pour le plus grand plaisir de votre indicateur de consommation : 6,3 l à 90 km/h, 8,0 l à 120 km/h, 11,1 l en ville (UTAC).

Que l'accomplissement de l'avance technologique de l'Audi 80 soit entièrement contenu dans sa ligne, c'est la plus magistrale application du *"Vorsprung durch Technik"* qu'Audi puisse vous offrir.

Voilà. Les instants que vous avez passé à lire ces quelques lignes peuvent devenir des années d'avance. Car tôt ou tard, les autres voitures finiront par adopter les équipements qui font que l'Audi 80 est aujourd'hui en avance.

Il se peut que, par notre faute, vous arriviez en retard à votre rendez-vous. Mais si nous vous avons convaincus, et croyez bien que nous le souhaitons sincèrement, dites vous que désormais, quoiqu'il arrive, vous serez toujours en avance ■

Ça fait plaisir de voir qu'il y en a qui s'intéressent.

Avenir. L'afficheur qui aime la pub.

Europe 1993

Les départements d'outre-mer face au marché unique

Levée en masse contre un épouvantail

La hantise de l'échéance européenne de 1993, qui traumatise actuellement les départements d'outre-mer, conduit à se poser une grave question métapolitique, pour ne pas dire métapsychique : un épouvantail peut-il cacher un diable ?

Non que cette peur soit sans fondement. Tout a déjà été dit sur les dangers potentiels de l'abolition des frontières de la CEE pour cette originale mais si fragile Europe tropicale que la France va ouvrir à ses onze partenaires en intégrant dans le marché unique ses quatre vieilles colonies des Caraïbes (Martinique et Guadeloupe), d'Amérique du Sud (Guyane) et de l'océan Indien (la Réunion). Si l'Europe fait figure d'épouvantail, c'est bien parce que ces quatre départements sous-développés, caractéristiques des sociétés à deux vitesses, ne paraissent pas capables d'affronter une éventuelle vague d'ultra-libéralisme.

Personne n'a oublié, outre-mer, le cri d'alarme lancé, en septembre 1987, sous la plume de Guy Jarnac, par le Conseil économique et social : *« Si on laisse les choses en l'état, assurément le risque est grand de ne pouvoir « passer » normalement l'échéance du 31 décembre 1992. D'une part, la libre circulation des marchandises et des biens anéantira, balayé qu'il sera par l'importation en provenance des pays agro-industriels européens, le fragile et peu important tissu productif local orienté vers la satisfaction des besoins locaux; d'autre part, le mécanisme de la libre pratique permettra l'entrée sur le territoire métropolitain de produits traditionnels tropicaux achetés par d'autres pays de la CEE aux pays ACP ou à des pays tiers en vertu des préférences communautaires ou généralisées, ce qui aura pour effet de limiter le marché métropolitain des produits tropicaux « domiens » supportant des coûts de production dix fois plus élevés. Il s'ensuivra un chômage, déjà intolérable, encore plus grand... »*

De Fort-de-France à Saint-Denis, à la Réunion, tout le monde a donc fait une bible du jugement formulé par François Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français : « L'irréelle situation que la leur quand on voit nos départements d'outre-mer intégrés au Marché commun ! Ce peut être pour eux un atout supplémentaire. C'est aussi un vrai risque qu'il incombe au gouvernement d'assumer en préparant et en négociant le statut de ces régions en voie de développement avec, pour chacune d'elles, des caractères particuliers. »*

Mais aujourd'hui la peur raisonnée de l'épouvantail a tendance à devenir une psychose galopante, avec tout ce que cela comporte d'irrationnel et de fantasmes, en particulier dans les deux départements antillais, qui se sentent les plus vulnérables parce que les plus proches de l'Europe continentale. Tous les élus locaux font chorus, et leurs surenchères, sur le thème de « l'invasion est pour demain », métamorphosent l'épouvantail en bombe infernale.

Le Parti progressiste martiniquais (PPM), principale formation de la majorité présidentielle aux Antilles, y trouve l'occasion de renouveler le discours de son chef charismatique, M. Aimé Césaire, sur le *« génocide par substitution » : « Impossible de faire admettre que la libre circulation des hommes constituera un plus quand on observe les nouveaux venants, chômeurs chassés d'Europe, en quête d'aventure, clochards ajoutant à la paupérisation du peuple martiniquais »*, affirme, par exemple, le président du conseil régional martiniquais, M. Camille Darsières, secrétaire général du PPM, prêt à voter blanc au scrutin du 18 juin (1). *« La CEE cherche à bâtir l'Europe tropicale en effaçant les composantes africaines et asiatiques de nos sociétés*, déclare le député Ernest Moutoussamy, élu du Parti communiste guadeloupéen (PCG). *Pour elle, l'heure est venue d'arrimer nos pays à un pôle unique, le pôle blanc, de briser nos spécificités et de les perdre dans un métissage abolissant les aires culturelles particulières »* (2).

Peu à peu, l'Europe de 1993 est ainsi assimilée, dans l'imaginaire collectif de l'outre-mer, à la perspective d'un rouleau compresseur. Une aubaine pour les indépendantistes qui en rajoutent : *« Jamais, depuis le traumatisme de l'esclavage, pareil péril n'a plané sur le pays et sur le peuple guadeloupéen »*, écrivaient en février dernier, dans un document de dix-huit pages rédigé en prison au nom du Conseil national de résistance guadeloupéen, Luc Reinette et quatre autres des militants de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe, en instance de procès.

Dans une « Adresse au peuple guadeloupéen », largement diffusée sous le manteau, les mêmes ajoutent aujourd'hui : *« L'Europe qui est à nos portes lance déjà ses premiers tentacules sur tous les secteurs constituant la substance même du pays. (...) Chacun réalise que l'Europe n'épargnera rien ni personne, selon un processus qui gagne de proche en proche, et porte en soi l'inéluctable mort de notre pays. (...) L'Europe des Douze nous désintégrera et fera de nous des citoyens de troisième ordre, simples décors dans notre propre pays. (...) Guadeloupéens, la patrie est en danger. Ne permettons pas qu'elle périsse sous l'agression européenne ! »* Appel à la levée en masse contre une Europe en forme de vampire...

Un malentendu

Quel extraordinaire malentendu ! Les DOM continuent de vivre l'Europe de 1993 comme une agression alors que l'Europe de 1989 les considère comme ses enfants chéris. *« Les départements d'outre-mer ont été traités comme aucune autre région de la Communauté n'a jamais été traitée*, souligne, désabusé, l'un des proches de M. Jacques Delors à la Commission de la CEE. *Pourquoi ces relents d'anti-européanisme ? On n'a jamais eu pour aucun Land allemand les égards que nous avons pour les DOM. S'ils continuent ainsi, les porte-parole des DOM vont complètement anéantir le capital de sympathie que nous avions constitué en leur faveur pour convaincre les autres pays de la Communauté de faire pour eux de gros efforts financiers... »*

C'est justement parce que les autorités communautaires, sensibilisées aux particularités locales, de façon continue depuis dix ans, par les gouvernements français successifs, font désormais le même constat que les milieux professionnels et politiques sur l'ampleur du « risque » de 1993, que par une décision commune du conseil et de la Commission de la CEE vient d'être institué le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements français d'outre-mer) (POSEIDOM), qui a le mérite de proposer une formule novatrice porteuse d'un avenir moins sombre pour les DOM.

Il s'agit d'un plan pragmatique, *moyen terme entre le choix du* « tout-Europe », qui aurait justifié les craintes locales en se traduisant par l'application intégrale de toutes les politiques communes, et la solution du « tout-région », *qui aurait* supposé d'appliquer à l'Europe tropicale les mêmes politiques de coopération qu'au tiers-monde environnant. Il consiste, en fait, en la mise en œuvre de ce que réclament ceux des porte-parole qui ne vont pas jusqu'à épouser les conclusions indépendantistes : un régime spécial négocié avec la CEE.

Sa mise en œuvre, du 1er juillet 1989 au 31 décembre 1992, visera essentiellement à fournir aux DOM les moyens de combler leurs retards sur le terrain économique par l'emploi coordonné et concentré des fonds européens à finalité structurelle, de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments communautaires. Chacun des quatre conseils régionaux concernés a déjà élaboré un plan de développement pluriannuel dont l'application fera l'objet d'une « concertation systématique » entre la Commission de Bruxelles, les autorités nationales et régionales. Il en résultera, pour les DOM, toutes interventions confondues, un triplement des fonds structurels. Le conseil européen des 12 et 13 février 1988 a retenu un budget de 9,5 milliards d'ECU (environ 66,5 milliards de francs) pour le rattrapage économique des régions dites « d'objectif numéro un » dont les DOM sont, avec la Corse, les seuls à bénéficier en France.

La question foncière

La compréhension des eurocrates à l'égard de la France *du grand* large s'est manifestée, également, à propos de l'octroi de mer, une taxe locale du dix-neuvième siècle, proportionnelle aux importations en provenance de l'étranger et... de la métropole, considérée comme un tabou parce qu'elle constitue pratiquement la seule ressource financière des collectivités locales alors que certains indépendantistes osent admettre qu'elle a surtout annihilé les velléités de développement (3). En dépit de diverses plaintes pour entrave à la libre circulation des marchandises, le Conseil et la Commission de la CEE se sont livrés à des acrobaties pour finir par accepter son maintien sous une autre appellation, à partir de 1993, pour peu que soient taxés aussi les produits des DOM.

Au bout du compte, la perspective européenne pourrait ainsi, au contraire, si chacun jouait le jeu du partenariat, fournir aux DOM une chance historique d'en finir avec les séquelles du colonialisme.

En conclure que la hantise des DOM apparaît démesurée par rapport à la réalité des dangers ne supprime pas le problème actuel qu'aggrave un déficit de communication. Il arrive même que les réfractaires les plus virulents fournissent, sans le vouloir, les preuves de ce déphasage. Ainsi, l'organe du PPM publiait le 19 avril, à titre d'exemple des prétendues *« grandes manœuvres européennes pour vider la Martinique de ses enfants »*, sous le titre « Non aux envahisseurs européens », une demande de renseignements pour la création d'une officine émanant d'un pharmacien... de Bordeaux. Personne ne se souvient que la liberté d'établissement, à l'intérieur de la CEE, ne date pas d'aujourd'hui et que l' « invasion » n'a pas eu lieu.

Si l'échéance de 1993 suscite, outre-mer, tant de frayeurs irraisonnées, cela signifie pourtant que le terrain s'y prête. Ce rendez-vous avec l'Europe sans frontières catalyse, soudain, les mille difficultés quotidiennes d'une société en mal d'identité, surtout aux Antilles où se multiplient les conflits sociaux sur fond de chômage endémique et où le développement de la prostitution et de la drogue chez les jeunes est déjà vécu, dans un milieu imprégné de morale catholique, comme les stigmates d'une Europe décadente. Il a suffi *qu'on aperçoive une poignée de skinheads sur les plages de la Guadeloupe pour qu'on parle de l' « avant-garde d'une invasion arrogante et raciste qui viendrait d'Europe »* (4).

A cette désespérance culturelle s'ajoutent des constats économiques et sociaux objectifs : l'incapacité des gouvernants à réduire des inégalités criant, à freiner le chômage, à faire sortir ces anciennes colonies d'un état d'assistance généralisée. La constatation, également, depuis un an d'achats massifs de terres, au détriment des hommes du terroir, par des promoteurs métropolitains attirés par la politique de défiscalisation des investissements mise en place, entre 1986 et 1988, par le gouvernement de M. Jacques Chirac. Cette question foncière explique en grande partie les succès de la gauche aux municipales dans plusieurs communes de Guadeloupe. *« Dans ces conditions*, souligne le député martiniquais Claude Lise, proche de M. Aimé Césaire, *tous les leviers de la radicalisation sont à la portée de n'importe quel démagogue. »* Epouvantail ou pas, il s'agit là, en effet, du seul vrai risque immédiat.

ALAIN ROLLAT.

(1) Point de vue exprimé dans *le Progressiste* du 12 avril.

(2) *Un danger pour les DOM : l'intégration au marché unique européen*, Ernest Moutoussamy, Editions de l'Harmattan.

(3) *« L'octroi de mer, dont nos politiciens réclament le maintien à cor et à cri contre la volonté intéressée de l'Europe, n'a aucunement contribué à l'essor de l'activité économique intérieure*, souligne le « manifeste » du Conseil national de résistance guadeloupéen. *Au contraire (...) toutes les communes et partant la quasi-totalité des responsables politiques trouvent intérêt dans l'accroissement des importations, dans l'accroissement de notre dépendance et donc en définitive dans l'affaiblissement du pays. »*

(4) Citation extraite également du « manifeste » du CNRG.

A la Réunion

Il existe aussi des chefs d'entreprise optimistes !

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre correspondant

Au palmarès des entreprises les plus craintives de la Réunion, figurent celles travaillant dans le secteur de la production industrielle et particulièrement dans l'import-substitution. Un tissu d'environ deux cents petites et moyennes industries qui n'ont pu voir le jour qu'à l'abri de l'octroi de mer, la vieille taxe coloniale sur les importations que le programme Poséidon se propose de réformer. Le sentiment prévaut dans l'île que ces entreprises-là, demain, seraient bien impuissantes si des Italiens, des Hollandais ou des Allemands décidaient d'écouler sur le marché réunionnais leurs surproductions ou leurs fins de série. Déjà, des brèches apparaissent ici ou là. Ainsi un gros quincaillier de l'île importe-t-il par bateaux entiers du ciment d'Espagne, qui arrive au port de la Pointe-des-Galets à un coût bien inférieur à celui pratiqué par la cimenterie locale, malgré le poids du fret et de la taxe d'importation.

Pour Abdéali Goulamaly (PDG d'une importante usine de peinture, ancien président de l'Association pour le développement industriel de la Réunion), *« la concurrence est nécessaire et stimulante. Mais, à partir du moment où elle est sauvage et désorganisée, cela pose problème »*. Compte tenu du chômage important qui sévit dans l'île (plus de 35 % de la population active) et de la nécessité de préserver les emplois existants, M. Goulamaly estime que *« les autorités européennes doivent adopter pour les départements d'outre-mer et la Réunion en particulier des mesures spécifiques, et provisoires, quand bien même elles iraient à l'encontre de l'unité douanière de la Communauté »*.

Il est indispensable, ajoute-t-il, que les grandes lignes de la politique économique pour l'outre-mer soient définies dans un cadre et pour une durée donnée et révisable. *« Faute d'un tel engagement, il est illusoire de penser que des entreprises européennes investiront dans les DOM ou que l'industrie s'y développera. Or, au cours de ces quinze dernières années, il n'y a eu aucune ligne directionnelle bien précise en la matière. Nous travaillons avec des mesures reconduites d'une année sur l'autre. Pour peu qu'elles ne se renouvellent pas, tout s'effondre. »*

Cette situation précaire n'a pas empêché M. Goulamaly de bâtir l'une des entreprises industrielles les plus performantes de son secteur, avec une maîtrise technologique qui n'a rien à envier à celle des producteurs de peinture européens. *« Depuis quatre ou cinq ans*, assure l'industriel, *les chefs d'entreprise réunionnais se sont adaptés aux modèles de productivité européens. Mais nous souffrons d'un handicap majeur : un marché intérieur étroit et surtout l'enclavement de l'île. La déréglementation du fret maritime, ces dix dernières années, n'a fait qu'accentuer les handicaps de notre secteur productif. »*

Jeune chef d'entreprise, représentant local de Peugeot-Talbot et patron d'un hypermarché (Euromarché) implanté dans l'île en 1988, François Caillé s'inquiète lui aussi des répercussions négatives que pourrait entraîner outre-mer l'abolition des frontières dès 1993, mais il ne craint pas la concurrence européenne : *« La plupart des marques de voitures du Vieux Continent sont représentées à la Réunion et nous sommes en compétition depuis des années. Aujourd'hui, la bataille se gagne sur la qualité du service que l'on propose aux clients et sur la qualité de sa gestion. »*

« Un détonateur »

Le jeune chef d'entreprise se bat depuis deux ans pour implanter une unité de production de yaourts Danone dans le département, au grand dam d'une société qui exploite l'enseigne Yoplait depuis une dizaine d'années. Son concurrent a mobilisé l'ensemble des producteurs laitiers locaux contre la création de cette nouvelle usine, que l'on soupçonne de vouloir tuer la filière lait réunionnaise, en fabriquant des yaourts à partir d'une matière première importée d'Europe. *« Rien n'est plus faux*, s'insurge François Caillé. *La création de notre usine va au contraire entraîner une motivation supplémentaire pour les éleveurs à produire plus de lait. Et puis, que feront ceux qui veulent bloquer notre projet si, dans deux ou trois ans, des Hollandais voudraient vendre leurs yaourts à la Réunion ? »*

Malgré les *« risques »* du marché unique pour l'outre-mer, M. Caillé reste optimiste : *« C'est excitant, à 10 000 kilomètres, d'être rattachés au futur deuxième marché mondial. Au lieu d'avoir accès au seul marché métropolitain, nous serons directement branchés sur un ensemble de 300 millions de personnes. Si l'Europe, c'est la possibilité pour les jeunes Réunionnais de pouvoir s'insérer dans ce vaste ensemble, alors c'est quelque chose de fabuleux. Le fait d'être confronté à des cultures différentes, des modes de pensée et de travail différents est très excitant. Réunionnais, je me sens aussi profondément européen. C'est une question de génération. »*

Armand Apavou attend lui aussi avec un grand intérêt la mise en place du marché unique. Parti de rien, il y a deux décennies (il a commencé comme petit vendeur de légumes à Saint-Denis), M. Apavou a édifié à la force du poignet l'un des groupes les plus importants de la Réunion dans le bâtiment et l'hôtellerie. Aujourd'hui, il possède un parc de deux mille logements – dont cent trente en construction en banlieue parisienne, une première locale ! – et plus de 40 % des chambres d'hôtels classés du département. D'ici la fin de l'année, il sera le premier hôtelier du sud-ouest de l'océan Indien, avec sept cents chambres entre l'île Maurice et la Réunion.

« Pour notre groupe, l'Europe aura été un détonateur, indique Armand Apavou. *Nous sentons que beaucoup de choses vont se passer d'ici 1993 et nous avons la volonté de faire mieux. Nous allons bientôt mettre sur pied un produit touristique océan Indien (Madagascar, Maurice, Les Seychelles et La Réunion) qui fera de nous un partenaire obligé des tours-operators ou des transporteurs. »*

Selon M. Apavou, le sud-ouest de l'océan Indien devient l'un des tout premiers produits touristiques internationaux, et l'ouverture du grand marché européen ne pourra qu'accentuer son importance. Le groupe Apavou a donc investi sur l'avenir (il espère offrir à court terme deux mille chambres d'hôtels dans la région) et est décidé à se battre pour que la déréglementation des transports aériens qui sera applicable sur le marché européen en 1993 soit étendue à l'outre-mer. *« Si on n'autorise pas Lufthansa, British Airways ou encore Alitalia à toucher la Réunion, comment voulez-vous développer le tourisme dans notre île*, précise M. Apavou. *Le tourisme est une activité qui crée de l'emploi et des richesses, c'est ce qui manque le plus à La Réunion. »* L'ancien « bazardier » compte bien aussi densifier son implantation immobilière en métropole. *« Ce qui est important, c'est de loger les gens aux meilleurs conditions et au moindre coût. A la Réunion, nous sommes parmi les plus performants en la matière et je pense être demain aussi compétitif, voire moins cher, que Bouygues ou Dumez sur le marché métropolitain ! »*

L'agriculture réunionnaise devrait faire sa révolution si elle veut garder pied dans le futur marché unique. Directeur général de la Caisse régionale de Crédit agricole, Henri Pavie est convaincu que les agriculteurs réunionnais devront, demain, produire au même coût que leurs homologues européens pour survivre. Ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle, bien que quelques chefs d'entreprises agricoles commencent timidement à s'imposer. Le sucre de canne est encore fortement subventionné par la Communauté et le gouvernement français, et les méthodes d'exploitation des autres cultures sont encore archaïques, alors que l'île pourrait produire pour le marché européen des fruits et légumes de contre-saison. *« Tant qu'il y a un parallélisme avec les betteraviers métropolitains, soutenus eux aussi, on peut continuer de produire du sucre de canne*, indique M. Pavie. *Demain, il sera impossible de subventionner seulement les producteurs de canne à sucre. Notre problème sera alors de produire du sucre moins cher. On peut y arriver en augmentant les rendements, avec la méthode hawaïenne et en diminuant les coûts de main-d'œuvre. »*

Pour M. Pavie, l'ouverture européenne obligera l'Etat français à reconsidérer les aides à l'outre-mer. Jusqu'ici, ce sont davantage des aides d'assistance (surcalaire des fonctionnaires, aides sociales diverses...) que des aides structurelles (à la création d'emplois ou d'entreprises). La mise en œuvre du RMI risque d'accentuer cette situation. Selon les dernières estimations, le RMI représentera pour le seul département de la Réunion et en prestations directes – hors insertion – un montant de 1 milliard de francs environ (pour plus de 54 000 allocataires), *« soit une fois et demie la valeur d'une récolte de canne à sucre »*, calcule le directeur de la Caisse de Crédit agricole. *« Dans le cadre de l'Europe*, indique M. Pavie, *il ne fait aucun doute que ce système est appelé à disparaître. »* Comment en effet inciter les gens à l'effort quand les revenus sociaux sont plus importants que ceux du travail ?

Dans un cadre plus professionnel, le patron de la Banque verte à la Réunion (la première de l'île) ne pense pas que les établissements bancaires locaux auront à faire face directement à la concurrence des banques européennes. *« Les gens se font des illusions quand ils pensent que les conditionsds bancaires dans les pays européens sont meilleures qu'en France*, estime M. Pavie. *Dans certains cas, c'est vrai, les taux d'intérêt sont peut-être moins chers, mais le risque de change est aussi plus élevé. »*

En revanche, il n'est pas impossible, selon lui, que les établissements financiers français ou européens soient tentés de faire des « coups » outre-mer, en ouvrant la bourse du crédit dans des îles avides de consommation, où le salaire moyen des fonctionnaires est de 53 % supérieur à celui de leurs collègues de l'Hexagone. Cela dit, le responsable du Crédit agricole de la Réunion est assez confiant dans l'avenir. La Caisse régionale s'est portée actionnaire de la Caisse nationale de Crédit agricole qui ambitionne d'être leader sur le marché européen. *« Le succès de la banque verte en Europe, profitera aux DOM, dans la mesure où la Caisse nationale nous verse des dividendes »*, observe M. Pavie.

Tout cela assorti d'un leitmotiv commun aux optimistes et aux pessimistes : que l'aide de la France continue d'arriver régulièrement et toujours plus !

ALIX DIJOUX.

Lire aussi

- La Commission de Bruxelles espère toujours parvenir à un compromis sur l'Europe fiscale. **Page 28**
- Journée européenne au Sénat. **Page 10**

La dérogation devenue la règle

Les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, au total 1 300 000 habitants, soit seulement 0,14 % du total de la population communautaire) ont toujours bénéficié, à l'intérieur de la CEE, d'un régime particulier.

A l'origine, l'article 227, alinéa 2 du traité de Rome, prévoyait déjà des mesures spécifiques en leur faveur, mais leur situation spéciale avait été alignée, à cette époque, sur celle de l'Algérie, et ce fut précisément le conflit en Algérie qui empêcha l'application de la disposition selon laquelle les conditions d'application à l'outre-mer des politiques communes auraient dû être déterminées *« au plus tard deux ans après »* la signature du traité. Pendant vingt et un ans, les DOM-TOM connurent donc un statut européen indéfini.

Il fallu attendre l'arrêt de la Cour européenne de justice du 10 octobre 1978, dit « arrêt *Hansen* », rendu à propos d'une affaire d'alcools allemands importés en Guadeloupe, pour qu'il fût enfin stipulé que les départements français d'outre-mer faisaient partie intégrante de la Communauté et que les dispositions du traité de Rome s'y appliquaient de plein droit, sauf mesures spécifiques à préciser obligatoirement. Cet arrêt a *arrimé* les DOM à l'Europe, la France invoquant dès lors la loi de la « spécificité » pour les protéger en les isolant au maximum.

Le programme POSEIDOM mis au point par le Conseil et la Commission de la CEE, et dont l'Assemblée européenne débattra au mois de mai, s'inspire à la fois de cette jurisprudence et de l'article 227 alinéa 2 du traité de Rome pour justifier l'effort particulier des Douze en faveur de ces lointaines terres françaises. Un effort financier qui provoque souvent l'agacement des partenaires de la France. En revanche, ce plan de rattrapage économique suscite l'attention particulière de l'Espagne et du Portugal qui envisagent éventuellement de s'en inspirer pour l'avenir de leurs propres territoires d'outre-mer, qu'il s'agisse des îles Canaries, des Açores ou de Madère.

L'enquête sur les attentats de 1986 à Paris

Le juge Boulouque lance sept mandats d'arrêt

Chargé du dossier sur les attentats terroristes de 1986 à Paris, M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, a délivré, jeudi 27 avril, sept mandats d'arrêt contre des Libanais, membres présumés du Hezbollah. Basé au Liban, notamment dans la vallée de la Bekaa et à Beyrouth-Ouest, le Hezbollah est une organisation chiite pro-iranienne qui, selon les services de renseignements occidentaux, est dirigée par un conseil consultatif («Shura») qui prend ses ordres à Téhéran.

Les mandats d'arrêt délivrés par le juge visent deux chefs présumés du Hezbollah – Abdel Hadi Hamad et Ibrahim Akil – et cinq de ses militants – Hassan Ghosn, Hussein Mazbou, Hassan Ali, Mizar Lelzein et Mohamed Mehdi Diab. Cette décision du juge d'instruction est la conséquence logique de l'enquête menée par la Direction de la surveillance du territoire (DST) depuis janvier 1987.

Au lendemain de la vague d'attentats parisiens qui, de décembre 1985 à septembre 1986, fit treize morts et plus de deux cent cinquante blessés, le ministère de l'intérieur avait d'abord vu, derrière le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), la présence des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), dont le chef, Georges Ibrahim Abdallah, fut condamné, en février 1987, à la prison à perpétuité.

Mais le service de contre-espionnage, qui avait tissé des liens avec des services de renseignement de pays arabes, devait suivre une autre piste, qui allait être confortée par des éléments matériels.

Réseau logistique

Ce fut d'abord une information transmise par les services ouest-allemands : des noms et des numéros de téléphone saisis lors des arrestations, à Francfort, de Mohamed Ali Hamade et de son frère Abbas Ali Hamade, deux membres du Hezbollah, dont le premier a reconnu avoir été l'un des auteurs du détournement d'un Boeing de la TWA sur Beyrouth, le 14 juin 1985.

Puis, il y eut la collaboration inattendue d'un Tunisien, «Lofti», qui, de retour d'Iran, proposa à la DST de l'aider à infiltrer un réseau logistique, dirigé par un autre Tunisien, Fouad Ali Saleh. Enfin, en mars et mai 1987, intervint la découverte, dans la forêt de Fontainebleau, de caches contenant des explosifs du même type que ceux utilisés pour certains des attentats revendiqués par le CSPPA.

C'est ainsi que furent arrêtées et inculpées une vingtaine de personnes, parmi lesquels figurent notamment Fouad Ali Saleh et deux Marocains, Abdelamed Badaoui et Omar Agnaou.

Pour le juge Boulouque, il ne fait guère de doute que le Tunisien était le chef d'un réseau logistique ayant servi aux poseurs de bombes. L'enquête devait cependant dévier quelque peu de son cours normal lorsqu'elle a été utilisée dans la partie de bras de fer que se livraient la France et l'Iran à propos des otages français détenus au Liban.

C'est ainsi que le juge lança un mandat d'amener contre Wahid Gordji, réfugié à l'ambassade d'Iran à Paris. Cette «guerre des ambassades» se termina, à l'automne 1987, par le retour de Gordji à Téhéran, immédiatement après son audition par M. Boulouque.

Si l'enquête a permis d'identifier le réseau logistique, elle n'a pu encore mener jusqu'aux poseurs de bombes eux-mêmes. L'un de ceux-ci aurait, selon la DST, utilisé le nom de «Bassam» et serait entré en France sous l'identité de Habib Haidir, militant du Hezbollah. Toujours en fuite, il a échappé de justesse à un coup de filet de la DST. Les sept mandats d'arrêt délivrés par le juge visent donc, d'abord, les concepteurs et coordonnateurs de la campagne d'attentats de Paris dont l'enjeu était, outre la libération de trois terroristes proche-orientaux détenus en France, l'abandon par la France de son appui militaire à l'Irak dans sa guerre avec l'Iran.

Les deux principaux personnages recherchés – Abel Hadi Hamade et Ibrahim Akil – sont connus de longue date des services de renseignements occidentaux, qui les soupçonnent d'être de hauts responsables militaires du Hezbollah.

Dans une liste de militants présumés du Hezbollah, dressée par les services français en 1987 et comportant 228 noms, Ibrahim Akil et Abdel Hadi Hamade figurent en bonne place, ce dernier utilisant le pseudonyme d'Abou Ayaman.

E. P.

● **Le meurtre de Joris Viville : interpellation d'un témoin.** – Sur appel téléphonique anonyme, la police a interpellé, jeudi 27 avril à Avignon (Vaucluse), un vagabond de trente-trois ans dont le signalement correspond à un des portraits-robots établis après le meurtre accompagné de violences sexuelles, le 5 avril, près de Port-Grimaud (Var), de Joris Viville, dix ans (*le Monde* du 26 avril). L'homme, de nationalité allemande, se prénomme Günther. Après avoir été entendu par les policiers d'Avignon, il a été remis aux gendarmes varois, venus spécialement de Toulon. Il aurait reconnu que, début avril, il se trouvait à Port-Grimaud, où la famille de Joris était en vacances.

Un arrêt de la chambre d'accusation de Paris

Levée du contrôle judiciaire sur Me Marcel Lejeune

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui s'est réunie lundi 24 avril, a renvoyé à la fin du mois de mai sa décision sur le dossier Marcel Lejeune, du nom de ce notaire de Polynésie française inculpé de faux en écritures publiques et de détournement dans une affaire d'héritage qui provoque depuis plusieurs mois beaucoup de remous au palais de justice de Papeete, où certains magistrats accusent certains de leurs pairs de le protéger (*le Monde* daté 23-24 avril).

En revanche, statuant sur un dossier annexe au dossier principal et relatif à l'une des plaintes déposées contre ce notaire, la chambre d'accusation a rendu, jeudi 27 avril, un arrêt levant la mesure de contrôle judiciaire et d'assignation à résidence en métropole qui frappait Me Marcel Lejeune depuis sa remise en liberté, en juillet 1988. Son éventuel retour en Polynésie faisait, vendredi, la «une» de la presse locale.

L'affaire Campana et ses répercussions

M. Pierre Joxe retire au Cercle républicain l'autorisation d'exploitation de jeux

L'information judiciaire ouverte au tribunal de Nanterre et qui avait entraîné déjà l'inculpation et la mise sous mandat de dépôt de Pascal Campana, mais aussi l'audition des dirigeants du Cercle républicain à Paris (*le Monde* du 27 avril) vient de connaître un prolongement avec la signature, le 26 avril, par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, d'un arrêté retirant à cet établissement l'autorisation d'exploitation de jeux. Cette autorisation avait été donnée notamment pour le baccara le 22 juin 1987, pour une période allant jusqu'au 30 juin 1992. On notera que, dès le 25 avril, la direction du Cercle républicain avait décidé d'elle-même de suspendre l'activité de ses quatre salles de jeux. Cependant les salles de conférences et de réunion, ainsi que les restaurants et les bars demeuraient ouverts.

Le président du Cercle républicain, M. Marcel Martin, conseiller d'Etat, ancien sénateur de Meurthe-et-Moselle, ancien maire de Nancy, avait été entendu dans le cadre de cette enquête, ainsi que le secrétaire général du Cercle, M. Robert Parenti, et une dizaine d'autres personnes. Il semble que les enquêteurs, qui agissaient sur commission rogatoire de M. Dominique Marro, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, cherchaient à savoir si Pascal Campana, souvent vu au Cercle républicain, ne faisait pas lui-même partie du «consortium» de l'établissement, association de joueurs qui tient la banque, et si ce trafiquant de drogue, membre du milieu, déjà condamné, n'avait pas trouvé à l'établissement de l'avenue de l'Opéra un moyen de «blanchir» son argent.

Un membre présumé de l'ETA est extradé par les autorités françaises

Membre présumé de l'organisation séparatiste ETA, un basque espagnol, Fernando de Luis Astorloa, soupçonné par la police de son pays d'avoir participé à deux assassinats et à de nombreux attentats, a été extradé, jeudi 27 avril, par la France.

Arrêté le 24 mars 1987 à Bordeaux en exécution d'un mandat émis par Interpol, Fernando de Luis Astorloa a été remis à disposition des autorités espagnoles, jeudi 27 avril, à l'aéroport de Madrid-Barajas, en présence de deux policiers français et d'un représentant de l'ambassade de France à Madrid.

Selon la police espagnole, ce militant basque âgé de vingt-sept ans, qui appartiendrait au commando Orbaizeta opérant dans la région de Bilbao, province de Biscaye, est accusé d'avoir participé à l'assassinat d'un coiffeur le 20 janvier 1985 et d'un chauffeur de taxi le 17 mai de la même année à Bilbao, ainsi qu'à toute une série d'attentats ayant entraîné des dégâts matériels.

D'autre part, un attentat à la bombe a été commis, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 avril, contre une usine Michelin située à Lasarte, dans la province du Guipuzcoa. Cet attentat perpétré avec de l'amonal, un explosif habituellement utilisé par l'ETA, a provoqué d'importants dégâts matériels.

Les crimes en série de l'hôpital de Lainz en Autriche

(Suite de la première page.)

A ces révélations ne manquent vraiment que le fouet et le sang. Dérisoire ? Caricatural ? La presse populaire, par touches successives, vend ce portrait grossier pour véridique à ses lecteurs. Et les observateurs réticents, les intellectuels méfiants que compte Vienne, éprouvent actuellement quelques difficultés à donner à l'«affaire de Lainz» des bases plus sérieuses. Et à ce crime, dont le chancelier Frantz Vranitsky a très vite dit qu'il était *«le plus cruel de l'histoire de l'Autriche»*, son exacte dimension.

L'avocat de Waltraud Wagner, Me Wilhelm Philipp, envisageait en milieu de semaine de poursuivre les auteurs de ces allégations au nom de sa cliente. Le soupçon de prostitution ? Une fille de joie, répondant au nom de Waltraud Wagner, exerçait bien ses talents dans les night-clubs de la ville, mais il s'agirait, selon toute vraisemblance, d'une homonymie. Les orgies ? Les photographies parues dans la presse, représentant l'accusée assise sur les genoux d'un homme, ne feraient même pas bondir les ligues de vertu. Et pourtant, elles ont été payées au prix fort pour étayer l'idée de démence.

Le défenseur de l'infirmière pourrait avoir fort à faire, dans les semaines à venir, s'il veut ainsi corriger les inexactitudes, tant les inventions, les confusions, paraissent nombreuses. Ainsi la *«sorcière»* aurait coché une liste de noms, présentée par les policiers sur la base des décès de ces dix-huit derniers mois. Une croix pour chaque mort provoquée. Et, dans la marge, l'arme du crime, un somnifère ou l'asphyxie par blocage des voies respiratoires. Des listes ont été publiées dans la presse, officiellement celles des aveux. Fantaisistes, pourtant, apparemment imparfaites puisque les familles d'un économiste et de l'ancienne danseuse étoile du ballet de l'Opéra de Vienne, Julia Drapal, pour ne citer que ces deux exemples, ont déjà démenti toute possibilité de décès de leur proche par meurtre.

«Descendus à la cave»

Certains Viennois, médecins, membres de la classe politique ou journalistes s'inquiètent aussi des chiffres avancés par la presse. Plusieurs centaines, peut-être cinq cents vieillards, *«descendus à la cave»* selon une expression prêtée à l'aide-soignante. *«Tout est possible bien sûr*, explique un avocat. *Waltraud Wagner travaillait au pavillon 5 depuis 1983. Il suffit de décider qu'elle en tuait quatre ou cinq par mois et de faire l'addition.»* Jeudi, M. Frantz Lesnack, le ministre de l'intérieur, interrogé au Parlement, a expliqué que les policiers cherchaient à élucider la mort de quarante-neuf personnes, dont quatre anonymes. Chiffre déjà monstrueux.

Waltraud Wagner aurait, elle, commencé par avouer *«ce qu'on voulait»* selon un défenseur, puis, devant le juge, n'aurait reconnu que onze *«interventions»*. Ses complices, trois aides-soignantes travaillant sous ses ordres ou dans la même équipe auraient eu, si l'on ose dire, un rôle plus modeste : quatre meurtres pour Stefanie Mayer, âgée de quarante-neuf ans ; trois pour Marie Gruber, âgée de trente-deux ans ; deux pour Irène Leidorf, âgée de vingt-sept ans. Chiffres encore terribles.

Un secret très partagé

Depuis le début de l'affaire, le 7 avril, les Autrichiens ont appris, c'est vrai, bien peu de choses précises. Ce crime en série, qui, selon le président Waldheim, *«dépasse notre imagination»*, garde la plupart de ses mystères. On jongle avec l'horreur. On hésite à moduler l'ampleur du drame, peut-être parce que les acteurs officiels, policiers ou hommes publics ont trop vite décrit des sommets de monstruosité. Ainsi les policiers, aujourd'hui retranchés derrière le secret de l'instruction, se sont montrés peu avares de confidences, les premières heures. Les chefs de la police ont très vite basculé dans le commentaire superlatif, avouant leur effroi comme de simples badauds, laissant entendre à la télévision, à l'heure de la plus grande écoute, que le pire était peut-être encore à venir. Et le pire, dans un service médical où près de quatre mille personnes meurent chaque année, n'a plus de qualificatif.

Les récits des auditions laissent pourtant sceptique. Si l'on en croit la presse populaire, encore, bien des micros auraient été ouverts durant les interrogatoires tant les déclarations des quatre femmes soupçonnées, comme prises en direct, paraissent plus vraies que nature. Plus cyniques. Plus démoniaques. *«Les insolents, avec moi, gagnaient vite leur place au côté du Bon Dieu»*, aurait expliqué aux policiers Waltraud Wagner. *«Nous avons veillé à débarrasser ces cas-là de la section»*, aurait spontanément confié Stefanie Mayer.

Dans certains journaux, bout à bout, ce sont toutes les confessions qui défilent, bourrées de détails sur la technique du *«lavage buccal»*, la mort par l'eau, les discussions, pendant la pause, sur les mérites réciproques du Rohypnol et de la surdose d'insuline...

Jusqu'à présent, les avocats et les observateurs autrichiens les plus sérieux n'ont pas trouvé trace de tels aveux dans les procès-verbaux. *«Nous ne trouverons sans doute rien, ou beaucoup moins*, confie un confrère de *Profil*, un hebdomadaire qui, avec d'autres, tente de démêler l'écheveau serré à souhait de l'«affaire de Lainz». *Toutes ces exagérations ont surtout pour but, inconsciemment ou non, de nous éloigner de la vérité.»*

La vérité ? Celle, d'abord, du secret de Waltraud Wagner. Un secret très partagé. Depuis deux ans au moins, l'aide-soignante si dévouée, appréciée de sa hiérarchie, était connue pour ce qu'un médecin appelle *«sa familiarité avec l'euthanasie»*. Quinze médecins et soixante infirmières travaillent au pavillon 5. Beaucoup savaient. La rumeur courait bien

au-delà de Lainz même : des élèves-infirmières de l'école de formation de Vienne en avaient fait un jour sujet de discussion. Les carabins en plaisantaient. Les mandarins haussaient les épaules. Mais, jusqu'au 4 avril, «la Wagner» a pu tuer, et tuer encore, protégée qu'elle se croyait par une invraisemblable impunité.

Elle aurait pu se faire prendre le 7 juin 1987. Ce jour-là, une infirmière découvre, tombé à terre, le corps d'un vieil homme de quatre-vingt-sept ans, Joseph Pfandler. L'autopsie de routine, pratiquée environ pour un décès sur deux, démontre que le patient avait absorbé du Rohypnol. Rien d'anormal, ou presque. Ce barbiturique figure dans la panoplie de médicaments administrés à ce malade sur prescription des médecins.

Waltraud Wagner était de garde cette nuit-là. Une aide-soignante s'en inquiète : Dorah Ferrado-Avendano, âgée de trente-quatre ans, une Chilienne, mère célibataire. Elle n'a personne à qui se confier et elle redoute de perdre son permis de séjour en allant voir la police. Des grabataires sont extraits des chambres communes, certaines nuits de veille de la même équipe, et personne, jusqu'au professeur Pesendorfer, le chef du service, n'a l'air de trouver inquiétant de ne pas les revoir au matin. Pourquoi une étrangère serait-elle plus royaliste que le système médico-administratif autrichien ?

Devenue l'amie du docteur Alois Waschnig, un médecin exerçant ailleurs qu'à Lainz, elle fait un soir le récit de ses doutes. Celui-ci alerte un confrère. Le soupçon remonte jusqu'au professeur Pesendorfer. En vain. Il faudra attendre le mois d'avril 1988 et la mort d'une vieille dame de 84 ans, Anna Urban, pour que l'équipe médicale du pavillon 5 accepte une enquête administrative. La police, pour la première fois, pénètre dans la section D. Une autopsie est pratiquée par le médecin légiste. Elle ne révèle rien d'anormal : des traces de somnifère en voie de disparition. Pas assez pour accuser un membre du personnel de négligence, encore moins de malveillance. Le pavillon 5 fait corps. Les policiers sont remerciés, et Dorah, la Chilienne, craint pour son emploi.

Le maire de Vienne, le socialiste Hemut Zilk, a, dès le 7 avril dernier, distribué les blâmes : à la police pour ne s'être pas obstinée, aux médecins pour avoir négligé l'alerte. Waltraud Wagner aurait pu être changée de service. Il aurait alors été possible de savoir si le nombre de décès nocturnes diminuait. Personne, apparemment n'a envisagé ce moyen simple et le professeur Pesendorfer doit, depuis jeudi, répondre de poursuites administratives, à la demande de la municipalité, pour cette négligence-là.

Un an encore. Un an de service de nuit, d'euthanasie selon la conception mystérieuse de Waltraud Wagner. Celle-ci ne se perdra que pour avoir voulu tester une autre méthode. Après les barbituriques qui aggravent les comas, l'eau dans la bouche qui rend irrémédiables les œdèmes pulmonaires, l'aide-soignante et ses comparses testent les injections d'insuline qui provoquent des chocs hypoglycémiques.

Le 15 mars, le 1er avril, le 4 avril surtout, trois malades au taux d'insuline normal tombent subitement dans le coma. Le vieux soupçon remonte brusquement à la surface. Waltraud Wagner était de service de nuit. Une analyse de sang de Franz Kohout montre une surdose d'insuline de près de 100 %. Le patient survit malgré tout. Le professeur Pesendorfer se résigne à prévenir sa hiérarchie, à commencer par l'adjoint de la municipalité pour la santé, le professeur Alois Stacher. *«J'ai aussitôt demandé au préfet de police de choisir ses meilleurs hommes*, dit celui-ci, *car je savais que les preuves matérielles manqueraient.»* En effet, après quelques jours, quelques heures parfois après la mort, les traces de somnifère ou de tranquillisant ne sont plus détectables. Le taux d'insuline paraîtra normal au médecin légiste. La présence d'eau dans les poumons pourra s'expliquer par l'existence d'un œdème...

Les preuves matérielles ?

La police revient. Il lui suffit de retrouver Dorah, la Chilienne, jointe pendant ses vacances en Hongrie, et de lui demander de répéter les noms – six et non quatre selon certaines informations – qu'elle avait suggérés en 1988. Stefanie Meyer et Marie Gruber se confessent les premières, d'autant plus volontiers qu'elles n'ont pas le sentiment d'avoir commis des crimes, mais d'avoir agi, selon les enquêteurs, *«pour soulager les vieux de leurs souffrances»*. Il sera difficile au juge d'instruction de démontrer le contraire, de prouver que, si l'«affaire de Lainz» est pour les comparses de Waltraud Wagner une histoire d'euthanasie mal comprise, des malades n'ont jamais souhaité leur propre fin. Même si le parquet de Vienne obtient des familles des victimes l'autorisation de procéder à des exhumations, les analyses ne pourront pas démentir les motifs invoqués.

Reste Waltraud Wagner. Contre elle, rien d'autre que ses propres aveux, et le témoignage de la fille de l'une de ses victimes, qui plusieurs semaines avant sa mort avait supplié : *«Retire-moi de là. Elle veut me tuer.»* La peur s'est emparée du mouroir de Lainz. Les patients racontent aux policiers des histoires invérifiables. Des cris dans la nuit. Du sang, le long des portes. *«Elle hurlait : je vais vous tuer !»*, raconte une malade. Les enquêteurs ont renoncé à ces impossibles auditions. De toute façon, aucun médecin, aucune infirmière, ne pourra confirmer.

Car, ces nuits de crime, Waltraud Wagner se retrouvait souvent seule à surveiller les sommeils agités ou les comas de près de cent personnes. Vienne redoute aussi de devoir admettre cette réalité-là : Waltraud Wagner compensait, par sa présence, les manques du système médico-administratif du pavillon 5. La capitale autrichienne est une ville de vieux. 25 % de la population a plus de soixante ans. Seule, en Europe, Berlin-Ouest fait mieux. Le nombre d'admissions dans les hôpitaux des plus de soixante-quinze ans a augmenté de 60 % ces cinq dernières années. Et le pavillon 5 ne dispose que de cent lits, pour des malades *«au stade terminal»* que le professeur Pesendorfer, technicien réputé et favorable à l'acharnement thérapeutique, ne voulait pas laisser mourir.

Le tri entre la mort et la vie

Waltraud Wagner fournissait ainsi de la morphine à ceux qui souffraient trop, parce que son chef de service refusait cette intervention en raison de ses conséquences néfastes sur les voies respiratoires. Jusqu'au jour où lui-même injecta de la morphine à son frère, atteint du sida. Son frère fut apaisé quelques heures. Puis il mourut, le surlendemain. Stefanie Mayer et Irène Leidorf avaient vu la seringue dans les mains du professeur. Leurs avocats trouveront là sans nul doute, le procès venu, une invitation implicite à l'euthanasie libératrice au pavillon 5.

Longtemps, Waltraud Wagner a été laissée à ses songes. Faute de personnel qualifié – une aide-soignante pour une infirmière, contre une sur huit, dans les autres hôpitaux viennois, – elle avait pris son pouvoir sur le vide. Elle s'était mise à faire le tri entre la mort et la vie, tant semble-t-il plutôt les derniers arrivés que ses patients connus. Mais comment cette preuve pourrait-elle vraiment être faite ? C'est pour cette raison aussi que la presse à sensation, attisée par quelques policiers, exacerbe à outrance un portrait banal. L'horreur à la «une» comme garantie à venir de la sévérité des jurés.

On pourrait écrire que Waltraud Wagner était une femme mal dans sa peau, petite fille trop ronde du village de Hagenberg, non loin de Vienne, humiliée ensuite de n'avoir pas pu achever ses études d'infirmière. *«Une personnalité dominante, en positif et en négatif, diront certainement les experts»*, note le professeur Stacher. Une femme livrée à un code éthique sans fondement, *«qui a pu commencer à délivrer un malade par la mort, puis qui en a pris l'habitude»*. Parce que le code n'est pas écrit et que la société autrichienne n'a pas perdu le souvenir de la médecine nazie. Et que ses médecins repoussent, plus qu'ailleurs en Europe, l'inévitable débat sur la fin de la maladie. Waltraud Wagner avait son idée sur la question. Ces crimes pourraient être aussi, certains Autrichiens l'affirment, le signe maudit de ce retard.

PHILIPPE BOGGIO.

Société

Les difficultés de la programmation militaire

Un héritage piégé

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, se dit prêt à présenter à un conseil des ministres, en mai, son projet de loi de programmation militaire 1990-1993 sur la base d'un engagement de dépenses de 450 milliards de francs au total. Dans son esprit, le Parlement pourrait en débattre en juin, lors d'une discussion distincte de la traditionnelle session budgétaire de l'automne.

Une bombe à retardement, laissée à son successeur par le gouvernement de M. Jacques Chirac : la programmation militaire, conçue en 1986 pour couvrir les années *1987-1991 à l'origine, est un* détonateur qui explose en 1989 dans les mains du gouvernement de M. Michel Rocard, contraint d'honorer — sans émettre trop de chèques en bois — des commandes faites par son prédécesseur avec une largesse impériale.

Au-delà de la foire d'empoigne actuelle sur le montant de l' « enveloppe » financière, le débat sur la révision de la programmation militaire, qui devrait couvrir les années 1990-1993, a un rien d'irréalité : chacun savait, au départ, dans la confusion d'un vote quasi unanime à l'époque, que cette loi, particulièrement ambitieuse, serait inapplicable.

A la vérité, la bombe à retardement a été posée avant les élections législatives de 1986, qui enregistrèrent le succès de M. Chirac. Elle le fut au début de cette année-là, par le gouvernement de M. Laurent Fabius, lorsque le ministère de la défense commença, quelques semaines avant le scrutin, à lancer toute une floraison de commandes — dont le char Leclerc et le porte-avions *Charles-de-Gaulle* — avec le vain espoir de se concilier la clientèle militaro-industrielle.

Le gouvernement de M. Chirac en a ensuite rajouté, avec une programmation militaire 1987-1991 à propos de laquelle le propre rapporteur parlementaire de la majorité RPR, M. François Fillon, constatait qu'il s'agissait d'une loi ambitieuse, sans précédent, et qui se propose de conjuguer une vive croissance des dépenses d'équipement militaire avec un environnement économique et financier particulièrement contraignant.

En cours de route, le ministère de la défense de l'époque a chargé la barque : il a été jusqu'à passer commande de matériels importants qui ne figuraient pas dans la loi et qui sont venus ainsi en supplément de l'addition.

M. Jean-Pierre Chevènement, l'actuel ministre de la défense, hérite donc d'une situation explosive. Il lui faut signer les chèques qui concernent le paiement d'un tas d'opérations cumulatives, lancées avec l'allégresse d'une certaine inconscience et parvenues, toutes, à maturité en même temps. Pris chacun en soi, la plupart de ces programmes ont leur raison d'être. Collectivement, ils constituent une arête financière difficile à avaler pour le budget militaire.

La France n'en est plus à l'époque de la fin de la guerre d'Algérie, où elle consacrait 6,20 % de son produit intérieur brut marchand (PIBM) à sa défense (1). Elle s'octroie aujourd'hui 3,69 % de cette même référence — après un déclin à 3,37 % pendant le septennat de Georges Pompidou — quand l'Union soviétique et ses alliés de l'OTAN (exception faite de l'Allemagne fédérale, qui n'a pas de dissuasion nucléaire) en sont entre 14 % et 4,1 % de leur propre PIBM.

Au-dessous de cette valeur de 3,69 %, qui correspondrait à une dépense globale de l'ordre de 450 milliards de francs sur les quatre années de la nouvelle programmation, le ministre de la défense n'entend pas engager sa seule responsabilité, qu'il partage, du reste, en cette matière, avec le chef de l'Etat et le premier ministre selon la Constitution de 1958.

Nul ne songe à faire sa religion de ce rapport entre les dépenses militaires et le PIBM, même s'il révèle, pour l'extérieur, une volonté de maintenir ou non l'effort national de sécurité dans quelque pays que ce soit.

Après tout, l'autre référence — celle du respect des grands équilibres budgétaires et, à travers lui, la priorité donnée à l'éducation, à la recherche, à la santé ou à la formation professionnelle — est tout autant déterminante pour le long terme.

Circonstances imprévisibles

Pour justifier ses choix en faveur de ces secteurs-clés de l'avenir, le gouvernement affirme avoir posé, au préalable, son diagnostic, à savoir la crise du recrutement dans l'éducation et la santé ou la crise des vocations dans la recherche.

Certains, dans ces mêmes instances du pouvoir, s'interrogent aujourd'hui sur la nécessité d'un diagnostic comparable pour la défense, à savoir la raison majeure qui inciterait à continuer sur le même rythme quand, observe-t-on par exemple au ministère de l'économie et des finances, les Soviétiques désarment et les alliés de l'OTAN, à commencer par les Américains, réduisent leurs dépenses militaires.

La difficulté, avec les armements, dont la mise au point peut durer dix ans et qui peuvent servir plus de trente années d'affilée, vient du fait qu'aucun pays ne peut modifier sa politique de sécurité parce que tel adversaire potentiel devient symphatique ou que tel autre, traditionnel, se met soudain à sourire.

On ne change pas du jour au lendemain de posture de défense : l'horizon, qui paraissait dégagé, peut à nouveau s'assombrir et des tensions peuvent naître sous l'effet de circonstances imprévisibles. Dans ces conditions, l'outil militaire, qui aurait été prématurément rénové, réduit ou ralenti pour des raisons conjoncturelles, ne répondrait plus.

En revanche, on peut aménager une posture de défense. Progressivement. Avec le souci, compte tenu de l'environnement international changeant, de lui conserver sa capacité instantanée de riposte face à l'inattendu. Ce qui suppose que l'on cherche à préserver le cœur même de l'outil militaire.

Dans le cas de la France, le cœur de ce cœur est sa force de dissuasion nucléaire stratégique et préstratégique, c'est-à-dire ses sous-marins lance-missiles modernisés, sa force aérienne tactique équipée pour tirer des engins nucléaires aéroportés et ses régiments d'artillerie nucléaire.

En cette période où l'Europe se cherche malgré ses difficultés fiscales, monétaires ou budgétaires, ce cœur nucléaire peut servir à irriguer l'amorce d'une défense communautaire si la France décidait de maintenir son élan et jouait de son appareil de dissuasion comme d'un atout géostratégique.

Plus de « muscles » moins de « graisse »

Mais ce cœur du cœur a besoin d'une chair autour, c'est-à-dire d'un corps de bataille aéroterrestre, pour marquer la solidarité de la France avec ses alliés européens, et d'une capacité aéronavale, pour signifier l'engagement outre-mer aux côtés de pays qui réclameraient son assistance.

Ces moyens-là doivent être à la taille d'un dispositif qui gagnerait en « muscles », par ses équipements de haute technologie, ce qu'il perdrait en « graisse », avec des effectifs resserrés. C'est tout l'objet du débat actuel, interne aux armées, sur leur prochain format et une organisation plus opérationnelle.

Ce devrait être aussi l'objet des discussions au Parlement, quand, au-delà de la sempiternelle querelle sur les crédits de la programmation militaire, il s'agira de définir, sans casser le consensus national, une institution de défense au service d'une politique étrangère.

JACQUES ISNARD.

(1) Le produit intérieur brut marchand (PIBM) correspond à l'ensemble des valeurs ajoutées brutes (TVA incluses) des biens et des services marchands.

Pour contrôler l'utilisation des dons publics

Le gouvernement prépare une loi sur les organisations humanitaires

La crise qui secoue actuellement la Croix-Rouge française aura-t-elle au moins le mérite d'accélérer la mise au point définitive du projet de loi sur les organisations d'aide humanitaire ? Les pouvoirs publics, comme les responsables de ces associations, estiment qu'il est temps de moraliser la manière dont est géré l'argent provenant des dons publics et d'assurer une certaine transparence de fonctionnement.

L'idée défendue par M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, est de réformer la loi de 1901, non pas pour toutes les associations régies par cette loi — elles sont en France plusieurs centaines de milliers — mais dans un premier temps du moins pour les seules organisations humanitaires.

Qu'y a-t-il de commun en effet entre une association de boulistes ou d'anciens élèves et Médecins sans frontières ou le Secours catholique ? Qu'y a-t-il de commun entre des associations qui vivent de subventions et d'autres, comme les organisations humanitaires, dont les ressources principales proviennent de la charité publique ?

Après une intense concertation avec une vingtaine d'organisations non gouvernementales, M. Kouchner a donc élaboré un avant-projet de loi. Ce texte définit tout d'abord ce que sont les organisations d'actions humanitaires : *« Elles viennent en aide aux êtres humains en difficulté, en situation de pauvreté, de précarité ou d'exclusion confrontés à des situations de détresse morale ou matérielle en France et à l'étranger, quelle qu'en soit la cause. »*

Avantages fiscaux

Selon l'avant-projet de loi, ces associations devraient recevoir un agrément d'une commission départementale de l'action humanitaire, créée à cet effet, qui leur procurerait plusieurs avantages. Ainsi les versements des particuliers seraient *« déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 50 % du montant du don si celui-ci n'excède pas 2 000 francs »*. Au-delà de 2 000 francs, le don serait déductible du revenu imposable.

Autre avantage parmi d'autres : les organisations d'actions humanitaires seraient *« exonérées de la TVA sur leurs achats de biens et services taxés au taux le plus faible »*. Le dernier point de l'article 3 prévoit que le service national pourrait être effectué dans une organisation humanitaire.

L'article 4 est consacré aux obligations auxquelles devraient être soumises les associations humanitaires : leurs comptes annuels seraient certifiés par un commissaire aux comptes et comprendraient *« un bilan de valeur historique et des comptes de résultats présentés de façon analytique en charges et produits par activité »* ; le rapport annuel comprendrait, *« le rapport d'activité, l'utilisation précise des fonds collectés, le bilan, le compte de résultats, la liste des opérations de ventes et d'achats de biens immobiliers ou de titres non cotés »*. Ce rapport serait communiqué à la commission départementale avant le 30 juin de chaque année. En cas de non-transmission l'agrément pourrait être retiré.

Enfin, le dernier alinéa de cet article stipule que *« les organisations d'actions humanitaires s'engagent à coordonner leurs actions lorsqu'elles interviennent dans une même zone géographique »*.

Le projet prévoit la création d'un *« conseil supérieur de l'action humanitaire »*, une sorte de comité d'éthique, dont la triple mission serait de *« faire toutes propositions pour faciliter l'action des organisations d'actions humanitaires, et rendre public un rapport annuel d'activités et de définir une déontologie de la collecte de fonds »*.

L'avant-projet de loi répond ainsi à un triple souci de transparence, de moralisation et d'aide plus importante aux organisations humanitaires. Les responsables de ces associations sont unanimes pour le soutenir.

« Ce texte va dans le bon sens, nous a déclaré le docteur Rony Brauman, président de Médecins sans frontières. *Pour nous, le crédit que le public nous accorde est un capital de fond. Tout ce qui va dans le sens d'une plus grande transparence est positif. »*

De son côté, le docteur Patrick Aeberhard, président de Médecins du monde, affirme : *« J'adhère totalement à ce texte. Il est légitime de ne pas taxer les gens qui font des dons. De ce point de vue, les organisations américaines sont plus avantagées que nous ne le sommes. »*

L'avant-projet de loi est à présent sur le bureau de M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. Il n'ignore pas que le ministre du budget, M. Michel Charasse, voit d'un très mauvais œil plusieurs dispositions fiscales contenues dans le texte. M. Dreyfus devra décider s'il convient de présenter un projet de loi qui ne concerne que les associations humanitaires ou s'il est préférable de réformer la loi sur les associations en général.

Pour M. Kouchner, en tout cas, la cause est entendue : *« Une grande loi sur les associations ne se fera pas. Il faut absolument séparer les associations humanitaires du reste des associations. »*

FRANCK NOUCHI.

L'Irak négocie l'achat d'avions Mirage-2000 et Alpha-Jet à la France

Le ministre irakien de l'industrie militaire, M. Hussein Kamel, a annoncé, jeudi 27 avril à Bagdad, que son pays négocie l'achat d'avions de combat modernes, du type Mirage-2000, en concurrence avec des appareils soviétiques.

Cette perspective a motivé le déplacement à Bagdad de M. Serge Dassault, président-directeur général du groupe Dassault-Breguet, et du général Maurice Schmitt, chef d'état-major français des armées, venus assister au salon irakien de l'aviation « Bagdad air show ».

Pour cette exposition, la France a envoyé à Bagdad deux avions Mirage-2000 et trois appareils d'entraînement Alpha-Jet, qui participeront à des vols de démonstration aux côtés d'avions soviétiques, britanniques, italiens ou suisses et qui appartiennent à l'armée de l'air.

Dotée d'appareils soviétiques (comme le Mig-23 et le Mig-27) et de Mirage F-1 français de défense aérienne (qui ont été aménagés en avions d'attaque au sol ou en mer pour être utilisés dans le conflit avec l'Iran), l'armée de l'air irakienne souhaiterait acquérir des Mirage-2000 et des Alpha-Jet en France.

Pour répondre aux besoins irakiens, le groupe Dassault-Breguet développe de nouvelles versions du Mirage-2000 sur ses fonds propres (*le Monde* du 14 avril). La première version, baptisée Mirage-2000-S (pour *strike* ou frappe), sera équipée de radar Antilope et de la capacité dite de « suivi » du terrain pour remplir des missions d'attaque au sol à très basse altitude, comme le Mirage-2000-N de l'armée de l'air française. La seconde version, dénommée Mirage-5, recevra le nouveau radar RDI et des missiles air-air Mica pour des opérations de défense aérienne.

M. Kamel n'a pas précisé l'importance de ce marché. Mais on évalue en France les besoins irakiens de cent à cent cinquante Mirage-2000 et Alpha-Jet, soit un engagement financier de 35 milliards de francs environ avec l'assemblage sur place d'éléments de ces avions par l'industrie irakienne.

● **Deux militaires français tués en Equateur.** — Un hélicoptère de l'armée équatorienne s'est écrasé, mercredi 26 avril, au cours d'un vol d'entraînement, à une vingtaine de kilomètres au sud de Quito. Un militaire équatorien, et deux militaires français (le capitaine Raphaël Martinez et l'adjudant Dominique Gaucher) ont trouvé la mort. Les deux militaires français faisaient partie du détachement d'assistance technique que la France a fourni à l'Equateur après l'achat d'hélicoptères Puma et Gazelle par ce pays.

Création d'un comité d'évaluation de la recherche

Le conseil des ministres du mercredi 26 avril a donné son accord à la création d'un comité d'évaluation de la recherche. S'inspirant du comité d'évaluation des universités, présidé par le mathématicien Laurent Schwartz, cette nouvelle structure, très attendue, aura la lourde charge de juger de la mise en œuvre et des résultats de la politique de recherche et de développement du pays. A ce titre, le comité pourra être saisi pour évaluer un programme, un organisme de ou une procédure de recherche.

Ce comité de dix personnes, où siégeront notamment un représentant de la Cour des comptes et un autre du Conseil d'Etat, aura un caractère interministériel et devra rédiger chaque année un rapport destiné au président de la République.

Atteignant 8 270 francs par Français

Les dépenses de santé ont augmenté de 8,8 % l'an dernier

Les dépenses de santé se sont élevées à 462 070 millions de francs en 1988, soit 8 270 francs par Français. Ce chiffre marque une très nette augmentation (plus 8,8 %) par rapport à 1987. C'est le secteur privé (cliniques, médecins libéraux, dentistes, auxiliaires médicaux et analyses de laboratoires) qui montre la plus forte progression, ainsi que la consommation de médicaments. Dans le même temps, la contribution de la Sécurité sociale et de l'Etat continue de diminuer au détriment des ménages et des mutuelles.

Les Français ont dépensé l'an dernier 451 505 millions de francs (soit 8 090 F par habitant) en consommation de soins et de biens médicaux, auxquels s'ajoute la consommation des services de médecine préventive qui était évaluée à 10 565 millions de francs, soit 189 F environ par habitant.

Ce sont les établissements hospitaliers publics et privés qui constituent et de loin le principal chapitre correspondant à 219 561 millions. La croissance en valeur en 1988 a été de 5,4 % contre 4,7 % l'année précédente.

La consommation des soins hospitaliers dans le secteur public s'élève à 165 386 millions de francs, soit 2 960 francs par habitant. Sa progression est de 5 % contre 4,5 % en 1987 et 4,8 % en 1986.

Cette progression est la plus forte enregistrée depuis le début des années 80. Selon les spécialistes, elle a plusieurs origines. Il s'agit notamment, pour les hospitalisations de courte durée, d'une augmentation du nombre des personnes hospitalisées ainsi que d'une progression des journées d'hospitalisation. Pour les hospitalisations de durée moyenne et longue on observe une très forte accélération du nombre de journées (+ 4,6 %).

Dans le secteur privé, le montant de la consommation de soins hospitaliers s'est élevé à 104 428 millions de francs en 1988 (902 francs par habitant), soit une augmentation de 6,1 % par rapport à 1987.

« Si globalement le nombre de lits dans le secteur privé est relativement stabilisé, la croissance des dépenses se poursuit en raison de la progression des actes techniques qui sont réalisés dans les cliniques privées. Tout se passe comme si un certain nombre d'établissements se spécialisaient dans des actes à coefficient technique élevé et effectués sur de plus nombreux malades dans le cadre de séjours plus courts », peut-on lire dans le rapport.

En 1988, d'autre part, les soins ambulatoires (soins de médecins et de dentistes en cabinet et en dispensaire, soins des auxiliaires médicaux libéraux, analyses en laboratoires de ville, cures thermales) se sont élevés à 133 188 millions de francs, soit 2 384 francs par habitant. La part des soins ambulatoires dans la consommation des soins s'accroît sans discontinuer depuis le début des années 80, passant de 26,4 % en 1980 à 29,5 % en 1988.

Stagnation de la médecine préventive

D'une manière générale, le rapport note que l'augmentation très rapide des effectifs des spécialistes libéraux depuis 1984 n'a pas été sans conséquences notables sur la consommation des soins médicaux.

Il apparaît, en effet, que l'évolution de l'activité des médecins spécialistes est nettement plus rapide que celle des généralistes (plus 7,4 % contre 2,6 % au cours des quatre dernières années). L'augmentation importante du nombre de médecins en secteur à honoraires libres (ou secteur 2) doit être également prise en compte. Ces derniers représentaient, en 1987, 21,2 % des effectifs des médecins libéraux alors qu'ils n'étaient que 7,2 % en 1980.

L'un des points abordés par le rapport concerne le coût de la dernière épidémie de grippe et de syndromes grippaux observée l'hiver dernier. Cette épidémie a, selon les spécialistes, été à l'origine d'une dépense dépassant le milliard de francs. Il serait intéressant, sur ce thème, de savoir quelle part de cette somme correspond aux achats du médicament antiviral récemment commercialisé en France et dont les prescriptions ont fait l'objet de nombreuses campagnes incitatives de la part du fabricant (*le Monde* du 7 décembre 1988).

Après avoir connu un tassement en 1987, l'ensemble des dépenses liées aux « biens médicaux » (pharmacie, lunetterie, orthopédie) reprend une progression très rapide, atteignant 92 913 millions de francs (1 663 francs par habitant), soit une croissance de 13 %. A elle seule, la pharmacie absorbe 83 400 millions de francs (1 493 francs par habitant). Plus d'un pour cent de cette somme correspond à l'épidémie de grippe de l'hiver dernier.

En matière de médecine préventive, seule la lutte contre la toxicomanie (434 millions de francs) montre une progression (+ 33 %), alors que les autres postes (médecine du travail, protection maternelle et infantile, planification familiale, bilan de santé, service de médecine scolaire), déjà peu dotés, sont en progression minime ou nulle.

Parallèlement à l'ensemble de ces évolutions, il faut noter que la contribution de la Sécurité sociale et de l'Etat au remboursement ou à la prise en charge des soins de santé continue de diminuer.

Ainsi, entre 1980 et 1988, la part de la Sécurité sociale est tombée de 76,5 à 72,7 %, alors que celle des mutuelles passait de 5 % à 6,2 % et celle des ménages de 15,6 à 19,9 %. Le phénomène est particulièrement net dans les soins ambulatoires où la part des ménages atteint 31,2 % et dans les biens médicaux (30,1 %).

Ces deux tendances de sens inverse, amorcées dès l'année 1980, se sont récemment accentuées à la suite de la mise en place du plan de rationalisation des dépenses de l'assurance-maladie.

On peut, certes, penser que certains consommateurs ne bénéficiant plus des remboursements sans ticket modérateur ont peut-être différé l'achat de biens médicaux, comme des lunettes où le petit appareillage orthopédique, entraînant ainsi un rattrapage en 1988.

Mais la véritable explication n'est pas là et, à l'évidence, la progression notable de la consommation montre que l'on assiste aujourd'hui à une reprise des phénomènes observés ces dernières années et caractérisés par une forte progression dans les différents postes de consommation des soins. Une progression que rien ne semble pouvoir endiguer, les pouvoirs publics ne montrant plus, pour leur part, depuis longtemps, et quel que soit le gouvernement en place, la moindre attention à la médecine préventive.

JEAN-YVES NAU

Société

Le colloque du « Monde » sur le financement de l'enseignement supérieur

Le développement et la qualité des universités passent par leur autonomie

M. Lionel Jospin a annoncé une série de mesures destinées à faciliter la gestion des universités en clôturant le colloque sur le financement de l'enseignement supérieur organisé par *le Monde* et la *Revue française de finances publiques*, avec le concours de la Commission des Communautés européennes et de la Caisse des dépôts, qui s'est tenu les 26 et 27 avril à l'université Dauphine.

MM. Hubert Curien, ministre de la recherche, Alain Carignon, maire de Grenoble, et Claude Allègre, conseiller spécial de M. Jospin, ont notamment participé aux débats, qui ont réuni plus de deux cents participants (responsables d'école et d'universités administrateurs, experts internationaux, représentants de collectivités locales et d'entreprises,..)

« Il nous faut être à la fois ambitieux et concrets si nous voulons mobiliser les forces de notre pays autour de son Université. » Ces mots de conclusion de M. Lionel Jospin résument bien l'esprit des débats. *« Ambitieux »*, parce que l'ampleur de l'effort qui va être demandé à la nation pour son enseignement supérieur demande à la fois un changement d'échelle et de perspective. *« Concrets »*, parce que les insuffisances rencontrées dépendent d'une kyrielle de micro-blocages, qu'il faut tenter de démonter avec une infinie patience.

L'ambition, elle avait été invoquée dès l'ouverture par le doyen Vedel, qui n'avait pas craint de secouer les esprits par quelques exhortations vigoureuses. *« Il faut casser les vitres, changer l'eau du bocal. La décentralisation universitaire ne peut pas vivre dans le cadre qu'elle s'est donné. On ne peut pas maintenir un système d'Etat sur l'Université. »*

L'analyse qui sous-tendait cette proclamation était claire : la France va devoir consentir des investissements considérables pour rattraper son retard en matière d'équipements universitaires et pour accueillir la masse des nouveaux étudiants (1). Cet effort demandera une mobilisation générale de la collectivité — mais aussi des entreprises et des individus — qu'il sera difficile d'obtenir avec un système d'enseignement aussi rigide et centralisé que le nôtre.

Cela exigera en particulier que les établissements aient une capacité d'action et d'innovation, leurs permettant de répondre aux besoins nouveaux. Qu'ils puissent élaborer une politique, négocier, passer des contrats. Toutes choses pratiquement impossibles dans le cadre réglementaire actuel.

Les exemples étrangers qui ont été présentés le montrent : les pays qui ont les enseignements supérieurs les plus développés sont aussi ceux où le financement des universités se fait à l'échelon régional (l'Allemagne ou les Etats-Unis) et dans lesquels il existe une participation massive des entreprises (comme dans les universités privées américaines) ou des familles (aux Etats-Unis, mais surtout au Japon).

Ces exemples ne constituent pas des modèles, mais ils donnent une indication : l'enseignement supérieur a plus de chances d'obtenir les moyens nécessaires lorsqu'il est en osmose avec son environnement (comme le montre, en France, l'aide apportée par certaines collectivités locales à de nouvelles universités) et lorsqu'il répond à une demande sociale forte.

Une politique régionale

Les universités françaises pourraient-elles s'inspirer de ces principes ? Si l'idée de faire appel aux ressources des collectivités locales ou des entreprises est largement admise, leurs interventions demeurent, le plus souvent, marginales, comme l'a fait apparaître une étude du BIPE réalisée pour le colloque.

Mais il est certain que le rapprochement qui s'amorce a des effets psychologiques importants, en instaurant un dialogue régulier avec des partenaires extérieurs et en stimulant l'innovation et la professionnalisation. Peut-on aller plus loin et demander — comme le fait le doyen Vedel, mais aussi MM. Carignon ou Jean-Jacques Payan, directeur de la recherche chez Renault — une véritable régionalisation des universités ?

C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Mais M. René Rémond a fait observer que l'autonomie universitaire, qui est restée lettre morte tant que la société française demeurait hypercentralisée, se pose en termes nouveaux dans le contexte de la décentralisation.

Quant à la participation des entreprises, elle pourrait, elle aussi, s'accélérer si les milieux professionnels prenaient conscience que leur survie dépend en partie de leurs investissements en matière grise et donc de l'activité des universités.

« Peut-on raisonnablement penser, s'est interrogé M. Jospin, *que cette nouvelle matière première que constituent les résultats de la recherche soit indéfiniment puisée dans les universités et les centres de recherche sans que les milieux économiques l'apprécient à sa juste valeur ? »* Question fondamentale en effet.

Des étudiants « exigeants et critiques »

Autres sources possibles de revenus : les droits d'inscription. Sujet tabou, qui fut abordé prudemment, mais franchement. L'idée avancée par la MNEF d'un droit au prêt pour tous les étudiants (*le Monde* du 28 avril) — dont M. Jospin a déclaré qu'elle *« rejoignait tout à fait [ses] préoccupations »* — permet en tous cas de l'aborder en des termes nouveaux.

Pour Mme Berlioz-Houin, présidente de Dauphine, la participation des étudiants au financement de leurs études n'a pas seulement un intérêt pour le budget de l'Université : son principal avantage est d'introduire un droit de regard des usagers sur l'institution, en les rendant *« exigeants et critiques »*.

Cette notion de contrôle, d'évaluation, de responsabilisation a été présentée, à de multiples reprises, comme la condition même de l'autonomie. L'Université ne peut augmenter ses ressources qu'en passant des contrats avec des partenaires nouveaux. Pour cela, elle doit être crédible et capable de définir des objectifs et une stratégie. D'où la revendication passionnée pour davantage de pouvoir.

« Les universités sont pauvres, mais ce n'est pas une raison pour faire du misérabilisme », a crânement proclamé M. Michel Garnier, président de Paris-VI.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir le numéro spécial du *Monde Campus* : « Universités : qui va payer ? », dans *le Monde* du 25 avril.

M. Jospin : « Les moyens d'une gestion efficace »

M. Jospin a annoncé une série de mesures concrètes destinées à rendre plus efficace la gestion des universités.

● **RATIONALISER L'ATTRIBUTION DES MOYENS.**

Renforcer la capacité d'autonomie et d'action des établissements, c'est d'abord les aider à mieux planifier leur développement en leur faisant connaître suffisamment à l'avance les moyens dont ils disposeront. C'est l'objectif de la politique contractuelle. Elle permettra, en effet, d'élaborer de véritables prévisions pluriannuelles. Mais le corollaire de cette politique est, pour l'Etat, l'obligation de rassembler en une dotation unique des crédits jusqu'à présent dispersés à l'excès au gré de politiques sectorielles fluctuantes. Obligation également pour l'Etat de les notifier en temps utile aux établissements et non, comme c'est le cas à l'heure actuelle, tout au long de l'année universitaire. Les subventions seront désormais gérées selon une procédure permettant aux établissements de préparer sérieusement leur budget, de la même façon que, pour la première fois cette année, la totalité des emplois d'enseignants ont été publiés dès le mois de janvier.

Toujours selon la même logique que celle qui a conduit à rationaliser un plan national le calendrier de gestion des publications, les emplois temporairement vacants entre deux campagnes de recrutement pourront désormais être utilisés par les établissements avec le seul accord du recteur-chancelier, alors que, jusqu'à maintenant, l'autorisation préalable de l'administration centrale était nécessaire.

● **ÉLARGIR LES COMPÉTENCES FINANCIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS**

Renforcer l'autonomie des établissements, c'est aussi élargir leur champ de décision en matière financière. Je rappelle que, dès 1989, les dotations sur critères n'ont plus été distribuées par chapitres mais ont été globalisées, ce qui donne aux universités une plus grande possibilité de jeu. Ce système sera étendu en 1990 à la totalité des crédits. Par ailleurs, les subventions destinées aux opérations de maintenance sont désormais gérées directement par les établissements. Le projet de loi d'orientation prévoit que la maîtrise d'ouvrage des constructions neuves pourra désormais être confiée aux universités et établissements.

Plusieurs des travaux qui vous ont été présentés durant ce colloque ont mis en relief l'étroitesse de la marge de manœuvre dont disposent, sur l'ensemble de la masse financière destinée à l'enseignement supérieur, les universités. Vous comprenez bien que ces décisions concrètes vont accroître de façon non négligeable les crédits sur lesquels porteront leurs décisions. J'ajouterai qu'elles vont accélérer la réalisation des opérations et faciliter les cofinancements avec les partenaires locaux qui voudront intervenir dans le développement de nos formations supérieures.

● **ALLÉGER LES CONTRAINTES QUOTIDIENNES**

Renforcer l'autonomie des établissements, c'est aussi alléger la multitude de contraintes quotidiennes et irritantes issues d'une réglementation inadaptée et bien souvent désuète.

Ainsi en va-t-il de certaines dispositions concernant le cadre budgétaire, qui, à l'usage, se sont révélées inutilement directives. Je vous annonce que la suppression du caractère limitatif des crédits par fonction et le relèvement des seuils de paiement sans ordonnancement préalable sont d'ores et déjà décidés. Ces mesures devraient apporter un considérable allègement de la tâche des gestionnaires.

Je veux maintenant faire évoluer la réglementation qui régit les déplacements et les missions. Il est absurde, à l'heure où les raisons internationales constituent un objectif prioritaire de développement pour la plupart des universités, de maintenir des règles trop générales et rigides. A la suite d'une concertation interministérielle, le ministère de l'économie et des finances prépare un nouveau décret sur la réglementation générale des frais de mission et de déplacement. Il devrait paraître avant la fin de cette année. Ce nouveau texte doit s'attacher à supprimer toutes les rigidités inutiles que contenait l'ancien de telle sorte que l'efficacité du système soit désormais définie en termes économiques et non plus strictement financiers. D'ores et déjà, je puis vous annoncer que les procédures d'autorisation d'absence pour les déplacements à l'étranger sont simplifiées et tout simplement supprimées pour les déplacements au sein de la Communauté économique européenne.

De même, les procédures de nomination des enseignants associés ou invités sont aujourd'hui centralisées à l'extrême. La déconcentration prochaine de leur gestion permettra d'améliorer bien des situations et de donner une meilleure image de notre gestion universitaire aux nombreuses personnalités étrangères qui nous rendent chaque année visite.

● **RENFORCER LA CAPACITÉ DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS**

Renforcer l'autonomie des établissements, c'est enfin leur donner les moyens de se doter de la compétence gestionnaire dont ils auront besoin pour assumer l'élargissement de leur champ d'activité et la diversification de leurs missions.

Je crois donc nécessaire d'élaborer une véritable politique de formation des personnels administratifs et d'inciter les établissements à étoffer et à mieux structurer leurs équipes de gestion. Cette dimension constitue un volet important des contrats pluriannuels qui sont en cours de préparation. Des moyens spécifiques seront prévus à cet effet.

Je crois également souhaitable que s'instaurent entre les établissements une coopération et une réflexion comme plus systématiques ; ils doivent, en effet, pouvoir confronter leurs expériences dans des domaines qui sont encore trop peu explorés.

C'est ainsi que les échanges qui ont eu lieu au cours de ces deux journées appellent, à mes yeux, un prolongement. Dans cet esprit, j'envisage d'aider les universités à constituer un centre de ressources, au niveau national, qui serait chargé de rassembler et de diffuser l'information disponible sur les problèmes de gestion dans l'enseignement supérieur et de développer les contacts et les échanges entre les responsables de terrain.

Le congrès du SGEN-CFDT

La direction du syndicat en difficulté

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le congrès du SGEN-CFDT, qui s'est ouvert mardi 25 avril en présence de quatre cent cinquante délégués, a pris, jeudi soir, un tour inattendu avec le rejet d'une partie essentielle du texte qui doit fixer l'orientation de cette organisation dans les trois prochaines années. La direction sortante du syndicat a été mise en minorité sur la question de l'accès à un éventuel « corps unique » des enseignants, de la maternelle au lycée. Alors qu'elle proposait que soient pris en compte des critères qualitatifs, le congrès n'a voulu retenir que l'ancienneté.

Une proposition de la direction visant à l'octroi de primes pour les enseignants exerçant dans des zones difficiles a également été repoussée, tandis qu'étaient approuvés plusieurs amendements défendus par des courants minoritaires, dont l'un exigeant la suppression de l'agrégation.

PH. B.

L'inauguration des bateaux-bus

Cinq escales dans Paris

Sur la Seine, jeudi 27 avril, la pluie a insisté pour, d'emblée, créer les conditions les plus humides au trajet d'inauguration des bateaux-bus. Ce service originel fonctionnera à partir du 1er mai et jusqu'au 30 septembre, de 10 heures à 20 heures tous les jours (*le Monde* du 16 mars).

Désormais, il sera possible de monter ou de descendre à l'une des cinq escales aménagées entre la tour Eiffel et l'Hôtel de Ville : tour Eiffel, Solférino près du Musée d'Orsay, quai Malaquais en face du Louvre, quai de Montebello près de Notre-Dame et Hôtel de Ville. Les batobus passeront à des horaires réguliers et affichés. La fréquence sera de quarante-cinq minutes mais elle pourrait assez rapidement passer à trente, voire à quinze minutes.

En moins d'un an, l'idée lancée par M. Georges Sarre à son arrivée au secrétariat d'Etat aux transports routiers et fluviaux a pris corps ; déjà elle suscite des envieux : les villes de Nantes et de Lyon sont très intéressées.

Les partenaires parisiens ont mis les bouchées doubles. Le Port autonome de Paris a conduit les études et aménagé les embarcadères : gros chapeaux chinois blancs pour abriter la vente des billets et les passagers en attente, rampes douces ou escaliers d'accostage. La mairie de Paris a planté des panneaux de signalisation. La société Les Bateaux parisiens, filiale de la SODEXHO, numéro un de la restauration collective a bien voulu jouer le jeu ; elle fournit deux de ses vedettes de cent cinquante places.

Mais elle redoute de se faire concurrence à elle-même ! Aussi le prix de l'embarquement est-il fixé à 30 francs pour les adultes (demi-tarif pour les enfants de moins de douze ans), avec un forfait quotidien de 70 francs. En septembre, un premier bilan sera établi. D'ores et déjà, la construction de bateaux de cinquante places, beaucoup plus maniables, est envisagée.

M. Serre réunira dans quelques jours les maires des dix communes qui touchent la Seine, entre Suresnes et Alfortville. Il voudrait allonger le trajet sur toute cette distance sans écluse pour organiser, tout au long de l'année, *« sauf les jours de grosses crues »*, une véritable traversée de Paris. Un certain nombre de cars de tourisme pourraient alors se dispenser de venir encombrer le centre de la capitale.

Batobus baisserait alors ses prix et deviendrait un véritable transport en commun. Sans prétendre toutefois concurrencer la ligne C du RER ou le métro. Mais sa vitesse serait supérieure aux 10 km/heure des bus aux heures de pointe. On pourrait embarquer avec son vélo pour aller pédaler dans le parc de Saint-Cloud ou flâner sur les bords de la Marne.

CHARLES VIAL.

POLICE

La manifestation CGT dépassée par la « défense des libertés »

Cinq mille personnes, selon les organisateurs — deux mille selon la préfecture de police, — ont participé jeudi 27 avril, à Paris, à la manifestation convoquée par la CGT pour protester contre la décision de la cour d'appel de Versailles d'annuler la réintégration des dix militants syndicaux de Renault (*le Monde* du 28 avril).

Partis de l'avenue Victoria, près de l'Hôtel de Ville, la manifestation, conduite par les « dix » alignés derrière une grande banderole, a gagné la place du Palais-Royal, sous une pluie incessante, avant de se disperser dans le calme.

La manifestation avait initialement été décidée par la fédération CGT de la police nationale. Mais après la décision du préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, de l'interdire, la confédération CGT, non sans avoir protesté, avait décidé de la remplacer par un défilé pour la *« défense des libertés »*, appelé sous sa responsabilité et non plus au nom de la CGT-police. Entre-temps la décision de la cour d'appel de Versailles a élargi encore les motifs du rassemblement.

Ce sont finalement deux cent cinquante personnes, emmenées par M. Claude Toulouse, ancien secrétaire général de la fédération de la police, aujourd'hui à la retraite, qui, derrière la banderole propre de cette organisation, ont participé à une manifestation qui n'était plus tout à fait la leur.

● **La boulangère écrouée après la mort d'un beur reste détenue.** — La chambre d'accusation de la cour de Reims a rejeté, jeudi 27 avril, une demande de mise en liberté de Marie-Joëlle Garnier, écrouée après la mort d'Ali Rafa, tué le 12 février d'une balle dans la tête tirée par cette boulangère. Marie-Joëlle Garnier, que défend Me Henri-René Garaud, ne nie pas avoir fait feu ce jour-là en direction du jeune homme et d'autres garçons qui l'accompagnaient mais invoque la peur et la légitime défense.

1988 :
12 mois d'actualité,
un an d'histoire.
Larousse
et
Le Monde
signent
le JOURNAL DE L'ANNÉE

PLUS BESOIN D'AVOIR UN PARRAIN POUR FAIRE UNE DESCENTE DANS UN PALACE.

FORUM VOYAGES
LA VIE MOINS CHÈRE
1980F AR NEW-YORK

VOLS ALLER RETOUR

• MONTREAL	1980 F*
MIAMI ou ORLANDO	2580 F*
LOS ANGELES ou SAN F.	3180 F*
• MEXICO	4380 F*
• LIMA	5710 F*
RIO	4990 F*
• DELHI ou CALCUTTA	4690 F*
COLOMBO	4990 F*
BANGKOK	4690 F*
HONG KONG	5890 F*
BALI	6395 F*
• ATHÈNES	1280 F*
ISTANBUL	940 F*
MARRAKECH	1450 F*
TUNIS	1200 F*
etc.	

* Au départ de Paris, dates fixes, prix à partir de.

A retourner à Forum Voyages : 55, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e - 42.89.07.07 / 11, avenue de l'Opéra, Paris 1er - 42.61.20.20 / 75, avenue des Ternes, Paris 17e - 45.74.39.38 / 1, rue Cassette (angle 71, rue de Rennes), Paris 6e - 45.44.38.61 / 76000 Rouen - 72, rue Jeanne-d'Arc - 35.98.32.59 - Minitel 36.15 code FV.
Je vous remercie de m'envoyer votre nouvelle brochure Forum Voyages qui me permettra de découvrir la terre moins chère et le luxe moins cher.
☐ Forum-Vols discount. ☐ Forum USA, Canada, Mexique.
☐ Forum Asie. ☐ Forum Bassin méditerranéen, Afrique.
J'ai bien noté que cette brochure gratuite me sera envoyée contre 8,80 F en timbres.
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
FORUM VOYAGES
*Cocher la case de la brochure à vous faire parvenir

PLUS BESOIN D'ETRE UN MAHARAJAH POUR VIVRE DANS UN PALAIS.

FORUM VOYAGES
LA VIE MOINS CHÈRE
11980F
18 JOURS CIRCUIT INDE
PALAIS DES MAHARAJAHS ET VALLÉE DU GANGE

SÉJOURS ET CIRCUITS

NEW YORK : séjour au Waldorf Astoria 8 jours (base) 6380 F***
A LA DÉCOUVERTE DE L'EST DES USA-CANADA : Hôtel de luxe 1/2 pension. Accomp. français 12875 F*
A LA DÉCOUVERTE DE L'OUEST DES USA : 15 jours. Hôtel de luxe 1/2 pension. Accomp. français 13985 F*
MEXIQUE : Circuit groupe Grand Tour. 16 jours 9460 F*
MEXIQUE-GUATEMALA : Circuit groupe 16 jours 12800 F*
TURQUIE : Circuit l'Essentiel de la Turquie. 8 jours 3390 F*
BALI : Séjour hôtel Ida Beach lux. 18 jours 7885 F*
Etc.

* Séjours circuits au départ de Paris, à dates fixes, prix à partir de.
** Séjour circuit individuel au départ de Paris, à dates fixes, 18 jours (Grand luxe), prix à partir de.
*** Prix au départ de Paris, à dates fixes, à partir de. Séjours 8 jours/6 nuits à l'Hôtel.

A retourner à Forum Voyages : 55, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e - 42.89.07.07 / 11, avenue de l'Opéra, Paris 1er - 42.61.20.20 / 75, avenue des Ternes, Paris 17e - 45.74.39.38 / 1, rue Cassette (angle 71, rue de Rennes), Paris 6e - 45.44.38.61 / 76000 Rouen - 72, rue Jeanne-d'Arc - 35.98.32.59 - Minitel 36.15 code FV.
Je vous remercie de m'envoyer votre nouvelle brochure Forum Voyages qui me permettra de découvrir la terre moins chère et le luxe moins cher.
☐ Forum-Vols discount. ☐ Forum USA, Canada, Mexique.
☐ Forum Asie. ☐ Forum Bassin méditerranéen, Afrique.
J'ai bien noté que cette brochure gratuite me sera envoyée contre 8,80 F en timbres.
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
FORUM VOYAGES
*Cocher la case de la brochure à vous faire parvenir.

Sports

FOOTBALL : France-Yougoslavie

Le double jeu de Safet Susic

L'équipe de France de football affronte la Yougoslavie samedi 29 avril, au Parc des Princes, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 1990. Une victoire lui est indispensable si elle veut garder un mince espoir de qualification. La tâche s'annonce d'autant plus difficile que dans l'équipe adverse figure le meneur de jeu du Paris-SG, Safet Susic, un Yougoslave naturalisé Français en octobre 1988 mais qui joue tout de même contre la France.

COUPABLE de « traîtrise », il l'a été en novembre 1988 : naturalisé Français depuis quelques semaines, Safet Susic, le meneur de jeu yougoslave du Paris-SG, a largement contribué à la défaite de l'équipe de France (3-2) de Michel Platini à Belgrade. Accusé de « récidive », il pourra l'être samedi 29 avril, au Parc des Princes, lorsqu'il affrontera de nouveau la France dans un match que les Tricolores n'ont pas le droit de perdre s'ils veulent garder un mince espoir de qualification pour la Coupe du monde 1990. *« On peut s'étonner que, récemment naturalisé Français, il joue à nouveau contre la France »*, note Michel Platini plutôt amer.

Susic est-il donc coupable ? Pas le moins du monde. Yougoslave ? Il l'est depuis le 13 avril 1955, jour de sa naissance à Zavidovici, ville de Bosnie-Herzégovine située au nord de Sarajevo. Français ? Il l'est aussi, depuis le 19 octobre 1988, jour de sa naturalisation par décret du premier ministre, sur le rapport du ministre de la solidarité, de la santé publique et de la protection sociale. Son nom – ainsi que ceux de son épouse (Alma) et de ses deux enfants (Deni et Kim) – apparaît dans une longue liste de naturalisés publiée dans le *Journal officiel* daté du 23 octobre 1988.

Double nationalité

Le joueur du Paris-SG – sans doute le meilleur étranger ayant évolué en France depuis six ans – bénéficie donc simplement de la double nationalité, comme des dizaines de milliers de personnes, sportifs de haut niveau ou non. Rien de très original à cela. Passée plutôt inaperçue au moment de son officialisation, la nouvelle est devenue l' « affaire Susic » lorsque l'intéressé est réapparu en équipe de Yougoslavie, à l'âge de trente-quatre ans, pour affronter la France en novembre. Elle est revenue sur la place publique au mois de mars dernier, lors d'autres « affaires » qui ont secoué le football national (*le Monde* du 4 avril). Le président de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie, auquel la Ligue nationale venait de refuser une dérogation pour engager le Bordelais Jean Tigana, déclarait alors avec beaucoup d'élégance : *« Borelli* [Francis Borelli, président du Paris-SG] *combattait notre demande de dérogation depuis trois jours. Quand Susic élimine la France, vous ne trouvez pas que c'est à pisser de rage ? »*

Aujourd'hui, alors que l'affaire risque une nouvelle fois de rebondir s'il enfonce un peu plus son pays d'adoption samedi à Paris, Francis Borelli se défend : *« Si l'on n'a pas toutes les données en main, on peut trouver cela choquant, je l'admets. En revanche, si l'on creuse le sujet, il n'y a rien d'anormal. La pratique est courante. D'autres l'ont fait avant moi. Nous avons agi ainsi afin de pouvoir éventuellement engager un autre étranger* [deux joueurs étrangers seulement sont autorisés dans chaque équipe]. *A l'époque, Safet Susic n'était plus en équipe nationale yougoslave. Lorsqu'il a joué contre la France, je n'ai pas eu le sentiment de trahir mon pays. De même, samedi, j'espère qu'il sera brillant mais que la France s'imposera ! »* Quant à Safet Susic, il se contente de répéter : *« J'ai demandé cette naturalisation car je compte rester ici quelques années après la fin de ma carrière. Je suis avant tout yougoslave. Mais pourquoi s'étendre sur cette affaire ? Un match de football, ce n'est pas la guerre ! »*

Sûr de son bon droit, le Franco-Yougoslave refuse de polémiquer. Selon les règlements de la FIFA (Fédération internationale de football, l'exécutif du football mondial !), si un joueur prend la nationalité d'un autre pays sans abandonner la première (c'est le cas de Susic), il peut continuer à évoluer pour son pays d'origine. En revanche, il n'aura jamais la possibilité de jouer en équipe de France.

Sur le plan légal, son dossier, déposé à la préfecture des Yvelines en juillet 1988, a suivi la filière classique. Francis Borelli certifie : *« A aucun moment nous n'avons été pistonnés. »* Mais il reconnaît que *« le nom du Paris-SG et la célébrité du joueur ont peut-être contribué à accélérer la procédure »*. A Nantes, au service des naturalisations, un responsable se défend de tout favoritisme : *« M. Susic répondait certainement aux nombreux critères exigés. Entre autres, il réside en France depuis plus de cinq ans, parle notre langue, n'a jamais fait l'objet de poursuites judiciaires... Vous savez, il nous arrive de refuser des naturalisations de sportifs. Parfois même des gens très célèbres ! »*

Au regard de la loi française et des règlements du football, il est donc parfaitement dans son droit. Il peut être français et jouer contre la France. Pourtant, si Michel Platini et son employeur, la Fédération française de football (FFF), souhaitaient vraiment remédier à ce paradoxe, ils pourraient examiner de plus près l'article 96 du code de la nationalité : *« Le Français qui se comporte en fait comme le national d'un pays étranger peut, s'il a la nationalité de ce pays, être déclaré, par décret après avis conforme du Conseil d'Etat, avoir perdu la nationalité française. »* Le Parisien se comporte bien comme le « national d'un pays étranger » puisqu'il évolue dans l'équipe yougoslave qui élimine l'équipe de France de la course à la Coupe du monde ! Cet article étant visiblement malléable à merci, la FFF pourrait donc en théorie engager des poursuites contre Susic, même si du côté du service des naturalisations on assure : *« Ce sont des dispositions prévues en cas de guerre ! Nous ne sommes tout de même pas en situation de belligérance ! »*

Ce match juridique serait sans doute beaucoup plus long que celui, pourtant bien délicat, que s'apprêtent à livrer les joueurs de Michel Platini sur une pelouse du Parc des Princes que le Franco-Yougoslave (ou Yougo-Français) connaît mieux que personne.

PHILIPPE BROUSSARD.

PRESSE-SPORTS

Safet Susic.
Il peut être français et jouer contre la France.

Trois étrangers par équipe

Les équipes françaises de première division pourront compter trois joueurs étrangers dans leurs rangs (contre deux actuellement) à partir de la saison prochaine, à condition que l'un d'entre eux soit ressortissant d'un pays appartenant à la Communauté économique européenne. D'autre part, sept des joueurs figurant sur la feuille de match (compositions officielles des équipes) devront obligatoirement provenir d'un centre de formation français.

Ces mesures, adoptées jeudi 27 avril ne concernent pas la seconde division. A partir du mois de juin 1991, elles devraient déboucher sur d'autres dispositions autorisant quatre étrangers (dont deux hors CEE).

Le classement du groupe 5

1. Ecosse, 9 points (5 matches) ; 2. Yougoslavie, 5 points (3 m.) ; 3. France, 3 points (4 m.) ; 4. Norvège, 2 points (3 m.) ; 5. Chypre, 1 point (5 m.).

Restent à jouer :

29 avril : France-Yougoslavie. – 16 mai : Norvège-Chypre. – 14 juin : Norvège-Yougoslavie. – 5 septembre : Norvège-France. – 6 septembre : Yougoslavie-Ecosse. – 11 octobre : Yougoslavie-Norvège. – 11 octobre : France-Ecosse. – 28 octobre : Chypre-Yougoslavie. – 15 novembre : Ecosse-Norvège. – 18 novembre : France-Chypre.

LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat de France. – Match aller de la finale, samedi 29 avril, Limoges-Orthez. A2 à 16 heures.

Cyclisme

Tour d'Espagne. – Jusqu'au 15 mai.

Football

Coupe du monde. – France-Yougoslavie, samedi 29 avril, au Parc des Princes. TF 1, en direct à 20 h 45.

Coupe de France. – Quarts de finale aller, mercredi 3 mai.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. – Grand Prix d'Espagne à Jerez, dimanche 30 avril. Canal Plus, en direct à 15 h 40.

Rugby

Championnat de France. – Huitièmes de finale retour.

Tennis

Open de Monte-Carlo. – Jusqu'au dimanche 30 avril. FR3 samedi de 13 heures à 18 heures demi-finales ; dimanche à partir de 13 h 30, finale du double et du simple.

TENNIS : Open de Monte-Carlo

Filets à l'anglaise

Les premiers jours du Tournoi de Monte-Carlo ont vu la défaite ou le forfait de plusieurs ténors du tableau, dont certains spécialistes de la terre battue. Du Suédois Carlsson (forfait sur blessure) au Français Leconte (abandon pour le même motif) en passant par le Suisse Hlasek, le Soviétique Chesnokov et le vétéran américain Connors, en tournée d'adieu, aucun n'a réussi à passer le premier tour.

Seuls parmi les vedettes, le Suédois Wilander, à la recherche d'une ambition renouvelée, et l'Allemand Becker ont franchi le premier obstacle. Les traditions naissantes du Tournoi, qui fête ses vingt ans, ne font pas oublier d'autres traditions, bien plus anciennes.

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

« MAINTENANT tout le monde joue. Le sport, dans son ensemble, se démocratise, donc le tennis aussi, forcément. Dans le temps, les gens qui pratiquaient ici étaient triés sur le volet ». Un temps puis, comme mû par un souci d'objectiyité : *« Avant, c'était peut-être trop sélectif »*.

Celui qui nous parle, assis dans la pénombre de son « pro-shop » du Country Club de Monte-Carlo, s'appelle Constant Allavena. Son magasin est situé à l'autre bout de la large terrasse qui surplombe le central. Les applaudissements d'une foule que le froid et la pluie ont découragée en début de semaine nous arrivent comme un appel lointain.

Depuis quinze ans, M. Allavena dirige son « shop ». Il serait impensable de dire qu'il tient boutique, tellement il demeure imprégné d'un passé où la langue anglaise claquait aussi sèchement que l'Union Jack au vent sur la « French Riviera ». Constant Allavena est là depuis le début du club, en 1928, quand, petit ramasseur de balles de treize ans, il entama son long service.

« J'étais ramasseur au club La Festa à Beausoleil – où l'Anglais Hugh Lawrence Doherty remporta le premier Tournoi de Monte-Carlo en 1897. Puis je vins ici. Le premier directeur qui y fut nommé était celui qui avait d'ailleurs dirigé La Festa. Il s'appelait M. Hedly.

– Un Anglais ?

– Bien sûr. Ah, Ils étaient nombreux ici à l'époque. Plusieurs étaient membres du comité. »

De ramasseur, M. Allavena devint maître professeur, passant par les paliers successifs d'un professorat parfaitement hiérarchisé. Moniteur, puis professeur, ensuite entraîneur-professeur, avant de passer maître.

« Nous étions six professeurs et nous touchions un fixe. Les leçons étaient comprises dans nos attributions. Les pourboires étaient facultatifs. Bien sûr les profs n'avaient pas le droit de jouer avec les amateurs. Ou plutôt je jouais, mais sans faire de vrais matchs. »

Dans leurs vestiaires, comme cachés, les professeurs attendaient sagement l'appel. Chaque terrain était relié aux vestiaires par téléphone. Les membres arrivaient sur le court, enlevaient leur blazer et décrochaient alors le combiné à côté de la chaise d'arbitre.

« Chaque court devait être impeccablement nettoyé, et roulé, remis à neuf entre les parties. C'eût été le tollé si une ligne avait la moindre poussière rouge dessus ! »

Ce qui est maintenant l'arrière-saison était alors l'avant-première, le préambule à la vraie saison. L'hiver d'antan avec ses voyageurs descendus par le célèbre Train bleu. *« L'été il n'y avait personne, bien sûr. Ici le beau monde se sentait à l'aise, bien respecté. »*

Le circuit moderne et la vie trépidante de ses vedettes le laissent abasourdi. *« Les meilleurs gagnent des fortunes, voyagent partout en un clin d'œil. Quand les premières Américaines vinrent jouer ici, Helen Jacobs, Helen Wills-Moody, avec sa visière blanche, que les Anglais surnommaient « Poker face » pour son impassibilité sur un court (en dehors elle était charmante), on aurait dit qu'elles débarquaient de la Lune. Les Américaines ! Ça alors ! C'était incroyable pour nous. »*

Dehos la foule applaudit. Quelques cris. *« On entendait voler des mouches à cette époque. Il y avait peut-être deux mille personnes, pas plus, sur les terrasses du club. Depuis, on a ajouté beaucoup de places de chaque côté. Il n'y avait alors pas de loges, sauf la loge princière. Le prince assista un jour à la finale du « Butler »*.

George Butler, un Américain domicilié à Monte-Carlo, donna son nom au trophée du double qui fut, bien plus que l'épreuve du simple, le couronnement de l'ancien Tournoi. Le « Butler » fut une partie d'escrime préliminaire à la Coupe Davis, alors à son apogée.

« Comme le milliardaire texan Lamar Hunt, il y a quelques années, George Butler recrutait. Il partait outre-Atlantique à la chasse aux vedettes. Il dépensait beaucoup d'argent. Il disait : « Venez donc à Monte-Carlo, vous y serez bien reçus, et les gens venaient. »

M. Allavena marque un temps : *« George était en fait un précurseur. »*

MARC BALLADE.

Contrat résilié pour Natalia Zvereva

L'ORGANISME d'Etat soviétique chargé des contrats sportifs avec l'étranger a remis en cause l'application d'un contrat signé par la joueuse soviétique de tennis Natalia Zvereva (dix-huit ans) avec la société américaine Proserv (*le Monde* du 21 avril) afin de conserver la quasi-totalité de ses gains sur le circuit international, a indiqué mercredi 26 avril l'agence Tass.

La huitième joueuse mondiale avait conclu ce contrat en compagnie de son père et entraîneur, Marat Zverev, il y a deux semaines. A leur retour à Moscou, ils ont été avertis que la Fédération soviétique de tennis étant liée par contrat avec la firme International Management Group (IMG) de Mark McCormack et que Natalia faisant partie de l'équipe nationale, son contrat avec Proserv ne pouvait s'appliquer.

« Il n'a pas été question de sanctions contre moi pour une décision probablement pas assez réfléchie », a déclaré Natalia. Ce contrat de Natalia Zvereva était le premier qu'un sportif soviétique de haut niveau prenait l'initiative de signer à titre individuel sans en référer aux organismes compétents.

CYCLISME

Des Soviétiques en maillots français

Sept des plus grands espoirs du cyclisme soviétique, dont le champion du monde juniors, courent depuis deux mois en France, à l'initiative d'un chef d'entreprise de l'Essonne. Une expérience menée dans des conditions artisanales et dans l'indifférence quasi générale.

QUAND Vadim Chabalkin a franchi début avril la ligne d'arrivée d'une étape du Tour du Vaucluse en deuxième position, un peu plus d'une minute derrière Jean-François Bernard, personne ne s'en est étonné. Il est vrai que les amateurs soviétiques viennent s'aguerrir sur les routes françaises depuis quelques années déjà. Mais Chabalkin ne portait pas un maillot soviétique : il arborait les couleurs d'un modeste club cycliste de l'Essonne, le Guidon d'or Evry.

Avec six de ses compatriotes, dont le champion du monde juniors 1987 Pavel Tonkov, Chabalkin court depuis la mi-février en France, sous des couleurs françaises, vit du côté de Montlhéry et s'entraîne dans la vallée de Chevreuse. Cette équipe d'URSS espoirs, qui abrite sans doute certains des meilleurs coureurs soviétiques de demain, évolue ici dans la quasi-indifférence du milieu cycliste. Pour preuve : l'expérience a failli s'achever prématurément dès le 26 avril parce qu'aucun sponsor n'était prêt à débourser... 800 000 francs, soit vingt fois moins que le prix d'une équipe professionnelle. Si Tonkov et ses coéquipiers sont en effet répartis pour l'Union soviétique, où ils doivent participer à quelques compétitions, ils seront de retour en principe le 18 mai prochain afin de poursuivre leur saison française.

Bien que commencée dans des conditions tout à fait artisanales, celle-ci s'est pour l'instant soldée par cinq succès des jeunes Soviétiques : trois de Pavel Tonkov (notamment dans une étape contre la montre du Tour du Loir-et-Cher), un de Viatcheslav Chabalkin et un d'Oleg Polovnikov, vainqueur d'une épreuve bretonne de niveau national devant... ses six coéquipiers, les Soviétiques occupant donc tout bonnement les sept premières places.

A la base de cette aventure, un homme que rien ne destinait à devenir celui qui allait faire venir courir des amateurs soviétiques dans un club occidental pour la première fois : Serge Bonnat, jeune chef d'entreprise de Montlhéry spécialisé dans la pose de revêtement de sol en zone *pavillonnaire*. Après une rencontre fortuite avec Alexandre Lapteff, habituel intermédiaire-interprète lors de la venue d'équipes des pays de l'Est dans des compétitions cyclistes françaises, Serge Bonnat fut invité l'an dernier à suivre une étape du Circuit de la Sarthe, épreuve à laquelle participait une équipe soviétique emmenée par Viatcheslav Ekimov, l'un des meilleurs coureurs du moment.

« Comme ça, par hasard, j'ai dit : « Pourquoi ne vous inviterions-nous » pas à venir découvrir le cyclisme » français pendant un an ? », raconte Serge Bonnat. *« Cinq mois plus tard, les discussions ont repris lors du Tour de la CEE avec Anatole Youssin, vice-président de la Fédération soviétique de cyclisme. En novembre, l'accord de principe était donné. »*

Mais les communications difficiles entre la France et l'Union soviétique vont obliger Serge Bonnat et Alexandre Lapteff à se rendre par deux fois à Moscou. Ils y sont reçus à bras ouverts au Comité des sports. Visiblement, les Soviétiques n'attendaient qu'une opportunité comme celle que leur offraient ces deux Français : *« Si nous avons été les premiers à faire venir des Soviétiques, c'est tout bonnement parce que nous avons été les premiers à le proposer »*, lance aujourd'hui l'industriel de l'Essonne. Lors de leur second périple soviétique, Bonnat et Lapteff sont accompagnés par Cyrille Guimard, directeur sportif de Laurent Fignon, en qui ils espèrent avoir trouvé le soutien financier qui leur fait défaut. *« Les Soviétiques ont été assez impressionnés : Guimard est connu là-bas comme l'un des meilleurs entraîneurs actuels »*, dit Serge Bonnat.

Avec les moyens du bord

Les trois Français sont conduits à Sotchi, sur la mer Noire, où s'entraînent les coureurs soviétiques. On leur présente les jeunes qui ont été désignés pour l'expérience : ils sont tous issus du club de Koutbychev, l'école de cyclisme sur route la plus réputée en Union soviétique. Malheureusement, Cyrille Guimard, qui aurait sans doute aimé embaucher dans son équipe professionnelle un ou deux Soviétiques, ne donnera pas suite.

Quand les sept coureurs, leur entraîneur, leur mécanicien et leur médecin débarquent en France, le 14 février dernier, ils sont accueillis avec les moyens du bord. Serge Bonnat y va de sa poche et, après avoir battu le rappel de quelques amis et même de son fournisseur de moquette, Balsan, il réunit 600 000 francs. De quoi tenir jusqu'en avril, mais pas plus.

Les démarches entamées auprès de sponsors potentiels par Serge Bonnat et Alexandre Lapteff n'aboutissent pas et conduisent les deux initiateurs de l'expérience à douter de la poursuite de celle-ci. *« Si l'on continue, ce ne sera pas dans les conditions actuelles*, estime Serge Bonnat à cette époque. *Pourtant, il serait vraiment dommage de mettre un terme à une aventure unique, que nous avons pu susciter en six mois, là où d'autres auraient mis deux ans, et qui devait se poursuivre en principe jusqu'aux championnats du monde de Chambéry. »*

Des négociations avec les Assurances générales de France (AGF) se poursuivant, Bonnat et son fournisseur de moquette décident cependant à la mi-avril de concéder une rallonge qui permettra aux sept Soviétiques de revenir en France en mai. Mais tout cela se fait au jour le jour.

« Pourtant, les organisateurs raffolent de notre équipe, poursuit Serge Bonnat. *Il est question de participer au Critérium du Dauphiné et au Grand Prix du* Midi libre, *ce qui me semble intéressant pour un sponsor. D'autant que si nos coureurs se sont heurtés en début de saison à une coalition française bien décidée à ne pas se laisser dominer sur son terrain, je pense qu'ils devraient livrer leur pleine mesure sur les courses par étapes. »*

Lui, le novice, rêve de montrer au milieu cycliste qu'il suffit d'un peu d'audace pour réussir dans des entreprises que l'on aurait pu croire impossibles *a priori*. D'autres ne s'embarrassent pas de scrupules : Serge Bonnat a appris récemment qu'un club du nord de la région parisienne avait tenté de débaucher les sept Soviétiques sans le consulter. Il n'est pas facile d'être philanthrope.

GILLES VAN KOTE.

● **TENNIS : Guy Forget battu.** – Le Français Guy Forget, souffrant du genou gauche, a été éliminé en huitième de finale du Tournoi de Monte-Carlo, jeudi 27 avril, par l'Haïtien Ronald Agenor (6-2, 7-5).

Le Monde
SANS VISA

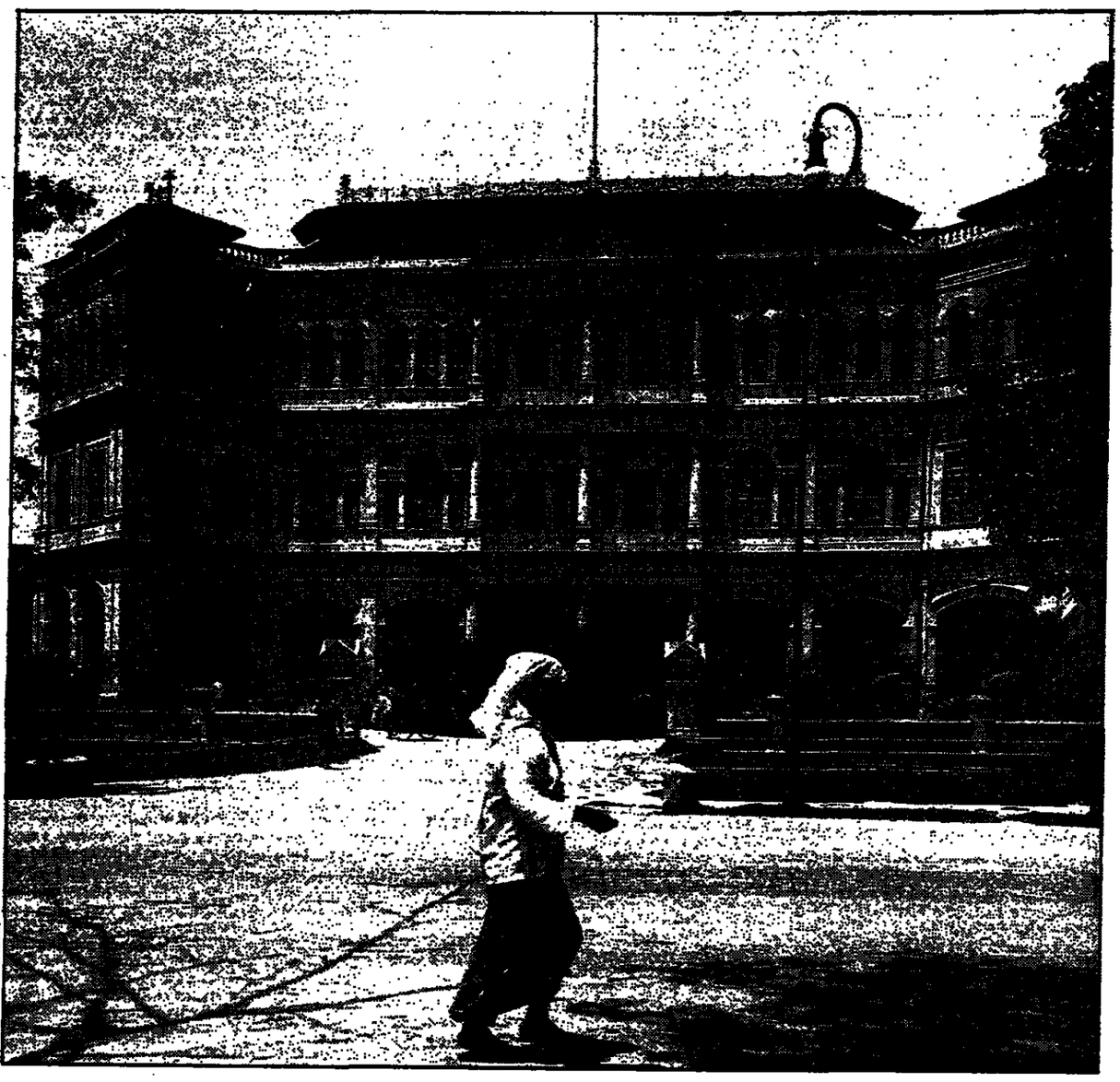
COLLECTION ALBERT KAHN

Tenir cent trois ans sans changer dans la ville la plus remuante, la plus chamboulée de l'Asie du Sud-Est — Singapour — est la prouesse accomplie par le Raffles, grand hôtel chargé d'histoire qui ferme et rouvrira dans trois ans, en grand et en neuf.

SINGAPOUR

Palace pour mémoire

par Jacques Bekaert

TOUTE l'histoire d'un pays pour le prix d'une chambre ? C'est en tout cas ce que proposait le Raffles, l'un des plus célèbres hôtels du monde, qui vient de fermer ses portes après cent trois ans de bons et loyaux services.

Témoin d'une époque révolue, celle de l'Empire britannique, le Raffles demeurait pour certains le temple de la nostalgie. Pour beaucoup d'autres, moins soucieux de passé colonial, c'était une halte confortable et surtout différente. On y trouvait des chambres énormes, toutes des suites en fait, reflets d'un âge lointain où l'espace était abordable, un merveilleux jardin et une collection d'oiseaux exotiques, le tout dans un bâtiment dont on a dit qu'il tenait du *palazzo* florentin et du château à la française.

Le Raffles, à qui ont été consacrés pas moins de huit ouvrages, tirait gloire de l'accueil qu'y avaient reçu de nombreux écrivains, de Hermann Hesse à André Malraux, en passant par Noël Coward et Somerset Maugham. Le pionnier fut, en 1887, Joseph Conrad, alors jeune marin de vingt-trois ans. Il fut, selon ses propres termes, *« conduit par la Providence... vers un hôtel appelé Raffles, où la nourriture était excellente et la chambre détestable »*.

Pas étonnant. Le bâtiment original, demeure du capitaine Mildred Dare, achetée l'année précédente par trois entrepreneurs arméniens, les frères Sarkies, servait à la fois de restaurant et de pensionnat de jeunes filles. Les chambres, à l'époque, n'étaient que des dortoirs hâtivement aménagés.

Avec la prospérité vint le progrès. Bien avant le reste de la ville, l'hôtel fut doté de l'électricité. A partir de 1906, les chambres sont munies *« d'un dispositif ingénieux qui permet d'éteindre ou d'allumer les lampes électriques selon le bon plaisir du pensionnaire »*, ainsi que l'expliquait une brochure d'époque.

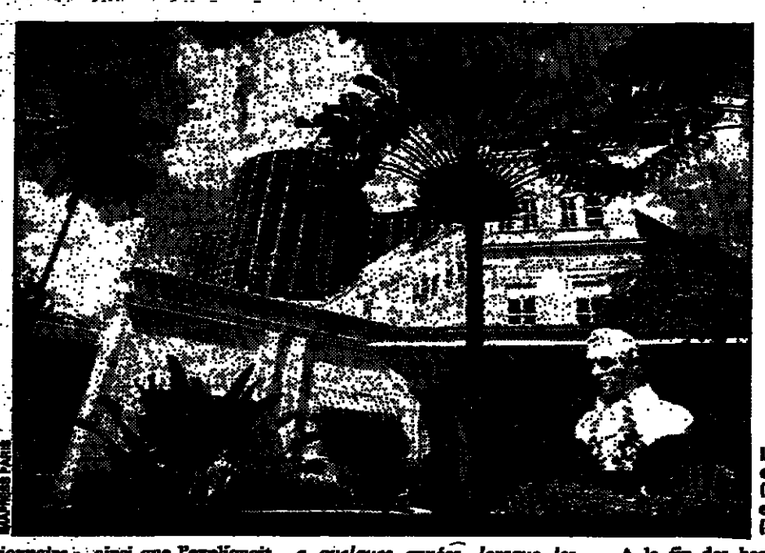
MAPPING PARIS

Le Raffles en 1909 (ci-dessus) et en 1989 (ci-contre).

L'hôtel, dès le début du siècle, était devenu l'un des lieux de rencontre de la bonne société coloniale britannique. Planteurs descendus de Johore, hommes d'affaires locaux en jaquette, épouses fraîchement arrivées de Grande-Bretagne, éperdues d'ennui et s'efforçant de perpétuer, par 40 degrés à l'ombre, les us et coutumes de l'ère victorienne.

Le bal du samedi soir

Les séparations de races et de classes avaient force de loi. Un couple « mal assorti » — entendez de races différentes — se hasardait-il au bal du samedi soir qu'aussitôt l'orchestre s'arrêtait de jouer et les coupables étaient priés de vider les lieux. *« L'une de mes grandes victoires »*, nous a expliqué le dernier directeur du Raffles, Roberto Pregarz, un Italien en charge de l'établissement depuis 1972, *fut de modifier cette image coloniale de l'hôtel. De faire en sorte que chacun s'y sente chez soi. Ma récompense vint, il y a quelques années, lorsque les autorités de Singapour décidèrent de classer le Raffles comme monument national. »*

La seconde guerre mondiale avait déjà bousculé l'ordre amidonné de la colonie. Les aviateurs japonais avaient, dit-on, reçu l'ordre de ne pas bombarder le Raffles. Réquisitionné par l'occupant et réservé aux officiers supérieurs, le Raffles fut rebaptisé Syonan Ryokan (hôtel de la Lumière du Sud, le nom donné à Singapour par ses nouveaux maîtres). Quant au célèbre Singapore Sling (1), inventé en 1915 par un barman de l'établissement, Ngiam Tong Boon, il fut remplacé par le saké.

Le général Tojo séjourna à l'hôtel, mais il n'eut point la satisfaction de voir son *roastbeef* découpé sur le traditionnel chariot d'argent. Dès le début de la guerre, le personnel l'avait soigneusement enterré dans le jardin, le Palm Court Garden. Ce jardin intérieur, sur lequel donnaient les suites les plus prisées, doit son nom à ses palmiers en éventail, qu'un visiteur décrivit un jour comme le *« seul arbre à deux dimensions »* de la planète.

A la fin des hostilités, l'hôtel retrouva son nom d'origine. Celui du fondateur de Singapour, Sir Thomas Stamford Raffles, agent de la Compagnie des Indes orientales, qui avait débarqué sur l'île en février 1819.

L'établissement fut le témoin de toutes les secousses et de toutes les luttes qui menèrent à l'indépendance de Singapour. Les frères Sarkies (à qui l'on doit également le Eastern & Oriental de Penang et le Strand de Rangoun) avaient depuis longtemps passé la main.

Deux mille visiteurs par jour

L'après-guerre vit, côté directeurs, le début de la « connexion italienne », tandis que l'Overseas Chinese Banking Corporation de Tan Chin Tuan, alors rival politique de M. Lee Kuan Yew, s'assurait le contrôle financier de l'hôtel.

Dans les années 50, il y eut des émeutes et des grèves. Une bombe fit, en 1955, voler en éclats le bureau du directeur adjoint. La société coloniale faisait eau de toute part et Lee Kuan Yew apparaissait encore comme un jeune et dangereux révolutionnaire. Les barrières raciales — enfin — craquèrent. Le portrait de la reine Élisabeth d'Angleterre, qui ornait le grill, fut discrètement remisé au grenier. Le Raffles s'adaptait au monde nouveau.

Le Raffles était devenu une bonne affaire. *« 3 millions de dollars de bénéfices l'an dernier »*, indique Roberto Pregarz, nous recevant une dernière fois dans son bureau directorial. *« Quand je suis arrivé, on débitait une douzaine de Sling par jour. Nous en sommes à 45 000 par mois. »* Le Raffles était l'une des attractions touristiques les plus populaires de Singapour. Deux mille visiteurs par jour. Les propriétaires de l'hôtel viennent de décider de le rénover de fond en comble. Le bâtiment original va être conservé, le jardin préservé. Mais une aile supplémentaire sera construite — dans le style d'origine — pour satisfaire aux besoins du tourisme. On y trouvera un musée, un magasin de souvenirs, des salles de réunions et même un centre culturel.

Ce qui, pour tant de ses habitués, faisait le charme du Raffles, autant que les suites et le Palm Court Garden, c'était la fidélité extraordinaire d'un personnel, dont près d'un tiers était là depuis au moins un quart de siècle. Le neveu de Ngiam Tong Boon, Robert Ngiam, supervisait la confection des Singapore Sling. Pour beaucoup, travailler au Raffles était un mode de vie autant qu'un gagne-pain. *« J'ai tout fait pour conserver intacte l'équipe actuelle »*, insiste Roberto Pregarz. Une bataille qu'il a finalement perdue. Dans trois ans, le Raffles va rouvrir, plus luxueux, plus cher, peut-être plus beau. Mais l'esprit de famille, ça ne s'improvise pas.

(1) Singapore Sling : 1/4 de cherry brandy, 3/4 de gin, le jus d'un citron et de l'eau de Seltz.

Club Aventure
EXPEDITIONS · RANDONNÉES
30 pays 63 destinations

D'authentiques voyages d'Aventure à vivre en pleine action.

Club Aventure
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
122 RUE D'ASSAS • 75006 PARIS ☎ (1) 46.34.22.60

NOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL

LMD

JEUX

échecs

N° 1330

LE MANQUE DE TEMPS

(3e Coupe du monde, Barcelone, avril 1989)

Blancs : A YOUSSOUPOV
Noirs : G. KASPAROV
Défense est-indienne.

1. Cf3	Cf6	22. g3 (q)	Cg5
2. c4	g6	23. Rh1 (r)	Cf3
3. Cç3	Fg7	24. Te-c1 (s)	Cç5 ! (t)
4. d4	d6	25. Cxf3	Dxf3+
5. e4	0-0	26. Rg1	Cf3 ! (u)
6. Ff2 (a)	é5	27. Dd2 ! (v)	Ff4 ! ! (w)
7. d5 (b)	a5 (ç)	28. Tc2 (x)	Rh7 (y)
8. Fg5 (d)	h6	29. h3 ! (z)	Tg8 (aa)
9. Fh4	Ca6 (é)	30. Rh2 (ab)	Dh5 ! ! (ac)
10. Cé2 (f)	Dé8		
11. 0-0	Cb7	31. Cf1 (ad)	Cf5 (ae)
12. a3 (g)	Rf7 (h)	32. f3 ! ! (af)	Cd3
13. h3	f5 (i)	33. Cé3 !	Cxé4
14. fxf5	gxf5 (j)	34. gxf4	Fh6 (ag)
15. Fh5 !	Dg8 (k)	35. Df2!	Dg6
16. Rf7	Tf8 (l)	36. Tf2	Fç5
17. Fxf6 (m)	Dxf6	37. fxé4	Fxé4
18. Fh4	é4 ! (n)	38. f5 !	Dh5
19. Dç2	Dh5	39. Td2	Tg5
20. Fg3	Tf8 ! (o)	40. Dé4	Dé8 (ah)
21. Ff4 (p)	Dg4	41. Cg4 ! (ai)	abandon.

NOTES

a) Délaissant, dans ce match capital, la variante 6. Fd3 qui lui est chère, bien que peu claire (après 6..., é5 ; 7.0-0, Cç6 ; 8.d5, Cd4 ; 9. Cxd4, éxd4 ; 10. Cb5) pour le « système classique ».

b) Les Blancs ont le choix entre l'échange des pions centraux par 7.dxé5, la fermeture du centre par 7.d5 et le maintien de la tension centrale par 7.Fé3. Après le blocage du centre, les stratégies des deux camps sont déjà annoncées : pour les Blancs, l'attaque aura lieu sur l'aile-D ; quant aux Noirs, ils chercheront le contre jeu sur l'aile-R.

ç) Ou 7..., Cb-d7 ; 8.0-0, Cç5 ; 9. Dç2, a5 ; 10.Fg5, h6 ; 11.Ff3, b6 ; 12.Cd2 ou bien 7..., Cb-d7 ; 8. Fg5, h6 ; 9.Fh4, g5 ; 10.Fg3, Ch5. L'avance du pion a noir rend plus difficile la progression des pions blancs sur l'aile-D ; cette idée a été approfondie par Stein et Geller, qui cherchaient à contrecarrer le « système Petrossian » ; dans le même esprit, on peut essayer 7..., h6 avec l'intention de se dégager rapidement si les Blancs roquent tout de suite ; par exemple, 8.0-0, Ch5 ; 9. g3, Fh3 ; 10.Tfé, f5. Les Blancs peuvent cependant répondre mieux : 8.Cd2 ou 8. Fd2.

d) Ou 8.0-0, Ca6 ; 9.Fg5, h6 ; 10.Fh4, Dd7 (la chasse 10..., g5 est favorable aux Blancs après 11.Fg3, Ch5 ; 11.Cd2, Cf4 ; 13. Fg4 ! comme dans la partie Cligorio-Stein, Moscou, 1967) ; 11.Cd2, ç5, ; 12.a3,Cé8 ; 13. f3, Ff6 ; 14.Ff2, Fg5 avec une position complexe (Petrossian-Stein, Moscou, 1967).

é) 9..., g5 n'est pas satisfaisant : 10.Fg3, Ch5 ; 11.h4, Cxg3 ; 12.fxg3, g4 ; 13.Ch2 visant la case f5 via f1 et é3.

f) On rencontre souvent la position 10.0-0, Dé8 ; 11.Cd2 ou aussi 11.Cé1.

g) Menace 13.b4.

h) Menace 13..., a4.

i) Une nouveauté stupéfiante qui va à l'encontre du jugement théorique selon lequel cette poussée est ici fautive à cause de la réfutation 14.éxf5, gxf5 ; 15.Fh5 ! et la D est obligée de se rendre en b8 sous peine de perdre la qualité (si 15..., Dç8 ; 16.Ff7) ; après 15..., Dh8 ; 16.Ff7, Tç8 il faut bien avouer que le jeu des Noirs est étrange. On poursuit d'habitude ici par 13..., h5 ; 14.f3, Fh6 ; 15.Ff2, Dé7 menaçant Dg5 et Fh3. A noter une partie Ivantchuk-Piket (Groningen, 1987) : 13..., Ff6 ; 14.Fxf6, Cxf6 ; 15.Dç2, b6 ; 16.Ta-b1, Ch7 ; 17.b4, f5 ; 18.éxf5, gxf5 ; 19. Rh1, Dg6 ! et l'attaque des Noirs triompha.

j) Et non 14..., Fxf5 qui abandonnerait la case é4 : 15. Cd-é4 !

k) Le champion du monde avait donc prévu de sacrifier la qualité.

l) Le F. R blanc intéresse les Noirs.

m) On ne voit pas pourquoi les Blancs se priveraient de cet avantage.

n) Donnant au Ca6 une belle case en d3 tout en ouvrant la diagonale du F indien avec attaque du Cç3 et gain de temps. On commence à apercevoir la face cachée du coup « douteux » 13..., f5, c'est-à-dire des gains de temps, le contrôle du centre, l'initiative et quelques perspectives intéressantes sur l'aile-R.

o) Toujours avec gain de temps.

p) Le sixième déplacement du F-D.

q) Et non 22.Fg3, f4 ; 23.h3, Dh5 ; 24.Fh2, f3 !

r) Pare la menace 23..., Ch3+ et 24..., Cxf4. Le retrait du R ne semble pas satisfaisant mais 23. Fxg5 n'est pas meilleur : 23..., hxg5 ; 24.f3 (quoi d'autre ?), éxf3 ; 25.Cxf3, f4 ! et l'attaque des Noirs est fort dangereuse.

s) Et non 24.Cxf3, Dxf3+ avec gain du Cç3.

t) Le C-D arrive en renfort, visant la case d3.

u) Menace la Tç1 et le Ff4.

v) Avec sagesse, les Blancs préfèrent rendre la qualité. Après 27.Tç-d1, Cxf4 ; 28.gxf4, Tg6 ; 29.Cé2, Tg6+ ; 30.Cç3, h5 les Noirs gagnent.

w) Grand seigneur, le champion du monde dédaigne la qualité. La beauté du jeu l'exige mais aussi la position et la nécessité de la victoire.

x) Sauvant la qualité en défendant à nouveau la case f2 (si 28.Tç-d1 ?, Cxf4 !) sans tomber dans un horrible piège tendu par Kasparov malgré une terrible crise de temps qui menace les deux joueurs : après 28. Fxh6, f4 ! ; A) 29.Fxf8 ?, Fh3 suivi du mat. B) 29.Dé2, fxg3 ; 30. Dxf3 (et non 30.Dxé4, gxf2+), Txf3 ; a) 31.hxg3, Txg3+ suivi de 32..., Th3+ avec gain du Fh6. b) 31.Cé2, gxf2+. ç) 31.Cxé4, gxh2+ ; 32.Rg2, Fh3+ ! 33.Rxf3, Fxf1 ; 34.Cg3, Fé5 ; 35. Ch1, Cé1+ ! avec gain de la T.

y) Laissant passer l'artillerie lourde en g8.

z) Le sang-froid de la défense est aussi admirable que le génie de l'attaquant ; il fallait éviter également le coup tentant 29.Dd1 à cause de 29..., Cxf4 ! ; 30. Dxf3, Ch3+ ; 31.Rg2, éxf3+ ; 32.Rxh3, f4+ ; 33.g4 (si 33.Rh4, Ff6+ ; 34.Rh5, Tg8 suivi du mat), h5 ! et le R blanc est dans la trappe.

aa) Menace 30..., Cxf4.

ab) Le R blanc semble maintenant bien à l'abri.

ac) Sans cesse à l'attaque, Kasparov menace 31..., Cxf4 ; 32.Dxf4, Fé5 ! ; 33.Dé3, f4 ! ; 34.Dxé4+, Ff5 avec gain.

ad) Si 31.Ce2 ?, Fxf2. A noter que Les Blancs n'ont plus que cinq minutes et les Noirs trois !

aé) Et ici, malheureusement, après tant de panache, de beauté et de courage dans l'attaque, le champion du monde en proie à un « zeitnot » épouvantable, passe à côté de la solution simple qui devait couronner son œuvre : 31..., Cxf4 ; gxf4 (ou 32.Dxf4, Fé5 suivi de f4), Dg6 ; 33.Cé3, Fxé3 ; 34.fxé3, Dg3+ ; 35.Rh1, Dxh3+ ; 36.Dh2, Dxf1+ et les Blancs abandonnent.

af) Une défense astucieuse : si 32..., éxf3 ; 33.Dxd4 et si 32..., Cxf3+ ; 33.Txf3 suivi de 34.Dxd4.

ag) 34..., Dg6 ne va plus : 35.Dxd4, Dg3= ; 36. Rh1, Dxh3+ ; 37.Th2 et la Tf1 est défendue. Les Noirs, sans attaque, avec une qualité en moins, ne disposent plus que de quelques secondes.

ah) Si 40..., Fxé3 ; 41.Dxé3, Fxf5 ; 42.Td-f2 suivi de Tf8 etc.

ai) Menace 42.Cf6+ ; 42.Cxh6 ; 42.Fé, etc. Après six minutes de réflexion, le champion du monde abandonna.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1329
A. DOLUKANOV et V. KOROLKOV 1939

(Blancs : Ra3, Ta5, Fé1, et f1, Pa4, é3. Noirs : Rh8, Dg8, Pb7, ç7, d7, é7, f7, f2, g7, g2.).

1. Th5+, Dh7 ; 2. Txh7+, Rg8 ! ; 3. Txg7+ !, Rf8 ! (si 3..., Rh8 ; 4.Fç3 ! gxf1=D ; 5.Tg1+ et 6.Txf1) ; 4. Txf7+ !, Ré8 ! (si 4..., Rg8 ; 5.Tg7+, Rf8 ; 6.Tg8+ !) ; 5.Txé7+ !, Rd8 ; 6.Txd7+, Rçé8 ; 7.Txç7+, Rb8 ; 8. Txb7+, Ra8 ; 9. Fg2 !, fxé1=D ; 10.Tb1+ et 11.Txé1. Un secret mécanisme.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1330

G. A. NADAREICHVILI
(1985)

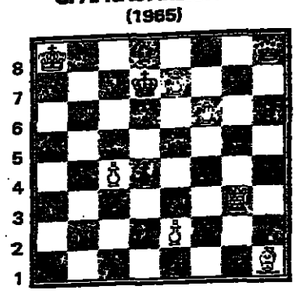

BLANCS (7) : Ra8, Tg3, Fh1, Pç4, é7, f6, é2.
NOIRS (4) : Rd7, Dh8, Fd8, Pd4.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1328

ATTENTION DANGER

Quand cette donne a été présentée dans un concours avec les mains adverses cachées, la moitié des participants n'ont pas bien joué. Allez-vous trouver le bon « timing » pour employer l'expression consacrée ?

	♠ 753 ♡ 62 ◇ RV7542 ♣ 93	
♠ 9642 ♡ V10984 ◇ --- ♣ A765	N O E S	♠ DV108 ♡ 753 ◇ A1098 ♣ R2
	♠ AR ♡ ARD ◇ D63 ♣ DV1084	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 SA	passe	3 SA	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, comment Wohlin propose-t-il de jouer pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

RÉPONSE

Faut-il affranchir les Carreaux ou les Trèfles ?

Si le déclarant commence par les Trèfles, Est prendra avec le Roi de Trèfle et contre-attaquera Pique, puis, quand Ouest fera l'As de Trèfle, il continuera Pique pour libérer deux Piques. Alors le déclarant, qui aura besoin de faire une levée à Carreau pour arriver jusqu'à neuf, ne pourra éviter la perte de deux Trèfles, de l'As de Carreau et de deux Piques.

Si le déclarant essaie de jouer sur les Carreaux et si l'As de Carreau est troisième ou quatrième, il suffira que la défense laisse passer deux fois pour que les Carreaux du mort soient inutilisables ; mais, heureusement, le déclarant peut se rendre compte que *le premier laisser-passer à Carreau de la défense lui apporte la... neuvième levée !* En effet, Sud, après avoir fait la Dame de Carreau, n'aura plus qu'à se lancer dans l'affranchissement des Trèfles afin de faire au total un Carreau, deux Piques, trois Cœurs et trois Trèfles.

Toutefois que va-t-il se passer si un adversaire (Est) a *quatre* Carreaux et prend au premier tour à Carreau pour contre-attaquer Pique ?

Au lieu d'essayer d'affranchir les Trèfles, Sud libéra les Carreaux en donnant *un coup à blanc dans la couleur !* Il réalisera ainsi quatre Carreaux et son contrat (avec A, R, D de Cœur et A, R de Pique) avant que les adversaires n'aient eu le temps de faire cinq levées.

Pour la chute d'Omar

Il arrive aux champions de se tromper et l'accident se produit plus souvent en flanc qu'en face du mort. Ainsi le joueur hollandais qui était en Ouest aurait dû faire chuter Omar Sharif dans cette donne du match France-Hollande d'un Festival de Deauville.

	♠ D875 ♡ AR ◇ RD76 ♣ 1064	
♠ AV9 ♡ D863 ◇ 98 ♣ RD87	N O E S	♠ 1043 ♡ 10954 ◇ 1053 ♣ V95
	♠ R62 ♡ V72 ◇ AV42 ♣ A32	

Ann. : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Mulder	Chemla	Rebattu	Sharif
–	1 ◇	passe	3 SA
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 3 de Cœur pour le Roi du mort, le 10 d'Est et le 2 de Sud. Le déclarant a joué le 6 de Carreau pour le 3 pris par l'As. Sharif a ensuite joué le 2 de Pique pour le 9, la Dame et le 3 d'Est, puis il a confirmé avec le 5 de Pique, le 4 d'Est et le 6 de Pique de sa main. *Comment Ouest aurait-il dû jouer* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

En principe la réponse de « 3 SA » sur l'ouverture d'une mineure promet 14 à 15 points avec une distribution régulière ; d'autre part, la main est trop forte pour la réponse de « 2 SA » (qui n'est pas forcing en France) ; enfin, les réponses de « 1 Cœur » ou de « 1 Pique » avec trois cartes seulement dans la majeure sont trop dangereuses, et celle de « 2 Trèfles » n'est guère tentante.

LES GRANDS CHAMPIONNATS DE 1989

Championnats d'Europe : du 1er au *15 juillet* à Turku (Finlande).

Championnats du monde juniors : du 4 au 11 août à Nottingham (Grande-Bretagne).

Bermuda Bowl et Venice Cup : du 9 *au 23 septembre* à Perth (Australie).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 318

MANGER DES BRIKS

Ayant terminé l'étude des mots nouveaux avec J, nous n'avons plus aucune excuse pour différer celle des mots avec K. Saluons la réouverture du KAN, autre graphie de KHAN, *abri pour les voyageurs en Orient.* Ainsi pourvu d'un nouveau rajout postérieur, KA, particule élémentaire, acquiert également un rajout antérieur qui permet OKA, *fromage proche du port-salut,* fabriqué par des trappistes à OKA, village du Québec. Dernier petit nouveau en trois lettres, KOT, *chambre d'étudiant,* est un belgicisme emprunté au flamand.

Les nouveaux mots en quatre lettres sont au nombre de onze. KALE, *gitan,* consonant avec JALE et WALE, est à opposer, vous vous en souvenez, à GADJO, *non-gitan,* et à son pluriel GADJÉ. KAVA, autre graphie de KAWA, *poivrier* – AMOK, *accès de folie meurtrière chez les Malais,* anagramme de MOKA – BERK ! (ou BEURK !) – DESK, *secrétariat de rédaction d'une agence de presse* – BRIK, *beignet tunisien* – KIEF, *repos absolu observé par les Orientaux au milieu du jour* – SKIF, autre graphie de SKIFF, *canot effilé à un seul rameur,* qui dérive du français *esquif.* SKIN, réduction de SKINHEAD, sobriquet donné autrefois aux Marines américains fraîchement tondus – KURU, *encéphalite observée uniquement en Nouvelle-Guinée* – FUNK, dérivation régressive de FUNKY, *style de jazz* (à suivre).

MICHEL CHARLEMAGNE.

Club de Quimper
11 mars 1989
Tournoi
à l'école Kergoat-ar-lez
le mardi à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEEQTUX			
2	EQ+ÉFFOL	ETAUX	H 8	48
3	F–DEENR ?	FLOQUEE	11 D	34
4	YUPNIIV	REFEND (s)	K 5	124
5	IV+?ISER	YOUPIN	F 10	39
6	ABELITU	V(O)ISINER	15 A	149
7	OIIJLTE	BLUTERAI	5 F	68
8	ETI+GUAA	JOLI	12 A	48
9	EU+EEBIM	AGITA	N 2	27
10	EEI+NSTW	EMBUE	8 K	30
11	TEE+CENT	SWING	3 J	30
12	AESOOUL	ECRETENT	O 8	83
13	–AADELTU	LUS	01	27
14	U+CAMISS	DETALA	7 D	24
15	SI+SHREE	CAMUS	8 A	33
16	GREVONN	HERISSE	2 D	68
17	GNNV+OPA	KORE	13 L	26
18	GNPO+HEO	VAN	1 H	38
19	GO+ADREZ	PHONE	3 B	29
20	DO+MO	GAZER	A 2	36
21	MO	DO	6 E	16
22		MOI	L 1	6
		Total		975

1. Marie-Claire Gonnet 935 – 2. M. Monsimer 906 – 3. Ch. Poilvez 896.
● Dans la partie du Perroux du 1er avril, il manquait un N au 8e tirage. Cet N, qui manquait également au 9e tirage, était malencontreusement remplacé par un W intrus.

mots croisés

n° 557

Horizontalement

I. N'est plus seulement la fille de son père. – II. Prospection. A bout. – III. Ils sont tous à la hauteur. Bénit mal. – IV. Met à l'écart. A bout. – V. C'est toute un montagne. Il met parfois trop à l'écart. Ou il abîma ou ils sont les premiers. – VI. Firent ce qu'il faut pour se couvrir. – VII. On ne les avait jamais vues. Plumes à l'envers. – VIII. Conjonction. Fait le chef. Vieux cartographe. – IX. Ferons un ensemble. S'occupe des petits. – X. On les fait reculer.

Verticalement

1. Yesman. – 2. Met dehors. Début d'une prononciation nasale. – 3. Va et vient. Bien droit. – 4. A la mode romantique. Manifestera que la précédente ne lui fait pas défaut et qu'il pratique le suivant. – 5. Sans excès, c'est bien. Conjonction. – 6. Zéro. – 7. Un peu forte. Note. – 8. En Italie. A fait beaucoup parler d'elle depuis le début de l'année. – 9. N'est guère en forme. En dernier. – 10. S'est fait accepter en un sens. Il a frappé ici de bas en haut. – 11. Dépendant. – 12. Couchées en travers du lit. Cheville. – 13. Quand elles nous tracassent, *c'est à regretter d'avoir un squelette.*

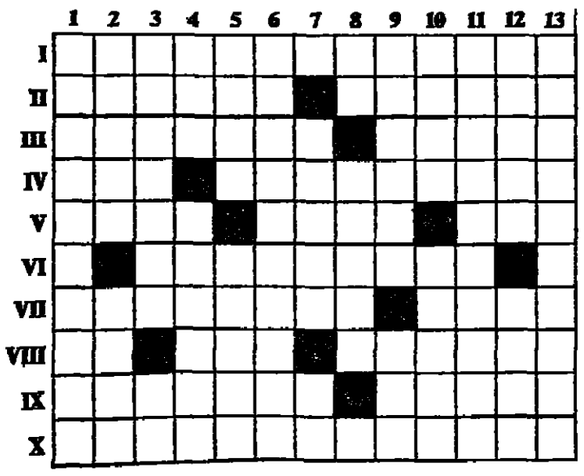

SOLUTION DU N° 556

Horizontalement

I. Monde sans Visa. – II. Opercule. Esaü. – III. Nigaude. Egard. – IV. Dali. Isolerai. – V. Acims. Vat. Ht. – VI. Neg. Sternal. – VII. Epées. Crépi. – VIII. Tenue. Steiner. – IX. Este. Pairesse. – X. Stérilisantes.

Verticalement

1. Mondanités. – 2. Opiacé. Est. – 3. Négligente. – 4. Drain. Puer. – 5. Ecu. Usée. – 6. Sudiste. Pl. – 7. Ales. Essai. – 8. Ne. Our. Tis. – 9. Elancerai. – 10. Végétarien. – 11. Isar. Lenst. – 12. Sarah. Pèse. – 13. Auditoires.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 559

Horizontalement

1. EGHONTUU. – 2. EIPRSSU. – 3. CEEGNOOR. – 4. AACDINOT. – 5. AEIIQSU. – 6. AEIOPRS (+ 3). – 7. BBEILNOU. – 8. EEEILNNO. – 9. EEEITUX. – 10. ADEGLRU. – 11. AEENTTU. – 12. ACIIMORS. – 13. EEINRS (+ 8). – 14. CELMPSUU. – 15. EGNOORS. – 16. EENRSTU (+ 8). – 17. CEELRSU (+ 3). – 18. CEIMORRS. – 19. EERSSUUY. – 20. EEINRST.

Verticalement

21. DEHLMORY. – 22. ACEENRS (+ 6). – 23. EEGHPRSY. – 24. AEGILLU. – 25. AACIILMN. – 26. ACEEGLO. – 27. EILLNOSU. – 28. AINOORS. – 29. BEEILMSY. – 30. AELOPQU. – 31. ACEMNORY. – 32. BEEIRSTU (+ 3). – 33. CEIRSTU (+ 3). – 34. ELNOTU (+ 2). – 35. EEELNRTV (+ 3). – 36. AEENTX. – 37. ADEERSU (+ 1). – 38. EEEIPSSS.

SOLUTION DU N° 558

1. CHAUVIR, dresser les oreilles. – 2. BOUSCULE. – 3. HATTERIA, reptile (HATERAIT). – 4. URAETES (AUSTÈRE, SATURÉE). – 5. DAVIERS (DEVIRAS, DERIVAS, DEVRAIS, VIDERAS). – 6. PAPRIKA. – 7. DIPOLES (DEPOLIS). – 8. SIDEROSE (DOSSIERE). – 9. MEISTRES (METISSER, SERTIMES). – 10. RESSENT (STERNES). – 11. HASARDEE. – 12. FEERIE (FERIEE). – 13. VACUOLE. – 14. PROSTRES. – 15. TRAINING. – 16. NASARDE (DANSERA, SARDANE). – 17. LEROTS (STEROL). – 18. SHUNTER (HUNTERS). – 19. DISTHENE. – 20. SELENE. – 21. CHIPEUR. – 22. ORTHOSE (SHOOTER). – 23. APNEES (NAPEES, PANEES, PANSRE). – 24. ATYPIES. – 25. AVIATEUR. – 26. SALIENNE. – 27. VEDISME. – 28. IRAKIEN. – 29. PUPILLES. – 30. RIVALITE (TRIVIALE). – 31. ORNIERE. – 32. RELOGER. – 33. STHENES. – 34. OURDIRA. – 35. TINTIN. – 36. URSIDES (DISEURS, RESIDUS). – 37. FERLASSE. – 38. PESADE. – 39. EUSTACHE. – 40. LOADERS (DOLERAS, DORSALE, SOLDERA). – 41. ESSENIEN (INSENSEE). – 42. EROGENES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impliquables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

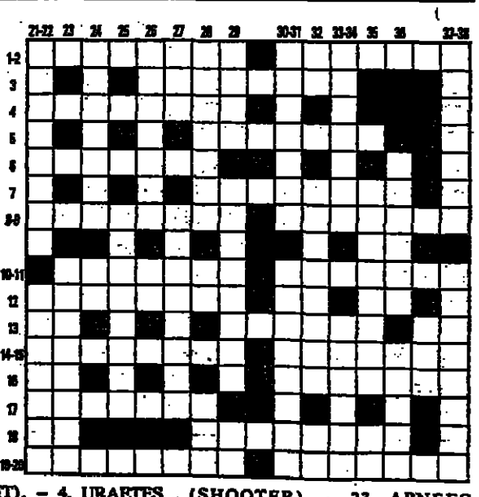

ESCALES

Salon des vacances

Des 32 millions de Français qui partent en vacances chaque année, 27 millions restent dans l'Hexagone avec une préférence toujours marquée pour le Midi. Les 5 millions qui optent pour l'étranger privilégient surtout l'Espagne et la Tunisie. Certes, les Français font de plus en plus appel aux agences de voyages, notamment pour les transports et les réservations de villas ou d'hôtels, mais leur pourcentage (7 %) reste nettement inférieur à ceux d'autre pays européens tels que l'Irlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou l'Allemagne, dont les taux sont supérieurs à 25 %. Dans ce contexte, le Salon du tourisme et des vacances, qui a lieu à la Foire de Paris du 28 avril au 8 mai, porte de Versailles, est un véritable salon du prêt-à-partir. Sur 20 000 mètres carrés sont présents cette année plus de 500 exposants : plus de 1 600 destinations pourront être réservées sur place.

Les offices de tourisme étrangers (parmi lesquels, cette année, Haïti et la Malaisie) sont de plus en plus nombreux ; un village des voyages regroupe près de 80 professionnels du tourisme. Parmi les traditionnelles animations, notons une reconstitution d'une descente en pirogue en Guyane, au cœur de la forêt amazonienne, et la présence d'Astérix et d'Obélix sur le stand de l'Oise.

Salon du tourisme et des vacances : Foire de Paris, parc des expositions de la porte de Versailles, hall 1. De 10 à 19 heures. Nocturne les vendredis 28 avril et 5 mai et le mardi 2 mai jusqu'à 22 heures. Prix d'entrée (donnant accès à la Foire de Paris) : 35 F, 15 F de sept à quatorze ans et pour les groupes gratuit au-dessous de sept ans.

Sur le Nil

D'accord, il fait chaud : entre 30 et 40 degrés dans la journée, mais les bateaux qui assurent les croisières sur le Nil sont, pour la plupart, parfaitement « conditionnés » pour rendre supportable ce climat. (C'est le cas du Nile Jewel). Enfin, le programme des visites tient compte des fluctuations du mercure au cours de la journée, en privilégiant les excursions matinales.

Reste un argument : le prix. Celui proposé par VOICE (141, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : 46-28-33-15), spécialiste des comités d'entreprise, est particulièrement attractif : 6 790 F par personne pour un voyage de 16 jours en Egypte, dont 8 jours de croisière sur le fleuve. Le prix, précise-t-on, d'un 8 jours effectué au printemps ou à l'automne. Il comprend les vols sur lignes régulières (Egyptair), les transports intérieurs en wagons-lits de première classe, le logement en chambre double en hôtels de première catégorie, la pension complète, les visites et excursions et l'assistance d'un guide-accompagnateur.

Au programme : le Caire (Pyramides, Sphinx ; à Saqqarah, la pyramide de Djeser, Memphis), Louxor et Karnak (son et lumière), Abydos, Dendérah, nécropole de Thèbes (Vallée des rois, colosses de Memnon, etc.), Esna, Edfou, Kom Ombo, Assouan (promenade en felouques), Philae ; retour au Caire, et Alexandrie (en autocar). Dates de départ : 8 et 29 juillet, 12 août.

Le souper de Metz

Repas historique. Ce « souper de Metz » fera revivre le dîner au cours duquel La Fayette prit la décision de s'en aller en Amérique soutenir la guerre d'indépendance des futurs Etats-Unis. Le 8 août 1775 en effet, le jeune marquis assistait à un dîner en l'honneur du duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre, où l'on parlera beaucoup de la lutte des colons insurgés de Boston contre la couronne d'Angleterre.

Les samedis 6 mai, 3 et 10 juin, 15 juillet, 12 août, 2 septembre et 7 octobre prochains, deux cents convives participeront à un dîner de fête et de têtes. Historique en sera donc le motif, d'époque la musique (le quatuor de la Philharmonie de Lorraine interprétera des œuvres de Gossec, Haydn, Cherubini notamment), adapté le menu, qui offrira une sélection de plats reconstitués par l'historien de la gastronomie Philippe Gillet. Aussi le lieu : le restaurant de l'Arsenal, récemment transformé en salle de concerts, non loin de l'hôtel où La Fayette dîna jadis.

Les convives (portant perruque) seront entraînés dans un jeu de rôles qui leur permettra d'établir la liste des personnalités qui accompagneront La Fayette.

Prix de ce repas : 350 F. Renseignements et réservations : 87-74-95-98. Arsenal, avenue Ney, 57000 Metz.

Japon architectural

C'est un voyage à thème qui s'adresse soit à des professionnels de l'architecture et du bâtiment, soit à ceux que cette activité intéresse assez pour se rendre onze jours au Japon, visiter les réalisations contemporaines les plus marquantes et y rencontrer les principaux maîtres d'œuvre. Organisé par l'Institut français d'architecture (6, rue de Tournon, 75006 Paris) du 11 au 22 novembre prochain, ce séjour est partagé entre la visite de sites historiques (à Nikko et à Kyoto) et celles d'édifices (musées, boutiques, bureaux) construits par les architectes japonais les plus connus – Isozaki, Shinohara, Ando, Kurokawa, Maki, Tange, – dont certains seront présents.

Le prix du voyage (27 340 F en chambre individuelle ou 23 950 F en chambre double) comprend le vol direct (route sibérienne) sur Air France, dix nuits d'hôtel avec petit déjeuner, les transferts et les déplacements en train Shinkansen et les frais de préparation, d'animation et de traduction. Renseignements et inscriptions : IFA, Anne Daniels, tél. : 46-33-90-36.

SEMAINE GOURMANDE

L'auberge des Alouettes à Chalo-Saint-Mars

Un village de l'Essonne, au cœur de la forêt, une auberge d'autrefois, un feu de bois crépitant dans la cheminée, une carte courte (daube de bœuf à l'ancienne, barbue diepoise, rognon de veau aux girolles et châtaignes). Un menu à 180 F et la carte. Chinon de chez Raffault à 95 F. Sancerre château de Maimbray 1986 à 80 F. Quelques chambres et honnête cuisine de François Barret.

● *LES ALOUETTES,*
5, rue Solon,
91780 Chalo-Saint-Mars.
Tél. : 64-95-44-27.

Daniel Tubeuf à Caen

On l'a connu à Paris, rue de Montmorency. Le voici au pays des tripes à la mode mais elles ne figurent pas à sa carte, dans les menus à 92, 150, 185 et 260 F (ce dernier dégustation), où le turbot aux épices est accompagné de fanes de céleri frites, le rognon en sauce au pomerol, les abats d'agneau en feuilleté, les mandarines en soupe, au miel. La tarte fine aux pommes nappée de crème fraîche... au calvados, évidemment. A découvrir pour ses débuts.

● *DANIEL TUBŒUF,*
8, rue Buquet, 14000 Caen.
Tél. : 31-43-64-48.
Fermé dimanche soir et lundi.

La Ferme de Launay à Limeray

Une vraie et ancienne ferme à 6 km d'Amboise. Un décor frais et pimpant, un jardin pour les repas d'été et la cuisine d'une Dame d'ARC : Françoise Bail. Des menus (2 plats, fromage de chèvre et dessert : 82 F et 3 plats : 120 F), un « Repas des gastronomes » (entre 150 et 185 F) et la carte. On y retrouve les ravioles de langoustines, la cassolette paysanne d'escargots, le beurre blanc, un pot-au-feu de volaille, avant le nid de salade au chèvre rôti et d'excellents desserts « féminins » (ce qui de ma part est compliment).

● *LA FERME DE LAUNAY,*
9, rue de la Rivière, 37530 Limeray.
Tél. : 47-30-18-82.
Carte bleue.

Au Sans-Souci à Monestier de Clermont

Dans un décor de campagne, une cuisine régionale sympathique et des plats plus recherchés (les ravioles du Royans, le canard au citron et miel du pays, mais aussi la salade de langouste au beurre d'orange et le pavé de bœuf au foie gras et jus de truffes). Outre sa carte (200 F environ), tout un tas de menus (75 à 185 F) et un menu « enfant » (38 F). Des chambres correctes et confortables.

● *AU SANS-SOUCI,*
route de Gresse-en-Vercors,
38650 Saint-Paul-lès-Monestier.
Tél. : 76-34-03-60.
Fermé dimanche soir et lundi.
Carte bleue.

La Réserve à Beaulieu-sur-Mer

Cet illustre minipalace vient de bénéficier d'un « coup de neuf ». Belle vaisselle de Limoges assortie aux teintes du magnifique restaurant dominant la piscine et la mer.

Le chef, Joël Gerault, apportant un « coup de neuf » lui aussi à la cuisine, nous régale de sa salade de pousses d'épinards aux crevettes fraîches, de la brouillade d'œufs de caille en coque d'oursins, de la daurade royale aux grains de caviar, d'un simple et succulent carré d'agneau rôti moutardé, etc. Menus (380 à 460 F) et carte (compter 600 F). Excellent barman, bonne cave, 50 chambres climatisées.

● *LA RÉSERVE,*
8, bd Maréchal-Leclerc,
06310 Beaulieu.
Tél. : 93-01-00-01.
CB – AE – DC.

L. R.

L'honneur perdu du Véfour

Le cher Raymond Oliver, grâce à qui le nom du *Grand Véfour* reste en mémoire, va-t-il s'arracher la barbe ? Ou au contraire s'éclater de rire plutôt que d'en pleurer selon les conseils de Beaumarchais ? Voilà-t-il point que le néo-*Véfour* (pour se singulariser sans doute) entend à son tour célébrer le bicentenaire. Par un menu signé Jean-Claude Lhonneur et, je cite : *« inspiré des plats servis à la fin du dix-huitième siècle »* !

C'est ainsi que pour 900 F les « croyants » auront droit au homard Thermidor. L'ennui, c'est que ce plat date d'un siècle plus tard. Tout le monde sait, en effet, y compris le dernier des marmitons, que la pièce de Victorien Sardou : *Thermidor*, fut créée au Français le 24 janvier 1891. Et que c'est le restaurateur *Maire*, qui, sur le boulevard, crée en son honneur ce plat.

COURTINE.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470418.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
Téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Village XVIIIe s. Plus haute comm. d'Europe, 2040 m. Randon. pédestre.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Tennis, billard. Chambres, studios gd luxe de 55 F à 160 F par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pension de 188 F à 275 F par jour, promo en sept. Piscine, tennis, billard.

LOZÈRE
Printemps
Eté
Automne
Espaces grandioses
Nature vraie. Loisirs champêtres
Altit. 1000 m. Situation panoramique exceptionnelle. Pittoresque village traditionnel. Parc animalier, loups et cervis. Ruisseaux à truites. Forêts. Fruits et champignons sauvages. Promenades pédestres, équestres, vélos TT. Poneys. Jeux enfants.
8 résidences hôtelières : confort, cuisinette, bains, w.-c. Superbe restaurant rustique. Ambiance chaleureuse. Cuisine du terroir. Repas soignés. Séjour w.-c. et phis. Pens. 210 F, 1/2 pens. 175 F. Location à partir 300 F/w.-c. et 800 F sem.
HOTELLERIE
DU PARC DU GEVAUDAN
SAINTE-LUCIE, 48100 MARVEJOLS
Tél. 66-32-05-48

Paris

SORBONNE
HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél direct.
De 250 à 350 F. – Tél. 43-54-92-55.

Provence

DRÔME PROVENÇALE
4 heures PARIS TGV. Site except. Randonnées. Sauna, piec., etc. Cuis. à votre goût. On ne fume pas à table. Biblio. Chamb. gd conf. TV. Tél. Dir. Mireille COLOMBE.
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES.
26110 NYONS - Tél. 75-26-12-89.

Sud-Ouest

PÉRIGORD
AUBERGE
LA CLÉ DES CHAMPS ★★NN
PISCINE.
1/2 pension à partir de 180 F.
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
Tél. 53-29-95-94.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES ★★★
Saint-Marc 1936
Réservation : 193941/52-32-333
Fax : 193941/52-03-721.
Télex : 41-1150 FENICE 1.

VÉRONE
NOVO HOTEL ROSSI
Via Delle Coste, 2
Près de la gare de PORTA NUOVA
Réservation : 193945/56-90-22
Fax : 193945/57-82-79.
Atmosphère intime, tout confort.

Grande-Bretagne

68 – QUEENSGATE
EDEN PLAZA HOTEL
68 QUEENSGATE,
SOUTH KENSINGTON, LONDRES SW7
Tél. 19-44-1-370-6111. Télex 916228.
Télécopieur 19-44-1-370-6578.
Hôtel moderne et accueillant
Près de Knightsbridge, Harrods
Hyde Park, musées.

Pays BASQUE
VACANCES COÛT DE CŒUR !
catalogue vacances 89 gratuit : 361 prix de vacances, ça n'a pas de prix !
NEVERT 05 43 84 17

SUISSE
LA BONNE ADRESSE
HOTEL VICTORIA ★★★★
A LAUSANNE
100 lits tt confort, tranquillité, sit. privilégiée à 200 m de la gare et du centre des affaires.
Chambres avec radio, TV, ligne téléph. directe. Service 24 h sur 24. Bur. et salles de confér. de 10 à 60 places.
R. HASBERLI, PROPRIÉTAIRE
Fax 1941/21/208774

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

COTE D'AZUR
été 1989
A louer sur CANNES et MOUGINS VILLAS de grand standing. Tout confort. Liste. Vue. Calme. Piscine.
S'adresser Agence SOLEIL
96, rue d'Antibes, 06400 CANNES
Tél. 93-39-17-81.

BOURGOIN-JALLIEU
20' de LYON
VILLA T5 jumelle
Dans lotissement « VERT VILLAGE ». 3 ch., salon, séjour, s. de bains, 2 w.-c., garage. 89 m² habitables sur 480 m² de terrain. A 5' commerces, école et bus.
420 000 F
Tél. 74-93-68-13.

PÉROU-BOLIVIE
19 jours. Vol A.F.
Hôtels de 1re cat.
Prix à partir de 17850 F

ÉQUATEUR
20 jours
Prix à partir de 13670 F

GALAPAGOS 4 jours 4850 F

uniclam voyages
63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 PARIS
Tél. (1) 43.29.12.36
11, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS
Tél. (1) 40.15.07.07

Réponse : un congrès au CNIT.

Pourquoi un congrès au CNIT ? Pour de multiples raisons. L'espace optimal par exemple. En effet, le Centre de Congrès-Expositions du CNIT est un espace modulable, conçu pour s'adapter à tous les types de manifestations : congrès, conventions, séminaires... Pourquoi un congrès au CNIT ? Pour l'organisation originale due à l'interactivité entre ses espaces, témoin : la salle de 1200 places que Paris attendait. Avec la possibilité unique d'offrir sur un seul niveau : l'espace réunion, l'espace réception et l'espace exposition. Pourquoi un congrès au CNIT ? Pour amplifier votre événement, grâce à ses multiples animations, communiquer en bénéficiant de technologies de pointe et prolonger son impact dans le temps. Le Centre de Congrès-Expositions du CNIT c'est avant, pendant et après votre congrès, l'assurance d'un véritable "sur-mesure". Contact : 16 (1) 47.73.66.44.

CNIT PARIS-LA DÉFENSE

Quelle différence y a-t-il entre une salle de congrès et une salle de congrès ?

هكذا من الأصل

THÉATRE

« Quartett », de Heiner Müller à l'Athénée

Les enfants de la guerre

Une pièce énigmatique et violente de Heiner Müller jouée par des enfants cruels et caressants : Quartett, avec Evelyne Didi et Yann Collette, étonnants.

COURRAULT/ENGUERAND

« Quartett », une parsphrase des « Liaisons dangereuses »

« J'ai écrit Quartett *lorsque j'étais en Italie, près de Rome. J'avais là une maison au milieu des arbres. Mon ex-femme y vivait avec un autre homme et ça m'était égal parce qu'elle m'en avait parlé avant »*, raconte Heiner Müller dans un entretien avec Sylvie Lotringer (*Théâtre en Europe*, juillet 1988). La pièce est une paraphrase des *Liaisons dangereuses*. (*« J'ai lu le roman en diagonale. Si je l'avais lu dans les détails, j'aurais perdu l'impact, la puissance du texte. »*) Un dialogue entre un homme et une femme qui s'appellent Valmont et Merteuil, enfermés dans un blockhaus, seuls survivants de la troisième guerre mondiale, *« ce qui prouve mon optimisme*, aime à dire Heiner Müller, *puisque j'imagine des survivants à une prochaine guerre. »*

Le blockhaus, le délabrement, l'enfermement sont les seuls points communs aux différentes mises en scène de *Quartett*. La seule obligation à la représentation de ce texte serré, d'une terrible violence. A Nanterre, Patrice Chéreau, qui l'a créé en France en 1985, l'a fait jouer par Michelle Marquais et Roland Bertin dans des décors de Richard Peduzzi pour *Lucio Silla*, devant des murs mangés d'ombre, qui, mobiles dans l'opéra de Mozart, demeuraient stables, définitifs.

Il fallait un certain courage pour reprendre *Quartett* après Chéreau, mais Jean-Louis Martinelli en est tombé trop amoureux pour avoir peur. Normal, puisqu'il s'agit d'un thème universel : la guerre, l'affrontement avec l'autre, et le théâtre. Car Valmont et Merteuil ressassent leur histoire, la rejouent sans pouvoir y échapper. Ils se travestissent pour retrouver ceux qui les ont séparés, ré-écrire leur passé. Merteuil devient Valmont pendant que Valmont prend le rôle de la Tourvel, puis Merteuil devient Cécile de Volange... Mais ni l'un ni l'autre ne peut rien modifier, ni surtout s'arracher à soi-même.

Et puis, cette pièce courte, ces phrases concises, énigmatiques et en même temps précises, atteignent, semble-t-il, quelque chose de très personnel à chaque metteur en scène, la chose la plus intimement secrète, qui nous fait uniques, irremplaçables. Si bien qu'aucun spectacle qui en est tiré ne ressemble à un autre.

Chez Jean-Louis Martinelli, le décor (de Paul Hickin) déborde sur les dorures et les fauteuils rouges de l'Athénée, recouverts, aux balcons de côté, de housses brunes. Un fronton lézardé cache à moitié le cadre de scène. D'abord le plateau est noir. Il y a une chaise renversée, de l'eau dans un trou, comme lorsqu'il a plu sur des ruines. Merteuil (Evelyne Didi) invoque doucement Valmont, c'est Yann Collette, pâle et lisse sous une perruque, presque féminine, de longs cheveux roux.

Ce sont des fantômes, des vampires qui, en pleine jeunesse, ont arrêté le temps. Ils sont forts. Se faire vraiment mal en jouant ne leur fait pas peur. Ils sont cruels, cyniques et caressants. Deux chats sauvages dans un terrain vague, qui possèdent une expérience millénaire et découvrent à chaque instant le plaisir de la guerre. Chéreau racontait un terrible et lent déchirement amoureux. Ici, est-ce que l'amour fait même encore partie de la mémoire ? Valmont et Merteuil recherchent autre chose. Peut-être un déclic, une sensation. Peut-être l'instant de grâce qui saisit parfois les comédiens et leur donne un bonheur ineffable, éphémère.

Impitoyablement libres

Evelyne Didi et Yann Collette sont impitoyables, comme les enfants de la guerre – au Liban, au Vietnam, partout où leur compagne de jeu est la mort. Ils sont impitoyablement libres, joyeux même, et on rit souvent. Glorieuse, arrogante, affamée, Evelyne Didi entraîne Yann Collette dans son mouvement furieux. Lui, plus lointain, davantage conscient du vide, se prête, passif, solide et cependant ambigu lorsqu'il se réfugie dans l'ombre et que seuls vivent ses longs cheveux roux.

« Je suis seule, cancer mon amour », dit Merteuil, c'est la dernière réplique de *Quartett*. Pourquoi ce mot « cancer » ? Est-ce qu'il signifie la culpabilité ? l'amour ? Rien ne le dit, mais il évoque une condamnation sans espoir de rédemption, un mal sans remède, qui ronge et prolifère. Après un temps, Merteuil invoque à nouveau Valmont. Condamnés qu'ils sont à s'aimer, à se déchirer, à jouer jusqu'à la fin des temps. Et c'est magnifique.

COLETTE GODARD.

★ Athénée, 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27.

« Les Sonnets », de Shakespeare

Deux ambassadeurs à leur corps défendant

« Il n'est pas d'expression plus vive et plus cruelle de l'amour », disait Pierre Jean Jouve, des Sonnets *de Shakespeare, superbement joués par André Wilms et Jorge Silva Melo.*

Et voici enfin du vrai beau théâtre. Stimulant, envoûtant, superbe et qui, aussi, suscite le rire, de temps à autre, parce qu'une salle entière paralysée d'extase ne ne serait pas la circonstance rêvée, la sortie serait problématique, à la fin.

L'auteur est celui de *Hamlet*, de *Macbeth*, tout simplement, mais là ce n'est pas une pièce : Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret ont mis en scène l'œuvre la plus mystérieuse de Shakespeare, et plus personnelle, celle où c'est lui-même, et non l'un de ses personnages, qui prend la parole : ses *Sonnets*.

Shakespeare avait trente ans environ lorsqu'il les a écrits. La peste sévissait à Londres, dans ces années-là, et les théâtres étaient fermés. Les *Sonnets* furent publiés une dizaine d'années plus tard, malgré ou contre la volonté de l'auteur, peut-être bien pour lui nuire car ce sont des papiers intimes, privés.

Cent cinquante-quatre sonnets qui sont comme 154 lettres, que Shakespeare envoie à un homme dont il est amoureux. Cet homme est très beau, d'un esprit remarquable et c'est un grand seigneur. Shakespeare en est fou mais il n'est qu'un acteur, un vilain, et le prince charmant lui mène la vie dure.

D'autres lettres, moins nombreuses, d'un ton plus pervers, plus amer, sont adressées à une femme « aux cheveux noirs ». Elle est l'amie de Shakespeare, qui est donc un « partenaire » sans préjugés, mais elle est devenue aussi l'amie du grand seigneur. Shakespeare en est jaloux, il en souffre mille morts, il le dit mais il dit aussi que son bel inconnu et lui ne faisant qu'un, c'est avec lui qu'elle fait l'amour lorsqu'elle fait l'amour avec l'autre. Mais il le dit pour calmer l'air, sans conviction excessive.

L'ange gardien qui grimace

Pierre Jean Jouve, qui a traduit ces *Sonnets*, disait qu'*« il n'est pas d'expression plus vive et plus cruelle de l'amour »*. Il disait aussi que ce *« lyrisme impassible, féroce »*, n'était pas fait pour le public mais *« était conçu pour une confidence amoureuse, ou une sourde querelle »*. Et pourtant Jourdheuil et Peyret n'ont pas défiguré du tout les *Sonnets* en les portant à la scène.

La scène elle-même est presque un gag, au premier regard : le décorateur Gilles Ailland et la couturière Gisela Storch ont reconstitué, à l'échelle humaine, l'un des tableaux universellement célèbres : *les Ambassadeurs*, de Holbein.

Ils sont là tous les deux, exactement dans les somptueux vêtements *et la pose de la peinture*, ils s'appuient à la même console couverte d'objets de « cabinet de curiosité », objets de science et d'arts divers. La tapisserie verte, derrière, est la même. Et les deux acteurs, André Wilms et Jorge Silva Melo, ressemblent étonnamment aux deux ambassadeurs de Holbein. Ils nous regardent. Ils posent.

Devant eux, comme dans le tableau, le long crâne humain « anamorphosé » qui a donné lieu à tant de commentaires depuis des siècles.

Les vers des *Sonnets* ont été traduits, d'une voix claire et recueillie, ce qui est très rare en l'occurrence, par Jean-François Peyret, qui a bien donné aussi les rires sous cape de l'auteur. Et nos deux *« ambassadeurs »*, Wilms et Silva Melo, jouent, disent, à la file ou ensemble, ou si l'on veut à sante-mouton, ces « billets secrets » d'un malade d'amour. Deux acteurs étonnants, d'un art franc, filou, naïf, pervers, glacé, ensoleillé, un vrai feu d'artifice. C'est irrésistible.

Un peu plus loin à droite, il y a « la femme ». Des apparences d'ange gardien. Mais qui fait des grimaces si vous ne la regardez pas. Elle joue à la contrebasse une musique diabolique de Philippe Hersant.

Il semble que tout, dans ce spectacle, ait été passionnément réfléchi, médité, accompli, en prenant appui sur des perspectives de « distorsion » – ce mot et cette idée sont en vogue ces temps-ci dans les théâtres cérébraux. Et il est vrai que ces célèbres *Sonnets*, tout comme cette célèbre toile d'Holbein, mettent au défi la perception et la pensée simples et honnêtes. Il y a dans les deux cas un art accompli, une beauté pure mais, aussi diffuses que l'air, une démence, une insulte.

L'ascendant de ce spectacle tient à ce que Jourdheuil et Peyret, et d'ailleurs tous les participants, ont fait preuve d'un soin et d'un art infinis dans le plus petit détail de cette très étrange création.

Avec ses amis comédiens et ses étudiants de l'Ecole de Nanterre, Pierre Romans avait réalisé, en juillet 1988, à Avignon, un remarquable spectacle d'après des pages de Tchekhov. Aussi attendions-nous beaucoup de la mise en scène d'*Ivanov*, qu'il présente aux Amandiers. Déception.

Pourquoi ? Qui sait ? Dans sa préface au *Mariage de Figaro*, Beaumarchais explique très bien que, lorsque nous sommes déçus ou désemparés au théâtre, nous n'en devinons pas les raisons. Il dit que ce qui ne nous a pas plu *« reste enseveli dans le cœur »*, que ce qui nous a rebuté est *« ce dont on parle le moins »*.

Disons donc des bêtises : dans cet *Ivanov*, n'y aurait-il pas quelque chose d'incompatible entre les différents acteurs, entre les acteurs et la pièce ? Ou bien, plus secrètement, Pierre Romans n'aurait-il pas détraqué le souci constant de Tchekhov d'accorder les paroles prononcées à l'heure du jour, ou du soir, et au lieu (la chambre, le jardin) ?...

Il y a des choses belles, attachantes, dans cette soirée... Le texte est traduit par Antoine Vitez.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de La Bastille, *les Sonnets*, 21 heures. Tél. : 43-57-42-50. Jusqu'au 24 mai ; Nanterre, Théâtre des Amandiers, *Ivanov*, 20 heures. Tél. : 47-21-18-81.

DANSE

« Le Printemps », de Catherine Diverrès

Huis clos sans pitié

C'est évidemment pour égarer les populations que Catherine Diverrès intitule son nouveau spectacle *le Printemps*. Rien de ce que ce mot évoque généralement ne se retrouve dans cette œuvre nocturne, refermée sur elle-même, désespérée. Et ce ne sont pas les propos de la chorégraphe qui apporteront quelque éclairage sur son travail : *« Nous aurons la prétention absolue de défier l'« actualité », d'aborder dans tous les registres en opposant l'instant étiré ontologiquement, décortiqué dans la conscience et anesthésié dans l'inconscience du don. L'agi l'agissant l'agir. »* Ciel !

Le théâtre dansé de Diverrès n'a pas besoin de ce charabia, il existe avec force. Ses personnages – ils sont ici sept – semblent jetés par quelque puissance occulte dans un huis-clos sans pitié. Ils se débattent, se cognent – les hommes cloment leurs partenaires sur le mur, les bras en croix. Ils ont des gestes de somnambules, délicats ou brutaux, ils ne paraissent pas se voir. Beaucoup de chutes violentes, de courses en tous sens (ce n'est pas le plus original), coupées de longues immobilités.

On change souvent de costumes. Les filles ont des robes à la cheville, d'une élégance un peu rétro, par exemple en dentelle et soie beige, ou en drapés turquoise ; l'éclat d'une robe rouge se prolonge d'une interminable traîne de tulle. Des accessoires apparaissent : un miroir posé sur une chaise, un grand lustre qui descend des cintres, une poupée, un pulvérisateur de jardinier, un révolver, une ombrelle.

De lourds silences occupent une bande-son faite de bruits indistincts qui s'enflent jusqu'à l'assourdissant, de lambeaux du *Roméo et Juliette* de Prokofiev ou de la *Norma* de Bellini. Il y a aussi, à un moment, les inévitables chants d'oiseaux, mais il faut croire que c'est devenu chez nos jeunes chorégraphes une autocitation amusée.

Les interprètes sont visiblement concentrés sur une tâche qui les passionne. Bernardo Montet est toujours ce bloc compact d'énergie qui intrigue et fascine.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Palais de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 jusqu'au 28 avril. Rens. : 47.27.81.15.

« Nascimento », d'après Clarice Lispector

Parcours sensible

D'après le Bâtisseur de ruines, les Lyonnais de la Chrysalide bâtissent un spectacle contenu, à fleur de peau.

Une femme, un homme rôdent le long d'un mur, dans un endroit désert, au sol gris, granité d'argent. C'est un lieu d'ailleurs et de nulle part, où parviennent des rumeurs animales. Les corps s'éloignent, se rapprochent, se rejoignent. Lui vient de loin, dans l'espace, il porte un sac à dos. Elle, de loin également, mais dans le temps, elle porte sa solitude. Son désir de rencontre est aussi un désir de parole. Leur histoire d'amour n'est pas banale, elle est éternelle, primitive, elle brasse les peurs animales, l'angoisse de l'infini, du vide, du silence.

Quand les corps se sont étreints, elle a dit : *« Ce soir, j'ai terriblement envie de me divertir »*, et ses mots sont d'une douceur apaisée. Un geste, un regard, une lumière, un rien écrit sur le silence et le vide – la mise en scène est de Daniel Pouthier – pèsent leur poids d'émotion.

Du roman de Clarice Lispector, François Coupat a retenu quelques mots, prélevés sur le silence. Elle joue comme on s'offre, avec une sensibilité rare. Elle écrit l'émotion avec son corps, en une gestuelle étrange, autant qu'avec sa parole.

Nascimento est bâti avec rigueur sur la fragilité, la faille et le danger. C'est un spectacle étrange, ailleurs et pourtant très simple. Un peu de théâtre, de la danse avec les ombres, advient là, submergé par des rythmes chauds, venu d'un bout de sertao, où bat ce cœur sauvage de la vie mis à nu par Clarice Lispector.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 13 mai, au Théâtre de la Bastille, 19 h 30, tél. : 47-21-18-81.

EXPOSITIONS

Les fêtes de Jan Voss

A Bourg, des tableaux-reliefs dont la couleur fait un festin.

Sous les voûtes en ogive de l'ancien monastère de Brou, les œuvres de Jan Voss font un drôle de tohu-bohu de couleurs. Elles ont des allures de fête populaire, de carnaval d'objets sans valeur mais revigorés par les laques et les vernis d'une luisance tonique, de magasin de chiffons pour une commedia dell'arte en haillons bigarrés.

Une première salle montre au visiteur comment l'ivresse baroque vint à un ancien de la figuration narrative à partir de 1981. Cela commence par un fil coloré d'aquarelle courant librement sur la surface plane d'une toile en égrenant, selon la fantaisie du parcours, des labyrinthes arachnéens ou de vagues silhouettes, et se poursuit, dans les années postérieures, par la combinaison de taches et de signes. A partir de 1983, Jan Voss met au point la technique la plus propre à le libérer des contraintes d'une composition préconçue et à préserver la spontanéité : celle des papiers ou des toiles collés. Le tableau se gorge de ces énergies non point juxtaposées mais accumulées. Ainsi *Animal farm*, une œuvre caractéristique de l'année 1986, a-t-elle l'apparence stimulante d'une chaos de petits signes cosmiques – proches parfois de Miro, – de graphismes dévergondés, de larges taches informelles et de maculatures. La technique du collage engendrant épaisseurs et hiatus a conduit naturellement Jan Voss à l'expérience de la troisième dimension et aux reliefs récents faits d'accumulations dérisoires, mais sans misérabilisme tant il y a de santé dans la couleur avec laquelle le peintre les met en parade. Cela donne aussi bien une sorte de houppelande sur laquelle se sont déversés tous les pigments des saisons, un blason sur lequel une grille jaune et des tôles ondulées tiennent lieu de signes héraldiques, que les proliférations boursouflées d'*Orbites*, de 1989.

« Plier, froisser, tremper, teinter, clouer, agrafer, coller, coudre, imprimer, dessiner », c'est en ces termes qu'il énumère voluptueusement les étapes de son activité. Au terme, l'œuvre porte les marques joyeuses de ce « bricolage » délirant et savant.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Bourg, Musée de Brou : jusqu'au 18 juin.

Monodrames

ANNA AKHMATOVA
avec Josette Boulva

LA MORT A VENISE
avec Jean Gillibert

Du 18 avril au 20 mai, tous les soirs, sauf dimanche et lundi, à 21 heures

Fondation
Deutsch-de-la-Meurthe
37, bd Jourdan
Paris 75014

Culture

ARCHITECTURE

« Temps sauvage et incertain » à l'IFA

Les ceintures noires dans la cité

« Temps sauvage et incertain » est le titre de la nouvelle exposition de l'Institut français d'architecture. Une exposition dans le vent de la réflexion contemporaine sur la ville, sinon qu'on ne sait trop d'où vient le vent.

Etrange et paradoxale exposition. Son réalisateur, Patrice Goulet, prend pour base de réflexion *« notre environnement, celui des villes contemporaines de 1, 10, 20 millions d'habitants »*, cela pour en extraire *« brutalement »* des projets *« parce qu'ils semblaient, par leur étrangeté et leur audace, pouvoir nous renseigner sur ce qui est en train de nous arriver »*. Louable propos, pense-t-on aussitôt ; cet homme serviable veut nous expliquer la ville par l'exemple.

« Notre espoir, poursuit-il, *est que leur confrontation permette de découvrir des « ressemblances » qui nous éclairent sur les propriétés des nouveaux espaces où dorénavant nous allons devoir vivre »*. Si nous avons bien compris, les structures traditionnelles de la cité sont donc définitivement condamnées, mais, par charité humaniste, les traits communs de notre nouvel univers vont ici nous être révélés.

Ce qui suit vous est provisoirement livré sans commentaire : *« Ces projets sont le fruit du travail d'architectes qui tentent de donner de l'intelligence et du goût à une réalité dont la complexité et l'instabilité donnent le vertige. Face au déferlement de la société de consommation et aux déchirements qu'ils suscitent, ces architectes élaborent des gestes subtils, autrement dit pratiquent une sorte de judo qui leur apparaît comme seul capable de transformer les cauchemars en rêve. »* Un mot tout de même : on aura noté la distance prise par l'arbitre Patrice Goulet grâce à la formule *« leur apparaît »*.

Un mot et une distance importants. Ils montrent très certainement que le réalisateur de l'exposition est, comme nous, effrayé de son choix et de ses conséquences théoriques. Ils indiquent avec une délicatesse exquise que le propos apparent doit être compris à l'envers. L'essentiel des projets exposés fait en effet partie de ces objets construits comme des navires en perdition, comme des machines célibataires déconnectées de la ville. On est devant cette catégorie d'architecture qui relève plus de la boxe que du judo, et qui a suffisamment montré qu'elle savait faire souffrir pour qu'une réflexion plus fine, plus élaborée, lui soit opposée, et si possible substituée.

Ce n'est pas le fruit du hasard si ce type de fantasmes architecturaux, qui oscillent entre la paranoïa, la mégalomanie et la schizophrénie (les psychiatres nous corrigeront sur place) reviennent en force. L'architecture a retrouvé depuis quelques années « droit de cité », comme on dit. L'urbanisme a endossé tous les péchés, et il n'est plus d'une extravagante grossièreté de traiter son voisin d'architecte. Malheureusement, les habitudes chez les plus vieux étaient depuis longtemps prises et, pour les plus jeunes, les études n'ont pas suivi. Si quelques professeurs ont poussé l'analyse de leur profession pour imaginer et enseigner une pratique fondée sur la culture, la pratique, l'exigence, le vieil archétype de l'architecte démiurge, par avance absous de ses fantasmes par la toute puissance de son génie créateur, continue de sévir. C'est pitié.

Voici donc vingt-cinq maquettes drappées dans leur superbe isolement, généralement sans la moindre référence au contexte, et sans que soient donnés au visiteur les moyens d'étalonner une expression de la démesure qui n'a en fait pas la même signification dans une ville du Japon, des Etats-Unis ou d'Europe. Plus grave, la maquette est en elle-même une démesure lorsqu'elle est placée près d'autres maquettes à des échelles différentes. Le frais buisson d'architecture que nous propose l'IFA apparaît en définitive comme un coffre à jouets rempli de surprises, au pire grotesques, au mieux pittoresques, éventuellement froides comme un réfrigérateur de poupée Barbie.

La parole est à la défense : *« L'architecture, une goutte d'eau dans un océan de constructions. Comment faire pour que cette goutte d'eau change la couleur de l'ensemble ? »* Hé, hé ! comment faire ? Eh ! oui, comment faire ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris. Jusqu'au 6 juin.

ARTS

La Bourse de Londres au secours de la « Mappa mundi »

Depuis mercredi, les amateurs d'art ou les spéculateurs peuvent s'offrir un morceau de la *Mappa mundi* d'Hereford pour 10 000 francs environ. Il n'est pas question de découper l'un des plus célèbres manuscrits du monde qui date du treizième siècle : les morceaux sont des actions vendues sur le marché de la City, la Bourse de Londres, et les acheteurs ne recevront qu'une copie de la mappemonde sous forme de certificat.

Criblées de dettes, les autorités ecclésiastiques ont eu recours à cette formule salvatrice plutôt originale dans le monde de l'art et de la religion. Une façon également de garder la *Mappa mundi* en Grande-Bretagne. Elle devait en effet être vendue aux enchères, mais les vives réactions des milieux de l'art qui craignaient son exil à l'étranger ont contraint les responsables de la cathédrale à oublier leur première idée. Ils ont finalement décidé de constituer une société anonyme dont ils garderont le contrôle pour se protéger d'une éventuelle OPA d'un amateur trop gourmand.

Longue de 2 mètres sur 1,20 mètre de large, la *Mappa mundi* d'Hereford est une représentation théologique de la Terre au Moyen Age. Jérusalem est au centre du monde, et l'Angleterre se retrouve au bord de la carte. Cette œuvre d'art est agrémentée de vignettes sur les grandes villes, les événements historiques et bibliques.

Elle propose également un panorama sur la flore et la faune du monde médiéval.

Centre dramatique de La Courneuve
LES NUITS DU HIBOU
d'après Ismaël de La Boétie et Sébastien Mercier
Adaptation et mise en scène de Christian Benoît
du 20 au 30 avril et du 11 au 21 mai
jeu. ven. sam. à 20 h 45 - dim. à 16 h 30
Centre culturel Jean-Houdremont La Courneuve
Loc. 48 36 11 44 et 3 Fnac

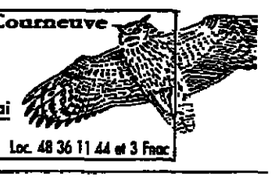

LOUIS
Texte et mise en scène de Jean-Louis Benoit
Avec André Penvern, Karen Rencurel
Laurent Bénichou, Frédéric Leconte
Coproduction
COMEDIE DE CAEN-THEATRE DE L'AQUARIUM
25 avril au 13 mai - 32 rue des Cordes à Caen
31.47.39.00

Communication

Le ministre de la culture aux questions-crible

M. Jack Lang saisit le Conseil supérieur de l'audiovisuel sur le sport et le rock

« Existe-t-il une différence entre le Titanic *et l'Opéra Bastille ? Oui, tous deux ont coulé, mais l'un des deux au moins avait un orchestre à bord... »* L'anecdote court, paraît-il, les milieux culturels parisiens. Mais en la citant, jeudi 27 avril, au cours de la séance de questions-cribles à l'Assemblée nationale, consacrée à M. Jack Lang, Mme Françoise de Panafieu, député (RPR) et adjointe chargée de la culture à la Ville de Paris, s'est taillé un franc succès.

M. Lang, qui se prêtait pour la première fois à ce nouvel exercice parlementaire, a dû pendant une heure assumer tous ses titres de ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire. L'Opéra, la Bibliothèque de France (qu'il est inopportun d'appeler Très Grande Bibliothèque [TGB], a-t-il précisé), le rock et le foot à la télévision, ou la commémoration du défilé des volontaires de l'armée du Rhin en 1792 à Charenton, rien ne lui fut épargné. Mais ce sont les récentes nominations à Radio-France et l'attribution des canaux sur le satellite qui mobilisèrent le plus les députés.

Intervenant au nom du groupe UDF, M. Pierre Lequiller (Yvelines) l'interrogea sur le limogeage de M. Jérôme Bellay, directeur de l'information de France-Info, et sur l'arrivée dans cette même radio de M. Ivan Levaï, *« qui se dit lui-même journaliste engagé »*. *« J'observe*, lui répondit M. Lang, en désignant les bancs situés à la gauche de l'Hémicycle, *que le terme « engagé » n'est généralement appliqué qu'à des journalistes se situant de ce côté-ci. »* Mais, ajouta-t-il, *« Cette décision relève de la compétence du président de Radio-France, M. Maheu, qui n'est suspect d'aucun engagement partisan. Ce n'est pas au gouvernement d'intervenir pour lui donner des bons ou des mauvais points et juger ses décisions. »*

Le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, a demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) l'élaboration d'une *« déontologie »* en matière de retransmissions sportives après la polémique sur les exclusivités à la télévision. *« Je déplore que certaines exclusivités sportives se réalisent aux dépens du droit à l'information »*, a-t-il précisé, en souhaitant l'introduction d'une *« déontologie pour concilier les relations commerciales et le respect dû à l'information »*.

Enfin, à une question sur la disparition des émissions de rock à la télévision, M. Lang a affirmé avoir également saisi le président du CSA pour *« s'étonner de cette disparition brutale et simultanée, en quelques semaines, sur TF1, Antenne 2 et FR 3 »*.

La chambre d'accusation annule le renvoi de M. Michel Droit en correctionnelle

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a annulé, jeudi 27 avril, l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de l'académicien Michel Droit, de M. Yves de Chaisemartin, directeur général du groupe Hersant, et de M. Pascal Vallery-Radot, ancien chargé de mission à la CNCL. La chambre a constaté qu'un vice de forme entachait l'ordonnance rendue le 5 janvier par le juge Claude Grellier, lequel avait rendu sa décision avant d'avoir reçu les réquisitions du parquet. C'est M. Philippe Jannin, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, qui reprendra et poursuivra l'instruction de ce dossier à rebondissement, M. Grellier ayant été promu à la vice-présidence du tribunal de grande instance de Paris. Les trois hommes sont donc toujours sous le coup d'une inculpation : M. Michel Droit pour corruption passive, M. Yves de Chaisemartin pour corruption active, M. Pascal Vallery-Radot pour trafic d'influence.

Le groupe canadien Hollinger rachète le « Jerusalem Post »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après quelques semaines de tractations serrées, où il fut au moins autant question de politique que d'affaires, c'est finalement le groupe canadien Hollinger Inc. qui va racheter le *Jerusalem Post*, unique quotidien israélien de langue anglaise.

Un accord de principe a été annoncé mercredi 26 avril, au terme duquel Hollinger Inc., que dirige M. Conrad Black, doit acquérir 55 % du capital du journal. Cette part appartenait au groupe Koor, le consortium industriel de la grande syndicale israélienne Histadrout, désireux de céder certaines de ses entreprises pour faire face à un lourd endettement. Aucune des deux parties n'a encore annoncé le prix auquel l'opération a été réalisée, mais le chiffre de 20 millions de dollars est couramment cité.

Parmi les huit à dix acheteurs potentiels, étrangers et israéliens, figurait notamment le groupe du Britannique Robert Maxwell. Cette dernière candidature avait suscité méfiance et inquiétude au sein de l'ensemble de la rédaction, M. Maxwell passant pour être un proche du premier ministre, M. Itzhak Shamir, dont les positions sont fort éloignées de la ligne éditoriale du *Post (le Monde* daté 23-24 avril).

Hollinger Inc. rassemble une chaîne de près d'une centaine de quotidiens — principalement aux Etats-Unis et au Canada, mais parmi lesquels on trouve aussi le britannique *Daily Telegraph* — et autant d'hebdomadaires.

A. Fr.

Au Marché international de la télévision à Cannes

Vendre est un métier

Le 26e Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) s'est achevé mercredi 26 avril à Cannes. Un marché studieux, où documentaires, magazines, programmes scientifiques et sur l'environnement, émissions pour enfants, ont éclipsé les habituelles grandes séries de fiction qui tardent à se renouveler. Une fois encore, la domination américaine s'est faite écrasante, mettant en lumière la faiblesse des sociétés de distribution européennes, particulièrement des françaises.

CANNES
de notre envoyé spécial

La France ne sait pas vendre. Le constat ne date pas d'hier, comme en témoigne l'invraisemblable polémique qui a longtemps opposé les chaînes à la société de commercialisation France-Média International, créée en 1982 par le gouvernement. Résultat : le montant total des exportations françaises du secteur a plafonné l'an dernier à 50 millions de francs, selon le dernier rapport du sénateur Jean Cluzel, sur l'audiovisuel. Une misère.

Le 26e MIP-TV témoigne pourtant d'une impatience et d'une prise de conscience. Annonces et initiatives se sont multipliées. Désordonnées souvent, contradictoires parfois. Il y eut d'abord Antenne 2, faisant grand bruit autour de l'accord conclu entre le Groupement européen de production (GEP) auquel elle appartient, et CBS Broadcast International. Paradoxe, à l'heure de la grande querelle protectionniste sur les quotas, la société américaine distribuera les coproductions du gotha des chaînes publiques européennes.

C'est la preuve, estime le directeur général adjoint d'A 2, M. Jean Rouilly, que les *« produits européens peuvent intéresser les Américains qui nous ont d'ailleurs versé des à-valoir très importants »*. C'est aussi — et surtout — un aveu de faiblesse : peu de distributeurs européens sont en mesure de rivaliser avec leurs concurrents d'outre-Atlantique sur les marchés anglo-saxons ou extrême-orientaux, les seuls concernés dans ce cas, puisque les chaînes européennes coproductrices conservent les droits de diffusion dans leurs pays respectifs.

La force de Pandora

Une telle déficience suscite des vocations. RM Associates (Londres) et Caméras continentales (Paris) ont aussi annoncé la création en commun d'une société française de distribution internationale. *« Notre but*, explique M. Reiner Moritz, le PDG de RM Associates, *est uniquement de commercialiser des produits français très haut de gamme. Ce sera une nouvelle touche de couleurs dans la palette de programmes — culturels — que nous distribuons. L'argent ainsi gagné devrait permettre aux producteurs français de réinvestir sur un créneau aujourd'hui délaissé. »* Un pari risqué ? *« Difficile. Il nous faudra commencer modestement, la France ayant perdu l'habitude d'exporter, même sur des marchés qui lui étaient autrefois acquis, comme le Bénélux et la Scandinavie. »*

La société Pandora, elle, n'a plus à prouver sa solidité. Huit ans seulement après sa création par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), elle connaît une croissance accélérée : 100 millions de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net de 7 millions l'an dernier (contre 50 000 francs en 1984). Cette force de frappe, Pandora la doit à une politique commerciale et une structure originales.

« Depuis le départ, explique son fondateur M. Christian Bourguignon, *nous négocions avec des producteurs américains les droits d'exploitation mondiaux, hors Etats-Unis, bien sûr. Et nous agissons le plus souvent possible en amont, avant même la réalisation d'une série ou d'un téléfilm américain ou australien, les seuls à s'exporter dans le monde entier. »* Cette politique s'appuie sur une organisation tricéphale : à Paris, la maison mère vend les programmes négociés à Los Angeles par sa filiale Pandora International et acheté par Pandora Investment basé... au Luxembourg et doté d'un capital — très diversifié — s'élevant à 20 millions de dollars ! Un record.

Un bel ordonnancement qui, signe des temps, devrait être prochainement complété par la création d'une nouvelle société aux Etats-Unis pour y distribuer des programmes européens. *« Je dis bien européen*, précise M. Bourguignon. *Pas nationaux. Car je suis convaincu qu'une série conçue pour de futures chaînes transnationales et pour plaire de Naples à Copenhague, s'imposera sur le marché mondial, au moins aussi bien que les feuilletons pensés pour séduire New-York, Dallas ou l'Oklahoma. »*

PIERRE-ANGEL GAY.

Les réactions au projet de loi concernant Antenne 2 et FR 3

M. Pasqua dénonce le « conservatisme » du CSA

Le projet de loi visant à doter Antenne 2 et FR 3 d'une stratégie commune dans le domaine des programmes et de la publicité, sous l'égide d'un président commun (*le Monde* du 28 avril) a suscité plusieurs critiques.

Selon M. François Léotard, président du Parti républicain et ancien ministre de la communication, *« il faut réorganiser le service public, qui perd des points d'audience »*, mais il craint qu'il n'existe dans le projet *« une arrière-pensée double » : « changer les présidents des télévisions publiques, parce qu'on ne les aime pas, et probablement tenir un petit peu l'information »*.

La société des journalistes de *FR 3* a estimé, en ce qui concerne le projet de régionalisation accrue de la chaîne prévue par le gouvernement, que *« l'information nationale y est indispensable »* et que sa *« disparition affaiblirait le service public »*. En notant que *« FR 3 ne manque pas d'atouts pour devenir une grande chaîne d'information »* en matière de réseau et d'effectifs, la société des journalistes regrette que *« l'information soit à genoux et son image désastreuse »*.

Le président du groupe RPR au Sénat, M. Charles Pasqua, a critiqué violemment le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), coupable selon lui de *« complaisance, conservatisme et incompétence »*. L'octroi par le CSA de *« la quasi-exclusivité du satellite TDF1 à Canal Plus, dirigé par un ami et confident du président »*, M. André Rousselet, serait de la *« complaisance »*. Les propositions visant à regrouper Antenne 2 et FR3 seraient celles du CSA *« qui ont inspiré le projet de Mme Tasca »* et traduiraient un conservatisme *« ressuscitant l'ORTF, jadis tant combattu par le PS »*. Enfin, *« la désignation de M. Jean Maheu à la tête de Radio-France, lequel a provoqué le départ de Michel Meyer et Jérôme Bellay et amené la rédaction de France-Info à voter une motion de défiance à l'égard de son président »*, révélerait *« l'incompétence »* du CSA.

Pour consolider ses positions en France

M. Berlusconi rachète 3,9 % de TF1

C'est par un laconique communiqué, le 27 avril en fin de soirée que le groupe Fininvest de M. Silvio Berlusconi a annoncé avoir racheté 3,9 % du capital de TF1. L'opération a été effectuée par l'intermédiaire de la Banca commerciale italienne de Londres. Cet établissement financier avait récemment informé la chaîne française qu'il détenait plus de 3,5 % de son capital.

Le porte-parole du groupe Fininvest a précisé à l'AFP que l'entrée du groupe italien dans TF1, *« concertée avec Francis Bouygues »*, n'était pas le *« début d'une escalade »* et a démenti les rumeurs de rachat des 12 % détenus par M. Robert Maxwell. Il a également précisé que M. Berlusconi entendait conserver ses 25 % dans le capital de la Cinq aux côtés de M. Hersant.

Les milieux financiers italiens estiment néanmoins que M. Berlusconi a pu acheter une part des actions ramassées sur le marché par M. Maxwell au cours de ces derniers mois. Des opérations qui ont fait monter le cours de TF1 jusqu'au niveau record de 448 francs. On évoque aussi à Milan et à Rome l'hypothèse d'un accord entre MM. Berlusconi et Maxwell concernant la télévision et l'édition. En échange de son entrée dans TF1, M. Berlusconi pourrait vendre à l'homme d'affaires britannique les parts minoritaires qu'il détient dans les éditions Mondadori, contrôlées par M. De Benedetti.

Des initiatives communes ?

L'arrivée de M. Berlusconi au sein de la Une intervient au moment où M. Maxwell se réconcilie de manière spectaculaire avec le groupe Bouygues (*le Monde* du 20 avril). Les trois sociétés pourraient annoncer des initiatives communes dans le secteur de la production européenne et notamment en Espagne et en Grande-Bretagne.

M. Berlusconi, qui possède trois chaînes de télévision en Italie et règne sur 38 % du marché publicitaire, tente ainsi d'affermir sa position en France, axe privilégié de sa stratégie d'expansion en Europe. Sa participation au capital de la Cinq s'est en effet révélée quelque peu décevante : il n'a pas réussi à contrôler, comme il le souhaitait, la régie publicitaire de la chaîne de M. Hersant et son approvisionnement en programmes. De plus, le sort de la Cinq qui connaît de graves difficultés financières et présente en ce moment son bilan devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel, est toujours incertain.

J.-F. L.

EN BREF

● **Nouvelle formule pour *la Vie du rail*.** — L'hebdomadaire *la Vie du rail* vient de rénover sa formule. Ses cinquante-deux pages redessinées s'ouvrent désormais aux grandes réalisations technologiques, aux autres transports, aux régions et à l'activité des professionnels des transports, grâce à des portraits et des entretiens. Fondé en 1950 sous le titre *Notre métier*, *la Vie du rail* est actuellement vendu à 236 000 exemplaires et est lu par plus d'un million de lecteurs. Depuis juin 1988, la société éditrice de *la Vie du rail* est détenue à 55 % par la SNCF (propriétaire du titre), *le Monde* (15 %), *Ouest-France* (15 %), la régie publicitaire de la SNCF, France Rail (10 %) et Vincent Lalu et associés (5 %).

● **Renaissance de *l'Idiot international*.** — *L'Idiot international*, qui avait paru en 1968-1969 à l'initiative de Jean-Paul Sartre et de Jean-Edern Hallier, puis était sorti irrégulièrement ensuite, renaît. Toujours dirigé par Jean-Edern Hallier, cet hebdomadaire vendu le mercredi en kiosque (10 F) a été tiré pour son premier numéro à 400 000 exemplaires.

L'Idiot ambitionne de devenir *« un journal de grandes enquêtes et de chroniques rédigées par des écrivains »*, comme Francisco Arrabal, Yves Navarre, Patrick Besson, Pierre Bourgeade, François Coupry, Thierry Pfister, Philippe Sollers, etc.

Le journal a traduit et composé un « livre-journal » des *Versets sataniques*, de Salman Rushdie, qu'il distribuera la semaine prochaine, en dépit de la décision du tribunal qui lui en a interdit la publication, après la plainte de l'éditeur détenteur des droits, Christian Bourgois.

● **« The European », reporté pour la troisième fois.** — M. Robert Maxwell, le patron de presse britannique, vient d'annoncer le troisième report de parution de son journal paneuropéen *the European*. Il pourrait être lancé au printemps 1990.

Spectacles

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
Tempêtes, (v.f.), de Paul Fejos, 16 h ; les Muets du cinéma : le Train mongol (1929), d'Ilya Trauberg, 19 h ; Hommage à Kinuyo Tanaka : Flamme de mon amour (1949, v.o. s.t. anglais), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)
Hommage à Anna Magnani : Quartetto Pazzo (1945, v.o. s.t.f.), de Guido Salvini, 14 h 30 ; la Vita è bella (1943, v.o. s.t.f.), de Carlo Lucovico Bragaglia, 17 h 30 ; la Rose tatouée (1955, v.o. s.t.f.), de Daniel Mann, 20 h 30.

Vendredi 28 avril

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)
La Capitale des images : Amours en rose, amours en noir : l'Air d'aimer de Dominique Cabrera, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 14 h 30 ; Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, l'Enfant secret (1979-1982) de Philippe Garrel, 16 h 30 ; Une sale histoire (1977) de Jean Eustache, Loulou (1979) de Maurice Pialat, 18 h 30 ; Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

APRÈS LA GUERRE. Film français de Jean-Loup Hubert : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ARARAT. Film suédois de Pea Holmquist, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AU FIL DE LA VIE. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES AVENTURES D'EDDIE TURLEY. Film français de Gérard Courant : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLANCS CASSÉS. Film français de Philippe Venault : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE CAFÉ DES JULES. (*) Film français de Paul Vecchiali : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Besuregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DEUX FRAGONARD. Film français de Philippe Le Guay : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

J'AI ÉPOUSÉ UNE EXTRA-TERRESTRE. Film américain de Richard Benjamin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KINJITE. (*) Film américain de Jack Lee Thompson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MARQUIS. (*) Film français d'Henri Xhonneux : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA MOUCHE 2. (*) Film américain de Chris Walas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STARS IN MY CROWN. Film américain de Jacques Tourneur, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TERRE INTERDITE. Film australien de Michael Pattinson et Bruce Myles, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE LAST OF ENGLAND. Film britannique de Derek Jarman, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES YEUX DU DÉSIR. Film allemand de Hans-Christoph Blumenberg, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MALIN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES MARX AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SHAKESPEARE WALLAH (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA SOUPE AUX CANARDS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE NUIT A L'OPÉRA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LAURE. Roseau théâtre (42-71-30-20) à 18 h 30, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ; à 14 h 30, dimanche (26).

ELLE EST COURBE COMME UN TRONC. Arlequin Théâtre (45-89-43-22), à 20 h 30, jeudi, vendredi, samedi (27).

L'HEROIQUE SEMAINE DE CAMILLE BOURREAU. L'espace européen (42-93-69-68) (dim.) 20 h 15 (28).

ANNIE, BETTY, etc. Espace Acteur (42-62-35-00) 20 h 30 (2).

LA PERSANE, d'après les *Lettres persanes.* Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h (2).

UN CERTAIN QUATORZE JUILLET. Maison des cultures du monde (45-44-72-30) 20 h 30 (2).

BARTHELEMY. Tintamarre (48-87-33-82) 21 h 30 (2).

◇ : *Hors*

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Le Grand Livre de la forêt-épopée : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-76-58). ◇ La Ritournelle : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Français, encore un effort : 20 h 30.

ARÈNES DE LUTÈCE (43-29-43-84). ◇ Aladin's palace aux mille miroirs : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). ◇ Elle est courbe comme un tronc : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ De Sade, Juliette : 20 h 45.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Henri IV : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Quartett : 20 h 30.

AU GOUVENT DES CORDELIERS (43-29-40-63). Une folie électrique : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tragédie comique : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Le Foyer : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ La Comédie sans fil : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Tamerlan : 20 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Nous passerons tous la dernière audition : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Théroigne, l'amazone de la Révolution : 20 h 30. La Galerie. La Tragédie d'Ivanov : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Brassens, Brel : 20 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Cagnotte : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Hé, Messieurs ! C'est à cette émeute que la nation doit sa liberté : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Les Quatre Saisons : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). ◇ Les Babas-Cadres : 20 h 15. ◇ Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Un mois à la campagne : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Lamento d'amour : 19 h. Thomas B. : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle famille ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Frédéric Chopin ou le Malheur de l'fidéal : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). The Dining Room : 20 h 30.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28). Le Maghreb de canard : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Corps à cœur : 18 h 45. Finalement quoi ? : 20 h 30. Poivre de Cayenne : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ex-femme de ma vie : 20 h 30.

HOTEL DES NATIONS (43-26-45-24). Le Frigo : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 20 h 15. Elles étaient citoyennes : 22 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Entre nous soit dit : 21 h 45.

LA MAISON DU PORTUGAL (45-89-70-22). ◇ Ligeia : 20 h 45.

LE BATEAU-THÉATRE (42-08-68-99). ◇ Qui a tué Barbot ? : 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ◇ Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Existe en trois tailles : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-13). Mona chérie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 18 h 45. ◇ Le Jardin d'Al Mustafa le prophète : 20 h. ◇ Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ L'Aquarium : 18 h 45. ◇ Après la pluie, le beau temps : 20 h. ◇ Journal furieux : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30. ◇ L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). La Case départ : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Starmania : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Face cachée d'Orion : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Aiglon : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Pour l'amour de Marie Saint : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). La Bonne Adresse : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Pâquerette : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). ◇ D'Artagnan : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Les Caprices de Marianne : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Phèdre : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Le Rire de David : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (48-78-75-00). ◇ Je me souviens : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Les Vamps : 22 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Journal d'une petite fille : 21 h. Salle II. Ossia : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Tésor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Effet des rayons gamma sur les marguerites : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Laure : 18 h 30. A Pablo Picasso : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◇ Gustave Parking : 22 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). On achète bien les veaux : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◇ Liebelei : 20 h 30.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Nascimento, d'après le Bâtisseur de ruines : 19 h 30. Les Sonnets : 21 h.

THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Nina c'est autre chose. Théâtre en appartement : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Molière Compilation ou Jean-Baptiste et les femmes : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. On ne badine pas avec l'amour : 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cata : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ◇ L'Embarcadère : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Connaissez-vous Maronne ? : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Les Cruchot dans Premiers Adieux : 20 h 30.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). A la dérive d'Artaud : 21 h.

THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). Concours de circonstances : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). ◇ Rendez-vous sous les feux d'artifice : 18 h 30. ◇ Sur le fil : 20 h 30. Morales relatives : 22 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Sit Venia Verbo : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Lorenzaccio : 20 h. Petite salle. ◇ Savannah Bay en alternance : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Martiny : 20 h 15. ◇ Pierrot gardien de l'ordre : 21 h 30. ◇ Hélas, tant mieux ! : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Une femme seule : 19 h. Anna F. : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Cravates léopard : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ La Présidente : 20 h 30.

Concerts

AUDITORIUM DES HALLES (42-36-13-90). Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris. 20 h 30, ven. Dir. Jean-Jacques Werner. Patricia Martin (soprano), Paul-Henry Lacrambe (baryton), Laurent Blanchard (récitant), avec les élèves du Conservatoire de danse Marius-Petipa. Œuvres de Bizet, Prokofiev.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-53-93). Compagnie Folk Janaria de Vimlano. 20 h 30, ven. Piano, fl., vl. Chants et musiques de la terre des Samnites. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (5e). Les Trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Lully, Purcell, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Elisabeth Chojnacka, Sylvio Gualda, 18 h 30. Clavecin, perc. Œuvres de Kotonski, Andriessen, Mâche, Aperghis, Ferrari. Grand auditorium. Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30. Dir. Michel Tabachnik. Armand Angster (clar.). Œuvres de Caniot, Fischer, Debussy. Grand auditorium.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Alan Gampel, 20 h 30. Piano. Œuvres de Mozart, Chopin, Moussorgski.

SALLE PLEYEL (8e). (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Leningrad, 20 h 30. Dir. Mariss Jansons. Nicolaï Petrov (piano). Œuvres de Rossini, Prokofiev, Tchaïkovski.

THÉATRE DU CHATELET (40-28-28-40). Nouveau Trio de Prague, 12 h 45. Arnost Strizek (piano), Jan Fiika (violon), Jan Zvolanek (cello). Œuvres de Beethoven, Lalo. Dans le cadre du Festival de France.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER. (47-42-53-71). Doktor Faust. 19 h 30, opéra en trois tableaux de Ferruccio Busoni. Mise en scène David Pountney. Chor. Alexandre Proia. Dir. mus. Georg Schmoche. Avec J.-P. Lafont, A. Garcin, J. Blinkhof, J. Dupouy, S. Sandine. 3 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 AVRIL

«Une heure au Père-Lachaise», 11 heures, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

«L'Europe et la Révolution», 14 h 20, devant le Grand Palais (C. Merle).

«Souvenirs révolutionnaires sous les arcades du Palais-Royal», 14 h 30, métro Palais-Royal (D. Fleuriot).

«Mystérieuse Egypte au Louvre», 14 h 30, sortie métro Louvre (L. Haller).

«L'étrange quartier Saint-Sulpice», 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«L'hôtel Bourrienne et le souvenir napoléonien», 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Ars conférences).

«La franc-maçonnerie, des origines à nos jours», 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Le premier or de l'humanité», 15 heures, Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, entrée (Paris et son histoire).

«Saint-Denis : la maison d'éducation de la Légion d'honneur», 16 heures, à l'entrée (Office de tourisme).

MONUMENTS HISTORIQUES

«Le treizième arrondissement : ses rénovations et sa population asiatique», 15 heures, sortie métro Maison-Blanche, côté numéros impairs de l'avenue d'Italie.

«Circuit Guimard dans le seizième arrondissement», 15 heures, sortie métro Michel-Ange-Molitor.

CONFÉRENCES

SAMEDI 29 AVRIL

Sorbonne (salle 118), 17, rue de la Sorbonne, 15 heures : «Les grands initiés du monde antique» (série nº 3), par G. Osorio. (ULP, tél. : 43-43-40-70.)

DIMANCHE 30 AVRIL

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : «L'Inde au quotidien» ; 16 h 30 : «L'Inde et ses épopées : le Ramayana et le Mahabharata» ; 18 h 30 : «La Thaïlande», par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : «D'Yvonne Aimée à Catherine Filjung, révélations pour notre temps», par H. Dürrenbach ; «L'extase et le dédoublement», par Natya.

34
RAISONS DE VOIR ROSELYNE ET LES LIONS

•DEUX HEURES D'ÉMOTION PURE.
Un hommage à la jeunesse, à la liberté.
LE NOUVEL OBSERVATEUR

• Trois ans après la sensuelle et fiévreuse Betty de "37°2 le matin" vient la pure et tout aussi sensuelle Roselyne, aussi blonde qu'était brune la première.
LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

• Les lions : **WOTAN, CÉSAR, ROMAIN, FATOU, YULKA, MAOULI, MEMBE.**

• On a fait quelque chose qui ne s'est jamais fait. Jean-Jacques en a tiré des images fabuleuses d'une rare puissance. **CHAPEAU BEINEIX !** *THIERRY LE PORTIER (DRESSEUR)*

• Un film optimiste qui fait appel au rire, à l'émotion, au spectaculaire, au talent. *L'EST RÉPUBLICAIN*

• Une fable simple et lumineuse sur la **PUISSANCE DE L'AMOUR. ISABELLE PASCO** nous fait tous voltiger, elle paie de sa personne pour ce prodige et c'est de l'or.
LE MONDE

• Vous n'avez jamais vu un film comme ça et les lions de si près. *UN SPECTATEUR*

• Un film d'amour et de jeunesse.
LE JOURNAL DU DIMANCHE

• Une histoire très simple, très belle, une réelle **FASCINATION.** *LA CROIX*

• Ce film entêtant a le parfum de la sauvagerie et la couleur du danger. *PARIS MATCH*

• Vous pourrez dire "j'y étais" !

• Une œuvre baroque, lyrique et flamboyante sur la **PASSION.** Une très grande leçon de cinéma. *LE MÉRIDIONAL*

• Un film qui parle au **CŒUR** en passant par l'intelligence.
FRANCE SOIR

• Frissons et émotions garantis. *LE JOURNAL DE MICKEY*

• Dans Roselyne, il y a un chat. Un matou qui danse le charleston, la scène est irrésistible. A crier de rire. *L'EXPRESS*

• Un film sur la passion qui fait naître une **ÉMOTION VRAIE** dans le cœur des spectateurs. *LE COURRIER DE L'OUEST*

• Roselyne et les lions n'est pas un film animalier... Beineix est un magicien : ses tours tiennent à la fois de l'illusion et du réalisme poétique. *PARIS NORMANDIE*

• Une belle histoire de **CINÉMA.** *LE MIDI LIBRE*

• Un film superbe, à rugir de **PLAISIR.** *L'ARDENNAIS*

• Roselyne et les lions n'est pas un film sur le cirque mais un film dont le **RISQUE** est le héros. *LE MONDE*

• Un film pur, plein de **POÉSIE** mettant en scène des héros d'aujourd'hui. *LA CHARENTE LIBRE*

• La superbe performance d'**ISABELLE PASCO** et **GÉRARD SANDOZ** qui n'ont pas hésité à rentrer dans la cage. *LE JOURNAL DU DIMANCHE*

• La scène finale d'une **BEAUTÉ** à couper le souffle.
FRANCE SOIR

• Roselyne et les lions s'inscrit dans un courant majeur du cinéma français d'aujourd'hui – valeur dominante : **LA PASSION.** *LE POINT*

• Le nain **PETIT PRINCE** et ses châteaux de cartes aériens,

• **KLINT** le fragile seigneur des tigres,

• **BRACQUARD,** le prof au grand cœur et au chat savant,

• **MARKO,** musclor frimeur,

• **HERR KOENIG,** deus ex machina,

• La beauté animale de **ISABELLE PASCO** et de **GÉRARD SANDOZ**
... vulnérables, intrépides, volontaires, ils suscitent le lyrisme et la grandeur du film. *LA SEMAINE DE PROVENCE*

• Esthétisme et philosophie font bon ménage. Qui faut-il dompter ? La beauté, rien que la beauté. *TÉLÉRAMA*

• Le plus court chemin d'un point à un autre n'est pas la ligne droite mais le rêve.

• On vous a sûrement déjà dit que le film était bien...

•ET SURTOUT VOUS FAIRE PLAISIR.

34
RAISONS D'AIMER ROSELYNE ET LES LIONS
G

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 28 avril

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Pierre Arditi. Variétés : Francis Cabrel, Wet wet wet, Guy Marchand, Vanessa Paradis, France Gall, Léopold Nord et Vous, Julianne. **22.40 Magazine : Demandez la lune.** De Stéphane Millière, Patrice Van Eersel, Gilles Galud. Sommaire : Lesage, peintre médium ; Le pouvoir des couleurs ; A nos chers disparus ; Mars et ça repart ; Biosphère II. **23.45 Journal et Météo. 0.05 Série : Arsène Lupin.** Les anneaux de Cagliostro, avec Georges Descrières. **1.00 Série : Des agents très spéciaux.** L'épée de Saint Georges.

A 2

20.35 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes, avec Pierre Arditi, Michel Blanc, Jean Carmet, Michel Duchaussoy. *Comédie loufoque de luxe en neuf épisodes, diffusée récemment sur Canal Plus.* **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : « La fête à Nina Berberova ». Sont invités : Nina Berberova *(C'est moi qui souligne)*, Raymond Devos *(A plus d'un titre)*, Michel Tournier *(Le Médianoche amoureux et autres contes)*, Henri Troyat *(La Gouvernante française)*, Jorge Valls *(Mon ennemi, mon frère)*. **22.55 Journal et Météo. 23.13 Soixante secondes.** Jean Rouch. **23.15 Cinéma : la Splendeur des Amberson ■■■** Film américain d'Orson Welles (1942). Avec Tom Holt, Joseph Cotten, Dolores Costello (v.o.). *La décadence d'un clan aristocratique du Michigan, à la fin du dix-neuvième siècle. Orgueilleux, volontaire, l'héritier des Amberson méprise l'industriel avec lequel sa mère veut se remarier, et cause le malheur de son entourage. Après le coup d'éclat de* Citizen Kane, *Welles, par ses plans-séquences et ses mouvements d'appareil, révolutionnait le cinéma romanesque. Etonnant.* **0.45 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

▶ **20.35 Série : Le Masque.** L'ami de Pauline, de Jacques Cornet, d'après une nouvelle de Ruth Rendell, avec Nathalie Nell, Joséphine Chaplin, Philippe Rouleau. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les bateaux de la colère. **22.30 Journal et Météo.** Avec un résumé des épreuves de l'Open de tennis de Monte-Carlo. **22.55 Série : Les nouvelles de Henry James.** 3. Un jeune homme rebelle, de Paul Seban, avec Mathieu Carrière, Bernard Giraudeau. **23.55 Musiques, musique.** Semaine jazz. Organito de la tarde, *Taquito militar, Tal vez no tenga fin*, Loca de amor, Aquellos tangos camperos, A fuego lento, par Horacio Salgan, piano, et Ulbado de Lio, guitare.

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat d'Europe espoirs : France-Yougoslavie. **22.35 Magazine : Exploits. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : le Justicier de New-York** ◻ Film américain de Michael Winner (1985) Avec Charles Bronson, Deborah Raffin, Ed Lauter. *L'ancien architecte Kersey est appelé à New-York par un ami qu'il trouve mort assassiné. Après avoir été soupçonné du crime, il va se venger des coupables.* **0.25 Cinéma : Charlie Dingo** ■ Film français de Gilles Béhat (1987). Avec Guy Marchand, Caroline Cellier, Laurent Malet. *Un homme qui a l'air d'un clochard revient à Saint-Malo pour se venger de sa femme qui l'a fait passer pour mort et s'est remariée avec un flic sadique. Une intrigue criminelle sert de révélateur à des passions enfouies.* **2.05 Cinéma : Mes deux hommes** ■ Film allemand de Doris Dörrie (1985). Avec Heiner Lauterbach, Uwe Oschsenknecht, Ulrike Kriener (v.o.). **3.40 Cinéma : Territoire ennemi** ◻ Film américain de Peter Manoogian (1987). Avec Gary Frank, Ray Parker Jr, Jan Michael Vincent **5.25 Cinéma : la Fille des Tartares** ■ Film franco-italien de Remigio Del Grosso (1961). Avec Joe Robinson, Yoko Tani, Ettore Manni.

LA 5

20.20 Téléfilm : Qui est Julia ? De Walter Grauman, avec Mare Winningham, Jameson Parker. **22.25 Téléfilm : Les ordres et la loi.** De Jud Taylor, avec Tommy Lee Jones, Annette O'Toole. **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.10 La poupée sanglante** (rediff.). **2.05 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.20 Tendresse et passion** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Candice, ce n'est pas sérieux** (rediff.). **3.05 Série : Une vie. 3.50 Voisin, voisine** (rediff.). **5.50 Tendresse et passion** (rediff.). **6.15 Bouvard et compagnie** (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : Le jeu de la mort. De Joseph Merhi, avec Chard Hayward, Cynthia Killion. **22.05 Série : L'homme de fer. 22.55 Sexy clip. 23.25 Six minutes d'informations. 23.30 Série : Erreurs judiciaires** (rediff.). **0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **2.50 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.40 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.05 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **5.00 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **5.30 Magazine : Adventure** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. *Les Pitoëff* : Ludmilla, Georges... et les autres. La mouette, de Tchekhov ; Hommage. **21.30 Musique : Black and blue.** Colin-maillard musical : les guitares. **22.40 Nuits magnétiques.** La panne. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Néo-géo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 janvier à Strasbourg) : Roméo et Juliette, Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur op. 19 de Prokofiev ; Symphonie n° 1 en fa mineur op. 10 de Chostakovitch par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Youri Ahronovitch ; sol. : Frank Peter Zimmermann, violon. **22.20 Premières loges.** *Faust, acte I* (entier) *et acte II* (scène 2) de Gounod. **23.07 Club de la musique ancienne.** Sonate pour luth en fa dièse mineur, suite pour luth en ré majeur, pièces pour luth en la mineur de Weiss, par Hopkinson Smith, luth baroque. **0.30 Poissons d'or.** Summers, Henck ; à 1 h 30 Les poissons d'or du passé : Koechlin (1867-1950).

Samedi 29 avril

TF 1

18.00 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire :

Interview d'Henry Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt ; Deux Verts au vert ; Les samouraïs à Paris. **18.35 Série : Les professionnels. 19.30 Série : Marc et Sophie.** *Les démons d'Edmond.* **20.00 Journal et Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du**

Loto. 20.45 Football. Match éliminatoire de la Coupe du monde : France-Yougoslavie (en direct du Parc des Princes). **22.35 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Les Indiens de Granchaco ; Tremplin ; Sowboard ; Voile de fer ; Hard rocks ; Jungle treck. **23.35 Feuilleton : Mont-Royal. 0.25 Journal et Météo. 0.45 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Noces de papier. **1.10 Série : Maxmix.** Intention de donner la mort.

A 2

18.05 Magazine : Les chevaux du week-end. Présenté par Pierrette Brès. **18.15 Série : Capitaine X. 19.00 INC. 19.10 Série : L'homme qui tombe à pic. 20.00 Journal et Météo. 20.45 Variétés : Champs-Elysées.** Avec Johnny Hallyday, Eric Bamy, Michel Sardou, Gérard Lenorman, Isabelle Aubret, Milli Vanilli, Philippe Lavil, Frédéric Chateau, Renaud Hanston, Martine Boeri, Pierre Bachelet, Les Chœurs de l'armée rouge, les Ballets de Redha, Jean-Luc Moreau, Pétula Clark, François Chalais, Jean-Michel Jarre, Jean-Pierre François, Alain Giresse, Richard Bohringer. **22.25 Feuilleton :**

23.00 Cinéma : les Forces du mal ◻ Film américain de Guy Magar (1986). Avec Dennis Lipscomb, Leslie Wing, Suzanne Snyder. *Un peintre médiocre rate son suicide et, revenu à la vie, rêve d'assassinats, qui se réalisent. Il est possédé par l'esprit d'un truand qui veut assouvir une vengeance posthume. Un thème rebattu, du fantastique sans aucune originalité.* **0.25 Cinéma : Golden child, l'enfant sacré du Tibet** ■ Film américain de Michael Ritchie (1986). Avec Eddie Murphy, Charles Dance, Charlotte Lewis. **1.55 Cinéma : la Bohème** ■■ Film franco-italien de Luigi Comencini (1987). Avec Barbara Hendricks, Lucas Canonici, Angelo Maria Biasi (v.o.). **3.40 Cinéma : Cujo** ■ Film américain de Lewis Teague (1983). Avec Dee Wallace, Danny Pintauro, Daniel Hugh-Kelly. **5.05 Téléfilm : Le retour des héros.** De Terry Ryan, avec Nicholas Campbell, Albert Schultz.

Les jurés de l'ombre. De Paul Vecchiali, avec Patrick Fierry, Laura Morante, Nicolas Silberg, Tristan Calvez (4e épisode). **23.20 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. **1.00 Soixante secondes.**

FR 3

17.03 Tennis. *Open de Monte-Carlo.* **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

19.58 Dessin animé : Ulysse 31. Chronos. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.35 Samedynamite.** Denver, le dernier dinosaure ; à 21.00, un épisode de la série L'homme invisible (Prix littéraire) ; à 21.25, Harvey cartoons ; à 21.30, Betty Boop. **21.50 Journal et Météo. 22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Bulle Ogier. **22.35 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Hommage à Dimitri Chostakovitch, enregistré à Moscou. Préludes pour piano par Brigitte Engerer et *quintette pour piano par le quintette* Chostakovitch. **23.35 Magazine : Sports 3.** Spécial Open de tennis de Monte-Carlo.

CANAL PLUS

18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Yuri Nosenko, espion. De Mick Jackson, avec Tommy Lee Jones, Oleg Rudnik. *Espionnage, quelques mois après l'assassinat de Kennedy.* ▶ **22.00 Variétés : Coluche et la politique.** Spectacle réalisé par André Halimi. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : les Jurés de la mort** ◻ Film américain de Noel Nosseck (1988). Avec Lee Horsley, Matt Clark, Bo Svenson. *Un ancien policier, devenu détective privé, est chargé de protéger un témoin qui doit déposer contre un gangster. Mais il est lui-même victime d'un complot.* **0.25 Cinéma : Mort à l'arrivée** ■ Film américain de Lamont Johnson (1977). Avec Tom Skerritt, Lee Remick, Bruce Dern. **2.05 Cinéma : Mort d'un pompier** ■ Film américain de Dick Richards (1985). Avec Paul Newman, Jennifer Warren, Robert Loggia. **4.05 Cinéma : Mort d'un pompier** (suite). **4.30 Cinéma : Mort d'un pompier** (suite). **5.00 Cinéma : Mort d'un pompier** (suite). **5.30 Cinéma : Mort d'un pompier** (suite).

LA 5

18.00 Variétés : Perfecto. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Meurtre sous les tropiques. De John Erman, avec Lee Remick, Ronald Pickup. *D'après le roman de Somerset Maugham.* **22.20 Magazine : Télé-matches. 22.30 Téléfilm : Justice aveugle.** D'Andrew Gottlieb, avec Tim Matheson, Lisa Eichhorn. *Un innocent est arrêté et condamné.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Justice aveugle** (suite). **0.45 Série : Arabesque** (rediff.). **1.35 Bouvard et compagnie** (rediff.). **1.55 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.). **2.05 Tendresse et passion** (rediff.). **2.30 Journal de la nuit. 2.35 Tendresse et passion. 3.25 Série : Une vie. 4.05 Voisin, voisine** (rediff.). **6.05 Bouvard et compagnie** (rediff.). **6.25 Clip musical.**

M 6

18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. Mon dîner avec Théo. **20.35 Téléfilm : Nom de code : Diamant.** De Jeannot Szwarc, avec Roy Thinnes, France Nuyen. *Espionnage.* **21.50 Téléfilm : La secte de la mort.** De Christopher Lewis, avec Patrick Wayne, John Carradine (rediff.). **23.25 Six minutes d'informations. 23.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.20 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **3.45 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.10 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **5.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Magazine : Adventure** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Christian de Portzamparc, architecte. **20.45 Dramatique.** Le jeu de la reine, de Bernard Raffali. **22.35 Musique : Opus.** Prélude avec le violoniste Gidon Kremer. **23.00 Pâques orthodoxes. 0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Les pêcheurs de perles, de Bizet, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra-Comique, dir. Pierre Dervaux ; L'Arlésienne, de Bizet, par l'orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson. **23.08 Musique de chambre.** Sérénade n° 9 en ré majeur K 320 de Mozart ; Suite lyrique pour quatuor à cordes de Berg. **0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.**

Dimanche 30 avril

TF 1

9.25 Dessin animé : Juliette, je t'aime. 9.55 Pas de pitié pour les croisants. 10.25 Magazine : Les animaux du monde. De Marlyse de La Grange. Ces oiseaux qui nous étonnent. **10.55 Magazine : Auto-moto. 11.25 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Cartes de stars. 13.25 Série : Tonnerre de feu. 14.15 Monde Disney. 14.40 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.35 Tiercé à Longchamp. 15.45 Série : Harry Fox le vieux renard. 16.40 Dessins animés : Disney parade. 17.55 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?** Emission de Stéphane Collaro. **18.25 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Le ruffian.** ■ Film français de José Giovanni (1983). Avec Lino Ventura, Bernard Giraudeau, Claudia Cardinale. *Un mineur du Grand Nord canadien échappe à une tuerie. Il rejoint à Montréal un ancien pilote de course dont il était l'ami, et qui va l'aider à retrouver un magot. De beaux décors naturels, la chaleur d'une amitié virile, de l'action, de bons interprètes.* **22.30 Magazine : Sport dimanche soir. 23.25 Journal et Météo. 23.45 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre.** 2. *La cinématique de la Terre.* **0.35 Variétés : Cannes rock festival.** Avec Freiheit, Ellis, Beggs and Howard, Colin James.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; La source de vie. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** au centre des lazaristes à Villebon-sur-Yvette. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.20 Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec les Gypsy Kings. **14.55 Série : McGyver. 15.50 L'école des fans.** Les papys et les mamies. **16.35 Série : Disparitions.** A brève échéance. **17.35 Caméra cachée. 18.30 Magazine : Stade 2.** Tir : championnat du monde à Sarajevo ; Rugby : championnat de France (Bayonne-Narbonne) ; *Football : Coupe du monde* (France-Yougoslavie) ; Hockey sur glace : championnat du monde ; Basket : championnat de France ; Cyclisme : Trophée des grimpeurs à Chanteloup ; Athlétisme : Marathon de Paris. **19.30 Série : Maguy.** Câble en herbe. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : David Lansky.** D'Hervé Palud, avec Johnny Hallyday. 1. Hongkong sur Seine. *Le corps d'un asiatique est découvert dans une poubelle du treizième arrondissement, à Paris. Une enquête difficile pour le commissaire Lansky qu'incarne Johnny.* **22.05 Musiques au cœur.** D'Eve Ruggieri. Barbara Hendricks à Leningrad. **23.15 Journal. 23.35 Météo. 23.40 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.53 Soixante secondes. 23.55 Histoires courtes.** Chambres à part, de Patricia Bardon ; Un plus un égale un, de Jean-Pierre Vuillaume.

FR 3

9.00 Magazine : Rencontres. Emission proposée par le FAS et l'ARA. Invité : Jacques Higelin. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Tennis.** Open de Monte-Carlo : Finale du double et finale du simple, en direct et en eurovision. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Tennis.** Open de Monte-Carlo (suite). **19.00 Série : Le retour de Sherlock Holmes.** L'école du prieuré, avec Jeremy Brett. **19.55 Flash d'informations. 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique.** Le voyage, de Paul Hamann. *Deuxième partie du bouleversant document sur l'exécution d'un condamné à mort aux Etats-Unis.* **21.30 Magazine : Océaniques.** L'actualité culturelle, par Pierre-André Boutang, Dominique Rabourdin, Philippe Le More. **22.05 Journal et Météo.** Avec un résumé des épreuves de l'Open de tennis. ▶ **22.35 Cinéma : Cycle Viktor Sjöström. 1re film : la Lettre écarlate ■■■** Film américain de Viktor Sjöström (1926). Avec Lillian Gish, Lars Hanson, Henry B. Walthall (muet. N.). **2e film : Confessions d'une reine** ■ Film américain de Viktor Sjöström (1925). Avec Lewis Stoné, Alice Terry, Eugenie Besserer (muet. N.). *Au dix-septième siècle, dans la puritaine Nouvelle-Angleterre, une jeune femme, accusée d'adultère, est obligée de porter sur la poitrine une lettre écarlate infamante. L'homme qui l'a séduite se tait. Magnifique adaptation du roman de Nathaniel Hawthorne. Le grand lyrisme muet du Suédois Sjöström dans son meilleur film américain, avec Lillian Gish passionnée. Des Confessions d'une reine, film tiré du roman d'Alphonse Daudet* les Rois en exil, *il ne reste que la moitié.* **0.15 Musiques, musique.** Introduction, Aria et Presto, de Marcello.

CANAL PLUS

9.15 Cinéma : la Grande Triche ■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1978). Avec Richard Dreyfuss, Susan Anspach, John Lithgow. **11.00 Cinéma : le Justicier de New-York.** ◻ Film américain de Michael Winner (1985). Avec Charles Bronson, Deborah Raffin, Ed Lauter. **12.30 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. **13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** Invitée : Sophie Marceau. **14.00 Téléfilm : Peine capitale.** De Waris Hussein, avec Colleen Dewhurst, Dana Elcar. **15.40 Sport : Moto.** Grand Prix d'Espagne. **17.00 Basket-ball américain. 17.55 Magazine : Sport flash. 18.00 Cinéma : Alouette, je te plumerai** ■ Film français de Pierre Zucca (1987). Avec Claude Chabrol, Valérie Allain, Fabrice Luchini. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Magazine : Tranches de Part. 20.35 Cinéma : Fréquence meurtre** ■ Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988). Avec Catherine Deneuve, André Dussolier, Martin Lamotte. *Une jeune femme psychiatre anime, la nuit, une émission de radio où elle recueille les confidences des auditeurs en direct. Un appel anonyme la replonge dans un drame horrible de sa jeunesse. La première impression d'angoisse dissipée, on comprend facilement où l'histoire veut en venir.* **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Deux minutes de soleil en plus** ■ Film français de Gérard Vergez (1987). Avec Christophe Malavoy, Pauline Lafont, Catherine Wilkening. *Un écrivain aux combines sordides, récupère son épouse qui vient de passer cinq ans dans un hôpital psychiatrique, et tente de la manipuler. La jeune femme lui impose la présence d'une malade mentale, évadée de l'hôpital. Adaptation maladroite d'un roman de Francis Ryck. Mais Pauline Lafont, dont ce fut le dernier rôle, est bouleversante.* ▶ **23.50 Documentaire : Pellicula de Cuba.** D'Olivier Boutinot. **1.20 Cinéma : Cujo.** ■ Film américain de Lewis Teague (1983). Avec Dee Wallace, Danny Pintauro, Daniel Hugh-Kelly.

LA 5

9.20 Princesse Sarah. 9.45 Robotech. 10.30 Variétés : Perfecto (rediff.). **11.00 Série : Supersunds.** Les trois jours du mixer. **12.00 Série : Chasseurs d'ombres.** Zombie ou pas zombie. **13.00 Journal. CS5 13.25 Série : Mike Hammer. La chanson de Vickie. 14.30 Série : Kojak. 16.50 Magazine : Télé-matches. 18.00 Série : 200 dollars plus les frais.** La chasse au trésor. **18.50 Journal images. 19.00 Série : La fièvre d'Hawaï. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Marathon man** ■■ Film américain de John Schlesinger (1976). Avec Dustin Hoffman, Roy Scheider, Marthe Keller. *Un étudiant new-yorkais, dont le père est mort victime du maccarthysme et dont le frère travaille pour les services secrets américains, est pris dans une terrifiante affaire d'espionnage. Suspense de l'angoisse remarquablement mené. Mention spéciale aux interprètes.* **22.50 Variétés : De l'influence du soleil sur la musique. 23.35 Magazine : Reporters** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Reporters** (suite). **0.30 Mike Hammer** (rediff.). **1.30 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.). **1.40 Feuilleton : Tendresse et passion. 2.30 Série : Voisin, voisine. 4.30 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.). **4.40 Bouvard et compagnie** (rediff.). **4.55 Tendresse et passion. 5.20 Musique : Aria de rêve.**

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Revenez quand vous voulez. 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : La petite maison dans la prairie. 13.20 Téléfilm : A balles réelles (rediff.). **14.50 Téléfilm : Les potins de la commère.** *Le pouvoir de la presse.* **16.25 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Magazine : Quand la science mène l'enquête.** Les festins du futur. **17.30 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire de Clermont-Ferrand. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.35 Téléfilm : Frankenstein, Dracula et les autres.** De Rudy de Luca, avec Jeff Gold Blum, Joseph Bologna. **22.05 Six minutes d'informations. 22.10 Capital** (rediff.). **22.15 Magazine : Ciné 6. 22.30 Cinéma : L'aventure, c'est l'aventure** ■ Film français de Claude Lelouch (1972). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Charles Denner. *Cinq truands sans grande envergure se recyclent dans le banditisme international, pour réaliser de gros profits. Les héros de Lelouch sont les Pieds Nickelés du monde moderne. Un monde pas joli du tout. Le réalisateur est sans illusions mais il a choisi de faire rire du cynisme politique, de la corruption.* **0.30 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.25 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **2.25 Destination santé** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.10 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **5.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. *Le clocher de Lorenz Barber.* **22.35 Musique : Le concert.** Musique traditionnelle de l'Inde du Nord. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (*donné le 25 mars en* l'église Saint-Martin du Méjan) : Lamentation de la Vierge (anonyme) ; Fantasia, de Cabezon ; Villancico a Nrra Sra de la Soledad, de Cerrion ; Tiento de falsas, Tono divino à la Pasion de Jésus, de Cabanilles ; Fantasia, de Correa de Araujo ; *Lamentacion 2a Feria sexta*, de Ruiz ; Aria todo el mundo, de Correa de Araujo ; Lamentacion 3a del Miercoles, de Villas ; Tiento, de Cabanilles, Cantada de Corpus « Resuene el orbe », de Duron, par l'ensemble Hesperion XX, dir. Jordi Savall. **23.05 Climats.** *Musiques traditionnelles* ; Afrique : La magie. **0.30 Archives dans la nuit.** Leonard Bernstein et l'Orchestre national (5).

Audience TV du 27 avril 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.3	Santa-Barbara 25.5	Actual. région. 6.6	Actual. région. 9.4	Top 50 2.1	K 2000 4.1	Cagney et Lacey 0.8
19 h 45	53.4	Roue fortune 27.7	L'appart 6.4	19-20 Info 9.7	Nulle part 3.1	K 2000 5.1	Cagney et Lacey 1.3
20 h 16	64.8	Journal 30.9	Journal 12.7	La classe 9.6	Nulle part 1.8	Journal 5.5	Campus show 3.8
20 h 55	68.0	Main plaine 24.7	Le Vainqueur 20.3	Jour de Foire 6.3	Grande Triche 1.6	Feux passion 8.5	Pétrole ! 7.1
22 h 8	59.6	Main plaine 20.7	Le Vainqueur 20.2	Jour de Foire 5.1	Grande Triche 1.4	Feux passion 11.1	Homme de fer 2.2
22 h 44	28.3	Adieu Bonaparte 4.0	Edit. spéciale 6.1	Journal 2.5	Psychose III 0.7	Contes pervers 13.2	Homme de fer 2.0

FRANCAISES FRANCAIS,
M. ASTERIX SE PRONONCE
SUR L'OUVERTURE
CE SOIR A 20H.
(SAMEDI SUR TOUTES LES CHAINES.)
PARC ASTERIX

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 avril à 0 heure et le dimanche 30 avril à 24 heures.

Une petite poussée de l'anticyclone des Açores apportera une amélioration générale. Cela ne sera toutefois pas suffisant pour éviter à des masses nuageuses de rentrer sur nos régions atlantiques. Près de la Méditerranée, le vent violent ne se calmera qu'à partir de dimanche.

Samedi : tempête en Méditerranée, amélioration ailleurs.

Sur Midi-Pyrénées, le Massif Central, Rhône-Alpes, la Franche-Comté et l'Alsace, le ciel sera nuageux. Une petite averse pourra tomber à la mi-journée (sous forme de neige en montagne au-dessus de 500 mètres d'altitude environ). L'après-midi, les éclaircies se feront plus larges.

Dans le Midi, mistral et tramontane, qui souffleront violemment, dégageront le ciel. En Corse, les nuages seront, en revanche, plus nombreux, donnant des averses.

Sur tout le Nord, le Bassin parisien, le Centre, la Bourgogne et la Champagne, ce sera une belle journée avec simplement un peu plus de nuages en fin de journée. Attention le matin aux bancs de brouillards, ainsi qu'aux gelées.

Sur la Haute-Normandie, le Poitou, le Centre et l'intérieur de l'Aquitaine, la journée débutera sous le soleil, puis le ciel se couvrira par l'ouest.

Dimanche : mitusade à l'ouest, ensoleillé à l'est.

Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, le ciel sera gris dès le matin, avec de la pluie. Sur le Poitou-Charentes, l'Aquitaine, tout l'ouest du Bassin parisien, le Nord-Picardie, la matinée sera ensoleillée, puis le ciel se couvrira par l'ouest. Sur les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et le Jura, nuages et éclaircies se partageront le ciel. En Corse, ces nuages resteront menaçants, donnant encore quelques averses. Partout ailleurs, c'est-à-dire sur Midi-Pyrénées, l'est du Bassin parisien, le Nord-Est et le Midi, le ciel sera bien dégagé, et ce sera une belle journée.

SITUATION LE 28 AVRIL 1989 A 0 HEURE TU

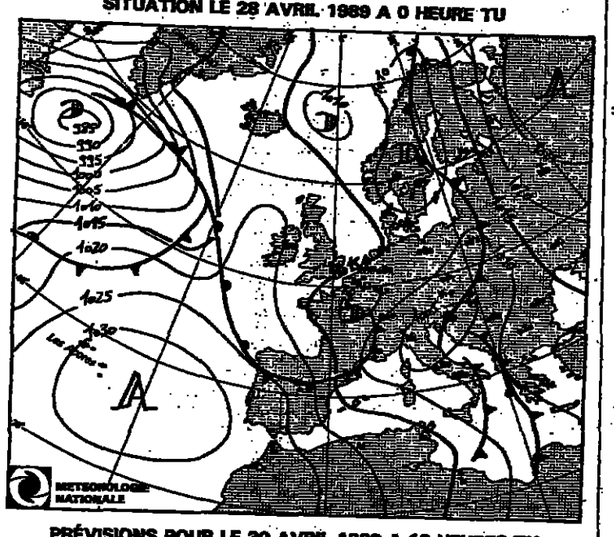

PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL 1989 A 12 HEURES TU

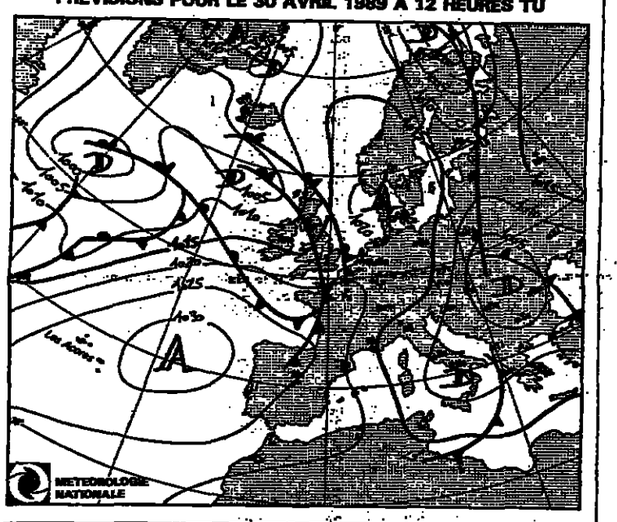

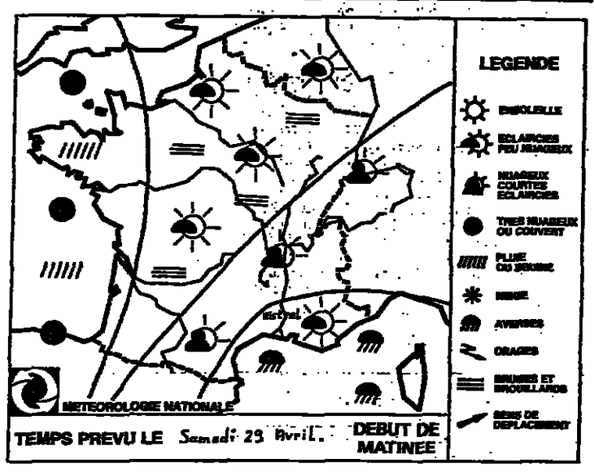

TEMPS PREVU LE Samedi 29 Avril. DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-4-1989 à 6 heures TU et le 28-4-1989 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	–	–	A
BIARRITZ	10	9	A
BORDEAUX	13	6	C
BOURGES	9	3	C
BREST	11	7	N
CAEN	10	4	A
CHERBOURG	9	6	A
CLERMONT-FERR.	10	3	A
DIJON	11	4	P
GRENOBLE-S-M-B	14	4	P
LILLE	10	3	D
LIMOGES	9	3	A
LYON	12	7	C
MARSEILLE-MAR.	16	7	D
NANCY	10	–1	D
NANTES	12	5	C
NICE	14	7	D
PARIS-MONTS.	8	5	N
PAU	9	6	A
PERPIGNAN	18	9	N
RENNES	12	5	A
ST-ETIENNE	10	2	P
STRASBOURG	9	2	N
TOURS	10	2	N
TOULOUSE	12	5	A
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	6	D
AMSTERDAM	12	–1	D
ATHÈNES	24	16	C
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	18	7	D
BELGRADE	21	13	N
BERLIN	8	4	P
BRUXELLES	11	0	D
LE CAIRE	32	18	D
COPENHAGUE	9	1	D
DAKAR	25	20	D
DELHI	34	25	N
DJERBA	22	13	N
GENÈVE	16	2	P
HONGKONG	24	22	C
ISTANBUL	28	14	N
JÉRUSALEM	25	16	D
LISBONNE	18	3	N
LONDRES	9	2	N
LOS ANGELES	19	10	D
LUXEMBOURG	9	1	D
MADRID	16	10	N
MARRAKECH	21	9	D
MEXICO	25	9	B
MILAN	13	6	N
MONTRÉAL	16	0	N
MOSCOU	20	7	D
NAIROBI	24	17	C
NEW-YORK	23	12	N
OSLO	7	5	N
PALMA-DE-MAJ.	17	8	N
PÉKIN	20	11	C
RIO-DE-JANEIRO	31	23	D
ROME	17	6	N
SINGAPOUR	33	28	C
STOCKHOLM	13	5	B
SYDNEY	21	17	N
TOKYO	22	13	N
TUNIS	21	9	N
VARSOVIE	22	12	P
VENISE	18	10	N
VIENNE	13	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde CADRES

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés récemment :

ARMOR
• CHEF DE ZONE EXPORT — Réf. VM 17/054 J — Nantes

Bayonne
• ORGANISATEUR et GESTIONNAIRE — Réf. VM 33/2751 C

Télécommunications
• MARKETING PRODUITS INTERNATIONAL — Réf. VM 32/1386 BP

UGINE Aciers USINOR SACILOR
• JEUNES INGENIEURS METALLURGISTES — Bayonne — Réf. VM 11/477 BG

• ORGANISATEUR ET GESTIONNAIRE — Réf. VM 33/2751 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS
EGOR
PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

AGENDA IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

CABOURG

Sur la promenade Marcel Proust, directement au bord de la plage, "Le Président," une résidence prestigieuse avec piscine privée. De très beaux appartements en front de mer avec cuisine indépendante et balcon.

Spie Loisirs
Bureau de vente : 75 av. Marceau 75116 PARIS
47.23.00.67

Veuillez m'envoyer votre documentation "Cabourg"
Nom :
Adresse :
Tél. dom. Tél. bur.
LM 28.4.89

LE 1er CONSTRUCTEUR REGIONAL EN PROVENCE COTE D'AZUR vous invite !

A LA FOIRE DE PARIS

VILLAS PRISME vous invite à découvrir à la FOIRE DE PARIS toutes les prestations qui font sa renommée et sa fiabilité. Parfaitement documentés sur les terrains disponibles en bord de mer ou dans l'arrière-pays, nous vous aiderons à trouver le cadre idéal dont vous rêvez. Un service spécial vous y aidera directement sur le stand.

DU 28 AVRIL AU 6 MAI VILLAS PRISME BATIMENT 4 ALLEE L STAND N°32

VILLAS PRISME
C'EST BEAU UNE PRISME

30 VILLAS RETAISES au milieu des pins devant la mer

Gilles Leroy Promotion
47, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY S/SEINE
L'EUROPE DES RESIDENCES LOISIRS
* à partir de, dans la limite des stocks disponibles. 16 (1) 46.47.48.10
Je désire recevoir votre documentation « ILE DE RE »
NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....
Tél Dom ..... Tel Bur .....
LM 28.4.89

DEMANDES D'EMPLOIS

Assistante de direction, 15 ans de secrétariat et 5 ans de gestion du personnel, maîtrise du trait., de texte, notions angl. et ital., dactylos propose. sur Paris. 34-11-14-01 après 19 h.

CADRE position III 25 ans exp. société multinat. dont 5 ans aux USA, mercat. à profit. son exp. gestion, qualité et programmes dans entreprises souh. développer ses activités au niv. européen ou dans cabinet consultant. Ecrire sous le n° 1 013 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre DS 20, année 1969, bordeaux, int. cuir noir, 114.000 kms. Tr. bon état. Prix : 25 000 F. 42-35-48-09 après 20 h.

plus de 16 C.V.

A vdre JAGUAR JBALW 12 5,3 l, mod. 83, 50 000 km, 31 ch. noir, intérieur cuir noir, stéréo, glaces électr., siège électrique. 148 000 F. Tél. : 48-02-00-40.

L'AGENDA

Animaux

SCHARPEI
— Le chien le plus rare du monde ;
— Vacciné, tatoué, lof ;
— Garanti 1 an ;
— Facilité de paiement.
Tél. : 42-83-44-40.

Baby sitter

Jeune fille sérieuse cherche enfants à garder pendant week-end, journée ou soirée à part. de 20 h. Tél. : 48-59-58-83.

Studio

HYPERBOLE
Création, studio, publicité, édition.
Equipé photocomposition. Délais rapides, travail soigné. Paris centre. Contact NISSA, 45-08-02-14.

Stages

AVIGNON. Palais des papes, stages dessin, peinture, sculpture, bronze. Rens. Ardeco Avignon, 90-85-75-25.

Vacances

Tourisme

Loisirs

ÉTÉ 1989 Séjours enfants à la montagne
(Hte-Doriie, alt. 900 m. TGV 3 h de Paris). Yves et Liliane accueillent vos enfants (5 à 14 ans) ds ambiance très famil. ds anc. ferme XVIIe, confortab. restaurée, au milieu des pâturages et des forêts. Accueil limité à 16 enfants. Activités proposées : tennis, poney, jeux collectifs, découverte des fleurs, milieu rural, peinture sur bois, fabricat. du pain... 1 650 F par sem./enfant. Tél. : (16) 81-38-12-81. Le Crêt l'Agneau, 25850 MONTBENOIT.

LUBÉRON
Alt. 600 m. Maison vacances 5/8 personnes, tout cft. 90-74-00-88 H.B.

A LOUER 1er QUINZ. JUILLET Appart. 2 pièces, loggia, face à la mer, 100 mètres de la plage. La Corniche. Sète. Tél. : 47-37-73-38, le soir.

SÈTE
Bord de mer, 2 pces, tt cft + terrasse 40 m² dans résid., park. Juillet-août. Tél. : 69-01-08-05.

LOUE MAISON BORD DE MER PRÈS DE AUDIERNE (29) Possibil. de loger 6 pers. tt cft, JUILLET et 2e quinz. d'AOUT. 98-70-87-29.

Bateaux

Particulier vend BOMBARD 84, année 1979, moteur H.B. Yamaha 25 CV, commande à distance, remorque mise à l'eau, siège, etc., l'ensemble bon état, peu servi. Prix : 16.000 F. Tél. : 43-04-42-41.

ASSOCIATIONS

Appels

ALCOOL : PIÈGE
LA CROIX BLEUE
Peut vous aider à vous sortir du problème Alcool. Ecoute et accompagnement. N'hésitez pas, nous sommes là pour vous aider. Tél. : 34-13-13-60 de 18 h à 20 h, 48-58-85-00, le lundi, le jeudi, 48-74-85-22, le reste des jours, sauf week-end.
Les se., 7 bis, rue du Pasteur-Wagner (11e) (14 h à 17 h).

Si vous êtes libre à la PENTECOTE, Venez me rejoindre, Stage YOGA. SIVA-TSU. Bord de mer. Le Touquet. Carole Ananda. 43-54-00-83 - 47-41-59-28

La communauté ivoirienne en France vient de se doter d'une structure associative-fédérative : l'Union des associations ivoiriennes en France, sous l'appellation :

UNASSI-France. A notre connaissance, c'est une première dans la communauté africaine sub-saharienne.

Cette union vise à répondre essentiellement aux besoins fondamentaux et aux aspirations profondes des ressortissants ivoiriens. L'Union est ouverte aux associations ivoiriennes.

UNASSI-France, s/c actif, 57, av. d'Italie, Paris-13e, Association ici 1901.

27-28 ans, libéré et psychologie assumer la vie. CENTRE CHRÉTIEN INTERCONFESSIONNEL 22, r. F.-Villon 92340. Tél. : 47-02-14-33 (a.-m.).

Sessions et stages

Séjour de peinture et de musique (Jazz, Classique) dans le calme et dans la nature. Atelier Dubreuil, 24310 PAUSSAC-SAINT-VIVIEN.

ENTRAINEMENT MENTAL Une méthodologie du début, pour se jouer du labyrinthe action/bilan/analyse/théorie/projet/méthode/sens/lecture/formation/écriture/diaprime... Entraînement avec P. Davreux, 2 dimensions : raisonnement logique-pensée dialectique-autoformation permanente. Penser en relief, ce aide ! Formations EM interventions EM France - Belgique - Québec assoc. « La Talvère » 34, rue des Ecoles, 95460 EZANVILLE.

ANIMATION ET CREATIVITE DANS LA VIE ASSOCIATIVE Stages de format. été, nov. Prix mesurés. VIE NOUVELLE, 67, rue de Dunkerque, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-85-08-55.

ENGLISH 'ROUND THE CLOCK
Stages intensifs d'anglais en France. Classes de 3e à la terminale, classes préparatoires. Hébergement à la campagne près Tours. Règlement « English Only ! » professeurs de langue maternelle anglaise, américaine. Grammaire, vocabulaire, pratique orale. 5 à 6 h de cours/jour. Est : du 17 au 29 juillet. Prérentrée du 26/8 au 2/9. 8, rue des Liserons 75013 Paris. Tél. : 45-88-01-87

SANTORIN AQUARELLE Stage d'aquarelle dans l'île + original de tte la Grèce. Santorin stage 15 jours juin et sept. Rens. : 48-89-15-66.

ÉCRITURE ATELIERS POUR ADULTES PARIS-8e UNE FOIS PAR MOIS. TÉL. : 30-58-89-61

Conférences

FORUM 104, rue Vaugirard. Soirée débat av. E.-Fouler. Société de liberté et phénomènes d'intolérance. JEUDI 11 MAI 18 h 30-22 h 30 repas inclus Inscr. tél. : 48-44-01-87.

- Prix de la ligne 44 F TTC (35 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution de vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous la titre Agenda, dans les pages annonces classées.

LE 1er CONSTRUCTEUR REGIONAL EN PROVENCE COTE D'AZUR vous invite !

A LA FOIRE DE PARIS

VILLAS PRISME vous invite à découvrir à la FOIRE DE PARIS toutes les prestations qui font sa renommée et sa fiabilité. Parfaitement documentés sur les terrains disponibles en bord de mer ou dans l'arrière-pays, nous vous aiderons à trouver le cadre idéal dont vous rêvez. Un service spécial vous y aidera directement sur le stand.

DU 28 AVRIL AU 6 MAI VILLAS PRISME BATIMENT 4 ALLEE L STAND N°32

VILLAS PRISME
C'EST BEAU UNE PRISME

30 VILLAS RETAISES au milieu des pins devant la mer

Gilles Leroy Promotion
47, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY S/SEINE
L'EUROPE DES RESIDENCES LOISIRS
* à partir de, dans la limite des stocks disponibles. 16 (1) 46.47.48.10
Je désire recevoir votre documentation « ILE DE RE »
NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....
Tél Dom ..... Tel Bur .....
LM 28.4.89

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

A vendre appt 2 pièces meublé, rénové, 35 m². Ecrire s/chiffres BV18, Publicitas, case postale, CH 6 300 Zoug, Suisse.

14e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
PARC MONTSOURIS
Me GLACIÈRE
Imm. ntv., tt cft, loggia, liv. dble, 2 chbres, entrée, cuisine, bains. 89 m², soleil, possibilité park. 230, RUE DE TOLBIAC Sam.-dim., 14 h-17 h.

15e arrdt

BIR-HAKEIM
Imm. p. de taille, asc., séj., 1 ch., entrée, cuis., bns, chff. cent. ind. 5, BD DE GRENELLE Sam.-Dim., 15 h-18 h.

XVe, RUE SEXTIUS-MICHEL Beau 3/4 p. parfait état, 83 m², dble liv., 2 ch. Triple expo. Etage élevé, asc., chff. ind. 1 820 000 F. 47-05-76-76.

16e arrdt

XVIe FACE BOIS
Récent, liv. dble + 2 chbres, tt cft, balcons, cheminée, box, vue, calme, rare. 5 500 000 F. 43-44-43-87.

18e arrdt

DANS IMPASSE CALME CHARMANTE MAISON PART. (demeure d'architecte) 9 p., cft, jardin d'hiver 225 m² + 15 m² ter. Exc. état. Prix : 3 920 000 F. Tél. : 48-24-08-32.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT Gd studio 36 m², r.d.c., cave, poss. park. Visible sam. 29-04, 14 h/18 h et dim. 30/04, 9 h-12 h, 14 h-18 h. 10, allée Pernette-du-Guillet, 75019 PARIS.

92 Hauts-de-Seine

CLAMART
Le Panoramic 3 P., 90 m² + log., gar., dble vue s/Paris, fibles ch. 1 400 000. Immo 92, 40-94-98-98.

NEUILLY
2 pces, 50 m². Etat impeccable. Px : 1 160 000 F. TRANS OPERA, 48-22-80-43.

locations non meublées offres

Paris

Part. loue charmant petit 2 pces aménagé, mezzanine, cheminée, 17, rue Grégoire-de-Tours. Px : 4 200 F net. 45-55-91-82 poste 4251.

maisons de campagne

NIEVRE
(30 km NEVERS)
Part. vend maison indépend. de village. Rez-de-chaus. Entrée, séjour, cuisine, salle d'eau, WC. 2 chbres, cave. Premier étage : 1 chbre, penderie, grenier aménag. Garage indép., jard., 4 000 m² de terrain. Tél. : (16) 86-29-80-85.
280 000 francs

fermettes

170 KM SUD PARIS
Anc. ferme avec tour, 4 p. Cuis., bns, w.-c., cdé dépend. sur 12 000 m². 550 000 F. (16) 86-74-08-12.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Locations

PUBLICITÉ/STUDIO
Me Sentier. Part. cède bail (reste 6 ans 1/2). 100 m², 2e étage, asc. Caution 350 000 F. Tél. : 45-08-02-14.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Guita Falardeau,
Sa fille Mira,
Ses petits-enfants Antoine,
Aude, Alexandre Motulsky,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Charles FALARDEAU,
professeur titulaire des sciences sociales
à l'université Laval (Québec),
officier de l'ordre du Canada,
membre de l'Académie
canadienne-française,
professeur invité aux universités
de Bordeaux, de Caen et de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4770, St-Félix,
Appt 339, Cap-Rouge,
Québec G3A-1B1.

– Tous ceux qui ont connu et aimé

M. Marcel MAIGRET,

Sa famille,
Ses amis,
Tous les professeurs honoraires et en *activité,*
L'équipe éducative et administrative,
Ainsi que les élèves de « L'Ecole »,
ont la douleur de faire part de son décès, survenu à l'hôpital Ambroise-Paré, le 25 avril 1989, à l'âge de soixante-dix ans.

Le service religieux aura lieu le mardi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, Paris-15e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« L'Ecole », 24, rue de l'Ingénieur-Robert-Keller, 75015 Paris.

– M. Jean-Marie Savin,
M. Pierre Savin,
font part du rappel à Dieu de

Joseph NEYROLLES,
directeur d'agence de Paris
honoraire à la BNP,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 26 avril 1989, à l'âge de soixante-quinze ans.

« Au Rocher qui s'élève loin de moi, conduis-moi ».
Ps 61 (60).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (Paris-7e).

L'inhumation aura lieu à Evette-Salbert (Territoire de Belfort), dans la sépulture de famille, le mercredi 3 mai, à 17 h 15.

Ni fleurs ni couronnes. Priez pour lui.

41, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

– Dimitris et Dominique Sidiropoulos,
Ses neveux,
Sa famille, ses amis,
font part du décès de

M. le professeur
Nicolas SVORONOS,
directeur d'études
à l'Ecole pratique des hautes études,

survenu à Athènes, le 26 avril.

Les obsèques ont eu lieu le 27 avril, sur l'île de Lefkada, Grèce.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mouskou, 12,
Ano Kypseli,
Athènes.

– Mme Lysèle Thierry,
Hubert et Astrid,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme née Myrtha Van Pée,
veuve de M. René THIERRY,
officier de réserve.

L'inhumation religieuse a eu lieu à Sainte-Montaine (Cher).

164, avenue Parmentier,
75010 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme le docteur VILLACÈQUE,
née Renée Laucien,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien chef de consultation
à l'Institut Gustave-Roussy.

Ses obsèques ont été célébrées à Plougasnou (Finistère), le 21 avril 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Général Pierre-Marc Villacèque,
Ker Lauzanne,
29228 Plougasnou.

... de la plus belle eau
Exposition
de 15 photographies de
ANNE DION
Archimède de la photographie, Anne Dion a découvert les propriétés *jusque-là insoupçonnées* de quelques beaux corps immergés.
du 28 avril au 2 juin
GRAPHIRÉAL,
57, rue de Bourgogne, Paris (7e).
Tél. : 45-55-95-09. 9 h à 18 h tous les jours sauf samedi et dimanche.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Léon HOBER,

mais il vit toujours en notre mémoire.

– *Pour le dixième anniversaire du décès de*

M. Maurice LACOMBE,
président-directeur général
des compagnies d'assurances La France,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Il y a dix ans disparaissait le

docteur Roland RICHARD,
oto-rhino-laryngologiste.

Sa famille, ses amis se souviennent.

– **MYRIAM**

est morte le 29 avril 1985.

Elle aurait dix-huit ans.

Victor, Tatiana, Laurent Wajnberg.

Soutenances de thèses

– Université Bordeaux-III : le samedi 22 avril, à 14 heures, salle des Actes, esplanade des Antilles, domaine universitaire de Talence, M. Jean-Pierre Luccioni, *a soutenu :* « François Bonjean, romancier de l'islam ».

– Université Paris-IV (Panthéon-Sorbonne) : le mardi 25 avril, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Etienne Teixeira *a soutenu :* « Plutarque et le théâtre grec ».

– Université Paris-IV (Panthéon-Sorbonne) : le jeudi 27 avril, à 11 heures, CREPEF (24, rue de Poissy), M. Salah Taleb *a soutenu :* « Transports interbanlieues en site propre de surface dans la partie dense de la région Ile-de-France. Outil de reconstruction et d'équilibre. Cas du futur tramway entre Saint-Denis et Bobigny (Seine-Saint-Denis) ».

– Université Paris-II : le vendredi 28 avril, à 9 h 30, salle 116, M. Amédée Ognimba *a soutenu :* « Les infractions contre les personnes dans le droit traditionnel congolais ».

– Université Paris-IV (Panthéon-Sorbonne) : le vendredi 28 avril, à 16 h 30, salle 201, escalier E, 2e étage, M. Kamal Yazigi : « La philosophie pratique de Schopenhauer ».

– Université Paris-X-Nanterre : le mardi 2 mai, à 17 heures, salle E 07, bâtiment G, M. *Hadj Benyahia :* « Evaluation des sources de la croissance économique au Canada de 1969 à 1987 : *une application des modèles de comptabilité* de la croissance ».

– Ecole nationale des Ponts et Chaussées, direction de la recherche : le mardi 9 mai, à 10 heures, La Courtine, amphithéâtre Cauchy, à Noisy-le-Grand (93), M. Thierry Denoeux : « *Fiabilité* de la prévision de pluie par radar en hydrologie urbaine ».

– Université Paris-Sorbonne (Paris-IV) : le mardi 9 mai, à 14 h 30, au centre universitaire du Grand-Palais perron Alexandre-III, amphithéâtre Est, M. Jacques Le Rider : « Modernité viennoise et crises de l'identité ».

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-85-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 avril 1989 :

DES DÉCRETS

● Du 26 avril 1989 concernant les conditions de production de certains vins d'appellation d'origine contrôlée de la récolte 1988.

● N° 89-262 du 26 avril 1989 relatif aux mesures tendant à favoriser le redressement des salles de *spectacles cinématographiques.*

UN ARRÊTÉ

● Du 27 avril 1989 portant homologation du circuit de Nevers-Magny-Cours (Nièvre).

UNE CIRCULAIRE

● Du 31 mars 1989 relative au programme de prévention des abus sexuels à l'égard des enfants.

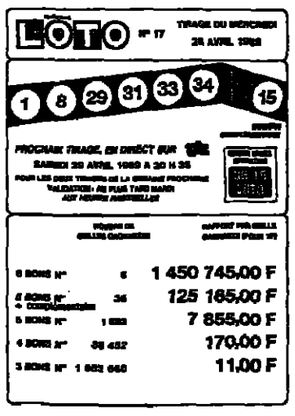

Informations « services »

PHILATÉLIE

Europa 1989

La Poste mettra en vente *générale*, le mardi 2 mai, deux timbres à 2,20 F et 3,60 F de la série *Europa*, consacrée, cette année, aux jeux d'enfants. La première émission de timbres *Europa* eut lieu en 1956, dans les six pays qui, à l'époque, constituaient la Communauté économique européenne (RFA, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et France). Aujourd'hui, trente-six administrations postales (il suffit d'appartenir à la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications, CEPT) procèdent à une émission de timbres sur un sujet commun différent chaque année.

Les deux timbres (marelle et jeux de balle), au format horizontal 40 × 26 millimètres, dessinés par Annapia Antonini, gravés par Georges Bétemps, sont imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante.

A noter qu'à la même date, l'administration postale française d'Andorre émettra également ses deux *Europa* (le cheval fort et jeu du mouchoir).

★ Vente anticipée à Paris, les 29 et 30 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e ; le 29 avril, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, 7e.

Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin), les 29 et 30 avril, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'hôtel de ville, place Broglie, et, le 29 avril, de 8 heures à 12 heures, aux guichets de la RP et de l'Agexip.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-06.

En filigrane

● **Jacques Jubert à la galerie du Cercle.** – Jacques Jubert *sera l'hôte* de la galerie du Cercle (23, rue de la Pépinière, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-87-45-33) les 2, 3 et 5 mai pour une exposition de photos *sur la tour* Eiffel. L'auteur du panorama de Paris comprenant cinq timbres à 2,20 F en vente dans tous les bureaux de poste depuis le *24 avril* y dédicacera ses œuvres le mercredi 3 mai, de 15 heures à 19 heures. Sur le thème de *la tour Eiffel, la galerie* exposera de nombreuses peintures et la Numismatique française ses diverses productions, dont une médaille signée Jubert.

● **Cinq journées spéciales au *Marché aux timbres* de Paris.** – Le célèbre Marché aux timbres parisien, le carré Marigny, soixante-dix négociants auxquels se joignent la presse philatélique et un bureau de poste temporaire (avec un tampon spécial), donne rendez-vous aux collectionneurs les 4, 5, 6, 7 et 8 mai. A noter la présence des deux grands experts français Roger Calves et Jean-François Brun (carré Marigny, avenue Gabriel, *métro* Franklin-Roosevelt, Miromesnil ou Champs-Elysées-Clemenceau). Rappelons que *le* Marché aux timbres est ouvert traditionnellement tous les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

● **Le Musée de la poste de Paris à la Foire de Paris.** – Le Musée de la poste de Paris s'est placé sous le signe du théâtre pour mettre en scène dix ans de communication postale de 1789 à 1799 à la Foire de Paris, du 28 avril au 8 mai. Avec *un spectacle de trente-cinq minutes* où une malle-poste et ses voyageurs tiennent les premiers rôles. Trois représentations par jour (stand Palais-Royal, 64, bât. 1 du parc des expositions à la porte de Versailles. Rens. au (1) 43-29-15-30).

● **Ventes.** – Pierre Mayer (4, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-46-96-44) organise une vente sur offres close le 9 mai. Au programme du catalogue, qui disperse près de 2 000 lots, des classiques de France, une rubrique intéressante de poste maritime (lettres du *Pourquoi-pas ?* de Charcot par exemple, départ de 1 000 F à 5 000 F) *et un superbe plan* de Paris sur *la Gazette des absents* du 26 décembre 1870, parti de Paris par ballon monté (prix de départ 110 000 F).

Story-Post (rue du Midi, 57, Bruxelles 1000, Belgique. Tél. : 02-511-27-59) vous laisse jusqu'au 5 mai pour sa vente sur offres où France, Belgique, Italie et lots thématiques (alcool, architecture, médecine par exemple se taillent la part belle.

● **Retrait du timbre « Thermalisme ».** – Le timbre « Thermalisme » à 2,20 F est retiré de la vente officiellement depuis le 21 avril. Jean-François Brun, dans ses informations philatéliques – (1) 42-60-59-99 – fait remarquer que *les deux versions* (*bleu, normale*, et rouge, rarissime, quant à la valeur faciale) diffèrent par la qualité de papier (couché pour le 2,20 F bleu, ordinaire *pour la version rouge*) *et par* leurs dentelures horizontales. Il s'agirait donc bien de deux timbres types différents que les catalogues ne peuvent ignorer !

1er mai : les services ouverts et fermés

Presse : aucun quotidien ne paraît le 1er mai.

Banques : fermées le 1er mai.

Postes : pas de distribution de courrier à domicile ; seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la permanence les dimanches et jours fériés.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : fermés le lundi 1er mai.

Sécurité sociale : les centres de la région parisienne seront fermés du vendredi 28 avril, à 15 heures, au mardi 2 mai, aux heures habituelles.

Allocations familiales : les bureaux d'accueil du siège et des unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 28 avril, à midi, au mardi 2 mai, aux heures habituelles.

Assurance vieillesse des travailleurs salariés : les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne *seront fermés du 28 avril, à 14 h 30,* jusqu'au 2 mai, aux heures habituelles.

Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides seront fermés le 1er mai. Toutefois, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, des films seront projetés, en permanence, dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, le dimanche 30 avril, de 10 heures à 18 heures.

Musées – A Paris, seront ouverts : les musées des Monuments *français, Picasso,* Jean-Jacques-Henner, Gustave-Moreau.

En region parisienne, seront ouverts : les châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, les granges de Port-Royal, le château de Chantilly et l'abbaye de Chaalis.

En province, seront ouverts :l'abbaye de Saint-Riquier, le Musée de la préhistoire des Eyzies.

EN BREF

● **Air France baisse ses tarifs pour le troisième âge.** – Air France crée des tarifs réduits de 65 % par rapport au plein tarif de la classe économique pour les plus de soixante-cinq ans sur la plupart de ses vols européens. Ces tarifs, baptisés « temps libre », s'appliquent aux voyages au départ de la France vers l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la RFA, la Belgique, la Finlande, les Pays-Bas, l'Irlande, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse, la Turquie, la Yougoslavie et le Luxembourg. Pour en bénéficier, il suffit d'acheter son billet (aller-retour) et de réserver ses places simultanément. Le retour doit intervenir au plus tôt le dimanche suivant la date de départ et au plus tard dans un délai de deux mois.

● **BIBLIOGRAPHIE : petits trains à l'assaut du Jura.** – Huitième titre de la collection « Le siècle des petits trains » des éditions Cénomane, *Petits trains à l'assaut du Jura,* de Monique et Jean-Luc Boivin, vient de paraître. Illustré de six cent cinquante clichés, en particulier des reproductions de cartes postales, cet ouvrage retrace près de cent ans de l'histoire des « tortillards » qui sillonnèrent les départements du Doubs et du Jura, du milieu du XIXe siècle jusqu'aux années 50.

★ Editions Cénomane, 1 rue Auvray, 72 000 Le Mans, 176 pages, format 22,5 X 31, 270 F.

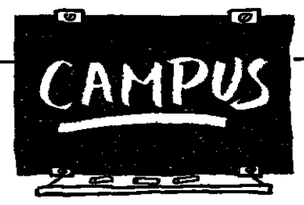

Le commerce international à l'Université

Parmi les diverses formations au commerce international, les maîtrises de sciences et techniques constituent une filière universitaire originale : *« Nous formons des techniciens de commerce extérieur ayant un haut niveau théorique, ce qui leur donne une capacité d'adaptation remarquable »,* explique M. Patrick Gélard, responsable de la MST affaires internationales du Havre. Créée en 1974, c'est la plus ancienne des cinq MSTCI actuellement habilitées (Paris-I, Le Havre, Mulhouse, Aix-Marseille et Orléans). Une sixième sera créée l'an prochain à Lille. Une dizaine devraient bientôt couvrir le territoire.

Actuellement, 200 places seulement sont offertes au plan national, d'où une sévère sélection à l'entrée. Ces formations comportent environ mille cinq cents heures sur deux ans, contre huit cents pour une MSI traditionnelle. Une part importante est réservée à la formation professionnelle, par deux stages obligatoires en entreprise. La connaissance de deux langues étrangères est obligatoire. Au Havre, où l'on peut apprendre onze langues différentes, l'option « commerce avec l'Asie » est réservée aux étudiants parlant japonais, chinois ou coréen. Paris-I se contente d'initier ses étudiants à la négociation en anglais. Toutes insistent sur la connaissance des civilisations.

Ces diplômés trilingues sont très recherchés par les entreprises exportatrices. Selon une enquête réalisée par les anciens élèves du Havre, les salaires initiaux se situent entre 9 000 et 13 000 francs mensuels, avec des taux de progression supérieurs aux autres secteurs. *« Nos étudiants font de magnifiques VSNE et 70 % sont embauchés par l'entreprise dans laquelle ils ont fait leur service national »,* affirme M. Gélard. Les cinq MST existantes se sont regroupées dans une association – M'Export – afin d'harmoniser leurs programmes et d'élaborer des actions communes.

J.-J. B.

* M'Export, renseignements à Paris-I, Tél. : 16-1 40-77-18-20.

● **A l'université de Provence**

La mission des relations publiques, récemment créée à l'université de Provence et dirigée par M. Yves Carbonnel, publie une *Lettre de Provence,* trimestrielle, *dont le premier numéro vient de* sortir. Tirée à 3000 exemplaires elle est notamment diffusée aux responsables économiques régionaux.

(Yves Carbonnel Relations extérieures, Université de Provence, 29, avenue Robert-Schumann, 13621 Aix-en-Provence, Cedex 1. Tél. : 42-59-92-60.)

● **Gestion des PME**

Une association d'étudiants vient de se constituer pour faire *connaître le nouveau* DESS « gestion et développement des PME » créé à l'université de Reims Champagne-Ardennes. Cette formation vise à préparer des collaborateurs directs de chefs d'entreprises ou des spécialistes du conseil ou de l'audit.

(DESS gestion et développement des PME, 57 bis rue Pierre-Taittinger, 51096 Reims, Cedex. Tél. : 26-04-28-83.)

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

SAMEDI 29 AVRIL

Chartres, 14 heures et 20 heures : modèles réduits, jouets ; **Corbeil,** 14 heures : *Extrême-Orient.*

DIMANCHE 30 AVRIL

Chartres, 10 heures et 14 heures : chemins de fer.

PLUS LOIN

SAMEDI 29 AVRIL

Argentan, 10 heures et 14 h 30 : tableaux, objets d'art ; **Auch,** 14 h 30 : archéologie ; **Auxerre,** 14 h 30 : grès ; **Bourges,** 14 heures : tableaux, mobilier ; **Cahors,** 14 heures : livres, mobilier ; **Fontenay-le-Comte,** 15 heures : *tableaux, gravures* ; **Louviers,** 14 heures : modèles réduits ; **Marseille** (Prado), 9 heures et 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Parthenay,** 14 h 30 : vins ; **Vannes,** 14 heures : argenterie, mobilier ; **Villefranche-sur-Saône,** 15 heures : mobilier, objets d'art.

DIMANCHE 30 AVRIL

Avranches, 14 h 30 : cartes postales ; **Bernay,** 14 heures : timbres ; **Châlons-sur-Marne,** 14 heures : argenterie, mobilier ; **Châteaudun,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Granville,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Honfleur,** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **La Flèche,** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Laon,** 14 h 15 : bijoux, mobilier ; **Mayenne,** 14 h 30 : livres ; **Pont-Audemer,** 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier ; **Pont-l'Evêque,** 10 heures et 14 heures : vins, mobilier ; **Pontivy,** 14 heures : tableaux modernes, mobilier ; **Saint-Omer,** 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Vendôme,** 14 h 30 : atelier de *haute couture.*

LES FOIRES ET SALONS

Paris-17e (square des Batignolles), **Vélizy-II, Rouen, Strasbourg, Bordeaux Quinconces, Fontainebleau, Nancy, Montpellier, Vierzon, Brétigny, Les Andelys, Eauze-en-Armagnac, Trouville, Fayence** (Var), **Saint-Germain-en-Laye.**

7ème
BROCANTE
des
BATIGNOLLES
du 28 AVRIL
au 8 MAI
SQUARE
DES BATIGNOLLES
PARIS (17ème)
Metro :
Rome Place Clichy
Entrée gratuite
Tous les jours : 10 h /19 h
SADEMA : 47, Bd A. Blanqui
75013 PARIS - Tél. 45 65 95 95

SOMMAIRE

■ La commission sénatoriale a présenté son rapport sur *l'affaire de la Société générale*, qui contient quelques révélations *(lire ci-contre)*.

■ Le budget présenté par le ministre canadien des finances prévoit de lourdes économies en matière de défense, d'aide au tiers-monde ainsi que l'instauration d'une TVA *(lire page 28)*.

■ La nouvelle usine du groupe japonais JVC implantée en Meurthe-et-Moselle ne sera-t-elle qu'une usine tournevis ? *(lire ci-dessous)*.

■ Le Club Méditerranée et Nouvelles Frontières unissent leurs forces *(lire ci-dessous)*.

Le rapport de la commission sénatoriale sur l'affaire de la Société générale fait état de « pressions » des pouvoirs publics

Nouvelle étape dans l'affaire de la Société générale, le raid manqué de M. Péberea sur la banque privatisée qui a coûté la place financière à l'homme d'affaires. M. Roger Chinaud, sénateur (RI), devait présenter vendredi 28 avril le rapport de la commission de contrôle de l'action des organismes publics ayant trait à des opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées.

Créée en vertu d'une résolution adoptée par la majorité sénatoriale (la droite et le centre) le 20 décembre dernier, cette commission, dont M. Xavier de Villepin (Union centriste) a été le président, a essentiellement travaillé sur l'affaire de la Société générale, considérée par la commission comme *« exemplaire quant aux ambiguïtés, et même aux risques, qu'entraîne parfois l'imbrication des intérêts privés et de la volonté politique, fût-elle traduite par l'action des organismes publics »*.

À l'issue de l'audition de trente-cinq personnalités *« sous la foi du serment »*, la commission refuse de se prononcer sur un certain nombre de constats contradictoires (sur la qualité de la gestion de la Société générale notamment) mais dénonce le rôle joué par la Caisse des dépôts et consignations. Sans répondre aux interrogations sur d'éventuels délits d'initiés, elle apporte quelques révélations, notamment sur les pressions directes d'un conseiller de l'Elysée sur un dirigeant d'une entreprise privée. La commission formule enfin le vœu que le gouvernement *« prenne la décision de publier le rapport d'enquête de la COB »* (Commission des opérations de Bourse), lorsque celle-ci aura achevé ses investigations.

L'opposition sénatoriale (les socialistes, les communistes et certains centristes) a voté contre le rapport. Celui-ci fait *« preuve d'un esprit partisan et procède par sous-entendus et allégations non démontrées »*, a déclaré M. Paul Loridant (PS), qui regrette que la majorité sénatoriale ait refusé la publication intégrale des auditions.

Y a-t-il eu délit d'initié ? Certains alliés de M. Péberea, présent de fidèles investissements dans l'attaque de la Société générale, à l'automne dernier, ont-ils réalisé des plus-values importantes à titre personnel ? L'enquête de la commission sénatoriale consacrée peut l'essentiel à l'*« affaire de la Société générale »* ne permet pas de répondre à ces interrogations. L'audition *« sous la foi du serment »* de trente-cinq personnalités apporte néanmoins quelques révélations, notamment sur le rôle des pouvoirs publics.

Alors que l'on avait jusqu'à présent considéré que le raid boursier mené par M. Georges Pébereau sur la banque privatisée avait bénéficié d'une bienveillance particulière de la Rue de Rivoli, il semble que l'Elysée ait été également partie prenante à l'affaire. En effet, M. Charles Salzmann, conseiller à l'Elysée, chargé de communication et d'informatique, a été amené, selon l'un des participants au raid, à intervenir directement pour soutenir M. Pébereau dans son offensive. M. Bernard Pagezy, alors président de la Compagnie du Midi, a expliqué lors de son audition qu'il avait été l'objet *« à deux reprises »* d'une intervention personnelle de M. Salzmann (qui lui-même n'a pas été entendu par la commission). *« Approché le 3 octobre par M. Georges Pébereau pour participer à l'opération montée par la SIGP* (Société immobilière de gestion et de participation, filiale de Marceau Investissements), *M. Bernard Pagezy donne son accord définitif le 17 octobre, indiquant qu'il avait mis « quinze jours à se rengner »*, note le rapporteur de la commission. Et celui-ci ajoute : *« M. Pagezy déclare avoir reçu le 3 octobre 1988, à la suite d'un rendez-vous avec M. Georges Pébereau, un appel de M. Charles Salzmann : « Si vous voulez pouvoir compter durablement sur l'appui du principal actionnaire qu'est la Caisse des dépôts, vous devriez être attentif au fait que Robert Lion* (le directeur général de la Caisse) *est complètement impliqué dans le projet de M. Pébereau. »* M. Pagezy avait finalement cédé, en engageant 400 millions de francs auprès de M. Pébereau.

Le rôle de la Rue de Rivoli

Outre cette intervention directe de l'Elysée, le rapport fait ressortir certaines contradictions sur le rôle de la Rue de Rivoli.

Interrogé sur la prise de participation de M. Pébereau dans la Société générale, M. Alain Boublil, alors directeur de cabinet de M. Bérégovoy, a indiqué à la commission lors de son audition que la *« Société générale est une grande banque vulnérable en termes de coûts, de stratégie et d'actionnariat ; c'est le diagnostic qu'avait établi le cabinet du ministre... à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet »*. Dans une lettre adressée au président de la commission, M. Pierre Bérégovoy écrit : *« Aucune étude de ce type n'a, à ma connaissance, été entreprise par mon cabinet à quelque date que ce soit. »*

Le ministre de l'économie a-t-il fait pression sur les assureurs publics pour qu'ils achètent des actions de la Société générale ? M. Bérégovoy, qui a été entendu par la commission, le dément catégoriquement. Les trois présidents des compagnies publiques d'assurances le nient également. Mais certains propos tenus lors des auditions entretiennent le doute.

M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, reconnaît avoir eu au téléphone *« à deux ou trois reprises à la mi-novembre »* le ministre *« sur quelques aspects techniques »* de l'affaire. *« Avez-vous ressenti un souhait »* de la part du ministre pour que vous achetiez des actions de la Générale ? A cette question d'un membre de la commission, le patron de l'UAP a répondu : *« Disons que j'ai ressenti comme une préoccupation, mais je ne puis répondre par la négative à votre question. »* Le président des AGF, M. Michel Albert, a indiqué, pour sa part, qu'il avait été contacté par *« le cabinet du ministre des finances »* à ce sujet.

L'intervention du GAN

Quant à la troisième société publique d'assurances, le GAN, la seule qui ait finalement acheté massivement des actions de la banque, portant sa participation de 2 % à 4,9 % — son président, M. François Heilbronner, dément également avoir fait l'objet de quelconques pressions. Mais les propos de M. Boubil donnent *« un écho fâcheux »*, souligne la commission.

L'ancien directeur de cabinet de M. Bérégovoy a expliqué : *« M. Heilbronner est venu nous proposer d'accroître sa participation dans la Société générale et le CIC. Sur ce double projet, nous avons mûrement pesé le pour et le contre pour savoir s'il devait prendre le contrôle du CIC. À l'inverse, l'augmentation de sa participation au capital de la Société générale ne nous gênait pas. »*

Le rapport révèle que le GAN a finalement renforcé sa participation dans la banque à un prix très élevé, puisque les achats des 1 652 000 titres de la Société générale a été réalisé, entre le 25 novembre 1988 et le 4 janvier 1989, à un cours moyen de 591 F.

Le rapport du Sénat parle d'*« un placement désastreux »* en indiquant que *« le prix de revient unitaire du portefeuille de titres Société générale détenu par le GAN fin 1988 atteint 501 francs contre 380 Fpour celui de l'UAP et 393 Fpour celui des AGF »*. L'action valait 478,50 F jeudi 27 avril à Paris.

M. Georges Pébereau, l'initiateur du raid, était-il informé des achats directs d'actions Société générale réalisés à titre personnel par M. Christian Pellerin, le président de la Sari-Sceri ? Les deux hommes ont à ce sujet un différend qu'ils ont porté devant la justice. Sur ce point précis et essentiel, M. Pellerin a remis aux sénateurs (comme à la COB) un document — publié en annexe du rapport. Celui-ci semble indiquer que *« les achats directs étaient « encadrés » par une procédure particulière définie par une convention »*.

Ce modèle de convention donnait aux associés de M. Pébereau la voie à suivre pour l'acquisition à titre personnel d'actions de la banque : ouverture d'un compte dans la banque dépendant de M. Pébereau, la Compagnie privée de banque, achats des actions par l'intermédiaire de Trianon finance, conditions de rémunération de Trianon Finance, etc. Sans conclure, la commission fait remarquer qu'un autre associé de M. Pébereau, M. François Dalle, président d'honneur de L'Oréal, a suivi au départ une procédure ayant de nombreuses *« similitudes »* avec celle présentée par cette convention.

« Les conditions d'acquisition (par M. Pébereau et ses alliés des actions de la Société générale) *ne sont pas claires »*, note aussi le rapporteur, qui révèle que la SIGP a eu recours à une filiale néerlandaise (Massalix BV), *elle-même à la tête de « quatre sous-filiales de nationalité panaméenne, immatriculées au consulat de Panama à Genève »*. On sait que M. Pébereau avait expliqué la complexité du dispositif et ses ramifications internationales par la nécessaire confidentialité d'une opération de ce type. Il n'a, semble-t-il, pas convaincu la majorité sénatoriale.

Les auditions de trente-cinq personnalités impliquées dans l'affaire ont donc apporté un certain nombre d'informations nouvelles sur celles-ci. De nombreuses interrogations subsistent. D'après les sénateurs socialistes, certains éléments nouveaux n'auraient pas été retenus dans le rapport. La COB poursuit pour sa part son enquête. La majorité sénatoriale demande d'ores et déjà au gouvernement qu'il accepte la publication des conclusions du rapport de la COB. Prochaine étape sur la voie de la vérité souhaitée par M. Bérégovoy dans quelques semaines ?

ERIK IZRAELEWICZ.

Concentration chez les voyagistes

L'alliance entre le Club Méditerranée et Nouvelles Frontières menace les compagnies aériennes

M. Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée, et M. Jacques Maillot, son *alter ego* de l'agence de voyages Nouvelles Frontières, étaient ravis, le 27 avril, du bon tour qu'ils jouent à leurs concurrents et à leurs fournisseurs en s'alliant.

Le premier et le second des voyagistes français cherchaient, depuis des mois, à unir leurs forces avec un ou plusieurs partenaires. L'un et l'autre faisaient peur à leurs alliés potentiels et s'étaient tournés vers l'étranger pour obtenir du renfort. Leur mariage-surprise les confirme au premier rang français, et les classe désormais parmi les quatre premiers voyagistes de la planète derrière le britannique Thomson (3,2 millions de clients), l'allemand de l'Ouest TUI (2,8 millions) et bon à bon avec le britannique ILG avec 2,6-2,7 millions de clients (1).

L'accord qui a été accepté, le 28 avril, par les deux conseils d'administration prévoit d'abord que Nouvelles Frontières procédera à une augmentation de capital de 34 %, pour 60 millions de francs, à laquelle souscrira le Club. Chacune des deux sociétés sera représentée au conseil d'administration et à la direction générale de l'autre.

Le deuxième volet de l'accord prévoit une cession de sociétés communes à 50/50 pour lesquelles une enveloppe de 300 millions de francs est prévue. La première concerne la distribution. A partir du 1er septembre seront ouvertes les agences où seront vendues exclusivement les voyages et les séjours du Club et de NF. Actuellement, les deux partenaires disposent d'une soixantaine de points de vente, et l'objectif est d'atteindre, d'ici deux ans, le chiffre de cent cinquante.

Une autre société sera destinée à développer les hôtels-clubs Paladiens, inventés par NF, *« Nous allons concurrencer à fond les clubs Aquarius, Framissima et autres Eldorador*, explique M. Maillot. *Nous gérons une dizaine d'établissements et nous en voulons vingt-cinq dans deux ans. »*

Nouveaux services à la clientèle

Le Club et NF mettront en commun leur outil informatique avec pour objet la rentabilisation d'un investissement de 80 millions de francs et surtout la création de nouveaux services à la clientèle. *« Nous sommes les deux seuls à permettre une réservation sur minitel*, commente M. Maillot. *Nous mettrons des bornes électroniques dans nos agences pour éviter à notre clientèle l'attente aux guichets. »*

Pourtant, c'est le transport aérien qui fasgine les deux nouveaux associés. Gilbert Trigano et Jacques Maillot s'expriment de façon vigoureuse : *« Nous subissons les aléas des transporteurs qui laissent nos groupes en carafe dans les aéroports ou qui ne respectent pas les horaires promis*, disent-ils. *Nous en avons assez de cette situation et, ensemble, nous serons désormais en mesure de rappeler à nos prestataires le respect dû à nos clients. Nous discuterons avec tous les transporteurs charters et réguliers, Aéromaritime, Minerve, Air France, etc. car notre vocation n'est pas de devenir des transporteurs, mais, si jamais nous n'obtenons pas des tarifs compétitifs, nous ne resterons pas inertes et nous créerons une compagnie charter. »*

Les facteurs qui ont poussé à ce mariage sont nombreux. Les deux voyagistes étaient convaincus que le grand marché européen de 1993 et la concurrence avec les mastodontes britanniques ou allemands les obligeaient à grandir pour obtenir des rabais sur les places d'avion et l'hébergement comparables à ceux consentis aux gros acheteurs. Actuellement, les Allemands, qui achètent à l'année, longtemps à l'avance et en grande quantité, se voient consentir par les hôteliers des rabais de 30 % par rapport à ce que le Club et NF obtiennent.

Tous deux sont obsédés par les risques que représente la grande distribution et voulaient éviter de passer sous les fourches Caudines du grand réseau constitué depuis trois semaines par la fusion des réseaux Havas-Wagons-Lits, Istin, Nouvelles Frontières, qui a crû par simple autofinancement, ne dégage pas assez de marge pour se développer plus rapidement. Adossé aux 306 millions de francs de bénéfices réalisés en 1988 par le Club, NF peut désormais compter sur l'appui des banques pour multiplier ses hôtels clubs.

Jacques et Gilbert

Les sceptiques souligneront que les produits des deux voyagistes sont trop différents pour permettre une synergie. Le Club a spécialisé ses fameux villages dans des séjours haut de gamme, extrêmement typés, et NF a assis sa réputation dans le circuit à bas prix et le voyage « sec ». Deux ténors, de surcroît sulfureux des médias, comme MM. Trigano et Maillot pourront-ils cohabiter et codiriger le nouvel ensemble ?

Ils balaient ces doutes d'un revers de main. *« Au moins les GO du Club ne se comportent pas comme des notaires frileux »*, clame Jacques Maillot. *« Quand j'entends les gars de Nouvelles Frontières parler de leur combat pour le droit au voyage, j'ai l'impression de rajeunir de vingt ans »*, renchérit Gilbert Trigano. Plus encore que leur marginalité (ils ont tous deux quitté le Syndicat national des agents de voyage) ou leur sensibilité de gauche, « Gilbert » et « Jacques » se sont, en fait, rapprochés parce qu'ils étaient les seuls, en France, à ne pas être effrayés par le succès de l'autre.

M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, et M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, se félicitent de cette concentration des moyens qu'ils appelaient de leurs vœux. En revanche, dans le monde du transport et du tourisme, c'est plutôt l'inquiétude qui prévaudrait. Les grandes compagnies aériennes comme les petites boutiques ont tout à craindre du mastodonte en formation qui les contraindra à rogner leurs marges et qui menace de se passer de leurs services.

ALAIN FAUJAS.

(1) Club Méditerranée : 6,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, 306 millions de francs de bénéfices et 1,7 million de clients. Nouvelles Frontières : 3,2 milliards de chiffre d'affaires, comptes équilibrés, 1 million de clients.

Filiale du géant de l'électronique Matsushita

Le japonais JVC s'installe en Meurthe-et-Moselle

LONGWY
de notre envoyé spécial

Le groupe japonais JVC (Japan Victor Company), filiale du géant de l'électronique Matsushita, a inauguré jeudi 27 avril sa première unité française implantée à Villers-la-Montagne près de Longwy (Meurthe-et-Moselle), où seront désormais assemblés certains matériels audio, essentiellement des chaînes « Midi » et portables destinées au marché européen. Ultérieurement, JVC pourrait installer sur place des lecteurs de disques à laser. Mais les responsables de la compagnie nippone se sont refusés à fixer une date. En plein démarrage, l'unité ne produit pour l'instant que 2 500 chaînes par mois. Sa capacité passera à 6 000 chaînes à l'automne avant d'atteindre, à pleine charge, au cours de l'été 1990, une cadence de production de 34 000 chaînes par mois, soit 100 000 par an.

Son exploitation a été confiée à JVC *Manufacturing France* SA (JMF), société nouvellement constituée à cet effet en *aventure* jointe avec le groupe Jean Bessis, déjà partenaire de la firme japonaise en France pour la commercialisation de ses produits. JVC contrôle 66 % du capital et le groupe Bessis 33 %. JMF emploie cinquante personnes au départ. Ses effectifs s'élèveront à cent personnes à la fin de l'année et passeront progressivement à deux cents personnes fin 1991, puis à deux cent quarante-six durant le premier semestre de 1992.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de M. Jacques Chérèque, ministre délégué auprès de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. L'usine de Longwy est en effet installée sur le pôle européen de développement (PED), une aire géographique « pluriNationale » (extrême sud-est de la Belgique, nord de la Lorraine, sud-ouest du Luxembourg) constituée en 1986 afin de recréer 5 000 emplois d'ici à 1996, dont 5 500 en France.

A ce titre, 37,5 % de l'investissement consenti par JVC à Longwy, soit 80 millions de francs (120 millions d'ici à 1992), sont subventionnés tant par les régions que par Bruxelles (12,5 %). C'est la quatrième usine que JVC installe en Europe, après celles de téléviseurs en Écosse, de cassettes vidéo et de magnétoscopes en Allemagne fédérale, la dernière à Berlin en « pool » avec le groupe français Thomson au sein de JJT.

Mais déjà se pose la question du bien-fondé de l'implantation de JVC en Lorraine. Celui-ci, en effet, s'installe dans l'ancienne usine de Thomson et n'achète pratiquement rien en France. Pour l'essentiel, tous les composants de ses chaînes, y compris les boîtiers en plastique sont importés du Japon. Ses dirigeants ont promis d'étudier sérieusement la possibilité de trouver des sous-traitants locaux, pour l'injection du plastique notamment.

Mais la balance des échanges de l'usine de Longwy ne sera de toute façon pas équilibrée avant dix-huit mois. D'autre part, JVC se fait apparemment tirer l'oreille pour procéder à l'extension nécessaire et fabriquer des platines laser à plus haute valeur ajoutée en Lorraine. M. Chérèque a tendu la perche en faisant miroiter la perspective d'un éventuel soutien financier. Mais rien n'indique que JMF ne restera pas qu'une usine tournevis.

ANDRÉ DESSOT.

Accord Olivetti-Digital Equipment dans les micro-ordinateurs

Olivetti et l'américain Digital Equipment Corp. (DEC) ont annoncé, mercredi 26 avril, la conclusion d'un accord par lequel le constructeur italien fournira au numéro deux mondial de l'informatique des micro-ordinateurs pour le marché européen.

Pour DEC, spécialiste des mini-ordinateurs (plus puissants), il s'agit de développer sa gamme en direction des « ordinateurs personnels » en s'alliant avec des firmes déjà présentes sur le marché, plutôt qu'en développant ses propres machines (DEC a déjà tenté de pénétrer ce marché sans succès). Déjà, en janvier dernier, DEC avait conclu un accord avec Tandy Corp. pour des micro-ordinateurs vendus sur le marché américain.

Olivetti trouve dans cette alliance un débouché intéressant, après la décision prise ce mois-ci par son puissant associé ATT (actionnaire depuis 1983) de rechercher un second fournisseur de micro-ordinateurs à côté de la firme d'Ivrea.

Selon Olivetti, l'accord avec DEC est le prolongement d'un protocole d'échanges de technologies signé par les deux groupes en juin 1988 et correspond à la *« diffusion croissante chez nos clients de systèmes Olivetti et Digital interconnectés »*.

Jean-Marie Chauvier
URSS : Une société en mouvement
Un pays très vivant avec lequel on aimerait discuter
Bernard FERON, Le Monde
Un livre remarquable
Georges MONTARON, T.C.
420 P. - 139 FF
DE DES SYNDICAL SOVIÉTIQUE À GORBATCHEV ET LA PERESTROÏKA
éditions de l'aube

Ralentissement du marché mondial des semi-conducteurs

Les ventes mondiales de semi-conducteurs ont progressé de 38,3 % en 1988, à 45 milliards de dollars (275 milliards de francs environ), par rapport à 1987 mais ne devraient augmenter que de 14,4 % cette année, selon les chiffres de World Semiconductor Trade Statistics publiés jeudi 27 avril.

Ces statistiques, produites par la branche japonaise de WSTS, prévoient un léger ralentissement du marché au cours du second semestre de 1989. Les livraisons devraient également régresser l'an prochain puis retrouver une croissance de 11,3 % en 1991 et de 18,2 % l'année suivante.

Économie

ENERGIE

Selon le PDG de Ruhrkohle AG

L'Allemagne de l'Ouest continuera de subventionner son charbon

ESSEN
de notre envoyée spéciale

L'Allemagne poursuivra sa politique de soutien au charbon national au-delà de l'expiration des aides actuelles en 1995, mais réduira néanmoins progressivement sa production de houille, a annoncé M. Horn, PDG de Ruhrkohle AG, principal groupe charbonnier de RFA, qui extrait les trois quarts de la houille allemande.

« *Nous avons convaincu le gouvernement de préparer un plan charbonnier à long terme jusqu'en 2005* », a dit M. Horn, ajoutant que le chancelier Helmut Kohl lui avait assuré, le jour même, que « *le gouvernement fédéral présentera un plan pour défendre le rôle du charbon allemand dans l'électricité après la fin du contrat du siècle* ».

L'Allemagne fédérale, qui tire 27% de son énergie (et presque la moitié de son électricité) du charbon, dépense chaque année une quarantaine de milliards de francs pour soutenir l'exploitation des houillères, soit par des subventions directes (pour le coke utilisé dans la sidérurgie), soit par une taxe parafiscale dite « *kohlenpfennig* » (centime du charbon), perçue par les compagnies d'électricité et destinée à compenser la différence de coût entre le charbon national et les cours internationaux. Cette aide a permis, en 1980, aux charbonniers de signer pour quinze ans avec les compagnies d'électricité le « contrat du siècle » prévoyant l'écoulement dans les centrales électriques de 40 millions de tonnes de houille par an.

Contesté par la Commission européenne, le maintien de cette aide après 1995, date d'expiration du contrat, fait l'objet de débats passionnés en RFA, où l'industrie charbonnière emploie encore 148 000 salariés (et 37 000 emplois indirects). Elle est par ailleurs combattue par la France, laquelle espère exporter outre-Rhin son surplus d'électricité nucléaire et est actuellement bloquée par la concurrence du charbon subventionné.

Indépendance nationale

Le président de Ruhrkohle, précisant qu'il « *n'était pas sûr que le* kohlenpfennig *soit maintenu dans l'avenir* », s'est néanmoins montré confiant : « *Si un mode de financement ne convient plus, on en trouvera un autre* », a-t-il dit. Il a indiqué que la production de charbon allemande, bien que soutenue, devrait diminuer dans l'avenir. Les capacités de production – 75 millions de tonnes aujourd'hui – devraient être réduites de 10 millions de tonnes d'ici à 1995 et « *même un peu plus tôt* », a-t-il affirmé.

M. Horne a justifié la politique allemande par le souci d'indépendance nationale. « *Il y a deux choses en RFA qui doivent être considérées du point de vue de la sécurité d'approvisionnement : la nourriture et l'énergie* », a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agissait d'un domaine de souveraineté nationale dans lequel la Commission européenne ne peut intervenir directement.

Enfin, il a assuré que le maintien à long terme des aides au charbon n'excluait pas la vente de courant français aux électriciens allemands. La consommation d'électricité en RFA augmentera d'au moins 1 % par an d'ici 1995 et au minimum de 1,5 % par an au-delà, « *dans quelques années le besoin de capacité additionnelle* [de production électrique] *se fera sentir en RFA. Il sera nécessaire d'établir une coopération étroite franco-allemande* », a-t-il expliqué.

VÉRONIQUE MAURUS.

REPERES

Inflation

Les prix japonais ont augmenté de 0,8 % en 1988-1989

Pour l'ensemble de l'année budgétaire terminée au 31 mars dernier, l'inflation a été limitée à 0,8 % au Japon, un chiffre inférieur à 1 % pour la troisième année successive, annonce l'agence de planification économique.

Ces bons indices risquent de se détériorer avec l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée (TVA) de 3 % le 1er avril. Baromètre de l'inflation nationale, la hausse des prix à la consommation à Tokyo a progressé de 1,4 % en avril, soit un rythme annuel de 2,6 %, le plus important enregistré dans la capitale depuis octobre 1985.

Epargne

Le taux américain au plus haut depuis 1985

Les revenus nets des ménages américains ont progressé sensiblement plus vite que leurs dépenses de consommation (+ 0,8 % contre 0,2 %), au mois de mars, ce qui a permis au taux d'épargne de s'établir, avec 6,3 % des revenus nets, à son plus haut niveau depuis quatre ans.

ETRANGER

Présenté en catastrophe en raison d'une fuite dans la presse

Le budget canadien comportera d'importantes économies

MONTRÉAL
de notre correspondante

Contraint de présenter en catastrophe, une journée plus tôt que prévu, les grandes lignes de son budget prématurément dévoilées dans les médias grâce à une *fuite*, le gouvernement canadien a essuyé, jeudi 27 avril, les foudres de l'opposition. Celle-ci a contesté la légitimité du budget – la sacro-sainte règle du secret ayant été bafouée – tout en réclamant en vain la démission du ministre des finances, M. Michael Wilson. Ces querelles, qui s'annoncent longues, ont éclipsé le débat sur le contenu du budget, jugé trop timide par les milieux d'affaires et beaucoup trop drastique dans les milieux syndicaux.

Les Canadiens s'attendaient au pire. Au cours des dernières semaines, le ministre des finances avait saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour répéter que le niveau d'endettement du Canada – un des plus élevés parmi les pays industrialisés, à l'exception de l'Italie, – avait dangereusement dépassé le « *seuil critique* ». M. Michael Wilson avait bien pris soin d'utiliser un langage accessible au commun des contribuables en martelant que la dette nationale (321 milliards de dollars canadiens au 31 mars dernier, soit 54% du produit intérieur brut), augmentait de 3 millions de dollars par heure et que le paiement des intérêts (33 milliards de dollars en 1988, un tiers des revenus du Trésor public) représentait 480 dollars par mois pour chaque ménage moyen.

Le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney n'avait jamais – et surtout pas pendant la campagne électorale de novembre dernier à l'issue de laquelle il a été réélu – mis autant d'accent sur les problèmes de la dette, qu'il a laissé doubler depuis son arrivée au pouvoir en 1984. Le pays a pourtant connu cinq années de croissance soutenue, l'augmentation du produit intérieur brut ayant même dépassé les prévision en atteignant 4,5 % en 1988.

Le couperet est donc lourdement tombé, au prix de quelques revirements radicaux, dans le domaine de la défense notamment. A ce chapitre, le Canada renonce purement et simplement à la « *stratégie militaire* » qu'il avait définie en juin 1987, alors qu'il prévoyait une augmentation annuelle de 2 % en termes réels de son budget de la défense. Ce dernier diminuera de près de 1 % à l'avenir, une réduction de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans.

Le Canada, dont les trois seuls submersibles sont à bout de souffle, souhaitait se doter d'une marine « *moderne et efficace* » pour affirmer sa souveraineté dans les eaux de l'océan Arctique que les Etats-Unis lui contestent. Or il abandonne complètement son projet d'achat d'une dizaine de sous-marins à propulsion nucléaire, au grand dam des deux concurrents français et britannique, qui ont investi depuis deux ans des sommes considérables pour décrocher ce contrat de plus de 40 milliards de francs.

En annonçant de surcroît la fermeture de quatorze bases militaires, Ottawa enterre pour longtemps son souhait de « *redevenir un partenaire fiable au sein de l'OTAN* » et se condamne à dépendre encore davantage de ses alliés, américains surtout, comme l'a d'ailleurs reconnu le ministre de la défense, M. William McKnight.

Poursuite des privatisations

Le Canada, volontiers, tiers-mondiste, a sacrifié d'autres ambitions en décidant de réduire de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans son aide aux pays en voie de développement, qui se limitera à 2,4 milliards de dollars pour 1989-1990.

Les restrictions annoncées aux autres chapitres comprennent notamment une sévère diminution des crédits accordés à l'entreprise Via Rail chargée du transport des passagers, ce qui diminue d'autant les chances pour la France de vendre un TGV au Canada. Une économie de 2 milliards de dollars sera par ailleurs réalisée dans les dépenses sociales, l'Etat ayant décidé de laisser les employeurs et les salariés assumer seuls les coûts du système d'assurance-chômage.

Au chapitre des recettes, toutes les taxes existantes ont été relevées. L'actuelle taxe de vente perçue sur les seuls produits manufacturés et portée à 13 % sera remplacée à partir de janvier 1991 par une TVA de 9 % touchant la plupart des biens et des services. Il s'agit là du second volet d'une réforme dont les principales mesures sont entrées en vigueur en 1988.

Ottawa trouvera enfin de l'argent neuf en poursuivant son programme de privatisations, qui lui a déjà permis de récupérer plus de cinq milliards de dollars grâce à la vente de dix-sept sociétés d'Etat. Dans l'immédiat, le gouvernement cédera 55 % des parts qu'il détient encore dans le capital de la compagnie Air Canada.

En dépit des quelque cinq milliards de dollars d'économies réalisées grâce à ces mesures d'austérité, le déficit budgétaire (29 milliards de dollars pour le dernier exercice, le double de celui de la France) continuera de se creuser en 1989-1990 pour atteindre 30,5 milliards de dollars. Il devrait baisser à 28 milliards de dollars l'année suivante, d'après les prévisions de M. Wilson. Ce dernier entrevoit pour l'an prochain une dette totale de 352 milliards de dollars, qui pourrait s'alourdir davantage si les taux d'intérêt poursuivent leur remontée. Le « prime rate » des banques, actuellement de 13,5 %, a augmenté de quatre points depuis janvier 1988.

Après le krach d'octobre 1987, le Canada a été l'un des premiers pays à augmenter son taux d'escompte pour prévenir une envolée des prix, due à la vigueur de la demande globale, qui n'a pas faibli depuis. Le taux d'inflation est passé, en rythme annuel, de 4 % en 1988 à 4,6 % en janvier et en février derniers.

Le gouvernement canadien n'entend toutefois pas modifier sa politique monétaire, quitte à prendre le risque d'un ralentissement de la croissance économique, voire d'une récession à l'aube de 1990, si les taux d'intérêt devaient rester particulièrement élevés.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien vaut environ 5,30 francs.

Après le discours du chancelier Kohl

La Commission de Bruxelles espère toujours parvenir à un compromis sur l'Europe fiscale

Le discours prononcé par le chancelier Helmut Kohl devant le Bundestag le jeudi 27 avril a suscité de nombreuses réactions. En annonçant la suspension (Aufgehoben) du prélèvement à la source de 10 % sur les revenus de l'épargne instauré en RFA en janvier dernier, le ministre allemand entrave l'achèvement du grand marché des capitaux dans la CEE (*le Monde* du 28 avril). M. Pierre Bérégovoy a qualifié au Sénat la décision allemande de « *pas en arrière* » et s'est interrogé sur l'attitude de la RFA à l'égard de la construction du marché unique européen. « *S'agit-il d'une mesure de politique intérieure, ou bien cette décision définit-elle une nouvelle attitude à l'égard du lien politique et moral que nous avions accepté d'établir sous la présidence allemande* [en juin 1988] *entre libéralisation des capitaux et harmonisation de la fiscalité ?* », s'est demandé le ministre français des finances.

Une interrogation partagée à Bruxelles. Les responsables de la Commission s'avouent soulagés par le discours de M. Kohl, aux consonances tout de même très européennes, et reconnaissent qu'ils « *ont eu très peur* » avant l'annonce officielle de la suspension du prélèvement. Ils ne s'en trouvent pas moins désormais dans une impasse : l'Europe fiscale se fera-t-elle en ordre dispersé ou au terme d'un difficile processus d'harmonisation ?

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« *Compte tenu des contingences de la politique allemande, je suis rassuré par les déclarations du chancelier Kohl. La dimension européenne demeure, dans l'esprit du gouvernement fédéral, une priorité* », a déclaré M. Jacques Delors à propos de la décision prise par le cabinet de Bonn de supprimer la retenue à la source de 10 % sur les intérêts des obligations qui avait été instaurée en RFA en janvier dernier.

Cette marche en arrière des Allemands ne facilite certes pas la tâche de la Commission européenne qui a proposé, en février 1989, d'instaurer une retenue à la source de 15 % sur les intérêts des obligations et des dépôts bancaires. La position des pays membres hostiles à une telle mesure d'harmonisation fiscale – jusqu'ici seulement le Royaume-Uni et le Luxembourg – se trouve ainsi renforcée.

« *Il faut maintenir le cap. Nous devons continuer à rechercher un compromis acceptable pour tous qui permette à la libération des mouvements de capitaux de s'opérer dans des conditions raisonnables* », a commenté, jeudi, Mme Christiane Scrivener, commissaire européen à la fiscalité, à l'issue d'une intervention à la session plénière du Comité économique et social européen. Elle y a rappelé que ses propositions sur la fiscalité de l'épargne « *représentaient d'abord l'exécution d'une obligation juridique...* », puisque la directive adoptée par les Douze en juin 1988 sur la libération des mouvements de capitaux invitait la Commission à présenter des propositions visant « *à supprimer ou à atténuer les risques de distorsion, d'évasion ou de fraude fiscale liés à la diversité des régimes nationaux concernant la fiscalité de l'épargne...* »

Les ministres des finances des Douze se réuniront les 18 et 19 mai à Sagaro, près de Gérone, en Espagne et tenteront d'esquisser un compromis. Le commissaire n'exclut pas que celui-ci porte à la fois sur la fiscalité de l'épargne et sur ses propositions concernant le rapprochement des taux de TVA. « *Il y aura peut-être un paquet fiscal, la suppression du taux zéro de TVA sur les produits de grande consommation pose un problème social au Royaume-Uni. Il faut trouver une solution. Mais les Britanniques pourraient à leur tour assurer leur position sur d'autres points* », a-t-elle commenté. Une invitation faite à M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, d'accepter une retenue à la source de 15 % voire, s'il insiste, de 10 %...

Les scénarios les plus sombres

La Commission économique et monétaire du Parlement européen a, quant à elle, déjà trouvé la voie d'un tel compromis : le rapport qu'elle a adopté jeudi recommande en effet l'instauration d'une retenue à la source sur les intérêts des obligations de 10 %. Au dire de participants à la réunion, les députés allemands ont eu une attitude ambiguë, ne sachant apparemment pas très bien sur quel pied danser. M. Jean Besse, le rapporteur, un socialiste français, s'était prononcé initialement pour une retenue à la source de 20 %. Il a soumis sa position, convaincu qu'il n'existait pas de majorité au sein de sa commission pour se rallier à un taux d'imposition supérieur à 10 %.

Les propos rassurants du président Delors et de Mme Scrivener ne doivent pas faire illusion. La décision allemande, même tempérée par les bonnes intentions européennes manifestées par le chancelier Kohl, a inquiété la Commission de Bruxelles. Mercredi, certains imaginaient les scénarios les plus sombres ; le refus d'harmoniser l'impôt sur les revenus de l'épargne remettait en cause, expliquaient-ils, la libération des mouvements de capitaux, ce qui, par un effet de dominos, mettait en péril l'ensemble de l'édifice du marché unique et, au-delà, du projet d'union économique et monétaire... « *Je refuse tout mouvement de panique, l'essentiel est de rester déterminé* », a affirmé, jeudi, Mme Scrivener.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE **TOTAL**

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

communique

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1988

Au cours de sa séance du 26 avril 1989, le Conseil d'Administration a examiné les états consolidés du groupe TOTAL au 31 décembre 1988, certifiés par les commissaires aux comptes. Les principaux chiffres sont les suivants :

en millions de francs (MF)	1988 Nouvelles méthodes	1987 (*)	1987 Avant retraitement
Chiffre d'affaires	83.290	86.743	87.087
Marge brute d'autofinancement	7.153	6.428	6.647
MBA, hors effet de stock	7.753	6.208	6.427
Résultat de l'ensemble consolidé	1.955	1.275	1.550
Part des intérêts minoritaires	476	– 41	94
Résultat net (part de TOTAL CFP)	1.479	1.316	1.456
Résultat net (part de TOTAL CFP) hors effet de stock	2.059	1.196	1.336

(*) En conformité avec le décret d'application de la loi sur les comptes consolidés, certains ajustements de méthodes comptables ont été opérés en 1988. Les comptes de 1987 ont donc été retraités pour les besoins de la comparaison.

Résultat net hors effet de stock en forte progression.

Le bénéfice net comptable (part du Groupe) ramené à une action ressort à 40,7 F contre 36,3 F en 1987.

L'inversion de l'effet de stock d'une année sur l'autre rend délicate la comparaison des résultats comptables : du fait de la baisse des prix en 1988, l'effet de stock a été négatif de 600 MF (dont 580 en part TOTAL CFP) alors qu'il avait été positif de 220 MF en 1987 (dont 120 en part TOTAL CFP).

Hors effet de stock, le résultat net (part du Groupe) est en progression de 72 % par rapport à 1987.

Les plus-values provenant de cessions d'actifs ont été de 0,6 milliard de F contre 1,6 milliard de F pour l'exercice 1987 qui avait enregistré une plus-value de cession de 1,1 milliard de F sur la filiale de raffinage/ distribution en Italie.

Amélioration du secteur raffinage ; amont en retrait ; bonnes performances pour les activités chimiques et financières.

Dans le secteur du raffinage et de la distribution des produits pétroliers, les efforts de rationalisation entrepris ces dernières années ont contribué à améliorer les résultats d'exploitation. Les marges de raffinage, très médiocres en début d'année, se sont nettement redressées au second semestre. Ce phénomène a rendu bénéficiaires ces activités à l'étranger et, en France, a amélioré les résultats de la filiale.

En revanche, les résultats du secteur exploration-production de pétrole et de gaz, tout en restant positifs, ont subi en partie le contrecoup de la baisse des prix.

Les activités non pétrolières du Groupe ont contribué plus fortement qu'en 1987 au résultat d'ensemble, en raison de l'amélioration sensible des performances du secteur chimique et parachimique (Hutchinson) et des participations financières ainsi que d'une réduction notable des pertes du secteur minier.

Les investissements du groupe ont été particulièrement importants cette année, notamment avec l'achat de la société américaine CSX Oil and Gas. Leur montant brut a été de 14,4 Milliards de F contre 8,5 Milliards de F en 1987.

TOTAL

MINITEL 3614 TAPEZ TOTALCFP

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Banque ARJIL

Les actionnaires de la Banque ARJIL, réunis en assemblée générale ordinaire le 25 avril 1989, ont approuvé les comptes de l'exercice 1988, tels qu'ils ont été présentés par le directoire. M. Christian Giacomotto, président du directoire, a exposé les principales opérations que la Banque ARJIL a réalisées au cours de l'exercice dans les domaines qui relèvent plus particulièrement de sa vocation :

– les affaires financières, domaine dans lequel s'inscrivent les opérations de rapprochement d'entreprises et d'introductions en Bourse conduites par la Banque en liaison avec la Compagnie Industrielle et Financière de Presbourg, société de portefeuille au capital de 750 000 000 F, dont la Banque assure la gestion, et qui ont donnée lieu au cours de l'exercice à de nombreuses interventions pour le compte des clients de la Banque ARJIL ;

– les marchés de capitaux sur lesquels la Banque est rapidement devenue un intervenant actif, agissant tant pour le compte de sa clientèle d'entreprises et d'institutionnels que pour son propre compte ;

– la gestion de portefeuille, avec un montant global de capitaux gérés dépassant en fin d'exercice 4 milliards de francs, essentiellement à travers les nombreuses sociétés et fonds d'investissement tant français qu'étrangers que la Banque a créés à cet effet.

Au cours de son deuxième exercice, la Banque ARJIL a réalisé un bénéfice net de 26,5 millions de francs, contre 6,1 millions au cours des huit mois et demi de l'exercice 1987. Au 31 décembre 1988, elle présentait un bilan d'un total de 2,8 milliards de francs, et, en hors-bilan, des engagements reçus totalisant 11,1 milliards de francs et des engagements donnés de 7,3 milliards de francs.

L'exercice 1989 a débuté favorablement, permettant d'augurer une croissance satisfaisante du résultat de l'exercice en cours.

BDDP

Aujourd'hui, tout le monde parle de partenaires européens pour faire face à 1992. Nous, nous avons déjà élargi notre association à des américains et des japonais, pour l'après 1992.

Souvenez-vous de notre stratégie lorsqu'on vous proposera des SICAV ou des FCP.

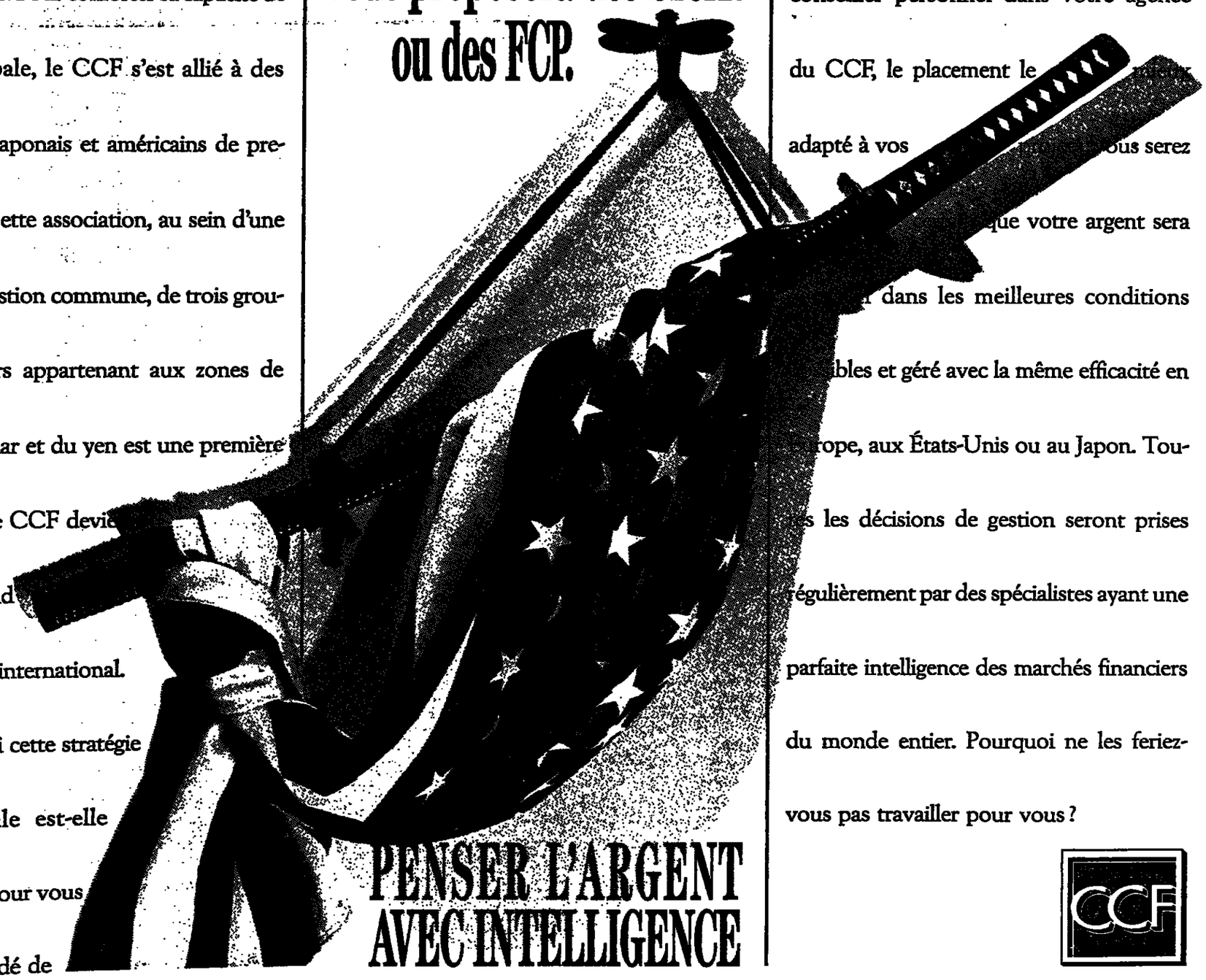

Le CCF s'est attaché, depuis de nombreuses années, à développer l'internationalisation de ses différentes activités financières. Pour cela, il a, dès l'origine, choisi pour tremplin l'Europe. Sa compétence européenne de gestionnaire de portefeuille est désormais reconnue dans le monde entier.

Aujourd'hui, à l'échelle de la planète, les mouvements de capitaux s'accélèrent, les marchés financiers vivent dans une interdépendance accrue. La gestion de portefeuille se mondialise. Pour conforter sa capacité de gestion globale, le CCF s'est allié à des partenaires japonais et américains de premier plan. Cette association, au sein d'une société de gestion commune, de trois groupes financiers appartenant aux zones de l'écu, du dollar et du yen est une première mondiale. Le CCF devi[ent] ainsi un grand gestionnaire international.

En quoi cette stratégie internationale est-elle importante pour vous qui avez décidé de placer votre épargne en Sicav ou en Fonds communs de placement du CCF ?

Pour vous, les gestionnaires du CCF recueillent un nombre considérable d'informations économiques et financières d'une exceptionnelle précision ; leurs correspondants surveillent, analysent sur place, à Tokyo et à New York pendant qu'à Paris, Londres, Genève, les analystes, les économistes du CCF suivent l'évolution des marchés européens. Dès l'instant où vous aurez déterminé, avec le concours de votre conseiller personnel dans votre agence du CCF, le placement le [plus] adapté à vos [besoins] vous serez [assuré] que votre argent sera [placé] dans les meilleures conditions [de] bles et géré avec la même efficacité en [Eu]rope, aux États-Unis ou au Japon. Tou[tes] les décisions de gestion seront prises [ré]gulièrement par des spécialistes ayant une parfaite intelligence des marchés financiers du monde entier. Pourquoi ne les feriez-vous pas travailler pour vous ?

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE

CCF

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CANAL+

CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL EN HAUSSE DE 17 %

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1989 s'élève à 1,198 milliard de francs, contre 1,027 milliard (à périmètre comparable) pour la période correspondante de 1988, soit une progression de 16,6 %.

A fin mars 1989, le nombre d'abonnés individuels actifs atteint 2636000, soit une croissance nette de 60000 abonnés par rapport à fin décembre 1988.

locafinancière

Chiffres caractéristiques de l'exercice

	en millions de francs					
	1987			1988		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	6,6	127,4	134,0	17,1	182,3	199,4
Engagements nouveaux	14,3	252,0	266,3	3,5	22,1	25,6
Engagements bruts cumulés	827,9	992,2	1 820,1	828,6	1 021,8	1 850,4
Produits locatifs	151,5	71,8	223,3	151,6	84,8	236,4
Produits exceptionnels		3,8			2,8	
Résultat		66,0			66,5	
	en francs					
Dividende par action		31,4			32,8	

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Patrick Simon le 30 mars 1989 pour arrêter les comptes de l'exercice 1988.

Le montant brut des investissements patrimoniaux a plus que doublé (+ 106 %) en quatre ans et a dépassé, pour la première fois au 31 décembre 1988, le montant des immobilisations brutes louées en crédit-bail.

L'expertise de ce patrimoine locatif (hors immobilisations en cours) au 31 décembre 1988 fait apparaître une valeur vénale de 1 005,2 millions de francs comparée à une valeur brute comptable de 779,2 millions de francs et à une valeur nette comptable de 671,4 millions de francs faisant ressortir une plus-value de 333,8 millions de francs.

L'augmentation notable des produits de location simple illustre la politique de renforcement du patrimoine locatif et le début de la mise en location d'opérations initiées en amont.

Le résultat de l'exercice s'établit à 66,5 millions de francs contre 66 millions de francs en 1987, soit une augmentation de 0,77 %, mais il faut observer que d'une année sur l'autre :

- les produits exceptionnels ont diminué d'environ 1 million de francs,
- une provision exceptionnelle pour dépréciation d'immobilisations a été constituée à hauteur de 2,2 millions de francs.
- l'exercice a supporté l'amortissement intégral des frais liés essentiellement aux investissements importants réalisés en 1988 pour un montant de 7,7 millions de francs contre 5,5 millions de francs en 1987, soit une charge supplémentaire de 2,2 millions de francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 32,80 F par action contre 31,4 F en 1987, soit une progression de 4,45 %, et un taux de distribution de 88,57 % du résultat comptable identique à l'assiette distribuable.

L'exercice 1989 devrait permettre, sauf imprévu, une progression du dividende au moins égale à l'inflation.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 1989 a pris connaissance des comptes de l'exercice 1988.

Ceux de la Compagnie se soldent par un bénéfice net de 22 539 877 F, contre 16 112 118 pour l'exercice 1987.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 27 juin prochain, de distribuer un dividende net par action de 7,50 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,75 F, inchangé par rapport à 1987.

Le bénéfice net consolidé atteint 14 258 000 F dont 10 246 000 F pour la part revenant à la Compagnie, contre respectivement 10 189 000 F et 7 312 000.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée notamment afin de mettre les statuts en harmonie avec les textes.

Pour 1989, les résultats du Groupe devraient refléter :

- une amélioration sensible de l'exploitation,
- ainsi que – conformément aux indications publiées récemment – les importantes plus-values que doit engendrer la cession des filiales Dupont Sanitaire-Chauffage et Mulle-Pattyn.

Les comptes seront adressés aux personnes qui en feront la demande écrite au siège de la Compagnie.

loca investissement

Chiffres caractéristiques de l'exercice

	en millions de francs					
	1987			1988		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	30,01	17,94	47,95	16,17	28,78	44,95
Engagements nouveaux		20,80	20,80		21,00	32,60
Engagements bruts cumulés	179,80	226,00	405,80	189,90	247,90	437,80
Produits locatifs	35,20	31,30	66,50	35,50	36,50	72,00
Produits exceptionnels		1,0			1,21	
Résultat		33,8			37,1	
	en francs					
Dividende par action		27,00			27,90	

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Paul Kauffer le 16 mars 1989, a arrêté les comptes de l'exercice 1988.

L'expertise du patrimoine locatif (hors immobilisations en cours) au 31 décembre 1988 fait apparaître une valeur vénale de 337,6 millions de francs comparée à une valeur brute comptable de 237,2 millions de francs et à une valeur nette comptable de 193,7 millions de francs faisant ressortir une plus-value latente de 143,9 millions de francs.

La société a poursuivi en 1988 la politique de renforcement du patrimoine locatif menée depuis plusieurs années. Les produits de location simple ont augmenté de 16,5 % d'une année sur l'autre, mais il faut noter qu'ils intègrent des droits d'entrée (produits de location simple non répétitifs) pour un montant de 4 millions de francs contre 2,2 millions de francs en 1987.

Le résultat de l'exercice s'établit à 37,1 millions de francs contre 33,8 millions de francs en 1987, soit une progression de 9,7 %.

L'assiette distribuable, compte tenu du report à hauteur de 300 000 F d'une partie des plus-values de l'exercice, s'élève à 36,8 millions de francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 27,90 F par action contre 27 F pour l'exercice précédent, ce qui correspond à une progression de 3,3 %, et à un taux de distribution de 85,35 % de l'assiette distribuable.

L'exercice 1989 devrait permettre, sauf imprévu, le maintien du dividende au niveau atteint en 1988.

COMPAGNIE DU MIDI

ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS (EMGP)

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 4 avril 1988, arrêté les comptes individuels et consolidés de l'exercice 1988. Le bénéfice net s'élève à 60 567 KF contre 31 579 KF l'exercice précédent, dont résultat exceptionnel de 23 123 KF contre 4 230 KF.

Le bénéfice consolidé s'élève à 107 717 KF contre 36 822 KF, dont part du groupe 77 622 KF contre 34 150 KF, soit 98,64 francs par action. Il est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, car il inclut une plus-value nette de 58 000 KF consécutive à la vente de terrains à Charenton appartenant à la Compagnie du parc de Bercy.

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 20 juin 1989. Il leur sera proposé la distribution d'un dividende net de 20 francs par action (soit un revenu de 30 francs avoir fiscal compris) pour les 786 878 actions composant le capital, contre 12 francs (18 francs avoir fiscal compris) pour le même nombre d'actions à la suite de l'exercice précédent.

locaexpansion

Chiffres caractéristiques de l'exercice

	en millions de francs					
	1987			1988		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	5,7	49,5	55,2	11,27	93,03	104,3
Engagements nouveaux	14,2	70,4	84,6		45,60	45,6
Engagements bruts cumulés	410,00	380,1	790,1	418,60	426,60	845,2
Produits locatifs	74,00	36,5	110,5	70,60	43,00	113,60
Produits exceptionnels		6,9			2,6	
Résultat		47,6			44,4	
	en francs					
Dividende par action		24,8			25,6	

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste le 23 mars 1989 pour examiner l'activité de la société et arrêter les comptes de l'exercice 1988.

L'expertise du patrimoine locatif (hors immobilisations en cours) au 31 décembre 1988 fait apparaître une valeur vénale de 583,5 millions de francs comparée à une valeur brute comptable de 391,5 millions de francs et à une valeur nette comptable de 346,5 millions de francs faisant ressortir une plus-value latente de 237 millions de francs.

Au cours de cet exercice, les produits de location simple ont augmenté de près de 18 %, ce qui concrétise la politique de renforcement du patrimoine locatif menée par la société depuis plusieurs années.

Le résultat de l'exercice s'établit à 44,4 millions de francs contre 47,6 millions de francs en 1988, soit une diminution de 6,7 % pour un capital qui a augmenté de 0,65 %. Mais les plus-values sur levées d'option sont passées d'une année sur l'autre de 5,6 millions de francs à 0,9 million de francs, soit une diminution de 4,7 millions de francs.

L'assiette distribuable s'élève à 47,4 millions de francs compte tenu de la reprise à hauteur de 3,6 millions de francs des plus-values de levées d'option réalisées en 1986 et 1987 et du report à hauteur de 0,6 million de francs d'une partie des plus-values de même nature réalisées en 1988.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 25,60 F par action contre 24,80 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 3,22 %, correspondant à un taux de distribution de 85,19 % de l'assiette distribuable.

L'exercice 1989 devrait au moins permettre, sauf imprévu, le maintien du dividende au niveau atteint en 1988.

GAN PANORAMA 1988

COMPTES ANNUELS DES PRINCIPALES FILIALES

Les comptes annuels des sociétés d'assurances GAN Incendie Accidents, GAN Vie, GAN Capitalisation, ainsi que de la société de portefeuille GAN S.A. ont été arrêtés en Conseils d'Administration, réunis les 26 et 27 avril 1989 sous la présidence de Monsieur François HEILBRONNER.

Le résultat cumulé de ces sociétés s'établit à 1,5 milliard de F, en augmentation de 49,8 %.

Cette évolution très favorable a pu être obtenue grâce :

- à un redressement sensible des résultats d'exploitation de la branche d'assurances dommages,
- et à la réalisation d'importants bénéfices financiers rendue possible par la qualité des placements du GAN et la bonne conjoncture des marchés.

DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration de la Société Centrale du GAN a décidé de proposer au Collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires de répartir une somme de 252 Millions de F, en augmentation de 49,7 %.

Si le Collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires approuve ces propositions le 22 juin prochain et, préalablement, décide le 31 mai d'augmenter le capital social dans les conditions proposées par le Conseil d'Administration, en rémunération de l'apport par l'Etat d'actions de la Compagnie Financière de C.I.C., le dividende par action de la Société Centrale du GAN sera de 27,77 F augmenté d'un impôt payé d'avance au Trésor de 13,885 F, soit un dividende global par action de 41,655 F contre 29,70 F l'année précédente.

SITUATION CONSOLIDEE DE L'EXERCICE (estimation)

CHIFFRE D'AFFAIRES
23,6 milliards de francs
+12,4 %

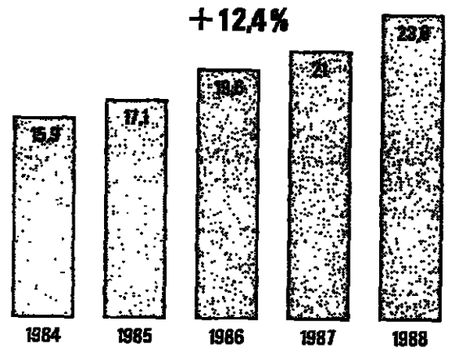

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

BENEFICE NET
1,9 milliard de francs
+46 %

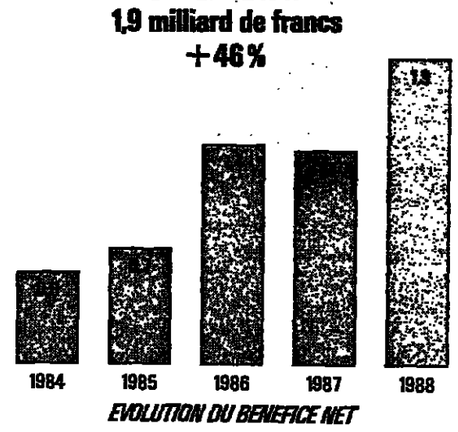

EVOLUTION DU BENEFICE NET

ACTIFS GERES
81,4 milliards de francs*
+14 %

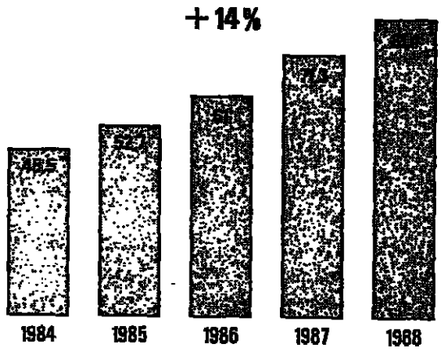

EVOLUTION DES ACTIFS GERES
*100 milliards de francs en valeur de réalisation au 31 décembre

DIVIDENDE
252 millions de francs
+49 %

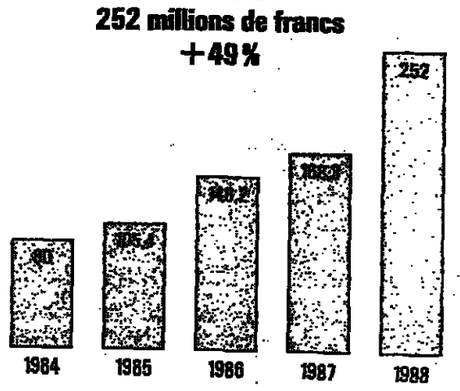

EVOLUTION DU DIVIDENDE

L'énergie de tous les projets gan assurances

MEDIA-FINANCE

Économie

CONJONCTURE

Les exportations françaises ont dépassé 100 milliards de francs en mars

(Suite de la première page.)

Pour le troisième mois consécutif, les exportations dépassent largement les 90 milliards de francs. D'une certaine façon, un nouveau record est établi puisque, pour la première fois en données brutes, la barre des 100 milliards est franchie aussi bien par les exportations que par les importations. On peut voir là tout à la fois le résultat d'une forte activité du commerce mondial et d'un redressement de la compétitivité des produits français sur les marchés étrangers à la suite des investissements importants effectués par des entreprises depuis deux ans.

Enfin, les produits manufacturés...

Un autre signe de redressement est donné par la composition de nos échanges. On sait que depuis 1985-1986 l'excédent de nos échanges de produits industriels avec l'étranger s'est effondré. Effondré, puisque après un surplus, qui avait atteint 100 milliards de francs en 1984 (matériel militaire compris) nous sommes passés à un déficit de 10 milliards de francs en 1987 et de 67 milliards en 1988...

Les mêmes raisons qui avaient fait notre fortune jusqu'en 1984 (niveau très élevé du dollar qui rendait le franc super compétitif, faible demande intérieure française due à l'austérité, forte demande des pays producteurs de pétrole)... ont fait notre infortune en s'inversant. Les produits américains, notamment, sont redevenus très compétitifs avec la baisse du dollar, alors même que nos clients traditionnels – les pays pétroliers – nous faisaient largement défaut, appauvris par la chute brutale des prix pétroliers survenu à la fin de 1985.

Ces retournements de situations ont coûté très cher aux entreprises françaises, dont beaucoup avaient, de surcroît, eu l'imprudence de ne pas moderniser leurs équipements pour renouveler leur production. Toujours est-il que depuis des mois, la France enregistre de lourds déficits dans son commerce de produits manufacturés ; déficits qui avoisinaient régulièrement les 5 milliards de francs depuis l'automne dernier.

Or, le mieux qui s'était produit en février (– 3,5 milliards après – 5,5 milliards en janvier) s'est confirmé en mars. Le déséquilibre n'a été que de 2,1 milliards de francs, ce qui représente une amélioration de presque un milliard et demi due en partie au matériel militaire (2). Les Airbus ne sont cette fois pour rien dans le redressement : il en a été vendu huit pour 2,8 milliards de francs, comme en février.

MM. Rocard et Bérégovoy seront d'autant plus rassurés pendant leur week-end du 1er mai que le redressement du commerce extérieur français se produit malgré un alourdissement de la facture énergétique dont le déficit passe de 5,7 milliards en février à 6,5 milliards en mars, ce qui est logique, les prix du pétrole ayant fait le bond qu'on sait (il dépasse les 20 dollars par baril après avoir oscillé pendant longtemps aux environs de 15 dollars). Certes le renchérissement des prix du brut va aggraver le déficit d'avril et peser sur le résultat d'ensemble. Mais ce phénomène de hausse – comme celui de l'ensemble des matières premières – touche peut-être à sa fin. C'est en tous les cas ce que pronostiquent bon nombre de conjoncturistes, en même temps qu'ils prévoient un tassement de la forte activité industrielle dans le monde.

Se trompent-ils ? La France en tous les cas commence à tirer son épingle du jeu. En mars, elle a nettement amélioré ses positions sur les marchés de la CEE (3) et notamment sur le marché allemand, son déficit avec la RFA revenant de 5,5 milliards en février à 4,2 milliards.

ALAIN VERNHOLES.

(2) Sans le matériel militaire, le déficit de nos échanges manufacturés passe de 7,6 milliards en janvier, à 4,9 milliards en février et 4,2 milliards en mars.

(3) Avec la CEE à 12, le déficit de la France revient de 6 milliards en février, à 2,9 milliards en mars (– 3,5 milliards en moyenne mensuelle en 1988).

SOCIAL

Baisse de l'absentéisme

Entre 1979 et 1987, l'absentéisme moyen des salariés est passé de 16,6 jours par an à 13,5 jours. Cette chute ressort d'une enquête publiée dans le numéro de *Gestion sociale* du 28 avril et réalisée par l'Institut Adia auprès de 352 entreprises regroupant plus de 1,8 million de salariés, à partir de leurs bilans sociaux. Selon cette étude, *« la réduction de l'absentéisme a touché la quasi-totalité des entreprises de l'échantillon. Ainsi, en 1982, 23,5% des entreprises fonctionnaient avec un taux d'absentéisme moyen supérieur à 20 jours ; en 1987, la proportion est descendue à 7,2% »*.

Si les congés-maladie représentent toujours les deux tiers de l'absentéisme, ils n'ont représenté en moyenne que 8,2 jours par salarié et par an en 1987 contre 10,5 jours en 1979. L'étude montre que *« l'accroissement du taux de féminisation de l'emploi n'a pas agi négativement sur l'absentéisme »*. Au regard de l'absentéisme, les cinq secteurs les plus performants sont : le pétrole avec 9,05 jours par salarié et par an, eau-électricité (9,55 jours), les services aux entreprises (9,56), la parachimie-pharmacie (11,19) et l'automobile (11,36).

EN BREF

● **L'attribution des logements HLM.** – Le gouvernement souhaite mieux connaître la population logée dans les quelque trois millions de logements locatifs HLM, pour *« tendre vers une égalité des chances offertes aux familles d'être logées décemment »*, a déclaré, jeudi 27 avril, M. Louis Besson, ministre délégué au logement, lors de l'assemblée générale de la Fédération nationale des sociétés anonymes d'HLM. Le ministre a précisé qu'une mission avait été confiée à M. François Geindre, maire (PS) d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) sur *« la politique d'attribution des logements HLM »*. Le rapport de M. Geindre doit être remis *« pour la fin de l'été »*. *« Cette connaissance de l'occupation sociale du parc des organismes HLM doit permettre de conduire* [avec ceux-ci] *une véritable politique sociale »*, a poursuivi M. Besson, qui a ajouté que l'objectif des pouvoirs publics est d'*« amener les organismes riches à davantage accueillir les ménages les plus modestes »*.

● **Fonction publique : négociation sur la formation le 11 mai.** – M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a adressé le jeudi 27 avril un document d'orientation sur la formation aux fédérations de fonctionnaires en vue de la négociation sur la recherche d'un accord cadre qui s'ouvrira le 11 mai. En 1987, l'Etat a dépensé 13,7 milliards de francs pour la formation, soit 5,48 % de la masse salariale. 52 % des dépenses ont étant consacrés à la formation initiale. Le fonds interministériel de formation a, selon le ministère de la fonction publique, *« procédé à une première attribution de crédits destinés à financer des actions pilotes de formation »*.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU TCHAD « COTONTCHAD »

PROGRAMME DE PRODUCTIVITÉ 1990/1991

1 — La société cotonnière du Tchad « COTONTCHAD » invite, par le présent appel d'offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des intrants agricoles cités ci-après :

1.1 **INTRANTS N° 1**
INSECTICIDES 1 litre/ha.
- **Insecticide simple - Lot n° 1 :** 305 950 litres (PS. Fût rouge étiquette blanche).
- **Insecticide binaire aphicide - Lot n° 2 :** 428 600 litres (P. Aph. Fût vert étiquette rouge).

1.2 **INTRANTS N° 2**
- **Engrais NPKSB sacs de 50 kilos - Lot n° 3 : 11.826 tonnes.**
- **Engrais urée sacs de 50 kilos - Lot n° 4 : 910 tonnes.**

2 — Les candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres dans les bureaux :
- *DIRECTION GÉNÉRALE* Boîte postale n° 1 116 N'DJAMENA Télex n° 5229 KD - Téléphone : 51-41-32/51-20-62
- *DIRECTION COMMERCIALE* 13, rue de Monceau 75008 - Paris Télex n° 644046 F - Téléphone : 43-59-39-46/43-59-53-95
- *AMBASSADE DU TCHAD* 65, rue des Belles-Feuilles 75016 - Paris

3 — Tout candidat admis à concourir, intéressé par le présent avis, pourra acheter les documents d'appel d'offres, sur demande écrite aux services cités ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 30 000 CFA (600 FF) pour chaque jeu d'appel d'offres - (1. INSECTICIDES, 2. ENGRAIS).

4 — Toutes les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d'au moins deux (2) pour cent de la valeur de chaque lot pour lequel une proposition est faite. Cette caution doit être déposée comme partie intégrante de l'offre à l'adresse ci-après, au plus tard le 5 juin 1989, sauf modification de date qui sera annoncée officiellement aux candidats.

Les offres seront reçues à la Direction Générale B.P. 1116 N'Djamena (Tchad)

Les dossiers sont disponibles aux adresses mentionnées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

I.D.I.A

L'assemblée générale mixte des actionnaires de l'IDIA est convoquée pour le mardi 9 mai 1989 à 15 heures au siège social de la société, 35, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

Cette assemblée a pour effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice 1988 qui font apparaître un bénéfice net de 67,78 MF au lieu de 51,84 MF en 1987.

Il sera proposé la distribution de 5 F par action contre 4 F en 1987.

Il est rappelé que le statut fiscal de capital-risque de l'IDIA se traduit par une imposition forfaitaire au taux de 15 % pour les personnes morales et de 16 % pour les personnes physiques.

Les personnes physiques bénéficient donc d'une imposition généralement plus favorable que l'avoir fiscal de droit commun.

HACHETTE

Lors de la réunion d'information financière du 19 avril 1989, le traitement des survaleurs a fait l'objet d'interprétations ambiguës pouvant prêter à malentendu. La Société confirme que :

– d'une part, l'écart d'acquisition sur Grolier a été imputé sur les réserves consolidées à hauteur du montant des titres de capital différé (ORCI) ayant servi à financer cette acquisition ;

– d'autre part, les survaleurs constatées lors de plusieurs autres acquisitions, notamment Diamandis et Elle Publishing, ont, après analyse, été reconnues comme représentatives d'éléments incorporels individualisables constitués pour l'essentiel de titres de presse bénéficiant d'une protection juridique.

Ces éléments étant susceptibles de se voir affecter une partie individualisable du coût d'achat, ils ont fait l'objet d'une inscription à l'actif de façon distincte ; leur valeur a été rattachée à des critères objectivement vérifiables par les commissaires aux comptes à chaque arrêté de comptes futurs. Si, à la clôture d'un exercice, la règle pré-établie fait constater sur l'un de ces éléments une diminution de valeur, il y aura dépréciation de la participation.

C'est cette méthode qui a reçu l'accord de nos commissaires aux comptes et de la COB. Il est clair qu'elle n'est en aucune façon contraire aux dispositions du décret du 17 février 1986 sur la consolidation des comptes.

BRED ASSOCIATIONS

SICAV

L'interconnexion toujours plus grande des marchés internationaux a eu pour effet de provoquer une grande instabilité des taux d'intérêt. Les prévisions de leur évolution à court terme sont devenues, de ce fait, particulièrement aléatoires et la rentabilité procurée par les SICAV court terme sensibles ou régulières sur de courtes périodes subit des fluctuations assez larges ; c'est pourquoi, prenant en compte, par ailleurs, la relative stabilité de l'actionnariat de la SICAV BRED-ASSOCIATIONS, son Conseil d'Administration a décidé de modifier l'orientation de cette SICAV en la transformant de "court terme sensible" en "obligataire à moyen et long terme" tout en lui conservant sa sensibilité

La durée de placement recommandée, qui était de 3 mois à 2 ans, est ainsi portée à plus de deux ans.

En outre, en ce qui concerne la commission de souscription, il sera tenu compte pour l'application du barème dégressif du nombre d'actions possédé par le souscripteur à la B.R.E.D.

Ces dispositions entreront en vigueur le 22 mai 1989.

Par ailleurs, la B.R.E.D. a été nommée dépositaire de la SICAV *BRED-ASSOCIATIONS à compter du 1er mai 1989 en remplacement* de la CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES.

GROUPE DE LA CITÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES 4 962 MF
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE 277 MF
(hors plus-value exceptionnelle)

DIVIDENDE 65 F

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. Christian BRÉGOU le 18 avril 1989, a examiné et arrêté les comptes consolidés de 1988, premier exercice de cette société dans sa nouvelle configuration.

- Le chiffre d'affaires, après élimination de 200 MF de chiffre d'affaires interne, s'établit à 4 962 MF, soit une progression de 8,7% par rapport à un chiffre d'affaires reconstitué pro forma pour 1987.
- Le résultat courant est de 472 MF et le résultat net, hors plus-value exceptionnelle, s'élève à 287 MF, soit 5,8% du chiffre d'affaires.
- Le résultat net, part du groupe, hors plus-value exceptionnelle, est de 277 MF. En tenant compte de la plus-value réalisée sur la cession d'un actif immobilier, le résultat net, part du groupe s'élève à 359 MF.

Le Conseil a par ailleurs décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin prochain de fixer le dividende net par action à 65 F, en augmentation de 30% par rapport à 1988.

GROUPE DE LA CITÉ
LAROUSSE
NATHAN
BORDAS
PRESSES DE LA CITÉ
FRANCE-LOISIRS (50%)

Elf Aquitaine augmente son capital

participez à son développement

UNE STRATÉGIE GAGNANTE...

...appuyée par son actionnaire principal.

Résultats 1988 : 7,2 milliards de F
+ 70 %.
Dividende 1988 : 20 F par action,
+ 33 %.

Les résultats traduisent le succès du Groupe et la croissance de ses trois pôles d'activité :
- *pétrole,*
- *chimie,*
- *santé, beauté, bio-industries.*

UN DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX

Investissements 1988 : 24,1 milliards de F
+ 52 %
dont acquisitions : 10,7 milliards de F
Dépenses d'exploration : 3,5 milliards de F
+ 39 %
Dépenses de recherche et développement : 2,8 milliards de F
+ 7 %

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Prix d'émission : 420 F
Nombre d'actions émises : 6 681 295.
Jouissance : 1er janvier 1989.
Délai de priorité : du 24 avril au 10 mai 1989.
1 action nouvelle pour 15 anciennes (1).
Tout actionnaire actuel peut souscrire à due concurrence de ses droits.
L'ERAP souscrit à hauteur de sa participation dans la SNEA.
Tranche internationale : 1 600 000 actions.

UN BON INVESTISSEMENT POUR L'ACTIONNAIRE

Le prix d'offre fait ressortir :
un multiple du résultat de 5,8,
un rendement (2) (avoir fiscal compris) de 7,1 %.

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 89-136 en date du 19/04/89 est disponible sans frais auprès du siège social (tél. 47.44.45.46).

(1) Les porteurs de bons de souscription peuvent participer à l'augmentation de capital s'ils exercent leurs bons pendant la période de souscription.
(2) Sur la base du dividende versé aux actions anciennes.

société nationale elf aquitaine

Un grand Groupe français se développant dans le monde entier autour de 3 pôles d'activité : Pétrole, Chimie, Santé-bio-industries

annonce ● de publicité pure

Marchés financiers

Grâce aux commandes civiles

La SNECMA confirme son redressement

Même si son président, le général Capillon, insiste sur les prouesses, au banc d'essai, du réacteur M 88 qui équipera à partir de 1996 le futur avion de combat Rafale de Dassault, le motoriste SNECMA doit surtout son retour en forme à la pluie de commandes d'avions civils. Elle a reçu 22,7 milliards de francs d'ordres d'achats, en 1988, des compagnies aériennes du monde entier, contre 10,8 milliards en 1987. Le secteur civil pèse aujourd'hui 80 %.

Les comptes de la société n'ont pas encore profité de cette ruée vers les avions neufs, et les résultats restent encore négatifs : 250 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 10,3 milliards au lieu de 450 millions de francs de pertes en 1987. Le retour à l'équilibre est amorcé, comme le confirment les résultats du groupe tout entier, où l'on retrouve les soldes d'Hispano-Suiza (transmissions, inverseurs de poussée), de Messier-Hispano-Bugatti (trains d'atterrissage), SEP (propulsion spatiale), Sochata (maintenance). Ainsi consolidées, les pertes 1988 sont réduites à 27 millions de francs, au lieu de 567 millions l'année précédente.

Le produit vedette de la SNECMA est aujourd'hui la famille de réacteurs CFM 56 développé et fabriqué à égalité avec l'américain General Electric. Ce réacteur, qui équipe déjà deux bimoteurs, l'Airbus A-320 et le Boeing-737, montera en puissance pour propulser le *futur quadriréacteur Airbus* A-340. Le CFM 56 représente la moitié du chiffre d'affaires de la SNECMA. Il a été commandé à 6 500 exemplaires environ.

M. Roger Pujol remplacé par M. Bernard Soubrane à la présidence de l'Union des banques à Paris

L'Union des banques à Paris (UBP), banque privée filiale du CCF, a changé de président. M. Roger Pujol, en fonctions depuis septembre 1986, a été remplacé par M. Bernard Soubrane, directeur général nommé en janvier 1988. L'UBP, contrôlée et présidée par M. Roger Lebon, puis nationalisée en 1982 et rétrocédée en 1986 par l'Etat au CCF, est une banque de dépôts, spécialisée dans les crédits aux professions libérales et aux PME, avec mille cent personnes, quarante-cinq guichets, 11 milliards de francs de bilan et un résultat brut d'exploitation de 53 millions de francs en 1988 (+ 25,5 %).

Pour M. Soubrane, c'est un retour aux sources. Entré en 1962 à l'UBP, directeur de l'exploitation, il quitte la banque en 1982 à l'arrivée du nouveau PDG, *M. Lucien Pfeiffer*, pour le poste de directeur général de la Banque Sudameris-France, filiale de la banque italienne COMIT, et revenir à l'UBP l'an dernier.

Pour M. Roger Pujol, administrateur hors classe au ministère des finances, PDG du CEPME de 1981 à 1984, nommé à l'UBP en septembre 1986, par M. Balladur, en remplacement de Mlle Isabelle Bouillot, qui succédait elle-même à M. Lucien Pfeiffer, limogé en novembre 1985 par M. Bérégovoy, la justification officielle du non-renouvellement de son mandat est son âge (il vient de dépasser soixante ans). En fait, à l'état-major du CCF, la maison mère, on a jugé difficile pour un haut fonctionnaire de gérer une PME comme l'UBP, bien que l'intéressé ait auparavant présidé avec succès deux banques. *Par ailleurs, il avait eu des frictions* avec M. Soubrane et son prédécesseur, M. Mouillon.

F. R.

Le GAN a enregistré une progression de 45 % de son résultat net en 1988

Le Groupe des assurances nationales (GAN), quatrième assureur français, a vu son chiffre d'affaires progresser de 12,4 % à 23,6 milliards de francs (dont 22 % à l'étranger, et réparti pour 57 % en incendie et accidents et pour 43 % en vie et capitalisation) et son résultat net croître de 45 % à 1,93 milliard, grâce à l'amélioration des résultats d'exploitation de la branche assurances-dommage (et notamment automobile) et à la réalisation d'importantes plus-values. Gérant 81,4 milliards de francs d'actifs, le GAN vit en fait, selon son président, M. François Heilbronner, grâce à ses placements (4 milliards de francs de revenus et 2,4 milliards de plus-values) puisque la redistribution aux assurés équivaut à l'encaissement des primes.

Les capitaux propres du groupe ont augmenté de 21 % à 9,8 milliards de francs, auxquels viendra s'ajouter fin mai 1,5 milliard résultant de l'apport par l'Etat des titres CIC permettant au GAN de porter sa participation de 34 % à 51 %. Les provisions techniques se sont élevées de 14 % à 70 milliards de francs.

Promoteur du rapprochement banque-assurance et d'une politique d'alliances européennes, le GAN a l'ambition d'être l'un des dix premiers assureurs du Vieux Continent en conquérant sa place sur le marché des grandes entreprises, en se développant sur celui des PME-PMI et en se renforçant sur celui des particuliers.

Les actionnaires de RJR Nabisco approuvent l'OPA lancée par KKR

Ultime étape dans la plus importante OPA de l'histoire boursière, celle lancée en 1988 par la firme d'investissement américaine KKR (Kohlberg Kravis Roberts and Co) sur RJR Nabisco, l'un des plus grands groupes mondiaux de tabac et d'alimentation pour un montant de 25 milliards de dollars (157 milliards de francs). Les actionnaires de Nabisco ont en effet approuvé l'opération au cours d'une assemblée générale extraordinaire, jeudi 27 avril, et l'acquisition est devenue effective le lendemain, vendredi 28 avril. Auparavant, un accord avait été signé entre des banques suisses et la direction de Nabisco pour protéger les détenteurs d'obligations du rachat par KKR. Au cours de l'assemblée, la direction n'a fait aucun commentaire sur l'éventuelle vente de sa filiale alimentaire Del Monte Corp., qui figurerait sur la liste des actifs bientôt cédés.

NEW-YORK, 27 avril ↑

Au-dessus des 2 400

Une bouffée d'optimisme sur l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt a entraîné une bonne reprise, jeudi, à Wall Street dans un marché actif. L'indice Dow Jones a repassé la barre des 2 400 points en début de matinée et a poursuivi son élan pour clôturer à 2 418,98, en hausse de 29,87 points (1,2 %). Il *atteignait ainsi son plus haut niveau* depuis le krach du 19 octobre 1987. Le nombre des valeurs en hausse a nettement dépassé celui des baisses (1 006 contre 446), tandis que 462 titres demeuraient inchangés. La demande a été encouragée par le sentiment que l'indice des principaux indicateurs économiques pour mars, attendu vendredi, confirmera les signes récents de ralentissement de la croissance économique. La Réserve fédérale devrait ainsi continuer à appliquer une politique de crédit neutre, après un an de resserrement des taux en vue de contenir l'inflation. D'autre part, les taux d'intérêt ont continué à se détendre sur le marché obligataire, où les bons du Trésor à trente ans sont tombés à 8,91 %, contre 8,95 %. Parmi les valeurs les plus actives figuraient American Telephone (2,27 millions de titres échangés), National Medical Enterprise (2 millions) et Polaroid Corp. (1,89 million).

VALEURS	Cours du 26 avril	Cours du 27 avril
Alcoa	63 1/8	63 3/4
A.T.T.	34 1/2	35 1/8
Boeing	74	75 3/4
Chase Manhattan Bank	36 1/2	36 3/4
Du Pont de Nemours	111	110 3/8
Eastman Kodak	47 3/8	47 3/4
Exxon	43 1/4	43 1/4
Ford	48 5/8	48
General Electric	48	48 5/8
General Motors	41 3/4	41 3/4
Goodyear	48 1/8	48 3/4
I.B.M.	114 1/2	114 1/2
I.T.T.	57 3/8	58 3/8
Mobil Oil	50 3/4	51 1/4
Pfizer	61 1/4	61 5/8
Schlumberger	40 1/8	40
Texaco	53 3/4	53
UAL Corp. ex-Allegis	128 1/2	130 1/2
Union Carbide	31	31 3/8
U.S.X.	34 1/4	34 5/8
Westinghouse	56 3/8	57 1/2
Xerox Corp.	67 5/8	67 5/8

PARIS, 28 avril ↑

Fermeté

La contraction spectaculaire et inattendue du déficit commercial de mars a entraîné un redressement de la Bourse vendredi. Dès l'ouverture, les opérateurs saluèrent ce chiffre, et l'indicateur instantané s'appréciait de 1,33 %. Toutefois, au fil des heures, *l'avance s'amenuisait*, revenant à + 0,6 % en milieu d'après-midi. A la veille d'un week-end de trois jours et d'un mois de mai entrecoupé par de nombreux jours fériés, les investisseurs ont préféré prendre leur bénéfice. Cependant, l'optimisme est, semble-t-il, revenu rue Vivienne après la publication d'une série d'indices américains confirmant un ralentissement de la croissance économique, qui a stimulé Wall Street ces derniers jours. La poursuite de la hausse de la Bourse de Tokyo, où le Nikkeï ne cesse de pulvériser ses « records historiques », contribue également à cette confiance retrouvée tout comme les résultats de l'enquête du Conference Board révélant qu'en 1990 et 1991 on pouvait éviter à la fois l'inflation et la récession.

Néanmoins, le bilan de la semaine s'achève sur une note légèrement négative. L'indice CAC n'a pas réussi à retrouver son dernier niveau record de 470 points atteint lundi dernier. *Pour la première fois depuis un mois*, le solde de ces cinq séances n'est pas positif.

Après l'entrée du Club Méditerranée dans le capital de Nouvelles Frontières à hauteur de 34 %, la firme, que préside M. Gilbert Trigano, s'appréciait de 2 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient les valeurs financières Sovac, Locafrance, VIS, ainsi que des pétrolières comme Raffinage. En baisse, on notait le Groupe Victoire, Sefimeg et Facom.

La cotation de Pechiney International débutera le 2 mai prochain sur le marché au comptant. Enfin, sur le MATIF, les opérateurs saluaient aussi l'amélioration du commerce extérieur français, le contrat de septembre gagnait 0,6 %.

LONDRES, 27 avril ↑

Soutenu

Les cours des valeurs ont terminé en hausse jeudi et l'indice Footsie a clôturé en progrès de 22,3 points, à 2 115,7. Quelque 525,1 millions de titres ont été échangés dans un marché relativement actif. La bonne tenue de Wall Street a apporté un soutien en fin de séance. Les signes d'atténuation des pressions inflationnistes et l'éloignement des craintes d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt, à la suite de la publication, mercredi, des chiffres des comptes extérieurs britanniques pour mars, ont encouragé l'activité. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les brasseries (Allied Lyons), les pétrolières (Lasmo), les aéronautiques (British Aerospace), les chimiques Glaxo et ICI encouragés par de bons résultats trimestriels. Le groupe minier Consolidated Gold Fields a vu ses cours augmenter au *lendemain des déclarations* de Minorco, annonçant détenir 54,8 % du capital. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note irrégulière, et les mines d'or se sont raffermies. Dans la journée, le président du patronat britannique, M. John Banham, a affirmé, dans un entretien télévisé, que les réglementations régissant *les OPA étaient* absurdes dans les conditions actuelles du marché.

TOKYO, 28 avril ↑

Et de trois

Pour la troisième séance consécutive, le marché a atteint un nouveau sommet « historique », et l'indice Nikkeï a gagné 212,52 points (0,63 %). Il clôturait ainsi la semaine à 33 713,35. L'activité s'est, toutefois, un peu ralentie dans *l'après-midi. La Bourse avait ouvert* en nette hausse vendredi, l'indice Nikkeï gagnant 145,93 yens au cours des quinze premières minutes de cotation. Les investisseurs étaient, en effet, rassurés par la publication de l'indice des prix à la consommation du Japon laissant apparaître une progression de 2,6 % *en avril (rythme annuel)*. Ce résultat, bien qu'élevé, a été accueilli favorablement par les analystes qui avaient prévu 3 % d'augmentation. Parmi les secteurs en hausse, on notait les assurances, les immobilières, les constructions et les chimiques. A l'inverse, la mécanique était en baisse.

VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 28 avril
Akai	776	792
Bridgestone	1 680	1 680
Canon	1 570	1 610
Fuji Bank	3 400	3 380
Honda Motors	1 850	1 850
Matsushita Electric	2 320	2 320
Mitsubishi Heavy	1 120	1 120
Sony Corp.	6 580	6 600
Toyota Motors	2 600	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

● **Succès de l'OPV de Pechiney International.** — *L'offre publique* de vente (OPV) de 25 % de Pechiney International est réussie, puisque les demandes ont représenté dix-huit fois l'offre (7,8 millions d'actions pour un montant de 1,5 milliard de francs). Les demandes ne seront donc satisfaites qu'à hauteur de 5,57 %. La tranche réservée aux porteurs de certificats d'investissement a été souscrite à 93 %. Quant aux résultats du placement international, ils ne sont pas encore connus définitivement, mais les premières estimations font apparaître une demande supérieure à l'offre.

● **Investcorp accroît sa participation dans Gucci.** — Le groupe d'investissements arabes Investcorp vient de mener à terme ses projets de rachat de Gucci, la société italienne spécialisée dans la maroquinerie, les articles de luxe et les accessoires de mode. La firme détient désormais 50 % de Gucci America Inc., qui se rajoutent aux 50 % acquis en juin 1988 dans Guccio Gucci SPA, la maison mère implantée à Florence. Investcorp possède également des parts dans toutes les autres sociétés affiliées à cette firme dans le monde.

● **Excellents résultats pour les trois groupes chimiques suisses Ciba-Geigy, Sandoz et Hoffmann-La Roche.** — Les trois premiers groupes chimiques suisses, Ciba-Geigy, Sandoz et Hoffmann-La Roche, *ont annoncé*, cette semaine, d'excellents résultats pour l'année 1988. La plus forte progression du bénéfice a été *atteinte par Hoffmann-La Roche*, dont le résultat net de 641,5 millions de francs suisses (2,45 milliards de francs français) a progressé de 33,1 %. Sandoz a fait état d'un bénéfice de 761 millions de francs suisses (2,9 milliards de francs), en hausse de 21 %. Ciba-Geigy *enregistre*, pour sa part, une augmentation de 20 %, à 1,33 milliard de francs suisses (5 milliards de francs). Les dividendes des trois groupes ont été améliorés. Ciba et Sandoz ont indiqué que la tendance favorable se poursuivait au premier trimestre 1989.

● **Belgique : arrestation d'un agent de change.** — Un agent de change belge, qui a déposé, le 21 avril, son bilan, présentant un passif d'au moins 585 millions de francs belges (95 millions de francs français), a été placé sous mandat d'arrêt. Radié par la Commission de la Bourse pour avoir commis diverses irrégularités et recouru à des artifices comptables pour dissimuler ces pertes, M. Daniel Bernaerts a été inculpé de faux et usage de faux, banqueroute frauduleuse, infraction aux lois sur la comptabilité et abus de confiance. Une centaine d'épargnants seraient touchés par la faillite de cet agent de change. Une caisse de garantie, alimentée par les agents de change, se chargera de les indemniser partiellement à condition que leurs créances soient reconnues valables, c'est-à-dire nées de l'activité d'agent de change du failli.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Assault & Associés	....	468	Le gd livre du mois	....	360
Argytel	272	271	Locx Investissement	....	283 50
B.A.C.	315	305	Locauxic	....	148
B. Dumachy & Assoc.	....	525	Metallurg. Minière	....	257
B.I.C.M.	....	554	Météorologie Internat.	....	745
B.I.P.	....	802	Métroservice	....	153
Boiron	....	525	M.M.BM.	....	840
Bollaré Technologies	960	949	Molex	204	204
Boisset (Lyon)	258	259	Navale-Dalmas	....	935
Cibles de Lyon	....	2000	Olivetti-Logabax	190	200
Calberson	....	830	Om. Gest.Fin.	....	296 c
Canff	....	848	Pleuak	511	524
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	488	P.F.A. S.A.	....	485
C.A.T.C.	....	132 50	Pinsbourg (C ln & Fin)	....	95
C.D.M.E.	1466	1465	Présence Assurance	430 20	430
C. Equip. Elect.	....	352	Publicat. Filipacchi	....	590
C.E.G.I.D.	....	838	Rozel	....	661
C.E.G.E.P.	....	258	Rémy & Associés	....	310
C.E.P.-Communication	....	1980	St-Gobain Emballage	....	1900
Ciments d'Origny	....	620	St-Honoré Matignon	....	229 50
C.N.I.M.	....	615	S.C.G.P.M.	....	490
Colatour	....	240	Segia	415	415
Concept	340	345	Sélection Inv. (Lyon)	108 30	108 30
Confiserie	....	890	S.E.P.	....	568
Creals	....	425 10	S.E.P.R.	....	....
Datix	....	157 90	Sertbo	480	488
Dauphin	....	1500	S.M.T.Goupil	....	350
Devanlay	....	1350	Sodinforg	814	815
Devillo	....	620	Supra	....	229
Dollfus	....	216	Thermador Hold. (Lyon)	....	215 50
Editions Belfond	....	95	TF 1	400	410
Elysées Investissem.	19 10	19	Unilog	....	195
Fiscor	....	240	Union Financ. de Fr.	498	500
Garosor	....	425 50	Viel et Cie	....	220
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	230			
Guinott	....	625			
I.C.C.	....	245 90			
Idia	....	276			
Idiscom	154 50	155			
I.G.F.	....	98 80			
IN2	310	312			
Int. Metal Service	....	203			
La Commande Electro.	....	280			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 27 avril 1989

Nombre de contrats : 11 927.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	44	–	–	–
CGE	400	26	35	10,50	–
Elf-Aquitaine	440	28	28	5	16
Lafarge-Coppée	1 550	52	88	70	96
Michelin	240	2	6,60	40	–
Midi	1 550	30	69	–	–
Paribas	480	16,50	34	19	24
Peugeot	1 550	167,50	285	13,50	38,50
Saint-Gobain	560	45	68	7	28
Société générale	520	5	–	–	–
Thomson-CSF	200	30	34	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 27 avril 1989

Nombre de contrats : 60 068.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Dernier	106,22	106,04	105,60
Précédent	106,40	106,30	105,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	Sept. 89
106	0,73	1,37	0,47	1,33

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3485 F =

Le dollar était stable le vendredi 28 avril à Paris, s'échangeant à 6,3485 F environ, contre 6,3450 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs hésitent à prendre des positions nouvelles à la veille d'un long week-end et en l'absence d'éléments nouveaux sur la conjoncture américaine. Grâce au résultat bien meilleur que prévu du commerce extérieur français en mars, le franc s'est redressé contre le deutschemark, la devise allemande s'échangeant à 3,3805 F.

FRANCFORT	27 avril	28 avril
Dollar (en DM)	1,8780	1,8760
TOKYO	27 avril	28 avril
Dollar (en yens)	132,05	132,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 avril) : 87/16 93/16 %
New-York (27 avril) : 93/16 97/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	26 avril	27 avril
Valeurs françaises	109,3	110
Valeurs étrangères	108,8	109,3
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	464,6	457,8
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 667,17	1 673,87
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	475,51	476,64

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 389,11	2 418,99

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 731,4	1 745,9
Mines d'or	185,1	186,2
Fonds d'Etat	86,64	86,68

TOKYO

	27 avril	28 avril
Nikkeï Dow Jones	33 580,83	33 713,35
Indice général	2 471,58	2 488,52

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −	DEUX MOIS Rep. + ou dép. −	SIX MOIS Rep. + ou dép. −
$ E.-U.	6,3375	6,3425	− 80 − 65	− 130 − 105	− 370 − 290
$ can.	5,3256	5,3343	− 201 − 171	− 354 − 316	− 922 − 828
Yen (100)	4,7812	4,7886	+ 153 + 176	+ 317 + 358	+ 863 + 973
DM	3,3782	3,3821	+ 57 + 74	+ 119 + 143	+ 330 + 393
Florin	2,9948	2,9985	+ 34 + 47	+ 82 + 100	+ 240 + 289
FB (100)	16,1383	16,1592	+ 22 + 123	+ 101 + 269	+ 997 + 792
FS	3,8143	3,8149	+ 60 + 76	+ 124 + 149	+ 385 + 461
L (1 000)	4,6108	4,6211	− 133 − 101	− 231 − 194	− 672 − 587
£	10,7262	10,7410	− 406 − 364	− 745 − 672	− 2119 − 1931

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
DM	5 7/8	6 1/8	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8	6 5/8	6 3/4
Florin	6 5/8	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7	7 1/8
F.B. (100)	8	8 1/2	7 7/8	8 1/4	8	8 3/8	8 1/8	8 1/2
F.S.	6 1/8	6 3/8	6 3/8	6 1/2	6 7/16	6 9/16	6 7/16	6 9/16
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	11 1/8	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 3/4	12 1/8
£	12	12 1/4	12 5/8	12 3/4	12 13/16	12 15/16	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 3/8	8 5/8	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 25 avril 1989, ont approuvé les comptes de l'exercice 1988.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 92 068 965 francs, contre 83 958 225 francs au titre de l'exercice 1987.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 10 mai 1989, d'une somme de 74 750 000 francs ; le dividende unitaire correspondant s'élève à 57,50 francs, contre 55,50 francs pour l'exercice précédent.

	Exercice 1986	Exercice 1987	Exercice 1988	Evolution 88/87
Montant brut hors T.V.A. des engagements en fin d'exercice :				
– crédit bail	1 346 MF	1 379 MF	1 576 MF	+ 14 %
– location simple	280 MF	363 MF	455 MF	+ 25 %
	1 626 MF	1 742 MF	2 031 MF	+ 17 %
Produits d'exploitation bancaire (1) (2)	291,1 MF	299,6 MF	335,5 MF	+ 12 %
Amortissements et provisions assimilées afférents aux opérations	78,4 MF	82,9 MF	96,0 MF	+ 16 %
Bénéfice net (1)	83,0 MF	84,0 MF	92,1 MF	+ 10 %
Bénéfice affecté aux réserves	13,5 MF	11,8 MF	17,3 MF	+ 47 %
Bénéfice distribué	69,5 MF	72,2 MF	74,7 MF	+ 3 %
Bénéfice net par action	63,88 F	64,58 F	70,82 F	+ 10 %
Dividende net par action	53,50 F (3)	55,50 F	57,50 F	+ 3,6 %

(1) dont 6,5 MF en 1986, 2,3 MF en 1987 et 29,5 MF en 1988, de plus-values nettes de cessions.
(2) hors produits correspondant aux charges imputables aux locataires.
(3) soit un dividende global de 53,59 F crédit d'impôt inclus.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a pris connaissance des nouvelles opérations de crédit-bail immobilier engagées depuis le début de l'année, qui s'élèvent à près de 31 MF, contre 14,5 MF il y a un an, si l'on fait abstraction d'une opération d'un montant exceptionnel conclue début 1988.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 AVRIL

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/−
3827	C.N.E. 3% ★	3885	3875	3876	− 0 26
1082	B.N.P. T.P.	1075	1070	1074	− 0 09
1222	C.C.F. T.P.	1230	1240	1233	+ 0 24
1145	Créd. Lyon. T.P.	1130	1130	1130	....
1701	Renault T.P.	1680	1680	1680	....
1790	Rhone-Poul. TP	1760	1780	1780	+ 1 14
1318	St-Gobain T.P.	1325	1325	1326	+ 0 08
1362	Thomson T.P.	1362	1361	1361	− 0 07
635	Accor	636	640	645	+ 1 42
580	Air Liquide	587	590	588	+ 0 17
2900	Alcatel ★	2835	2900	2820	− 0 53
2270	Als. Supens.	2200	2210	2210	+ 0 45
380	A.L.S.P.I.★	374	385	380 10	+ 1 63
576	Alsthom ★	573	573	569	− 0 70
2650	Arjom. Prioux★	2660	2704	2620	− 1 13
876	Assault-Reyr★	870	885	880	− 1 49
1000	Aux. Entrepr. ★	1005	1011	1000	− 0 50
870	Av. Dassault ★	842	840	831	− 1 71
470	BAIFP ★	448 90	455	448 50	+ 0 13
360	Bail-Equipem.★	342	350	348 80	+ 2 28
895	Bail Investiss★	900	900	891	− 1
360	B.N.P. C.I. ★	360	360	358 70	− 0 36
635	Cie Bancaire ★	520	525	522	+ 0 38
590	Bazar H.-V.★	620	620	624	+ 0 65
890	Bigbin-Say ★	889	880	884	− 0 73
925	Berger (Ns)	930	934	934	+ 0 43
765	Bic ★	740	745	735	− 0 68
480	B.I.S.★	483	485	483	....
3180	Bongrain S.A.★	3135	3190	3180	+ 0 80
605	Bouygues ★	594	600	605	+ 1 85
92	B.P. France ★	106 10	108	106 10	+ 2 85
765	B.S.N.★	687	693	687	....
700	Canal Plus★	716	720	723	+ 0 98
2700	Cap Gem. S.★	2525	2590	2565	+ 1 19
3810	Carrefour★	2903	2980	2940	+ 1 27
235	Casino★	235	237 90	234	− 0 43
143	Casino A.D.P.★	148	148	148	− 0 67
970	Castorama D.I.	988	988	988	....
1250	C.C.M.C.	1253	1253	1253	....
....	Cetelem★	625	645	641	+ 2 40
440	Ceres ★	423 90	428 90	428 90	+ 1 20
2150	C.F.A.O.★	2278	2282	2281	+ 0 13
425	C.G.E.	417	418 50	418	+ 0 24
....	C.G.I. Informat.	1492	1500	1520	+ 1 88
1600	C.G.I.P.★	1558	1580	1552	− 0 38
1350	Chargeurs S.A★	1339	1350	1348	+ 0 75
1390	Chimetal financ.★	1391	1400	1393	+ 0 14
555	Club Méditerr.★	575	595	588	+ 2 26
....	C.M.B. Packag.	867	870	870	+ 0 45
191	Codetal★	196 10	196	196 30	+ 0 62
335	Cofimeg★	347	350	343	− 1 15
820	Colas ★	840	848	857	+ 2 02
245	Cpt. Entrepr.★	235	240	240	+ 2 13
980	Compt. Mod. ★	1030	1045	1040	+ 0 97
990	Créd. Foncier ★	989	979	968	− 0 10
470	C. F. Internat. ★	485	480	480 50	− 0 93
215	C.C.F.★	208	212	210 30	+ 1 11
580	C. Lyon. (Cl)★	546	546	550	+ 0 92
1220	Crédit Nat.★	1165	1170	1154	− 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/−
566	C.S.E.E. ★	524	530	537	+ 2 48
515	Drouot ★	534	540	540	+ 1 12
3300	Dumant S.A. ★	3325	3360	3316	− 0 30
1630	De Dietrich★	1483	1501	1480	− 0 87
225	Div. P.d.C. (Lil	235	230 20	230 20	− 2 04
325	Div. R. Sud-Est	335	336	338	+ 1 19
525	D.M.C.	534	540	536	+ 0 19
425	Drouot Assur★	416 50	413	415	− 0 36
3670	Docks France ★	4076	4080	4050	− 0 64
915	Dumez ★	940	950	956	+ 1 70
....	Dunkerl Lebl.	....	....	....	....
1710	Eaux (Gle.)★	1848	1700	1675	+ 1 84
1650	Ecco ★	2021	2022	2077	+ 2 77
945	Electrofinanc. ★	984	987	1005	+ 2 13
495	El. S. Dassault★	486 50	510	497 10	+ 0 10
475	Elf-Aquitaine	469 90	478	474 50	+ 0 98
380	— (certific.)★	368 90	377 50	370	+ 0 30
1220	Epeda B.-F.	1248	1245	1245	− 0 32
3340	Essilor★	3348	3365	3310	− 1 14
1660	Essl. Int.(DP)★	1690	1698	1685	− 0 30
420	Euro S.A.F. ★	418 50	414	415	− 0 84
1670	Eurotrance★	1725	1730	1770	+ 2 61
1350	Eurocom ★	1340	1344	1370	+ 2 24
3020	Euromarché★	2905	2935	2949	+ 1 51
750	Europe nº 1 ★	709	712	720	+ 1 55
91	Eurotunnel ★	90	91 10	90 50	+ 0 56
1450	Exor ★	1408	1410	1409	....
1280	Facom★	1282	1262	1238	− 2 06
1030	Fichet-Bauche★	1035	1045	1045	+ 0 97
215	Finextel★	215 50	215	215	− 0 23
315	Fives-Lille★	313 90	320	324 50	+ 3 36
1880	Fromagr. Bel★	1830	1848	1849	+ 1 04
1330	Gal. Lafayette★	1405	1428	1410	+ 0 36
805	Gascogne★	808	801	801	− 1 31
1820	Gaz et Eaux★	1828	1800	1828	....
880	Géophysique★	705	705	706	....
635	Garland★	635	631	631	− 0 63
3580	Groupe Cléfi★	3555	3580	3580	+ 0 14
....	Gr. Vicoley	875	980	945	− 3 06
....	— (certif.)	480	485	480	....
1350	GTM-Entrep.★	1366	1379	1355	− 0 81
925	Guyenne-Gas.★	925	925	916	− 0 97
365	Hachette ★	343	355	348	+ 1 46
980	Havas ★	875	894	874	− 0 11
3240	Hénin (Lil)★	580	565	575	− 0 86
1410	Hutchinson ★	1346	1400	1380	+ 2 53
380	Imétal ★	385	380	376	− 2 34
8330	Ingénico ★	280	278	280	....
930	Inst. Mérieux★	6110	6270	6140	+ 0 49
530	Interbail★	545	549	550	+ 0 92
1520	Intertechnique★	1490	1480	1520	+ 2 01
1290	J. Lefebvre★	1256	1274	1286	+ 0 80
1010	Labinal ★	981	990	992	+ 1 12
1990	Lab. Bellon★	2145	2102	2100	− 2 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/−
1630	Lafarge-Coppée	1512	1530	1522	+ 0 66
1400	Lebon ★	1371	1370	1370	− 0 07
3650	Legrand ★	3650	3730	3719	+ 1 89
2440	Legrand (DP) ★	2421	2450	2535	+ 4 71
1290	Lacoy-Somer★	1270	1278	1295	+ 1 97
650	Locabail Ia.★	865	865	870	+ 0 75
500	Locafrance ★	509	514	524	+ 2 95
840	Locindus★	853	867	851	− 0 23
480	Lucheire★	480	481	480	....
3880	L.V.M.H.★	3939	4050	4048	+ 1 23
1730	Lyonn. Eaux ★	1536	1562	1580	+ 1 58
94	Mais. Phénix★	97	99	99	+ 2 06
186	Majorette (Ly)★	189	188	187	− 1 06
470	Mar. Wendel ★	471	479 50	476	+ 1 08
280	Matra ★	307	314	312	+ 1 63
4440	Merlin-Gerin ★	4360	4435	4375	+ 0 34
188	Metaleurop★	187 50	188 80	188 50	+ 0 60
186	Michelin	199 50	202	201	+ 0 75
1530	Midi (Cie)	1470	1498	1488	+ 1 22
220	Midi. Bk SA★	219 90	219	219	− 0 41
380	Min Saint-Gobain	385	389	389	+ 0 78
134	Moulinex★	134 50	135 50	134 50	....
1130	Navig. Mixte ★	1090	1098	1081	− 0 83
188	Nord-Est ★	162	168 20	166	+ 2 47
360	Nordon (Ny)	359	360	350	− 2 51
680	Nouvelles Gal.★	595	608	602	+ 1 18
680	Occid. (Gén.)★	680	684	685	+ 0 57
1480	Omn.F.Paris★	1445	1449	1445	....
440	Oléo-Cstey ★	440 80	444	442	+ 0 27
4400	Orkel (L')★	4219	4250	4257	+ 0 80
485	Paribas	482 80	489	484	+ 0 23
480	Paris-Réesc.★	480	481	483	+ 0 63
1020	Pechelbronn★	1050	1080	1084	+ 1 33
420	Pechiney CIP★	385	374	370	+ 1 37
....	Penhoet★	463	485	462	− 0 22
1330	Penaod-Ricard★	1295	1320	1311	+ 1 24
1760	Peugeot S.A.	1696	1720	1707	+ 0 66
1160	Pollet ★	565	569	572	+ 1 05
715	Primagaz★	696	720	710	+ 2 01
850	Printemps★	658	658	669	+ 0 15
3130	Promodès★	3000	3000	2995	− 0 17
730	Radiotechn. ★	690	705	702	+ 1 74
105	Raff. D. Total ★	113	118	116 50	+ 3 10
3240	Redoute (La) ★	3290	3280	3300	+ 0 30
575	R.-Poulenc CP★	567	570	567	+ 1 80
325	Robur finans.	322	324	324	+ 0 62
1630	Roussel-Uclaf★	1615	1606	1647	+ 1 98
910	R.-Uclaf-CNI ★	865	880	865	....
3440	R. Impér. (Ly)	3600	3570	3602	+ 0 06
176	Sade	182 10	184 90	184 90	+ 1 54
1680	Sagem ★	1555	1590	1580	+ 1 61
610	Saint-Gobain	588	596	596	+ 1 36
1270	St-Louis ★	1295	1298	1287	− 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/−
2360	Salomon	2320	2320	2350	+ 1 29
930	Salvepar	780	780	780	....
830	Sandil ★	820	835	832	+ 1 46
720	S.A.T. ★	745	750	741	− 0 54
305	Saint-Chlit (Bl)★	297	298	306 80	+ 3 30
940	Saupiquet (Ns)	873	873	873	....
760	Schneider ★	770	775	772	+ 0 26
80	S.C.O.A.★	79 75	80	79 50	− 0 31
860	S.C.R.E.G. ★	845	855	850	+ 0 59
415	Sefimeg ★	430	430	418	− 2 79
1760	S.F.I.M.★	1755	1760	1775	+ 1 14
240	S.G.E.★	230	233	234 50	+ 1 96
715	Silic★	723	728	725	+ 0 28
480	Sinco	487	487 30	481	− 1 23
1190	St. Ramsgold★	1226	1236	1228	....
915	Sligos ★	895	900	900	+ 0 56
490	Société Génér.	478	487	486	+ 1 67
151	Sodexco	153 50	153 80	153 50	....
184	Sodero (Ns)	181	180	180	− 0 55
3440	Sodesbo ★	3440	3440	3440	....
115	Sogenal (Ny)	114	114 50	114 50	+ 0 44
390	Sogenpa★	412	420	418	+ 1 46
2470	Somm-Allib. ★	2385	2401	2390	+ 0 21
1750	Source Perrier★	1725	1730	1732	+ 0 41
870	Sovac ★	828	856	851	+ 4 24
510	Spie-Batignol★	500	502	500	....
1020	Strafor ★	1034	1035	1040	+ 0 58
315	Suez	308 50	312	310	+ 0 49
4400	Synthelabo ★	455	454	455	....
240	Thomson-C.S.F.	228	232	229 50	+ 1 55
485	Total (CFP) ★	445	440	444	− 0 22
480	Transbig.	94	94	92 70	− 1 38
420	T.R.T. ★	1251	1252	1264	+ 1 04
450	U.F.B.-Locab. ★	436	440	436	....
1330	U.I.C. ★	1003	1010	1029	+ 2 58
530	U.I.F. ★	531	530	530	− 0 19
660	U.I.S. ★	1030	1060	1064	+ 3 30
715	Uniball★	741	739	745	+ 0 54
735	Valéo ★	730	734	733	+ 0 41
3180	Vallourec ★	386 50	394	388	+ 0 39
530	Via Banque★	385	390	394 50	+ 2 47
530	Elf-Gabon ★	973	984	978	+ 0 51
180	Amex Inc.	157	156 40	156 40	− 0 38
215	Amer. Express	204	208 50	208	+ 1 96
210	Amer. Telegrk.	218	222 50	222 50	+ 2 06
133	Anglo Amer. C.	131 30	131 50	131 50	+ 0 15
445	Amgold	449 50	440	440	− 2 11
44	Banco Santander	44 50	44 50	44 50	....
1040	BASF (Akt)	1028	1026	1020	− 0 76
1040	Bayer	1030	1027	1027	− 0 29
82	Bullsfontein	82 20	80 75	81 50	− 0 85
230	Chase Manh.	233	234 80	234 90	+ 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/−
89	Echo Bay Mines	90 30	90 50	90 50	+ 0 22
86	De Beers	86	86 50	86 80	− 1 43
1860	Deutsche Bank	1861	1857	1851	− 0 54
1110	Dresdner Bank	1101	1114	1114	+ 1 18
60	Driefontein Cstd	61 50	59 85	59 85	− 3 17
880	Du Pont-Nem.	704	857	697	− 0 99
286	Eastman Kodak	289	302 10	302 10	+ 1 04
25	East Rand	25 90	25 50	25 50	− 1 54
310	Electrolux	321 50	321 90	321 90	+ 0 12
440	Ericsson	443	440	440	− 0 68
275	Exxon Corp.	272 10	272	272	− 0 04
305	Ford Motors	310	306	306 10	− 1 28
49	Freegold	50 15	49 50	49 50	− 1 30
133	Gencor	140 50	137 70	138	− 1 78
300	Gén. Electr.	305	307	307	+ 0 66
780	Gén. Belgique	760	770	770	+ 2 67
255	Gen. Motors	267 20	268	268	+ 0 30
139	GoldFields	139	137 90	137 80	− 0 86
68	GoldMetropolitain	60 50	62	61 95	+ 2 40
36	Hennessy	37 20	37 05	36 90	− 0 81
73	Hitachi	74	74 50	74 50	+ 0 68
1040	Hoechst Akt.	1029	1029	1030	+ 0 10
129	Imp. Chemical	135	130 20	130 20 c	− 3 56
706	IBM	723	725	729	+ 0 89
395	ITT	383 50	388	388	+ 1 24
168	Ito-Yokado	173 80	175	176	+ 0 89
335	Mac Donald's	340	345 50	345 50	+ 1 62
110	Matsushita	112 50	112 50	112 40	− 0 09
425	Merck	427 20	431 50	431 50	+ 1 01
440	Minnesota M.	448	448 20	448 20	+ 0 04
320	Mobil Corp.	321	322 50	322 50	+ 0 47
235	Morgan J.P.	239 50	240	241	+ 0 63
28510	Nestlé	28660	28530	28510	− 0 14
1060	Nixdorf	1023	1038	1038	+ 1 47
172	Norsk Hydro	165 80	162	162 c	− 2 35
128	Olivi	129 50	127 70	127 70	− 1 39
2140	Petrofina	2101	2103	2080	− 1
785	Philip Morris	788	808	808	+ 1 25
115	Philips	114 90	114	113 80	− 0 96
82	Placer Dome	82 80	81 85	82 80	+ 0 12
486	Quilmes	524	525	525	+ 0 19
350	Randfontein	350 10	348	349	− 0 31
410	Royal Dutch	409	410	408	− 0 24
68	Rio Tinto Zinc	57 75	57 30	57 50	− 0 43
30	Saint. & Sanichi	31	31	30 80	− 0 32
49	St Helena Co	50 40	49 20	49 20	− 2 38
245	Schlumberger	253 50	252 50	252 50	− 0 39
....	Shell transp.	....	....	....	....
1830	Siemens A.G.	1816	1822	1820	+ 0 22
325	Sony	319 50	320	320	+ 0 16
50	Telefonica	50 80	50 80	50 80	....
206	T.D.K.	207	207 80	206 50	− 0 24
57	Toshiba Corp.	57 80	58	57 85	+ 0 26
400	Unilever	409	414 80	414	+ 1 22
300	Unit. Techn.	308 10	332	332	+ 7 76
510	Veal Roels	512	507	507	− 0 98
450	Volvo	476	479	479	+ 0 21
197	West Deep	193 70	191 20	191 20	− 1 29
406	Xerox Corp.	428 20	435	435	+ 2 06
161	Yismanouski	162 30	163	163	+ 0 43
2 58	Zambia Corp.	3 38	3 27	3 23	− 3 87

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	122 10	8 197
9,80 % 78/93	101 95	7 788
10,80 % 79/94	104 05	8 983
13,25 % 80/90	104 45	11 943
16,20 % 82/90	106 30	4 680
16 % juin 82	107 45	14 159
14,60 % fév. 83	109 57	2 840
13,40 % déc. 83	117 15	4 899
12,20 % oct. 84	109 81	6 752
11 % fév. 85	113 35	1 999
10,25 % mars 86	107 10	1 321
ORT 12,75 % 93	2033 70	..
OAT 10 % 2000	107 80	9 205
OAT 8,90 % 1997	107 80	3 699
OAT 9,80 % 1998	105 30	2 363
Cb. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 93	2 873
CNB Paribas	102 85	2 873
CNB Suez	102 85	2 873
CNI janv. 82	101 93	2 873
PTT 11,20% 85	109 10	4 253
CFF 10,30% 86	105	2 488
CNE 11,50% 85	107 40	9 329
CNT 9% 86	89	0 466
CRH 10,90% déc. 85	110 15	3 198
C.N.C.A. T.P.	....	105
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Douzet Ass. Cbt. conv.	....	..
Mécanologie I. 6% 6/7	....	8 490

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1610 o
A.G.F. (St Cast.)	....	742
Applic. Hydraul.	....	761
Arbel	800	830
Astorg	....	252
Avenir Publicité	....	1400
Bain C. Monaco	350	347
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Bigbin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Immeubl.	....	339
Bénédictine	5380	5800 d
Bon-Marché	....	730
B.T.P. (Compagnie)	....	108
Calil	....	710
Cambodge	....	598
C.A.M.E.	....	175
Carbone-Lorraine	....	924
Case-Pochler	....	46 10
C.E.G.Frig.	....	465
Centen. Blanzy	....	1700
Centrest (Ny)	276	270
Cerabati	....	177
Champeix (Ny)	159 90	159 90
C.I.C. (Financ. de)	....	210 10
C.I. Maritime	....	680
Citroen (B)	1850	1900 d
Clmaze	....	1075
Colradel (Ly)	1231	1210
Cogis	....	384
Comptoirs	....	350
Cie Industrielle	....	3912
Comp. Lyon-Alem.	....	485
Concorde (Lle)	....	901
C.M.P.	....	15 20
Créd. Gén. Ind.	....	680
Cr. Universel (Cie)	....	599
Crédinal	....	152 90
Darbley S.A.	....	809
Degremont	....	310
Delalande S.A.	....	1680
Delmas-Vieij. (Fin.)	....	3815
Didot-Bottin	....	1051
Eaux Bass. Vichy	....	1010
Eaux Vittel	....	3055
E.C.I.A.	1780	1730
Electro-Banque	....	398
Elf-Aniangaz	....	836
E.I. Id. Lebiano	....	640
Emili-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	880
Europ. Accumul.	....	76
Europe Stratég Indust.	....	96 10
Eurobt	....	2898
Finalens	....	226
Finextel	....	....
Fipp	....	....
Fives	1550	1545
Fonclim (Cie)	....	488
Fonc. Lyonnaise	....	485
Foncina	....	441
Foncier	....	1080
Fougerolle	....	886
France I.A.R.D.	....	300
France (Lle)	....	6700
Frans. Paul Renard	....	....
GAN	....	1212
G.F.I.I.	....	286 10
Gaumont	....	570
Gaudin	....	324 50
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	410
Gds Moulins Paris	....	927
G. Transp. Ind.	510	510
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	416
Immobanque	....	727
Immorb. Marseille	....	6400
Immoffice	480	480
Invest. (Sté Cent.)	....	893
Jaeger	....	229 50
Lafitte-Bail	447	448
Lambert Frères	....	390 10
Lille-Bonnières	....	1088
Loca-Expansion	....	291
Locafrance/Cie	....	381
Locatel	....	488
Louis Vuitton	....	1110
Louvre (Sté)	2500	2800
Lucia	1410	1410
Machines Bull	....	102
Magasins Uniprix	....	138 10
Magnant S.A.	....	....
Maisons Parc	....	425
Métal Déployé	....	505
Mors	....	130 10
Navig. (Ggc. de)	....	148 50
Nozal	....	369
Optorg	....	520
Orbel (L') C.I.	2200	2227
Origny-Desmoins	....	1340
Palais Nouveauté	....	825
Pathé Marconi	....	715
Parfinance	220 80	220
Paribas-CIP	....	....
Paris France	....	257
Paris-Orléans	....	238
Parisette	....	356
Paris. Rées. Div.	....	1480
Piper-Heidsieck	....	1700
P.L.M.	....	180
Porcher	....	700
Procedis	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4689
Rochefortaise S.A.	....	800
Rosario (Fin.)	....	768
Rougier et Fils	....	374
Sacer	....	678
SAFRA	....	345
Salin-Alcan	....	888
SAFT	....	2535
Saga	....	225
Salins du Midi	....	504
Sanso	....	93 50
Sauvisienne (M)	310	300
SCAC	....	840
Société Mosbeuge	....	440
S.E.P. (M)	160	168 40
Skil	....	464
Slmeor (Li)	....	....
Simim	....	366
Siph (Financ. Hénin)	....	390
Sobal financière	....	2520
Sofical	....	1081
Sofib	....	....
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	192	212 d
Sofregi	....	1160
Sopagri	160	160
Soudure Autog.	....	702
Soudeil	....	650
Suez (Fin. de)-CIP	257 70	250
Stayn	....	761
Taittinger	....	3840
Telic de Lumsac	....	....
Télémécanique Elec.	....	....
Tessé-Aequitas	470	....
Tour Eiffel	....	395 10
Ulmer S.M.D.	....	735
Ugine A. Chat. Gueug.	....	394
U.I.A.P.	....	381 10
U.T.A.	....	2251
Vicat	....	2470

Étrangères

A.E.G.	730	733
Akzo	445	431
Alcan Aluo	200	200
Algemene Bank	125 20	122
American Brands	415	417
Am. Petrofina	450	....
Ashed	570	....
Asturienne Mines	181	....
Bco Pop Espanol	470	470 10
Banque Ottomane	2100	2065
B. Rigl. Internat.	37880	37600
Bc. Lambert	675	675
Canadian-Pacific	115 10	114 40 c
Chrysler corporation	153	148 40
CIR	28 90	28 80
Commerzbank	808	801
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (parz.)	....	....
Dow Chemical	601	601 c
Gén. Belgique	760	770
Gevaert	1300	....
Glaxo	145	145
Goodyear	304	305
Grace and Co	198	198
GTE corporation	280	298
Honeywell Inc.	440	430
Johannesburg	1000	....
Kubota	61	61
Lonrho	....	....
Midland Bank Plc	53 75	....
Mineral-Ressour.	74 10	75 10
Nipponia	118 90	119 10
Olivetti	24 20	23 90
Pakhoed Holding	445	....
Pfizer Inc.	393	395
Procter Gamble	594	595
Ricoh Cy Ltd	66	....
Rolinco	298 30	300
Robaco	304	306
Rodamco	499	498
Saipem	13 90	13 70
Sema Group	35	35
Shell fr. (parz.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	499	480
Steel Cy of Can.	118	118
Texaco	320	330
Thorn EMI	71 10	71 50
Tosoy Indust. Inc	48 50	48
Vieille Montagne	1848	1848
Wagons-Lits	1280	1280
West Rand	7 90	7 90
Widmer Corporation	200	207

Hors-cote

Banque Hydro-Energie	351	....
Bolloré	1050	1050
Calciphos	197 90	200
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	235
Copenhor	74	74
C. Océid. Fonsalbe	180	....
Coparex	340	335
Gaulot	62	60
Gay Degrenne	634	....
Hasbro-Récylic-Zan	210	....
Hoogovens	237	....
Marlin Immobilier	240	....
Metrowervice (Bonel	16	16 20
Monbra	910	980 d
Partidp. Presbr	377 50	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rosario N.V.	183 30	183 10
Sasea-Metra	405	407 20
Serv. Equip. Vek.	55 30	....
S.P.R.	833	....
Sté Lecteurs du Monde	475	480
Ullens	380	....
Union Brassedes	144	121 90 o
Wonder	1470	1470

SICAV (sélection) 27/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	995 37	971 09
Action	224 87	219 85
Actions France	520 93	502 10
Actions sélectionnées	613 20	591 04
Actifrandi	594 44	572 95
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1166 14	1127 94
A.G.F. 5000	829 86	814 53
A.G.F. ECU	1115 60	1104 55
A.G.F. Foncier	114 28	111 49
A.G.F. Inactions	460 33	439 35
A.G.F. Invest	134 63	121 79
A.G.F. OBLIG.	1132 82	1127 19
A.G.F. S

Le Monde

ÉTRANGER

3 Le voyage du pape dans l'océan Indien et en Afrique orientale.
4 La Ligue arabe proclame un cessez-le-feu définitif au Liban.
5 Visite éclair de Mme Thatcher en RFA.
6 Fièvre démocratique au Paraguay.

POLITIQUE

7-9 La préparation des élections du 18 juin.
10 Journée européenne au Sénat.
– Les tables rondes en Corse devraient débuter le 2 mai.
– Journal d'un amateur, par Philippe Boucher.

SOCIÉTÉ

13 L'enquête sur les attentats de 1986 à Paris.
14 Les dépenses de santé en 1988.
– Le débat sur la programmation militaire.
15 Le colloque du *Monde* sur le financement de l'enseignement supérieur.

CULTURE

21 *Quartett*, de Heiner Müller, à l'Athénée.
22 *Temps sauvage et incertain* à l'IFA.
– COMMUNICATION : le ministre de la culture saisit le CSA sur le sport et le rock.

ÉCONOMIE

12 EUROPE 1993 : une échéance qui effraie les DOM.
27 Le rapport de la commission sénatoriale sur l'affaire de la Société générale.
28 Le budget canadien comportera d'importantes économies.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 25
Carnet 26
Loto 26
Météorologie 25
Jeux 18
Philatélie 26
Radio-télévision 24

TÉLÉMATIQUE

● *Commandez vos livres et disques par minitel* ..... LIVRES
3615 tapez LM
● *500 000 manifestants à Pékin* ..... JOUR
● *Abonnez-vous au* Monde ..... ABO
3615 tapez LEMONDE

Les violences entre Sénégalais et Mauritaniens

Dakar élève une « vive protestation » auprès de Nouakchott

Devant l'ampleur des massacres de Sénégalais en Mauritanie – on parle de plus de cent cinquante morts, – Dakar durcit le ton à l'égard de Nouakchott, malgré les efforts de conciliation déployés par le Maroc.

Le gouvernement sénégalais a élevé jeudi 27 avril une *« vive protestation »* auprès du gouvernement de Nouakchott, à la suite de témoignages de Sénégalais revenus de Mauritanie. Cent cinquante à deux cents personnes – Mauritaniens et Sénégalais – auraient trouvé la mort lors des troubles survenus lundi et mardi à Nouakchott et à Nouadhibou, la deuxième ville du pays.

Dans un communiqué radiotélévisé, le gouvernement sénégalais a déclaré se réserver le droit de *« prendre toute autre mesure qu'appellerait la situation, notamment si la responsabilité des forces de l'ordre mauritaniennes est établie »* en ce qui concerne la mort et les sévices dont auraient été l'objet des ressortissants sénégalais.

Le gouvernement de M. Diouf affirme qu'aucun Mauritanien n'a trouvé la mort au Sénégal et que la sécurité des ressortissants mauritaniens a *« été assurée »* sur son territoire. Il regrette que *« des dispositions efficaces n'aient pas été prises pour, non pas éviter le pillage des bien des Sénégalais, mais au moins pour sauver leurs vies »* en Mauritanie. Il estime, en outre qu'*« aucune explication claire n'a été donnée par les autorités de Nouakchott sur les morts et blessés sénégalais »* et indique que l'ambassadeur du Sénégal à Nouakchott *« n'a pas eu la possibilité d'accomplir normalement sa mission »*.

Les autorités sénégalaises ont, en outre, annoncé le prochain envoi d'une mission d'enquête dans la capitale mauritanienne et la constitution d'un comité interministériel pour l'accueil, l'hébergement et la réinsertion des Sénégalais venant de Mauritanie.

Une semaine après le début des incidents qui ont embrasé la plupart des villes du Sénégal, on apprenait jeudi de bonne source la poursuite des scènes de pillages des commerces mauritaniens à Ziguinchor, épargnée jusqu'alors, puis dans l'après-midi à Saint-Louis.

La mission de conciliation de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dépêchée par le roi Hassan II, président en exercice de cette union, à la suite des troubles a informé, jeudi soir à Rabat, le souverain des résultats de sa médiation auprès des chefs d'Etat des deux pays.

A l'issue de sa rencontre avec le président Diouf, le chef de la délégation avait affirmé avoir constaté une *« convergence de vues »* et une volonté des chefs d'Etat concernés de résoudre immédiatement les problèmes actuels. Toutefois, notent les observateurs, à cette note optimiste est venue ensuite se greffer la *« vive protestation »* du gouvernement sénégalais. *(AFP.)*

Vingt-trois morts à Kaboul

Les moudjahidins afghans ont tiré, jeudi 27 avril, soixante roquettes sur Kaboul, faisant au moins vingt-trois morts et soixante blessés, tous civils, a annoncé la télévision afghane. Selon un porte-parole de l'hôpital Jomhuriat, trois soldats auraient également été tués. Ces bombardements ont pilonné la capitale depuis l'aube, tombant à proximité de l'endroit où, la veille, le président Najibullah assistait au défilé militaire célébrant le onzième anniversaire de la révolution, organisé un jour à l'avance pour prévenir les attaques des moudjahidins.

Une roquette a explosé près de l'hôtel Intercontinental, où étaient logés la plupart des invités, venus des pays de l'Est. D'autres sont tombés près de l'ambassade d'URSS, où sont logés deux cent cinquante Soviétiques, et près du palais présidentiel, où M. Najibullah prononçait un discours devant mille cinq cents invités. Ces bombardements sont parmi les plus violents qu'ait subis la capitale depuis le retrait des troupes soviétiques, le 15 février. – *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Le niveau monte

Un groupe de jeunes normaliens grenoblois s'est penché sur les raisons de l'échec scolaire et sur les moyens de le résorber. Voici le cheminement et le résultat de ses réflexions.

Enseignement 1960 : Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 du prix de vente. Quel est son bénéfice ?

Enseignement traditionnel 1970 : Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 du prix de vente, c'est-à-dire à 80 F. Quel est son bénéfice ?

Enseignement moderne 1970 : Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément de P EM vaut 1 F. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M. L'ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. Représente l'ensemble F comme un sous-ensemble M et donne la réponse à la question suivante : Quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfices (à dessiner en rouge) ?

Enseignement rénové 1980 : Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Les frais de production s'élèvent à 80 F et le bénéfice est de 20 F. Devoir : Souligne le mot « pommes de terre » et discutes-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1990 : Un peizan kapitalist privilégié sanrichi injustement de 20 F sur un sac de patat. Analiz le tekst et recherche les fote de contenu, de gramère, d'ortograf, de ponctuassion et ensuite di se que tu pense de set maniaire de sanrichir.

CLAUDE SARRAUTE.

* Je tire cette remarquable analyse de la Lettre hebdomadaire de l'Institut d'études de la désinformation, que m'a fait parvenir un aimable lecteur.

Silence poli à Ankara pour la visite de Mme Mitterrand aux réfugiés kurdes

ANKARA
de notre correspondant

Pas une seule fausse note dans le silence courtois observé par les autorités à propos de la visite de Mme Danièle Mitterrand, attendue samedi 29 avril à Ankara. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a répété jeudi le sens que veulent lui donner les deux parties, à savoir qu'il s'agit d'une *« visite privée »* au cours de laquelle Mme Mitterrand, présidente de l'association France Liberté, déjeunera avec Mme Ozal, épouse du premier ministre et présidente de l'Association pour la promotion et le renforcement de la femme turque. La presse a adopté la même attitude, un changement notable par rapport à l'époque, encore récente, où l'épouse du président était régulièrement épinglée pour ses activités, considérées comme hostiles à la Turquie, en particulier son soutien aux activités de l'Institut kurde de Paris, animé par des militants dont bon nombre viennent de Turquie.

Pourtant cette réaction polie, à laquelle n'est sans doute pas étrangère la présidence de la CEE qu'exercera la France le semestre prochain (à laquelle la Turquie souhaite adhérer) ne trompe pas. On aurait préféré à Ankara que Mme Mitterrand ne vienne pas et ceci pour une raison essentielle qui tient au motif officiel de sa venue : une visite dans les camps de réfugiés kurdes irakiens, en réponse à une demande de ceux-ci. Depuis qu'elle a ouvert ses frontières aux réfugiés en septembre 1988, la Turquie a demandé une aide internationale et insisté pour que celle-ci soit attribuée d'Etat à Etat. Elle a refusé l'intervention des organisations non gouvernementales, jugée offensante pour l'honneur national et déresponsabilisante pour les gouvernements occidentaux, sommés de mettre leurs actes en accord avec leurs principes, et n'a accepté qu'avec réticence l'entremise du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies.

Ankara vient d'ailleurs de mettre un terme à ses conversations avec le HCR, refusant, en même temps que le contrôle étroit exigé par les pays donateurs, l'aumône que constituent à ses yeux les 50 millions de francs offerts en lieu et place des 550 millions demandés pour couvrir les besoins en logement et en nourriture. La France, qui vient finalement que l'Angleterre et quatre fois moins que le Danemark, ou l'équivalent de six jours de nourriture, – aurait tout lieu de se sentir visée par le communiqué de donner du bout des lèvres son accord pour une aide de 1 million de francs – soit dix fois moins que le montant annoncé annonçant la rupture des conversations avec le HCR. Ce texte dénonce le *« double standard »* utilisé par les pays occidentaux, accusés de beaucoup parler des droits de l'homme mais de se montrer bien chiches quand il s'agit d'aider.

A l'arrivée des réfugiés en 1988, de nombreuses voix s'étaient élevées en Turquie pour craindre qu'elle ne serve de prétexte pour relancer à l'étranger la question kurde en Turquie. A gauche comme à droite, la seule mention d'une autonomie culturelle pour les Kurdes continue d'être perçue comme un danger pour la Turquie républicaine, sauvée de haute lutte du partage colonial. On s'étonne ainsi que ce soit en Turquie, pays d'accueil des réfugiés et le plus démocratique de la région, et non en Irak, que Mme Mitterrand ait choisi de manifester sa sollicitude envers les Kurdes.

MICHEL FARRÈRE.

Poursuivi pour proxénétisme aggravé et corruption passive

Le commissaire Yves Jobic est relaxé

Le tribunal de grande instance de Nanterre a relaxé, vendredi 28 avril, le commissaire Yves Jobic de l'ensemble des charges qui lui étaient reprochées, c'est-à-dire les faits de corruption passive de fonctionnaire ainsi que les faits de proxénétisme aggravé.

Le président, M. Alain Foulquié a appelé à la barre le commissaire, à 11 heures, pour lui dire : *« Yves Jobic, vous êtes déclaré non coupable. Vous êtes relaxé. »*

Quelques applaudissements ont aussitôt éclaté dans le prétoire où les représentants du Syndicat des commissaires étaient présents ainsi que des magistrats. A la sortie de la salle d'audience, le commissaire Jobic a déclaré : *« J'étais, je suis innocent. La justice vient de le reconnaître. J'avais toujours eu confiance en elle. Plus que jamais, je souhaite qu'une pareille épreuve soit évitée à des innocents et peut-être, plus encore, à une mère. »*

Sur les cent vingt-sept pages du jugement de la 12e chambre correctionnelle, dix sont consacrées à la motivation de la relaxe du commissaire. Dans un premier temps, sur la foi des dépositions recueillies lors de l'instruction, Yves Jobic est dépeint comme *« un policier qui savait à la fois se faire redouter et se laisser aborder avec familiarité, se montrant, selon son intérêt du moment, impitoyable ou accommodant, mêlant au hasard des bonnes fortunes personnelles sa vie professionnelle à la vie privée, dans des établissements mal famés où il imposait sa présence »*.

Cette première ébauche est cependant rapidement effacée au profit de la vision retenue par le tribunal : *« un jeune commissaire passionné par son travail et totalement disponible »*. Plus loin, le tribunal évoque *« la motivation purement professionnelle »* d'Yves Jobic, et note que dans le monde de la prostitution, qu'il avait pour mission de combattre, *« il ne pouvait que constituer [...] à la fois la référence et la cible des prostituées, qui l'avaient approché ou connaissaient sa réputation »*.

Concernant l'inculpation de proxénétisme aggravé, la plus lourde, le tribunal prend soin de détacher *« l'ensemble des témoignages de leur contexte polémique ou outrancier »*, et relève que les accusations des trois prostituées parties civiles *« sont apparues fragiles et sujettes à caution »*. Pour appuyer leur propos, les juges remarquent que Zoulikha Zenatti, dite « Zouzou », et Lahouaria Nacel se sont contredites, *« y compris à l'audience »*, et qu'elles sont apparues *« tour à tour embarrassées et à la limite du désintérêt »* durant le procès.

Au détour de la tel ou tel attendu, le tribunal note cependant que certaines attitudes du commissaire Jobic – par exemple communiquer ses numéros de téléphone privés à un informateur, *« fermer les yeux »* sur une interdiction de séjour – sont *« surprenantes »*, *« en tout cas au premier abord »*. Dans une autre perspective, on lit dans le jugement que l'intérêt du juge d'instruction Jean-Michel Hayat pour la conduite du commissaire *« était justifié »* par les interventions *« répétées [d'Yves Jobic] en faveur de Jean-Claude Moustafa »*, condamné, vendredi, à cinq ans d'emprisonnement et dix ans d'interdiction de droits civiques. De même, le jugement souligne que le juge d'instruction a été mis en cause dans *« des conditions inacceptables »*. Les vingt-cinq autres prévenus de ce procès ont, pour la plupart, été condamnés à des peines variant de sept années d'emprisonnement, avec interdiction définitive de séjour, à dix-huit mois.

L. G.

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1989 a été tiré à 574 696 exemplaires

Le réquisitoire du prince Charles contre M. Ceausescu

Le prince Charles ne manque jamais une occasion de dire franchement ce qu'il pense des dérives de la politique immobilière et de l'architecture contemporaines qui menacent l'âme des villes et des villages du Royaume-Uni. Jeudi 27 avril, il s'en est pris au président roumain Nicolae Ceausescu, qui a fait raser une bonne partie du centre historique de Bucarest pour y ériger un palais aux dimensions de sa mégalomanie.

Dans son discours d'inauguration d'une exposition d'architecture à Londres, le prince de Galles a très vivement critiqué le plan de systématisation du territoire du gouvernement roumain, qui prévoit la destruction de quelque huit mille villages et le regroupement des populations dans des centres agro-industriels. L'héritier de la couronne a affirmé qu'il était difficile de rester silencieux alors que *« des traditions paysannes et des demeures historiques »* sont anéanties pour laisser la place à une *« prétendue modernité, uniforme et pâle comme la mort »*. Il a déploré que le gouvernement roumain soit en train de répéter les erreurs faites ailleurs dans les années 60 lorsqu'on prétendait vouloir *« modifier les modes de vie »*. Pour le prince Charles, l'intérêt croissant du peuple britannique pour la situation en Roumanie s'explique par le fait que dans ce pays surgit *« le spectre terrible d'une société entière en voie de perdre ses racines »*.

Quatorze hooligans britanniques condamnés au procès du Heysel

Quatorze supporters de football britanniques ont été reconnus coupables, vendredi 28 avril, par le tribunal correctionnel de Bruxelles, pour leur participation aux bagarres qui avaient entraîné la mort de trente-neuf personnes le 29 mai 1985 au stade du Heysel avant la finale de la Coupe d'Europe Liverpool-Juventus de Turin.

Les sentences devaient être rendues publiques dans la soirée. Mais lors de la lecture du verdict entamée dans la matinée, le juge Pierre Verlynde a laissé entendre que sur les quatorze coupables, onze seraient condamnés à une *« peine maximale »*, soit cinq ans de prison pour homicide involontaire.

Le magistrat bruxellois a souligné que trois autres seraient frappés de peines moins sévères et que dix autres inculpés (sur un total de vingt-quatre) seraient acquittés.

Ancien chef des Tupamaros uruguayens

Raul Sendic est mort à Paris

Raul Sendic, fondateur du mouvement d'extrême gauche uruguayen Tupamaro, qui a livré une longue guérilla urbaine en Uruguay contre la dictature militaire à la fin des années 60 et au début des années 70, est décédé à Paris dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 avril.

Agé de soixante-trois ans, Raul Sendic avait été arrêté en septembre 1972. Durement torturé, gravement malade, il avait été condamné à quarante-cinq ans de prison en 1984, puis avait été libéré en 1985 par le régime du président Julio Sanguinetti qui avait succédé aux militaires. Raul Sendic était atteint d'une maladie neurologique grave qui, pour ses proches, est une conséquence des épreuves de la détention.

En raison du 1er mai, le supplément « Economie » du *Monde* paraîtra demain, dans le numéro daté dimanche 30 avril - mardi 2 mai.

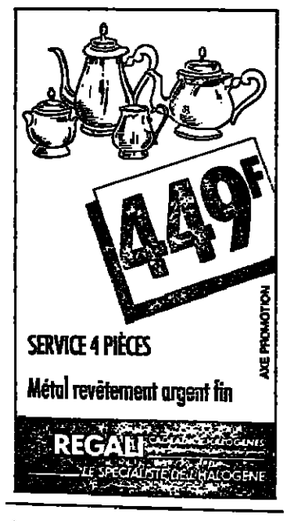

A C D E F G H

Délicate...
Les meilleures tables de Paris ont choisi VOLVIC, l'eau qui respecte le goût des vins et des mets.
La liste complète en écrivant à : Sté des Eaux de VOLVIC 63530 VOLVIC
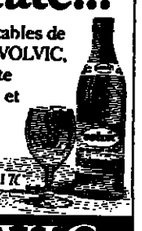
·VOLVIC·

MODE : ABAISSONS LE FOL ORGUEIL DES PRIX !
Une partie de la Mode féminine est vendue beaucoup trop cher ! Des vêtements et des accessoires sont à des prix extravagants. En 1989, ces prix insensés sont vraiment inacceptables. Vive la liberté d'acheter avec plaisir, sans subir l'oppression des "griffes" ! A vous les tissus de coton, de lin, de soie, de laine, dans toute leur extraordinaire beauté, depuis 30 F le mètre.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS
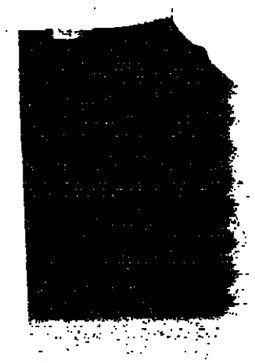
CE MOIS-CI DANS SCIENCE & AVENIR
"SAUVER LA PLANÈTE"
UNE HORMONE COUPE-FAIM
MYSTÈRE AUTOUR DE L'ÉNERGIE DE FUSION